« Espace européen » : un entretien avec M. Bérégovoy

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14969 – 7 F

SAMEDI 13 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alerte en Corée

LE gouvernement de Corée du Sud s'est réuni d'urgence, vendredi 12 mars, après que Pyongyang eut annoncé, quelques heures plus tôt, son retrait du traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Un ministre de Séoul a déclaré que l'Etat du Nord allait être exposé à une « énorme pression internationale, comparable à celle que subit l'Irak ». Pour sa part, le Japon craint « de graves répercussions ». Ainsi, quarante ans après l'armistice de Panmunjom, la péninsule demeure-t-elle le théâtre d'une tension héritée d'un âge qu'on souhaiterait révolu.

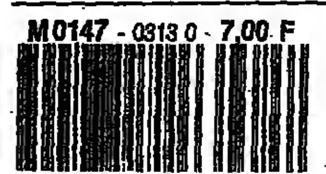
Deux événements justifient, selon Pyongyang, une mesure prise pour « défendre ses intérêts suprêmes ». Le régime communiste invoque, tout d'abord, les « manœuvres de guerre nucléaire » – autrement dit l'exercice « Team Spirit 93 », que 50 000 soldats américains, équipés des armes les plus modernes, mènent, depuis le 8 mars, derrière la ligne d'armistice, en compagnie de 70 000 de leurs camarades de Corée du Sud.

PYONGYANG dénonce, par ailleurs, « les actions injustifiées de certains responsables du secrétariat de l'AIEA. » La formule fait référence au récent ultimatum de l'Agence de l'énergie atomique, organe de l'ONU qui a donné jusqu'au 25 mars à cette capitale pour ouvrir aux inspecteurs internationaux deux installations où seraient retraités des déchets nucléaires, probablement à des fins militaires. La Corée du Nord tend évidemment à lier l'un et l'autre événements.

De fait, Washington et Séoul estiment que Pyongyang a la capacité de construire, très vite, quelques engins atomiques. Ces deux capitales – mais elles ne sont pas les seules – se préoccupent de voir une telle puissance entre les mains d'un régime imprévisible, usant d'une rhétorique surannée et, de surcroît, en proie à une crise généralisée : politique, alors qu'approche le départ de l'octogénaire maréchal Kim Il-sung, qui dirige le pays depuis 1948 ; économique, après qu'il eut été privé de son principal partenaire et tuteur, depuis la désintégration de l'URSS ; internationale enfin, puisque la Chine elle-même, rare Etat demeuré proche, se montre inquiète d'une éventuelle accession de son voisin à la capacité nucléaire.

L'ALERTE confirme la fragilité du rapprochement esquissé fin 1991 entre les deux entités coréennes, par des accords de réconciliation et de non-agression. A terme, au moins, tout sépare en effet le Nord et le Sud. A Séoul vient, ainsi, d'entrer en fonctions un président, M. Kim Young-sam, qui, pour la première fois depuis 1961, est, enfin, un civil. Il s'est aussitôt lancé dans une croisade contre la corruption et une reprise en main de l'appareil militaire dont ses homologues du Nord pourraient s'inspirer, si cela avait un sens dans un régime de nomenklatura et de confusion des pouvoirs.

M. Kim Young-sam, en revanche, n'a pas encore développé ses conceptions sur la réunification – horizon de tout dirigeant coréen. Le Sud était en tout cas convaincu, jusqu'aux récents développements, que tout devait être fait pour faciliter une évolution sans cahots du frère ennemi. Cette position pourrait se révéler, désormais, moins tenable.


M 0147 - 0313 0 - 7,00 F

Les pressions sur M. Milosevic

La Serbie est menacée de nouvelles sanctions

Les négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine devraient reprendre au début de la semaine prochaine à New-York, après l'acceptation du président serbe Slobodan Milosevic, jeudi 11 mars, d'user de son influence auprès des Serbes de Bosnie pour qu'ils se montrent plus conciliants. La France et les deux médiateurs internationaux, MM. Vance et Owen, qui le recevaient à Paris, ont brandi la menace de nouvelles sanctions contre Belgrade si les Serbes continuaient à faire obstruction au plan de paix de l'ONU et de la CCE.

Il aura fallu cinq heures de discussions, jeudi 11 mars – d'abord à l'Elysée, puis lors d'un dîner au Quai d'Orsay, – au président serbe Slobodan Milosevic pour saisir que la pression internationale était sérieuse. Ayant fait mine, dans un premier temps et comme à son habitude, de n'être pas directement concerné par le conflit en Bosnie-Herzégovine, puisque, officiellement, la Serbie n'est pas en guerre, l'homme fort de Belgrade a fini par accepter d'user de son influence sur les Serbes de Bosnie, en particulier sur leur leader, le docteur Radovan Karadzic, pour que les négociations de New-York aient toutes les chances de progresser.

Ces négociations, suspendues depuis le 7 mars, devraient reprendre au début de la semaine prochaine. Les médiateurs, MM. Cyrus Vance (pour l'ONU) et David Owen (pour la CEE), peuvent maintenant espérer la présence de M. Karadzic, jusqu'à présent incertaine, pour avancer sur la voie d'un compromis sur le découpage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces largement autonomes. Serbes et Musulmans bosniaques refusent d'entériner cette carte, les premiers parce qu'elle ne prévoit pas de continuité territoriale entre les zones serbes, et les seconds car le plan international tient compte des conquêtes serbes ainsi que des effets de la « purification ethnique ».

ALAIN DEBOVE

Lire la suite et nos informations page 4

5,7 milliards de francs de bénéfices pour Renault

L'automobile française bat des records de rentabilité

Après PSA Peugeot-Citroën en 1991, Renault, en 1992, a été le constructeur automobile le plus rentable au monde. Les douloureuses restructurations menées depuis dix ans, mais aussi l'habileté des équipes dirigeantes des deux firmes expliquent ces performances. Renault a dégagé en 1992 un bénéfice net de 5,7 milliards de francs, malgré les pertes de Volvo, qui s'imputent pour 1,4 milliard de francs. Cependant, 1993 s'annonce difficile, et la frontière est étroite entre les bénéfices et les pertes.

En pleine crise économique et alors que le marché automobile européen décline inexorablement depuis trois ans, les constructeurs français tirent plutôt bien leur épingle du jeu. Le bon dimensionnement de leur outil industriel, l'accent mis sur la qualité, leurs stratégies d'alliances, leur ont permis de bien manœuvrer en période de gros temps. Il faut reconnaître qu'ils ont navigué sur un marché national protégé encore pour quelques années vis-à-vis des constructeurs japonais.

La firme au losange a ainsi dégagé en 1992 un résultat net de 5,7 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 179,4 milliards de francs, en progression de 8,1 % sur l'exercice précédent. En France, Renault a désormais une part de marché automobile de 29,5 %. Les résultats de PSA ne seront connus que le 22 avril. Mais l'on sait déjà qu'ils devraient être moins bons que ceux de l'an passé tout en restant tout à fait honorables.

Renault – tout comme PSA – a le triomphe modeste. Car les beaux jours sont comptés. Leur habileté pourrait ne plus être suffisante dans la tempête qui s'annonce en 1993. Car aux prévisions de chute de marché sans cesse revues à la baisse, s'ajoutent pour les constructeurs français l'impact dramatique des fluctuations monétaires.

Lire page 23 les articles d'ANNIE KAHN et de FRANÇOISE NIÉTO

Le « lobbying » électoral des retraités

Les associations de retraités ont décidé de se faire entendre dans la campagne des législatives. Elles ont créé un Observatoire des parlementaires qui recense les interventions des élus en faveur des personnes âgées, afin que celles-ci puissent « se déterminer en connaissance de cause ». page 11

Les suites de l'affaire Botton

M. Pierre Botton a remis au juge Philippe Courroye, mercredi 10 mars, plusieurs documents mettant en cause M. Michel Noir, maire de Lyon, dont il est le gendre et dont il fut le directeur de campagne. Au vu de ces nouveaux éléments, le juge d'instruction pourrait bien demander au parquet un réquisitoire supplétif lui permettant de « mettre en examen » le maire de Lyon. Celui-ci a dénoncé l'utilisation « de tels procédés, à dix jours d'une élection ».

page 15

Interminable chômage

IV. – *Le blues des économistes devant les files d'attente*

page 21

Le bonheur des Flamands de Bruxelles

L'autonomie économique avant l'indépendance culturelle : la Flandre se sent « sur l'autoroute du séparatisme »

BRUXELLES-ANVERS

de notre correspondant

Qu'elles sont loin ces années 40 où une Flandre retardataire et incertaine de son sort servait de cadre à Hugo Claus pour exprimer *le Chagrin des Belges* ! (1). Aujourd'hui, les Flamands veulent être heureux et savent qu'ils ont les moyens de leur ambition, assez indifférents aux états d'âme des Wallons, prêts à larguer la Belgique si celle-ci est une entrave dans leur marche vers le progrès.

Bien sûr, il faut y mettre des formes. La tarte à la crème de la construction européenne est faite pour ça. En témoigne le projet « Vlaanderen-Europa 2002 » présenté le 1er mars à Bruxelles par Luc Van den Brande, « ministre-président » de l'exécutif flamand, c'est-à-dire de l'entité régionale et linguistique à laquelle la réforme de la Constitution actuellement en cours de discussion au Parlement (*le Monde* du 9 février) donnera des pouvoirs accrus.

Pourquoi 2002 et non pas, symboliquement, 2000 ? Parce que ce sera le dixième anniversaire de la révision de la Loi fondamentale dans un sens convenant aux Flamands, également le dixième anniversaire de l'ouverture du grand marché européen... et le sept centième anniversaire de la bataille des Eperons d'or, au cours de laquelle les fantassins flamands battirent les cavaliers français de Philippe le Bel qui perdirent des centaines d'éperons dans leur débandade, à Courtrai. La commémoration de cette victoire, chaque 11 juillet, est devenue aussi la « fête nationale » flamande.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 8

(1) Titre du roman traduit du néerlandais et publié par Julliard en 1985.

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Bérégovoy

Le premier ministre se prononce pour l'émergence d'une majorité européenne de progrès et considère que l'Europe sera un des points d'application du « big bang » prôné par M. Michel Rocard. Dans la perspective de la cohabitation, il refuse tout ce qui pourrait être facteur de dispersion de l'Europe communautaire. En revanche, il se dit prêt à soutenir les projets qui iraient dans le sens d'un approfondissement de la construction communautaire.

page 7

Nouveaux documents sur les écoutes



Selon de nouveaux documents révélés par *Libération* et obtenus auprès des mêmes sources que les comptes-rendus d'écoutes au domicile d'un journaliste du *Monde*, 114 demandes de branchements auraient été faites par la « cellule » antiterroriste de l'Elysée, entre 1983 et 1985. Parmi les personnes visées, on dénombre un second journaliste, un avocat parisien, une actrice, un écrivain et un responsable politique centriste.

Lire nos informations pages 14 et 15

Explosions en Inde

Une série d'attentats à la bombe a provoqué la mort de plus de cent personnes à Bombay.

Lire page 6

La crise politique en Russie

M. Eltsine semble s'orienter vers un plébiscite.

Lire page 28 l'article de JAN KRAUZE

Les carences du système de réservation dans les trains

Dix-neuf associations de consommateurs critiquent la SNCF.

Lire page 22 l'article d'ALAIN FAUJAS

SANS VISA

■ D'Artagnan sur la route de Maastricht ■ Douce France ■ L'après-« Moby Dick » ■ Brouage, port sans mer ■ La table

pages 29 à 36

AU COURRIER DU *Monde*

ISLAMISME

L'Occident joue avec le feu

EN cette fin du deuxième millénaire, un vent mauvais souffle de plus en plus fort sur notre monde, secouant le Nord comme le Sud. En Europe, le racisme, la xénophobie, le réveil des nationalismes étriqués, vieux démons qui semblaient enterrés à jamais. Dans le Sud, les frustrations, la misère et l'absence de perspectives ont engendré une vague d'extrémisme religieux qui s'enracine de plus en plus fort dans la conscience des jeunes. Ces deux phénomènes ne sont d'ailleurs pas aussi étrangers qu'on peut le croire. Mais si l'Occident possède les ressources nécessaires pour faire face à ses problèmes, l'évolution de la situation dans le Sud, en revanche, dépendra en grande partie de l'attitude du Nord. Or tout se passe comme si les principaux pays du Nord s'accommodaient fort bien de la montée de l'extrémisme islamiste, notamment dans le monde arabe. Des leaders ou des agitateurs de ces mouvements ont accès à l'Occident avec une facilité déconcertante. L'agitateur égyptien Omar Abdel-Rahman a bénéficié pendant deux ans d'une *«green card»* aux *Etats-Unis*, document très difficile à obtenir pour le commun des mortels, sans parler du visa. L'exemple de Khomeiny à Neauphle-le-Château n'est d'ailleurs pas si loin.

Et que l'on nous épargne, de grâce, l'argument de la démocratie et des droits de l'homme. Les dirigeants des mouvements communistes, eux, pourtant sérieusement persécutés dans leurs pays, n'ont jamais pu bénéficier du droit d'asile en Occident.

Il est significatif à ce sujet que les Etats-Unis, qui refusent tout contact avec l'OLP depuis près de vingt ans, ont entretenu une liaison suivie avec l'organisation palestinienne islamiste Hamas.

En outre, le ton sulfureux et souvent paternaliste à l'adresse du monde arabe, adopté par certains médias et quelques hommes politiques, notamment pendant la crise du Golfe, est ressenti comme une humiliation supplémentaire par les peuples arabes. Mais la pire des frustrations génératrices de radicalisme effréné est la politique de deux poids, deux mesures, adoptée au Moyen-Orient où les résolutions des Nations unies sont appliquées rigoureusement quand elles concernent le monde arabe et avec la plus grande bienveillance lorsqu'il s'agit d'Israël.

Inconscience ou illusion ? L'Occident penserait-il être en mesure de sauvegarder ses intérêts dans un Sud radicalisé par la religion ou pense-t-il pouvoir utiliser les mouvements fanatiques comme moyen de pression potentiel sur les régimes en place dans le Sud ? Dans les deux cas, l'Occident joue avec le feu. Il commet une lourde erreur de jugement en croyant pouvoir pactiser avec les chefs islamistes actuels.

Une prise du pouvoir des islamistes dans le monde arabe pourrait représenter au moins les trois dangers suivants.

Le premier est le contrôle par les éléments jusqu'au-boutistes des principales réserves de pétrole dans le monde d'aujourd'hui.

Le deuxième est le danger d'une rupture entre le Nord et le Sud de la Méditerranée et une guerre larvée sur les plans politique, économique et culturel qui ne peut être que préjudiciable.

Quant au *troisième*, il touche la majorité des pays occidentaux et notamment la France *dans* le plus profond de leur tissu social. En effet, des *millions de musulmans* résident aujourd'hui en Occident. Il serait naïf *de penser que* l'arrivée au pouvoir des extrémistes dans leurs pays d'origine ne se traduirait pas très vite par une radicalisation de ces communautés et l'apparition de groupuscules enclins à la violence et au terrorisme. Sans préjuger des résultats définitifs de l'enquête, l'attentat du World Trade Center devrait déclencher les sirènes d'alarme.

L'extrémisme religieux a été utilisé au Moyen-Orient pour lutter contre le nationalisme, le gauchisme et l'influence soviétique.

C'est bien. Mais il est temps aujourd'hui, à la lumière de ce que l'on dénomme le nouvel ordre mondial, de réviser la stratégie occidentale dans le monde arabo-islamique, avant que vienne le temps des remords.

CHÉRIF EL-SHOUBASHY
directeur du bureau parisien du quotidien égyptien Al Ahram.

POSTE

Quatre semaines sans rien

NOUS sommes le 5 mars. J'ai reçu ma dernière lettre le vendredi 5 février, mon dernier *Monde* le samedi 6 février.

Depuis, mon facteur, comme 90 % de ses collègues, est en grève. J'ai un petit métier dans l'artisanat d'art. Je travaille chez moi et seule. J'ai besoin d'un intermédiaire, «La Poste», pour atteindre les galeries. A cette époque, j'envoie photos et contrats de dépôt-vente à signer, je reçois des questionnaires à remplir, bref je prépare mes débouchés pour l'année. Je multiplie mes points de vente dans toute la France touristique et citadine.

Chaque jour, je téléphone à ma poste, à la direction départementale : personne n'est responsable. Personne ne sait où se trouve mon courrier.

Je dénonce l'incapacité du centre départemental, qui n'a pas su ou voulu mettre en place un tri parallèle qui prévoie par roulement une distribution des petites rues.

Quel est ce service public qui laisse ses usagers quatre semaines sans une distribution ? Nous sommes pris en otage.

Hier soir, jeudi 4 mars, mon facteur a sonné à ma porte, il m'a donné son numéro personnel de téléphone. Me sachant aux abois, bien qu'en grève, il m'a promis de s'occuper de mon courrier ou du moins de chercher où il est entreposé.

MARIE-JEANNE FOUGEREAU
Marseille

ARMÉNIE

Un peu d'électricité

MON père, obscur journalier arménien, était fasciné par deux choses ; l'école et la France. Frustré de la première, il a voué à la seconde une passion fidèle et sourcilleuse. J'imagine son émotion lorsqu'il débarqua à Marseille, avec des centaines de milliers de réfugiés comme lui, au début des années 20 : le pays de la fraternité lui faisait, à lui, privilège. Mon enfance s'est faite aux récits de massacres hallucinants, remplie de peur, de révolte et de sentiments contradictoires, dans la sérénité.

Pour la deuxième fois dans son histoire millénaire, l'Arménie est une République indépendante. Les historiens trouveront beaucoup de similitudes entre ce qui se passe en Arménie et l'épopée tragique de 1920-1923, qui finit en lâchage de la part des pays amis d'Occident.

Dans quelques jours, le président Ter Petrossian sera reçu par le président de la République française. L'Arménie est dans une situation extrêmement précaire. Parmi tous ses problèmes, le plus grave est l'impossibilité de production de courant électrique avec ses conséquences sur la vie de tous les jours et sur les communications. La France dispose d'un savoir-faire exemplaire dans le domaine nucléaire. Ter Petrossian sollicitera probablement son aide pour le redémarrage de l'unique centrale nucléaire d'Arménie. L'idée que rien ne soit fait concrètement dans ce sens est insupportable.

Des centaines de milliers de Français arméniens ont leur regard tourné vers la lumière.

GILBERT BEGUIAN
(Coordination et information arméniennes)

TRAIT LIBRE



BOSNIE

Des Musulmans convaincus

VOUS avez jugé utile d'insérer dans votre évocation parue le 10 février dernier sous le titre «Sarajevo défie le temps», quelques aperçus historiques qui appellent, à tout le moins, certaines précisions.

Vous écrivez : *«les Musulmans» de Sarajevo, que l'on appelait jadis les «beys» et qui ne sont que les descendants des Slaves convertis de force au XIVe siècle, ce qui expliquerait sans doute leur faible conviction religieuse...».*

Je crois utile de vous rappeler à ce propos que les Slaves de Bosnie n'ont pas pu être convertis au XIVe siècle pour la bonne raison que les Ottomans n'ont commencé à pénétrer dans la région que dans la seconde moitié du XVe siècle, Sarajevo même n'étant attestée qu'à partir de 1462.

En outre le marché, la conversion ne fut nullement forcée (pas plus dans cette région que dans les autres parties des Balkans conquises par les Turcs, faute de quoi il n'aurait guère subsisté de chrétiens dans les Balkans...). Comme l'ont montré les historiens bosniaques des dernières décennies, il s'est agi d'un processus étalé dans le temps, commençant par l'aristocratie indigène établie dans les villes et s'étendant peu à peu aux campagnes environnantes. Dans ces conditions, on estime que l'islamisation de l'aristocratie s'est achevée vers le milieu du XVIe siècle et celle de l'ensemble de la population vers le milieu du XVIIe siècle. La raison généralement invoquée pour rendre compte de ce processus qui n'eut pas d'équivalent dans le reste des Balkans ottomans (à l'exception de l'Albanie) est l'expansion du bogomilisme dans le royaume de Bosnie dans les siècles précédant la conquête ottomane. Persécutés de longue date aussi bien par les catholiques que par les orthodoxes, ces bogomiles (à rapprocher de nos cathares) auraient préféré assurer leur sécurité sous le manteau de l'islam, religion de leurs nouveaux maîtres.

Plus fallacieuse encore est la conclusion que vous êtes tenté de tirer de cette prétendue conversion forcée. Quel que soit, j'imagine, votre souci de laver les Musulmans bosniaques de l'accusation de fanatisme que leur réserve la propagande serbe, rien ne vous autorisait à conclure aussi hâtivement à leur tiédeur religieuse. Ils ont eu et ils ont encore leurs «intégristes» qui n'ont rien à envier à ceux d'aucun autre point du monde musulman. Ils étaient d'ailleurs connus dans les siècles ottomans pour constituer les véritables cadres administratifs, militaires et religieux de la domination «turque» en Europe orientale et centrale. Quant à leur rapport aux diverses branches des arts et sciences islamiques durant plusieurs siècles, il n'eut rien de superficiel ni d'édulcoré. N'oublions pas, en outre – car ainsi l'aura voulu notre siècle de fer, – que les leaders musulmans bosniaques qui nous apparaissent comme les plus laïques, voire les plus éclairés, sont en réalité ceux qui étaient le plus ouvertement ralliés à Tito.

GILLES VEINSTEIN
directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

BACCALAURÉAT

Responsabiliser les responsables

LE *Monde* a publié le 20 janvier, sous le titre « Pénaliser les audacieux », une correspondance protestant contre la mesure, déclarée *«inaperçue»*, qui ferait compter en plus ou en moins les matières facultatives au baccalauréat. Cette lettre appelle quelques précisions.

D'abord, ce projet ministériel n'est aucunement «passé inaperçu». Il a immédiatement provoqué de fortes réactions des associations de professeurs spécialistes, qui se sont élevées contre ce projet lors de plusieurs audiences au ministère de l'éducation nationale. La doctrine ministérielle qui leur a été opposée, est qu'il faut *«responsabiliser les élèves»*. Les associations ont maintenu fermement leur position, car il faut aussi responsabiliser l'administration de l'éducation nationale, qui se sert déjà de ce projet pour dissuader systématiquement les élèves de seconde de prendre des matières facultatives l'an prochain en première.

Pourtant, la mesure en question n'est encore qu'un *projet*, annoncé par M. Lang dans une conférence de presse, mais une conférence de presse n'a *aucune valeur légale pour prendre officiellement* quelque mesure que ce soit. Le «nouveau baccalauréat» n'existe pas, tant que son organisation n'a pas fait l'objet d'une parution au *Journal officiel*. Il est donc parfaitement illégal d'appliquer dès maintenant des mesures qui ne sont pas encore prises. Il faut espérer, *dans* l'intérêt même des élèves, que le ministère renoncera à ce projet.

ANNE SOURIAU
Secrétaire générale de la conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes

VISAS

La mort d'une jeune fille

AU début du mois de février, un accident d'automobile a eu lieu en vallée de Chevreuse. Une jeune fille de vingt-trois ans est décédée.

La jeune fille est sri-lankaise et originaire de Colombo, où vit sa mère. Cette dernière, âgée de cinquante-trois ans, prévenue de la mort de sa fille, a demandé immédiatement un visa «touristique», c'est-à-dire une autorisation de rentrer sur la bonne terre française trente jours maximum, afin d'enterrer sa fille. Cette mère se voit refuser tout visa à Colombo, à notre consulat. A son âge, demeurant au Sri-Lanka, quelles sont les intentions réelles de cette femme ? Nos fonctionnaires sont sur le qui-vive. Et si elle prenait ce motif pour venir travailler chez nous ? Nous prendre un logement ? Le RMI ? La Sécu ?

Des personnes dans différents organismes, compétentes et émues, ont remué ciel et terre. En vain. Le 1er mars, la dépouille a quitté le funérarium où elle avait été déposée. Un dernier chemin, seule.

JOCELYNE-DENISE BOUTILLIER
Villebon-sur-Yvette (Essonne)

SIDA

Préservatifs au lycée

JE ne suis ni prude ni «Père la Pudeur», mais j'approuve entièrement la décision du proviseur d'Annecy de refuser l'installation d'un distributeur de préservatifs dans son établissement, décision qui provoque quelques remous.

Ancien enseignant et chef d'établissement, je ne soulève aucun problème de morale qui ferait sourire à l'époque actuelle et me disqualifierait aux yeux de beaucoup.

Simplement, je constate depuis de nombreuses années un abandon de leur responsabilité éducative par beaucoup de parents. Si certains d'entre eux tolèrent, acceptent, voire encouragent leurs enfants à avoir des relations sexuelles précoces, c'est leur affaire et cela ne me regarde pas, mais, qu'alors, ce soit le père qui fournisse son fils en préservatifs, la mère qui donne des pilules (et des préservatifs) à sa fille.

Ce geste montrera que la prévention contre ce fléau qu'est le sida est l'affaire de tous, parents et enfants, qui doivent s'unir pour le combattre. Gageons aussi que ce geste aura, auprès des jeunes, un autre impact que le fait de mettre *une pièce de monnaie* dans un distributeur.

De grâce, ne demandons pas aux lycées de distribuer capotes, pilules et pourquoi pas des seringues (il y a, hélas ! des élèves drogués). Les parents sont les premiers responsables de la santé de leurs enfants.

JACQUES HUART
Saint-Egrève (Isère)

UN LIVRE

Le nouvel imaginaire

A QUOI RÊVENT LES ANNÉES 90
de Pascale Weil
Seuil, 256 p., 145 F.

Jamais, sans doute, les modes ne s'étaient démodées aussi rapidement qu'aujourd'hui. D'une décennie à l'autre, tout bouge, tout change, les idées et les comportements se retournent comme un gant.

Dans cette société chaotique, Pascale Weil occupe un poste d'observation privilégié : elle dirige le Planning stratégique et de recherches de Publicis Conseil. C'est-à-dire qu'elle passe son temps à déchiffrer nos goûts, nos désirs et nos angoisses. Titulaire de plusieurs diplômes, dont un doctorat de sciences politiques, cette *superwoman* analyse le grand désordre qui agite nos crânes dans un livre clair, ordonné, parfaitement cartésien, complété par des illustrations.

Notre imaginaire collectif, explique Pascale Weil, est passé successivement par trois phases. Les années 1960-1975 étaient marquées par le conflit sous toutes ses formes : gauche/droite, patronat/syndicats, hommes/femmes, tradition/modernité... C'était un imaginaire d'opposition.

Changement de logique et de *décor* dans la *période* 1975-1985 : les frontières se brouillent, les repères manichéens s'effondrent, la France s'homogénéise. Dans ces années de patchwork, de métissage, de syncrétisme culturel et de déstructuration, c'est un *imaginaire de confusion.*

Depuis la moitié des années 80, explique Pascale Weil, on est entré dans une troisième phase, dominée par la transaction, le contrat, le partenariat... On ne pense plus blanc *ou* noir, mais blanc *et noir*. Cette société plus nuancée et plus exigeante, qui a intégré des valeurs féminines, cherche à *«consommer avec modération»*. Elle développe un imaginaire d'alliance.

C'est un véritable défi pour la publicité qui, elle, préfère l'euphorie, l'excentricité, la démesure. Rassurons-nous : la pub s'adapte. Les automobiles qui affichaient leurs attributs virils (Cx, vitesse) mettent en valeur des attributs féminins (douceur, confort, silence...). La *publicité* ne s'adresse plus seulement à l'*acheteur mais* à l'*individu global*. C'est l'alliance de la diététique et du plaisir : *«Mincir heureux»*. L'alliance de la cosmétique et de la santé : les aliments se présentent comme des produits de beauté, et les shampoings sont *«vitaminés»*.

Pascale Weil, qui baigne dans les milieux de la publicité, nous donne une image délibérément optimiste de tout cela. L'imagi*naire d'alliance, affirme-t-elle, est* lié à la démocratie et, comme elle, doit être défendu pour empêcher le retour au syncrétisme ou à l'exclusion... On ne demande qu'à la croire, en espérant que le tableau n'est pas trop *embelli*.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

La lutte contre la corruption en Italie

Les circuits de l'argent noir

Le juge Antonio Di Pietro, qui conduit l'opération « Mains propres », est amené à remonter dans le temps et à l'étranger – notamment en Suisse – les filières des milliards des scandales

Dans un précédent article, intitulé « Milan aux mains sales » (« le Monde » du 11 mars), Roland-Pierre Paringaux a évoqué la lutte des juges et des journalistes contre la corruption en Italie.

MILAN

de notre envoyé spécial

Le *signore* Fiorini a-t-il donné au juge Di Pietro les clés des placards encore verrouillés du musée des horreurs de la démocratie italienne ? Lui a-t-il expliqué la marche à suivre pour remonter les filières étrangères de l'argent noir ? On comprend qu'Antonio Di Pietro, le juge qui conduit l'opération « *mani pulite* » (mains propres) et son collègue Pierluigi Dell'Osso, chargé du dossier Ambrosiano, aient fait le déplacement à la prison genevoise de Champ-Dollon, le mois dernier, pour venir aux nouvelles. Car s'il est un homme pour qui la faillite du Banco Ambrosiano, le « suicide » de Roberto Calvi, le complot de la loge P2 ou encore le cheminement des milliards de la corruption n'ont guère de secret, c'est bien ce financier italien que la justice suisse a mis sous les verrous l'an dernier pour banqueroute frauduleuse.

Dans leur offensive tous azimuts contre le système de corruption qui gangrène l'Italie depuis des décennies (*le Monde* du 11 mars), les juges milanais sont conduits à remonter le temps. Car tout se tient. Progressivement, un passé que beaucoup voulaient oublier remonte à la surface. A commencer par les scandales du début des années 80, étranges cocktails dans lesquels se mélangeaient la politique, l'affairisme et le crime. La démocratie italienne n'a pas manqué, elle non plus, de « cadavres exquis ».

Vingt années d'affairisme péninsulaire, suivies d'une décennie d'acrobaties financières à partir de Genève, ont donné à Florio Fiorini, sexagénaire tout en rondeurs, une vue imprenable sur trente années de combines européennes. Pendant douze ans, de 1970 à 1982, notre homme a été le directeur financier de l'ENI, empire pétrolier national et source de financement occulte numéro un des partis italiens. Pendant douze ans, sur ordre de ses supérieurs, il a généreusement arrosé tous les mois quatre partis : démocrates chrétiens, socialistes, républicains et sociaux-démocrates. Au bout du compte, des dizaines de millions de dollars. Exprimées en lires, la plupart des sommes en jeu dans toutes ces affaires sont tellement énormes qu'elles dépassent l'entendement de beaucoup d'Italiens.

D'étranges ramifications

D'où venait l'argent ? De la spéculation sur les cours du pétrole et du dollar, réalisée à partir de sociétés basées à l'étranger. Les gains pouvaient atteindre plusieurs millions de dollars par jour. Loin d'être la seule du genre, cette structure parallèle était la plus productive. C'est donc naturellement qu'elle s'est trouvé mêlée aux scandales qui ont inauguré la décennie 80.

C'est à cette époque que M. Fiorini a sorti 50 millions de dollars de l'ENI pour les prêter au directeur du Banco Ambrosiano, Roberto Calvi. La banque, engagée dans toutes sortes d'affaires, traversait une grave crise financière. L'ordre a été donné par les socialistes, lourdement endettés (on parle de 20 milliards de lires) auprès de l'Ambrosiano. Le ministre des participations d'Etat, administration de tutelle de l'ENI, était alors M. Gianni De Michelis, figure flamboyante du socialisme italien et grand animateur de la « *dolce vita* » romaine, aujourd'hui dans le collimateur des juges. Pour prix de leur générosité, les socialistes encaissèrent un « *pourboire* » de 7 millions de dollars.

Cette somme devait-elle servir à rembourser une partie de leur dette ? Devait-elle être partagée avec leurs partenaires politiques ? Certains l'ont affirmé. Ce qui est clair, aujourd'hui, c'est que les socialistes n'ont pas partagé et que les millions ont pris le chemin de la Suisse. En juin 1982, l'Ambrosiano s'effondrait dans une faillite frauduleuse de 1,5 milliard de dollars. Roberto Calvi entamait alors une cavale qui allait se terminer par une pendaison sous un pont de Londres. Officiellement, un suicide.

Le *krach* fit grand bruit. Il fit également apparaître d'étranges ramifications et de curieux personnages. A commencer par Licio Gelli, grand-maître de la loge maçonique P2, ultérieurement impliquée dans une tentative de complot contre la République. M. Gelli, qui coule des jours paisibles en Italie, était proche de Calvi. D'autant plus que ce dernier, affilié à la P2, s'occupait de diverses opérations financières pour le compte de la loge. On voyait aussi apparaître un banquier réputé proche de la Mafia, Michele Sindona, et, par ailleurs, la banque du Vatican. L'archevêque Paul Marcinkus, grand argentier du pape, ne dut d'ailleurs qu'à son immunité diplomatique et à sa nationalité américaine d'échapper à la justice.

C'est dans ce contexte chargé que le chef du PS italien, M. Bettino Craxi, et son dauphin, M. Claudio Martelli, auraient été conduits à négocier avec Roberto Calvi certaines modalités des « prêts » de l'ENI au Banco Ambrosiano. Et pour cela à faire appel aux *bons offices* de Licio Gelli. L'ancien grand-maître parle d'une négociation et de promesses, non tenues, de M. Craxi à Roberto Calvi concernant d'autres remises de fonds. Il évoque aussi « *la situation financière dramatique* » du PSI à l'époque.

Des perquisitions opérées ultérieurement chez Licio Gelli firent apparaître une enveloppe portant les noms de MM. Craxi et Martelli, avec la mention : *UBS Lugano 633369*. On devinait la compte suisse, mais on n'en sut pas plus. Le PSI était au pouvoir, la justice piétina. Florio Fiorini a raconté au juge la panique qui avait saisi les dirigeants socialistes, début 1983, à l'annonce que la justice helvétique s'apprêtait à renseigner les magistrats italiens sur ce mystérieux compte. Finalement, après diverses interventions, le secret bancaire prévaudra. M. Craxi y gagnera dix ans de répit.

Le compte « Protezione »

Deux développements récents ont modifié la situation. D'une part MM. Craxi et Martelli (qui a démissionné, en février, de ses fonctions de ministre de la justice), font l'objet de nouveaux « avis d'enquête » (le septième pour M. Craxi) pour complicité dans le krach de l'Ambrosiano (1). D'autre part, le mystère du compte de l'UBS a été partiellement éclairci.

Dans les jours qui ont suivi la visite des juges milanais à Genève, l'architecte Silvano Larini, ami et éminence grise de Bettino Craxi, qui était en fuite depuis huit mois, et qui avait trouvé l'hospitalité en France, où il compte de nombreux amis, décidait de se rendre. Interrogé par le juge Di Pietro, il confirmait l'existence du compte 633369, ouvert par lui auprès de l'agence de l'Union des banques suisses de Lugano et baptisé *Protezione*. Un compte mis à la disposition du PSI.

Comme Florio Fiorini, l'architecte est depuis plus de vingt ans au cœur de la corruption politique italienne et de ses prolongements à l'étranger. Comme lui, il est loin d'avoir tout dit. Dans l'un des « avis d'enquête » visant M. Craxi, il est cité vingt-deux fois comme « *percepteur matériel* » de 21 milliards de lires encaissés pour le compte du leader socialiste.

A quoi, à qui, a servi le compte *Protezione* ? A abriter les 7 millions de dollars de la tractation ENI-Ambrosiano de 1980. Mais encore ? Pour le moment, l'enquête ne permet pas de répondre précisément à la question. On sait, cependant, d'après la presse italienne, que Florio Fiorini a déclaré aux juges : « Protezione *était le compte du PSI. Pas seulement le terminal de l'argent provenant de l'ENI, mais aussi de n'importe quelle autre entreprise publique.* » En fait, l'argent n'a jamais cessé d'arriver. Et d'autres révélations laissent penser que ce compte n'était pas le seul « terminal » suisse de l'argent sale italien.

Selon la presse italienne, on trouve, à Genève, à la tête de nébuleuses financières ramifiées et dotées de partenaires souvent prestigieux, des financiers proches de Bettino Craxi et du PSI. Des hommes dont le passé renvoie généralement aux grands groupes d'Etat italiens. Parmi les plus fréquemment cités, Pier Francesco Pacini, ex-ingénieur des pétroles qui a créé la banque Karfinco. Ou encore Sergio Cusani, qui avait mis sur pied la société financière Merchant, apparemment chargée de faire fructifier des capitaux venus d'Italie dans les pays de l'Est.

Les milliards et la banque du Vatican

Florio Fiorini, lui aussi, a tenté d'investir des millions à l'origine incertaine sur les marchés financiers européens. Après le krach du Banco Ambrosiano, suivi de déboires du côté de Milan, il prend la tête d'une fiduciaire genevoise, la Sasea, dans laquelle on retrouve... la banque du Vatican. Et, plus tard, le Crédit lyonnais. Discrète, la Sasea brassait des milliards. Elle semble en avoir notamment reçu de Monte-Carlo et du Luxembourg. Dans quel but ?

A partir de 1985-1986, Fiorini, associé au fameux Giancarlo Parretti, s'est lancé dans une série de raids financiers en France et en Espagne *(Lire l'encadré ci-contre)*. Des « coups » qui ont fait couler beaucoup d'encre et pas de millions, avant de mal se terminer : dépôt de bilan du *Matin de Paris*, désastre de la MGM et déboires du Crédit lyonnais. Le tout couronné, l'an dernier, par une faillite frauduleuse et retentissante de la Sasea (on parle de milliards de francs) et par l'incarcération de M. Fiorini.

Avant d'aller prendre ses quartiers d'hiver à la prison de Champ-Dollon, l'Italien semble cependant avoir pris quelques précautions. *L'Evénement du Jeudi* rapportait récemment la tentative faite, en septembre dernier, par M[me] Fiorini pour déposer 5 millions de francs dans la succursale parisienne d'une banque de province. Conformément aux consignes données pour lutter contre le blanchiment de l'argent sale, l'agence avait refusé le dépôt et relevé au passage le nom de M[me] Fiorini et celui de l'homme qui l'accompagnait : M. Max Théret. Cet homme d'affaires proche du pouvoir, qui se trouve inculpé dans l'affaire Pechiney, avait appuyé l'équipe Paretti-Fiorini lors de la tentative de sauvetage du *Matin de Paris* et lors du rachat de Pathé.

Ce sont de telles relations, ajoutés à d'autres indices, qui font soupçonner à certains l'existence d'une « solidarité financière » entre socialistes italiens et français. Un soupçon qui donnerait du crédit à cette boutade d'un inculpé italien, pour qui le compte bancaire des socialistes italiens à Lugano, c'était « *le compte de l'internationale prolétarienne* ».

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) M. Carlo De Benedetti, qui fut brièvement vice-président de la banque, de novembre 1981 à janvier 1982, a été condamné, l'an dernier, à six ans de prison. Le patron du groupe Olivetti a fait appel.

Trois autres dirigeants de l'ENI arrêtés

Dans la foulée de l'arrestation du président de l'ENI, M. Gabriele Cagliari (*le Monde* du 10 mars), les présidents des trois principales sociétés de l'office national des hydrocarbures italien ont été arrêtés mercredi 10 et jeudi 11 mars, a-t-on appris de sources judiciaires à Milan. Avec l'arrestation, mardi, du président de la société du groupe Nuovo Pignone (turbines à gaz), les derniers mandats d'arrêt des juges milanais portent à cinq le nombre des dirigeants du deuxième groupe public italien arrêtés, lequel a été littéralement décapité en moins de quarante-huit heures.

Les derniers sont le président de SAIPEM (forages, oléoducs terrestres et sous-marins), M. Gianni Dell'Orto ; le président de SNAM (secteur gaz), M. Pio Pigorini, également président de SNAM International Holding de Zurich, et enfin le président d'AGIP (prospection, extraction et vente de carburants), M. Raffaelle Santoro. Tous trois seraient accusés de falsification des chiffres de leurs sociétés, ainsi que de violation de la loi sur le financement des partis. La police fiscale a opéré jeudi matin des perquisitions aux sièges des trois sociétés à Milan. – *(AFP.)*

L'enquête de M. François d'Aubert

« *Financiers sans scrupules protégés par l'Internationale socialiste, escrocs de haut vol s'épanouissant dans le monde virevoltant de la financiarisation à outrance des années 80, ou recycleurs de capitaux d'origine diverse et souvent douteuse ? Fiorini et Parretti, c'est un peu tout cela à la fois. Avec en finale une ardoise d'une quinzaine de milliards de francs pour le Crédit lyonnais.* »

Ce jugement sans appel porté par François d'Aubert sur les « raiders » italiens, Florio Fiorini et Giancarlo Parretti dans son livre *l'Argent sale* (1), n'a rien de gratuit. Il est le résultat d'une enquête de quatre ans, consacrée par le député (UDF) de la Mayenne aux agissements des deux financiers italiens depuis une dizaine d'années, à leur passé tourmenté, à leurs acrobaties financières, à leurs amitiés particulières. Tout particulièrement en France.

Le dossier du rachat de la MGM

L'enquête, commencée fin 1988, retrace quatre « *affaires françaises* » dans lesquelles ces flibustiers transalpins de la finance ont joué un rôle-clé : la tentative de sauvetage du *Matin de Paris* à l'époque où M. Paul Quilès en avait pris la direction ; l'acquisition de sociétés de HLM ; le rachat de Pathé ; enfin, et surtout, la prise de contrôle désastreuse de la Metro Goldwyn Mayer (MGM).

Chacune de ces affaires fait apparaître le même cocktail troublant d'affairistes sans scrupules, d'amitiés socialistes, de filières opaques, de capitaux à l'origine douteuse. Politiciens, hommes d'affaires, intermédiaires et escrocs s'entrecroisent. Pour illustrer le contexte international qui sert de toile de fond à ces manœuvres, l'enquête nous entraîne dans l'univers cosmopolite et compliqué des circuits financiers parallèles. Suisse, Luxembourg, Panama et autres paradis fiscaux, propices au blanchiment discret de l'argent sale, défilent comme une rengaine. Elle nous ramène fréquemment en Italie, où les deux compères ne manquent visiblement ni d'amis politiques (socialistes ou démocrates-chrétiens) ni de sources de financement. Elle nous conduira aussi en Espagne où ils ont aussi joué les repreneurs de sociétés.

Reste le morceau de choix que constitue le rachat de la MGM, pour partie avec les millions généreusement prêtés par une filiale hollandaise du Crédit lyonnais au passé plutôt trouble. L'affaire tournera à la débâcle et à un krach de plusieurs milliards de francs. Un dossier et un réquisitoire accablants pour le Crédit lyonnais. D'autant plus que la banque nationalisée avait aussi investi pas mal de millions dans la nébuleuse de sociétés de Florio Fiorini, la fameuse Sasea, victime, il y a peu, d'un krach aussi inexpliqué que retentissant (12 milliards de francs, selon certaines estimations).

Le livre aurait gagné à être condensé et, à la veille des élections législatives en France, son acharnement à voir une main socialiste dans toutes ces affaires pourra paraître suspect. Reste un énorme travail, un tableau de mœurs convaincant, des questions essentielles : pour qui travaillaient les deux Italiens ? d'où venaient les milliards mis à leur disposition ? existe-t-il une Internationale socialiste de l'affairisme financier ? En attendant que les magistrats suisses et italiens nous en disent plus, il est bon de lire ce livre. Pour comprendre et pour tenter de se prémunir, avant qu'il ne soit trop tard, contre le flot de l'argent sale.

R.-P. P.

(1) *L'Argent sale. Enquête sur un krach retentissant.* Editions Plon. 580 pages. 140 F.

La préparation du sommet de Tokyo

La Russie est invitée à participer à une réunion des « sherpas » du G7 à Hongkong

Le Japon a invité le vice-premier ministre russe Boris Fiodorov, qui a accepté, à participer à la réunion des « sherpas » (représentants des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés) qui se tiendra pendant le week-end à Hongkong, a annoncé jeudi 11 mars le porte-parole du gouvernement japonais, M. Yohei Kono. M. Kono a indiqué que le Japon souhaitait obtenir de M. Fiodorov – en marge de la réunion préparatoire au sommet des sept qui se tiendra en juillet à Tokyo, – des informations sur « *la situation économique et les progrès des réformes économiques* » en Russie, « *essentielles pour envisager des mesures concrètes de soutien du G7 aux réformes russes* ». Le ministère japonais des affaires étrangères a indiqué que cette déclaration de M. Kono équivalait à un message de soutien du G7 au président Eltsine. Après les déclarations faites mardi à Washington par MM. Clinton et Mitterrand sur l'urgence pour les pays du G7 de se pencher sur la situation en Russie, le Japon avait laissé entendre qu'il ne serait pas hostile à ce qu'une réunion de niveau ministériel, comme celle des ministres des finances prévue pour la fin avril, discute des moyens de soutenir M. Eltsine. – *(AFP.)*

SUISSE

M. Flavio Cotti est nommé chef de la diplomatie

M. Flavio Cotti, conseiller fédéral démocrate-chrétien, originaire du Tessin, succédera à M. René Felber à la tête du département suisse des affaires étrangères. M. Flavio Cotti, auparavant chargé du département de l'intérieur, est connu pour sa retenue dans le dossier européen, qui s'est manifestée lors de la campagne pour le référendum sur l'Espace économique européen auquel la majorité des électeurs et des cantons ont répondu négativement le 20 septembre dernier.

Cette décision a été prise lors de la réunion du Conseil fédéral (gouvernement) qui s'est tenue jeudi 11 mars à Berne, à la suite de l'élection de M[me] Ruth Dreifuss (*le Monde* du 11 mars). Cette dernière, nouvelle venue parmi les « *sept sages* » du gouvernement de Berne, a été chargée du département fédéral de l'intérieur, qu'elle souhaitait occuper en raison de ses compétences en matière de droit social, acquises lors de son passage au secrétariat de la fédération des syndicats suisses.

Les autres conseillers fédéraux conservent leurs attributions, notamment les deux « *doyens* » du gouvernement, MM. Otto Stich (finances) et Jean Pascal Delamuraz (Développement économique). – *(AFP, AP.)*

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Des villageois musulmans de Bosnie orientale ont retenu deux blindés de l'ONU

Fous de terreur, pris sous les bombardements serbes quotidiens, quelque trois à quatre mille habitants de l'enclave musulmane de Konjevic-Polje (est de la Bosnie) ont retenu, jeudi 11 mars, dans leur village deux blindés légers de l'ONU, leur équipage britannique et des observateurs militaires de la FORPRONU accompagnant un premier convoi sanitaire dans cette poche coupée du monde. *« J'ai vu une jeune fille de seize à dix-sept ans se jeter à genoux devant des blindés tellement elle avait peur »*, a raconté à l'AFP Edouard Stagier, infirmier anesthésiste de l'Association franco-belge Médecins sans Frontières (MSF). Puis, *« des femmes se sont couchées sur la route pour empêcher le départ du convoi »*, a-t-il dit.

« A notre arrivée, les gens s'étaient mis à pleurer » (...). *« C'était terrible. Je n'ai jamais vu autant de gens qui vivent dans l'idée qu'ils seront morts demain »*, a raconté l'infirmier belge. Selon lui, les habitants craignent surtout de subir des représailles des forces serbes bosniaques immédiatement après le départ des soldats de l'ONU. La mort est une présence quotidienne à Konjevic-Polje, une enclave formée de plusieurs hameaux contre lesquels sont pointés les canons de l'artillerie serbe bosniaque. Selon les informations recueillies sur place par l'infirmier, vingt personnes y sont mortes jeudi.

« J'ai senti que les Serbes bosniaques veulent en finir avec l'enclave. C'est aussi l'impression de ses habitants », estime Edouard Stagier. Lui qui a opéré en Ethiopie, en Somalie et en Afghanistan, affirme qu'il n'a *« jamais vu de guerre aussi horrible, sans merci, de gens aussi délaissés »*. Pendant le séjour de trois heures de l'infirmier belge dans l'enclave, qu'il a quittée en compagnie de représentants du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), des obus se sont abattus sur un hameau à flanc de colline, celui de Lomici, à 3 kilomètres au sud de Konjevic-Polje. Des motoculteurs ont emmené les blessés. Parmi eux, une femme à l'épaule arrachée par un obus, dans un état désespéré. Son enfant, tué à côté d'elle, avait été laissé dans le hameau.

Les blessés ont été regroupés dans des maisons chauffées au centre du village. L'infirmier belge a vu une centaine de blessés, dont quarante doivent être évacués d'urgence, mais il pense qu'il y en a beaucoup plus, peut-être deux cents. La plupart ont été atteints par des obus, un petit nombre par balles. Parmi les blessés qui sont soignés d'une manière rudimentaire par trois infirmiers, dont une femme militaire, il y a une vingtaine de femmes et quatre ou cinq enfants.

Le convoi sanitaire, bloqué pendant deux jours par les Serbes bosniaques avant d'obtenir le feu vert grâce à une médiation du général Philippe Morillon, commandant des forces de l'ONU en Bosnie, n'a pas pu, comme prévu, évacuer les femmes et les enfants blessés. L'autobus promis par les Serbes bosniaques n'est jamais arrivé et le camion-ambulance du HCR n'a pas été autorisé à passer. – *(AFP.)*

Un scandale politico-financier éclabousse l'entourage de M. Milosevic

Un scandale politico-financier ayant déjà provoqué l'arrestation de deux ministres, la fuite en Israël d'un banquier et la mort mystérieuse du responsable d'une grande entreprise, éclabousse l'entourage du président serbe Slobodan Milosevic, accusé d'avoir profité des pénuries dues à la guerre pour s'enrichir illégalement.

L'ancien ministre serbe du commerce, M. Sava Vlajkovic, et son successeur, M. Velimir Mihajlovic, ont été arrêtés ces derniers jours, accusés d'avoir dirigé un trafic lié à l'importation clandestine de produits pétroliers depuis l'introduction de l'embargo de l'ONU, fin mai dernier.

M. Vlajkovic est l'un des proches de l'ancien premier ministre serbe Radoman Bozovic, lui-même considéré comme le bras droit de M. Milosevic. Au centre de l'affaire, l'entreprise Jugodrvo, théoriquement spécialisée dans le commerce du bois, dont le directeur financier, Radovan Nikolic, a été retrouvé mort mardi, une balle dans la tête, devant l'entrée de son immeuble à Belgrade. *« Suicide sans témoin »*, commentait, jeudi 11 mars, le quotidien *Vecernje Novosti*, en s'interrogeant sur les conditions mystérieuses de la mort de ce témoin-clef dans ce scandale impliquant des membres de l'équipe dirigeante en Serbie.

Le principal banquier privé de Yougoslavie, M. Jezdimir Vasiljevic, homme d'affaires multimillionnaire, a, quant à lui, fui en Israël pour échapper *« aux menaces de mort et au racket »* organisé, selon lui, par les dirigeants de Serbie et du Monténégro.

L'annonce de la fuite de M. Vasiljevic a provoqué l'inquiétude de dizaines de milliers d'épargnants ayant confié leurs économies à sa banque, Jugoskandik, pour profiter de taux d'intérêt allant jusqu'à 15 % pour les dépôts en devises. – *(AFP.)*

Qui commandera la force de l'OTAN chargée de faire appliquer le plan de paix ?

Des divergences sont apparues entre la France et les Etats-Unis, lors d'une réunion de l'OTAN mercredi 10 mars à Bruxelles, à propos du commandement de la force internationale qui serait chargée de faire respecter le plan de paix en Bosnie.

Lors de cette réunion, le secrétaire général Manfred Wörner a demandé aux représentants des pays membres de donner mandat aux instances militaires de l'OTAN pour planifier cette éventuelle intervention en Bosnie, qui, selon des diplomates à Bruxelles, pourrait impliquer environ 50 000 hommes. La France cependant a souhaité que les divergences qui l'opposent aux Etats-Unis sur la question du commandement de cette opération soient réglées avant que ne commencent les travaux de planification. Un groupe de travail a été constitué pour trancher cette question et trouver le moyen d'associer la Russie à l'opération.

Les Etats-Unis envisageaient de monter l'opération dans le seul cadre des instances militaires intégrées et d'en confier le commandement à l'amiral américain responsable de la région sud de l'OTAN (basé en Italie). La France de son côté, qui ne veut pas avoir l'air de réintégrer les instances *militaires* de l'OTAN, insiste pour que cette intervention soit placée sous l'égide des Nations unies et formellement conçue comme une opération *ad hoc*. Son commandant, fût-il l'amiral américain de la région sud, devrait, estime-t-elle, recevoir mandat de l'ONU pour une opération spécifique.

« Nous serons attentifs aux préoccupations françaises. Aucune décision définitive n'a été prise et les consultations se poursuivent », a indiqué jeudi Mme Dee Dee Myers, porte-parole de la Maison Blanche. Contrairement à ce que laissait entendre jeudi le *New York Times*, Paris n'entend en tout cas pas faire obstacle à une participation américaine. On soulignait au contraire à l'Elysée la tonalité positive des conversations entre M. Mitterrand et M. Clinton.

Le dispositif naval de la France en Adriatique est allégé

Le dispositif naval français, qui avait été déployé en Adriatique depuis le 28 janvier dernier, sera allégé, au début de la semaine prochaine, avec le retour à Toulon (Var) du groupe aéronaval autour du porte-avions *Clemenceau*. Seuls, continueront de patrouiller dans la zone un groupe constitué du transport de chalands de débarquement *Foudre* (avec à son bord dix-sept hélicoptères lourds et moyens de la marine et de l'armée de terre) et une frégate, qui lui servira d'escorte. Dans le port de Toulon, le porte-avions *Clemenceau* et ses navires d'accompagnement – dont un ravitailleur d'escadre – seront maintenus en alerte au cas où il leur serait demandé de rejoindre l'Adriatique pour renforcer ou remplacer le groupe autour de la *Foudre*. Ces mouvements de la marine française sont indépendants de la décision de maintenir, dans la zone du canal de Trente, une frégate et un aviso chargés, au nom de la France, de participer au contrôle de l'embargo international.

La Serbie est menacée de nouvelles sanctions

Suite de la première page

A l'Elysée, M. Milosevic a répété que son influence auprès des Serbes de Bosnie et de Croatie était *« limitée »*, et a expliqué, devant MM. Mitterrand, Vance et Owen que la Serbie pas plus que le Monténégro ne méritaient les sanctions qui leur sont imposées. Il a, d'ailleurs, demandé la levée de l'embargo, qui *« cause d'énormes préjudices à la Yougoslavie »* et qui ne peut *« en aucune manière rapprocher la solution du conflit en Bosnie-Herzégovine »*.

Ce à quoi, selon M. Owen, le président français a répondu en menaçant clairement son interlocuteur d'un durcissement de la communauté internationale au cas où M. Milosevic refuserait d'entendre raison. *« Si nous ne parvenons pas à un accord, la communauté internationale va agir »*, a-t-il notamment dit. M. Mitterrand a également joué sur une corde sensible en insistant sur l'avenir européen de la Serbie après la guerre, et en évoquant *« le temps où il était prisonnier de guerre en Allemagne et le sort des prisonniers serbes d'alors »*. Pour M. Owen, *« l'avenir du peuple serbe, qu'il soit en Serbie, en Croatie ou en Bosnie, réside dans la paix, et Belgrade doit le comprendre »*.

En fin d'après-midi, compte tenu du blocage des discussions, un dîner était organisé au Quai d'Orsay autour de M. Roland Dumas, auquel s'est ensuite joint le président français. C'est à l'issue de ce dîner – qui dura trois heures – que M. Owen pouvait évoquer *« une bonne réunion »* et *« quelques progrès, mêmes insuffisants »*. *« Ce soir, nous nous sommes approchés du cœur du problème »*, ajoutait pour sa part M. Vance, qui s'est félicité du *« soutien »* de Paris.

Si M. Milosevic a, dans le passé, réussi à pousser M. Karadzic au compromis, notamment fin janvier à Genève sur la future Constitution de la Bosnie-Herzégovine, son engagement sur la question du découpage de cette République a paru, cette fois, assez vague. D'autant que, dans le même temps, il déclarait à la télévision de Belgrade qu'il ne revenait pas à la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) – *« qui n'est pas partie au conflit »* – de se substituer aux *« représentants des trois peuples* [serbe, musulman et croate] *de Bosnie-Herzégovine »*. *« Une solution définitive doit être trouvée par consensus »*, a-t-il ajouté.

Evoquant, de son côté, l'intensité actuelle des combats, M. Vance a déploré cette situation, *« malheureusement normale »*. *« Ils se battent car ils veulent, chacun, d'avantage de territoire, et cela est lié à la négociation sur la carte »*, a-t-il dit. Les médiateurs ne s'attendent apparemment pas à un accord très rapide, mais plutôt *« dans un délai raisonnable »*. L'approbation par les trois communautés bosniaques du découpage tel qu'ils le proposent conditionne, à leurs yeux, la mise en œuvre de l'ensemble du plan de paix. *« M. Milosevic doit prendre une décision sur le sort de ses amis* [de Croatie et de Bosnie], *et s'il dit non il doit savoir que la Serbie est condamnée à l'isolement international »*, a averti M. Vance. M. Milosevic a regagné Belgrade immédiatement après le dîner au Quai d'Orsay.

ALAIN DEBOVE

DIPLOMATIE

Avec une unité blindée

L'armée belge prévoit d'entrer dans l'Eurocorps

Selon le ministère français de la défense, la Belgique devrait prendre prochainement la décision de participer à l'Eurocorps, qui comprend, à ce jour, des formations françaises et allemandes pour des missions au service de l'Organisation atlantique (OTAN) et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Depuis le début de mars, des officiers belges de liaison ont été placés auprès de l'état-major de l'Eurocorps, qui sera confié au général allemand Helmut Willmann et qui s'installera progressivement à Strasbourg pour être au complet en octobre. C'est en mai 1992, au sommet de La Rochelle, que Français et Allemands ont décidé de créer un corps de 35 000 à 40 000 hommes qui devrait être opérationnel en octobre 1995 et appelé à recevoir des unités d'autres pays européens, en particulier la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg.

Deux types de missions attendent cet Eurocorps : la défense principale de l'Europe, en application des traités de Washington (OTAN) et de Bruxelles (UEO), et des opérations humanitaires ou d'interposition. Les forces qui le composent peuvent avoir une triple affectation – ce qui suppose une structure relativement souple – selon que leur emploi reste dans un cadre national, s'exécute au sein de l'OTAN (aux termes d'accords nouveaux conclus en janvier dernier sur le contrôle opérationnel) ou qu'il s'applique au terme de procédures définies en commun par les Etats membres de l'UEO. Pour l'instant, outre la brigade mixte franco-allemande (4 200 hommes) qui a son PC à Müllheim, l'Eurocorps comprendra en 1995 la 1re division blindée française (12 000 hommes) à Baden-Baden, un régiment français de transmissions à Rastatt, la 12e brigade blindée (à Amberg) et la 30e brigade mécanisée (à Ellwangen), soit 12 000 hommes, qui relèvent de la 10e Panzerdivision allemande stationnée à Sigmaringen.

La participation belge doit concerner une unité blindée mécanisée. Dès l'annonce, en 1992, de l'Eurocorps, la Belgique avait montré son intérêt envers le projet, insistant pour que cette formation européenne dans le cadre de l'UEO n'affaiblisse pas l'OTAN.

J. I.

□ *Accord de coopération technico-militaire entre la Bulgarie et la Turquie.* – La Bulgarie et la Turquie ont signé, jeudi 11 mars, un accord de coopération technico-militaire de cinq ans renouvelable. M. Nevzat Ayaz, premier ministre turc de la défense à visiter la Bulgarie depuis cent ans, et son homologue bulgare, M. Valentin Alexandrov, ont signé cet accord prévoyant notamment un développement de technologies communes et une coopération dans la réparation d'armements et d'équipements militaires. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : alors que l'ONU tente à nouveau de renouer le dialogue

Le gouvernement et l'UNITA semblent avoir opté pour la poursuite de la guerre

Un projet de résolution devait être soumis au Conseil de sécurité des Nations unies, vendredi 12 mars, afin de tenter une nouvelle fois de relancer le dialogue entre le gouvernement angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Le texte demande au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, d'organiser avant le 30 avril, une rencontre *« au plus haut niveau possible »* entre les deux parties.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Inexorablement, l'Angola s'enfonce dans la guerre. Officiellement, le gouvernement de Luanda affirme qu'il veut encore croire à la reprise d'un dialogue que son adversaire, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), s'est évertué à ne pas engager. Mais dans les faits, le tournant est pris : la guerre a recommencé et, probablement, durera. Après l'échec, fin février à Addis-Abeba, d'une ultime tentative de conciliation, suivie quelques jours plus tard de la chute de Huambo, Luanda a en effet clairement opté pour l'affrontement armé. Une option justifiée par l'impuissance de la communauté internationale à faire respecter les accords de paix signés en mai 1991, et par la nécessité de défendre un gouvernement issu d'une consultation électorale qualifiée par l'ONU d'honnête et loyale.

Le premier signe de ce changement de cap est venu avec la mise à l'écart, le 24 février, du ministre des finances, M. Salomao Xirimbimbi. Officiellement, il lui était reproché d'avoir engagé le pays dans la voie d'une dévaluation aux conséquences incontrôlées. Le dollar qui, le 3 février, s'échangeait contre 550 kwanzas (la monnaie locale), valait le lendemain... 7 000 kwanzas au cours officiel, soit une dévaluation de quelque 1 200 %. En réalité, dit-on à Luanda, M. Xirimbimbi doit son renvoi à un désaccord avec l'armée, à propos du financement de l'effort de guerre. Menacée dans ses prérogatives, l'armée a tout simplement fait limoger le ministre.

Quelques jours plus tard, le chef d'état-major, le général Joao de Matos, traçait la nouvelle ligne : *« Le pays,* affirmait-il, *doit se préparer psychologiquement à affronter une guerre de longue durée. »* Mardi dernier, après plusieurs semaines de tergiversations, l'Assemblée nationale lui emboîtait le pas en votant le rétablissement du service militaire obligatoire. Dans un pays où la jeunesse, désabusée par la corruption des cercles dirigeants et les difficultés de survie, ne manifeste guère d'enthousiasme à aller se battre, la nouvelle loi ne sera pas facile à appliquer.



Enrôlements forcés

Il faudra, comme cela s'est déjà fait, procéder à des enrôlements forcés, ce qui laisse douter de la qualité des troupes qui seront bientôt lancées dans la bataille.

Depuis le 6 mars, les forces gouvernementales se battent pour tenter de reprendre la ville pétrolière de Soyo, conquise en janvier par les combattants de M. Jonas Savimbi. Alors que les plaies de Huambo ne sont pas encore pansées – les organisations humanitaires parlent de 15 000 tués au sein de la population civile –, l'armée angolaise achemine d'importants renforts de troupes, depuis une semaine, vers Cabinda, qui sert de base arrière à l'offensive en cours. Ces derniers jours, des appareils gros porteurs russes ont débarqué à Luanda du matériel de guerre théoriquement soumis à embargo par les accords de cessez-le-feu. Des livraisons similaires ont été faites dans les ports de Lobito et de Benguela. Selon plusieurs observateurs militaires en poste à Luanda, les armes seraient d'origines brésilienne, portugaise, voire israélienne.

Des rumeurs insistantes font état de l'engagement de quelque quatre-vingts mercenaires sud-africains, non pas aux côtés de l'UNITA – ancien allié –, mais pour assurer cette fois la formation des troupes gouvernementales mal encadrées depuis le départ du corps expéditionnaire cubain. Selon la presse de Johannesburg, ces renforts inattendus auraient été levés dans les rangs des anciens combattants sud-africains en Angola, ainsi que parmi les agents des services spéciaux menacés de chômage. Aucune preuve de leur enrôlement n'a été apportée, mais les récentes déclarations des ministres sud-africains de la défense et des affaires étrangères, MM. Eugène Louw et Pik Botha, mettant en garde leurs concitoyens contre pareille aventure, ont accrédité la rumeur.

Comme son adversaire, M. Jonas Savimbi parle de négociations tout en préparant la poursuite de la guerre. En quelques mois de combat, son discours s'est sensiblement modifié. Hier, il justifiait sa rébellion par les fraudes qui auraient accompagné les élections de septembre ; aujourd'hui, il met en avant la nécessité de préserver les droits des populations noires opprimées par la minorité blanche et métisse du gouvernement. Dans une allocution particulièrement violente, diffusée le 9 mars par sa station de radio, le chef de l'UNITA a clairement indiqué que ses préférences allaient désormais à un Etat où *« la dignité du peuple bantou »* serait préservée *« grâce à une décentralisation majeure »*. Des paroles qui, dans les populations noires des campagnes, risquent de rencontrer bien plus d'écho que celles qui dénonçaient l'absence de démocratie *« de la dictature communiste »* d'antan.

GEORGES MARION

□ **Trois mercenaires blancs soignés dans un hôpital namibien.** – Trois Sud-Africains blancs, blessés au cours des combats en Angola, ont été soignés dans un hôpital de Windhoek, la capitale namibienne, a annoncé jeudi 11 mars le journal *The Namibian*. Le journal sud-africain *Die Burger* avait affirmé mercredi que les trois hommes avaient été engagés par la société Executive Outcome pour une mission, financée par le gouvernement angolais, visant à capturer ou à tuer M. Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

□ *DJIBOUTI* : **les rebelles afars revendiquent une attaque contre le port de la capitale.** – Les rebelles afars du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) ont revendiqué, jeudi 11 mars, une attaque lancée depuis la mer, la nuit précédente, contre les installations du port international de Djibouti. Dans un communiqué publié à Paris, le représentant du FRUD a indiqué que l'opération était *« une mise en garde contre les chefs de guerre qui commanditent des crimes contre des populations civiles »* et *« une dissuasion à l'égard des bateaux qui acceptent de livrer des armes à une dictature sanguinaire »*. L'attaque n'aurait fait ni victimes ni dégâts. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : l'ambassadeur à Paris convoqué au Quai d'Orsay.** – L'ambassadeur du Rwanda à Paris, M. Jean-Marie Vianney Ndagijimana, a été convoqué, jeudi 11 mars, au ministère français des affaires étrangères, où un haut fonctionnaire lui a demandé des explications sur le contenu du rapport de la commission d'enquête internationale, rendu public lundi, faisant état de violations *« systématiques »* des droits de l'homme (*le Monde* du 10 mars). Interrogé sur une éventuelle reconsidération de la coopération française avec le Rwanda, le porte-parole du Quai d'Orsay a toutefois précisé que *« ce n'est pas une chose que nous prenons en considération »*. – *(AFP.)*

□ *ZAÏRE* : **condamnation devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU.** – Dans une résolution adoptée par consensus, les cinquante-trois Etats membres de la Commission des droits de l'homme de l'ONU ont, pour la première fois, condamné publiquement le Zaïre, mercredi 10 mars, à Genève, pour les *« graves atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales »* dans ce pays. Cette résolution déplore notamment la torture des détenus, *« les conditions pénitentiaires inhumaines »*, les disparitions et *« les exécutions sommaires de personnes ayant exercé leur droit à la liberté d'opinion »*. – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : rupture des relations diplomatiques avec l'Irak et l'Iran.** – Le gouvernement de Lusaka a annoncé, jeudi 11 mars, la rupture immédiate de ses relations diplomatiques avec l'Irak et l'Iran, accusés d'avoir financé l'opposition dans une tentative de complot (*le Monde* daté 7-8 mars). Bagdad et Téhéran avaient démenti toute implication dans ce complot – attribué à la principale formation d'opposition, le Parti national unifié pour l'indépendance (UNIP, ex-parti unique) –, à la suite duquel l'état d'urgence a été décrété le 4 mars. Trois des vingt-quatre personnalités de l'opposition arrêtées le lendemain ont été libérées mardi, selon la police. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Incident clos entre le Nigéria et la Côte-d'Ivoire.** – A l'issue d'une mission diplomatique en Côte-d'Ivoire, le vice-président nigérian, M. Augustus Aikhomu, a déclaré, mercredi 10 mars à Abuja, avoir reçu du président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, l'assurance que l'affaire du bombardement d'un village ivoirien par un avion nigérian de la force d'interposition au Libéria (*le Monde* du 2 mars) était close. Au cours d'une rencontre avec une délégation libérienne, M. Aikhomu a d'autre part affirmé que le Nigéria continuerait à soutenir le gouvernement du Libéria jusqu'à ce que la paix soit rétablie. – *(AFP.)*

SOUDAN : pour violations des droits de l'homme et soutien au terrorisme

Le régime de Khartoum est la cible d'un feu croisé d'accusations

« Khartoum abrite des terroristes connus et des organisations terroristes comme le Hezbollah, le Hamas (Mouvement de la résistance islamique palestinien) *et le Jihad islamique de Palestine. Il entretient des relations avec la Libye et l'Irak... Encore plus inquiétant, l'activité des Iraniens a augmenté depuis la visite en décembre 1991 du président iranien »*, a déclaré, jeudi 11 mars, à Washington, devant la commission pour l'Afrique de la Chambre des représentants, M. Herman Cohen, sous-secrétaire d'Etat. Le sud du Soudan est devenu *« l'un des pires cauchemars humanitaires dans le monde »*. *« Plusieurs centaines de milliers de personnes* a-t-il ajouté, *sont menacées par la famine si elles ne reçoivent pas d'aide dans les mois qui viennent. »*

A La Haye, devant l'organisation Justice et Paix, Mgr Macram Max Gassis, représentant à l'étranger de la conférence épiscopale du Soudan, a affirmé que la situation actuelle dans ce pays était celle d'*« un apartheid pire qu'en Afrique du Sud »*.
Le régime soudanais *« a été si impitoyable pour imposer son idéologie sous couvert d'islam, qu'il a rendu un mauvais service à l'islam et aux musulmans »*, a dit Mgr Gassis.

Mercredi, la commission des droits de l'homme de l'ONU avait décidé de désigner un rapporteur spécial au Soudan, en raison *« des informations selon lesquelles de graves violations seraient commises, en particulier exécutions sommaires, détentions sans jugement, déplacements forcés de personnes et tortures. »*

De son côté, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a prévenu qu'*« il frapperait immédiatement »* si le Soudan autorisait l'accès de Port-Soudan, sur la mer Rouge, à des navires militaires iraniens. *« Je ne tolérerai aucune action qui menace la sécurité de l'Egypte »*, a ajouté M. Moubarak, selon *The Egyptian Gazette*. – *(AFP.)*

MAROC : devant le scandale et les protestations

Les autorités defendent la police dont un membre est mêlé à une affaire de mœurs

RABAT

correspondance

L'émotion soulevée par l'arrestation et l'inculpation, le mois dernier, d'un commissaire principal des renseignements généraux, impliqué dans une affaire de mœurs, a contraint le gouvernement à réagir. Il a ainsi rendu public, mercredi 10 mars, un communiqué pour souligner que les agissements d'un fonctionnaire *« si graves et répréhensibles »* soient-ils, ne doivent pas *« ternir l'image »* de la police tout entière.

M. Mohamed Mustafa Tabet, cinquante-quatre ans, est poursuivi pour avoir contraint des centaines de femmes et de jeunes filles à avoir des rapports sexuels avec lui ou avec certains de ses comparses. La presse d'opposition s'est étonnée que ses supérieurs, pourtant alertés, dès 1980, par un député de gauche, aient pu laisser agir ce *« dépravé »*. Alors que plusieurs quotidiens mettent ouvertement en doute la détermination du pouvoir à sévir, le gouvernement assure que la justice *« se prononcera en toute indépendance et sérénité »* et que, quels que soient *« sa position et ses pouvoirs »*, un fonctionnaire *« ne saurait se soustraire à la rigueur de la loi »*.

« Défaillances graves »

Ce scandale, qui dépasse largement le cadre d'une simple affaire de mœurs, a conduit l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) à s'inquiéter des *« défaillances graves »* qui sont apparues, à cette occasion, *« dans le système public de protection des droits de l'homme »*. Elle demande qu'il soit procédé à *« l'assainissement de certaines administrations »*, comme la sécurité nationale, l'intérieur et la justice.

De son côté, l'Association démocratique des femmes marocaines (ADFM), qui s'est constituée partie civile, s'est déclarée *« indignée par la violence indicible qui s'exerce à l'encontre des femmes »*. Pour leur part, les musulmans intégristes du mouvement Ihsan Wal Tajdid (Bienfaisance et Renouveau) réclament l'application de la loi islamique (charia) à l'encontre de M. Tabet, qui doit être *« crucifié »* ou *« lapidé »*, voire simplement *« amputé de la main droite »*...

MOUNA EL BANNA

SIERRA-LEONE

Erreur de destinataire

Le gouvernement militaire sierra-léonais a annoncé, jeudi 11 mars, avoir découvert un complot, en recevant, au ministère de la défense, un fax en provenance d'Ukraine qui détaillait un avis d'expédition d'armes et de munitions. Les autorités n'ayant jamais passé la commande correspondante, le porte-parole du gouvernement a estimé que ces armes étaient destinées *« bien sûr, à l'ancien président Momoh »* (réfugié en Guinée depuis le coup d'Etat d'avril 1992) alors que le gouvernement ukrainien pensait avoir obtenu un contrat avec le ministère actuel. Selon ce dernier, les armes auraient dû être embarquées en Ukraine le 15 mai et transportées par un appareil russe via le Burkina-Faso et la Guinée. – *(AFP, AP.)*

PROCHE-ORIENT

La visite du premier ministre israélien à Washington

M. Itzhak Rabin veut s'assurer le soutien de l'administration américaine

A quelques haures du départ, jeudi 11 mars, pour Washington du premier ministre lsraélien, M. Itzhak Rabin, pour une visite *de neuf jours*, *le ministre syrien* das affaires étrangères, M. Farouk Al Chareh, déclarait au Caire que *« la Syrie est prête à un examen sérieux d'une paix totale (avec Israël) en échange d'un retrait total »* des territoires arabes occupés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Que va faire M. Rabin aux Etats-Unis? L'argent, la paix, les armes. Les trois têtes de chapitre traditionnelles dans les entretiens israélo-américains sont connues. Mais quel accord précis, quels engagements à long terme le premier ministre d'Israël entend-il conclure avec la nouvelle administration avant son premier sommet avec le président Clinton, lundi 15 mars? Mis à part deux ou trois généraux très proches de lui, nul ne le sait. La presse locale est «sèche» et le ministère des affaires étrangères, s'il faut en croire plusieurs de ses dignitaires, est délibérément tenu dans l'ignorance. Le secret est l'arme favorite de l'ancien général Rabin.

Alors, convaincue que le chef de l'exécutif est parti à Washington avec, dans sa serviette, un plan de retrait détaillé des hauteurs du Golan, ce plateau syrien conquis en 1967, l'oppositinn de droite est angoissée. M. Itzhak Shamir, l'ancien premier ministre, a publiquement souhaité *«l'échec»* de la visite, car un succès, selon lui, signifierait que le pouvoir travailliste a consenti de larges concessions, concept anathème pour la droite dure.

A tout hasard, les colons du Golan *ont donc organisé jeudi soir* à Tel-Aviv, pour le départ du premier ministre, une manifestation qui a réuni plusieurs centaines d'entre eux. Et les partis de droite ont adressé à M. Rabin une liste de questions dont les principales sont les suivantes : *« 1) Avez-vous l'intentinn d'annoncer la reconnaissance de la souveraineté syrienne sur le Golan? 2) Envisagez-vous de signer un traité avec Damas comprenant des concessions territoriales sans en référer d'abord à la Knesset? »*

Dans un entretien accordé au quotidien anglophone *The Jerusalem Post*, M. Rabin a, en substance, répondu : oon, pas pour l'instant. *«L'objet de cette visite*, a-t-il dit, *est d'améliorer la compréhension entre Israël et les Etats-Unis. Je ne pars pas avec un plan ou des cartes géographiques détaillées.»* Certes, le premier ministre se réjouit que la nouvelle administratino américaine ait annoncé son intention de jouer un rôle plus important que naguère dans les négociations israélo-arabes.

Priorité à la coopération militaire

Mais, dans un autre entretien publié vendredi par l'organe du Parti travailliste, le journal *Davar*, M. Rabio précise : *« Il serait très mauvais que les Américains tentent de se substituer aux parties en cause. Les Arabes et nous devons d'abord rapprocher nos positions. »* En d'autres termes, les négociations ne sont pas encore suffisamment avancées pour envisager, *« en deux ou trois mois »*, la mise en œuvre d'une grande conférence de conciliation, du type de celle qui avait présidé à la paix avec l'Egypte à Camp David. Avant d'en arriver là, laisse clairement entendre M. Rabin, Israël doit d'abord être sûr de l'appui américain. Là-dessus, tout le monde ou presque est d'accord : sans la garantie financière et stratégique de l'Amérique, il ne se trouvera jamais aucune majorité parlementaire israélienne pour approuver un accord de paix avec la Syrie.

Averti des difficultés budgétaires américaines, et des promesses d'économies faites par le président Clinton à son pays, M. Rabin va donc tenter de convaincre ses interlocuteurs de ne pas rogner la très généreuse enveloppe gracieusement allouée à son pays. Avec 3 milliards de dollars par an (16 milliards de francs), l'Etat juif est le premier bénéficiaire de l'aide américaine an monde. Sa part de l'enveloppe totale réservée pour l'aide internationale s'élèvera cette année à près de 22 % du total. *«Par comparaison*, faisait remarquer cette semaine le *New York Times*, *l'aide attribuée par l'Amérique à la Russie fut de 650 millions de dollars pour les deux dernières années.»*

Sur le fond, le premier ministre israélien n'est pas opposé à une réduction progressive de l'assistance financière américaine. Un jour ou l'antre, a-t-il laissé entendre dans son interview au *Jerusalem Post*, nous devrons nous passer de l'aide purement économique qui nous est attribuée (1,2 milliard de dollars par an). Mais, d'une part, M. Rabin espère que le couperet ne tombera *« pas avant très longtemps »*. Et, d'autre part, il n'est pas question, dans son esprit, d'envisager une réduction même minime de l'aide militaire (1,8 milliard de dollars). Au contraire.

La coopératinn stratégique entre les deux pays devrait, espère-t-on à Jérusalem, se développer plus encore. Sanctionnée par un traité qui a été signé il y a bientôt dix ans, à une époque où Israël était considéré comme l'avant-poste régional de la lntte anti-soviétique au Proche-Orient, la collaboration militaire israélo-américaine est en tête des priorités du voyage de M. Rabin à Washington.

PATRICE CLAUDE

Une Israélienne retrouvée morte près de Gaza

Nouvelle victime de la vinlence dans les territoires occupés par l'Etat juif, une Israélienne a été retrouvée morte, vendredi 12 mars, tuée à l'aide d'un *« objet tranchant »*, près de la localité palestinienne de Khan-Younès, dans la bande de Gaza. Le corps se trouvait à l'intérieur d'une fourgonnette utilisée habituellement pour transporter des ouvriers palestiniens, ont indiqué des sources militaires.

Cet assassinat porte à cent quarante-six le nombre de civils et de militaires israéliens toés en Israël et dans les territoires occupés par des Palestiniens depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987, selon nn décompte établi par l'Agence France Presse à partir de sources militaires.

Mercredi, deux Israéliens avaient été blessés à coups de couteau, le premier à Tel-Aviv, par l'un de ses employés palestiniens originaire de la bande de Gaza, et le second à proximité du principal poiot de passage entre ce territoire et Israël, le point de contrôle Eretz. Par ailleurs, l'armée et la police ont lancé une vaste opération de recherches pour retrnuver un soldat, M. Yeboshua Friedberg, porté disparu depuis dimanche. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

M. Clinton «attristé et furieux» après l'assassinat d'un médecin pratiquant des avortements

Le président Bill Clintnn s'est déclaré, jeudi 11 mars, *« attristé et furieux »* après l'assassinat d'un médecin, tué mercredi par un manifestant opposé à l'avortement à Pensacola (Floride). Le dncteur David Gunn, quarante-sept ans, a été atteint de trois balles dans le dos, à l'extérieur de la clinique qu'il venait d'nuvrir dans cette localité et nù se pratiquaient des interruptions volontaires de grossesse. Le meurtrier, Michael Griffin, un fervent catholique de trente et un ans se présentant comme un *« justicier »*, s'est aussitôt livré aux autnrités, sa *« mission divine »* accomplie.

« La violence contre ces cliniques doit cesser », a ajouté M. Clinton, qui, dès son arrivée à la Maison Blanche, a annulé certaines des dispositinns qne ses prédécesseurs républicains avaient prises pour restreindre le droit à l'IVG. Le nnmbre d'incidents violents entre npposants et partisans de l'avortement a fortement augmenté depuis 1991, mais ces affrontements n'avaient jamais jusqu'ici fait de mort. Devant cette escalade, de nombreux médecins ont renoncé à pratiquer l'IVG. Dans certaines réginns du pays, il n'y a ainsi plus un seul médecin qui accepte de procéder à un avortement. – *(AFP.)*

□ **Programme de 20 milliards de dollars pour la reconversion de l'industrie de la défense.** – Le président Bill Clinton a annnncé, jeudi 11 mars à *Linthicum (Maryland)*, devant les employés de la firme Westinghnuse, un programme de 20 milliards de dollars sur cinq ans pour la reconversinn du personnel et d'une partie de l'industrie de défense touchés par la réduction du budget du Pentagone. L'administration consacrera dès cette année 1,7 milliard de dollars (déjà débloqués par le Cnngrès pour l'année fiscale en cours) à ce programme en quatre volets : formation professionnelle des militaires ou employés civils en passe d'être licenciés, aide aux localités touchées par les fermetures de bases militaires, incitation au développement de technologies utilisables à des fins civiles ou militaires, et investissements poor la reconversion de techologies militaires à des fins civiles. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : la campagne contre les extrémistes musulmans

Un policier tué lors d'un attentat

LE CAIRE

de notre correspondant

Dans le cadre de la campagne lancée il y a trois jours contre les extrémistes musulmans (*le Monde* du 12 mars), une centaine de personnes nnt été interpellées, jeudi 11 mars, aux quatre cnins de l'Egypte, alors qu'un policier était tué et un autre blessé par balles près de la ville de Tama, dans la province de Sohag, en Hante-Egypte. La police a imputé l'attentat aux extrémistes musulmans.

« L'affrontement avec les terroristes se poursuivra sans faiblir, quels que soient le prix et les sacrifices », a déclaré à la télévisinn égyptienne le ministre de l'intérienr, le général Abdel Halim Moussa. *« Les terroristes qui renonceront nux armes et se rendront aux forces de l'ordre n'auront rien à craindre pour leur vie et seront équitablement jugés. Ceux qui continueront à porter les armes et à perpétrer des attentats seront seuls responsables de ce qui pourra leur arriver »*, a-t-il ajouté.

Le quotidien d'opposition libéral *Al Wafd* soulignait jeudi dans son éditorial que *« la lutte contre le terrorisme qui s'est répandue dans plusieurs villes et villages de la Haute et de la Basse-Egypte est devenue une demande populaire »*. Néanmoins, l'extensinn du phénnmène extrémiste musulman est due *« à la faillite du parti au pouvoir »*, ajoutait le journal.

Place Tahrir, au cœur du Caire, là où un café a été récemment la cible d'un attentat à la bombe, plusieurs milliers de personnes nnt réclamé, jeudi, une répression accrue à l'occasion des funérailles nationales de cinq policiers tués les jours précédents lors des multiples npérations «anti-terroristes».

ALEXANDRE BUCCIANTI

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : le roi Fahd contresigne l'accord de paix.** – Le roi Fahd d'Arabie saoudite, ainsi que le premier ministre du Pakistan, M. Nawaz Sharif, devaient contresigner en tant que *« témoins et garants »*, le vendredi 12 mars à La Mecqne, l'aecnrd de paix accepté dimanche à Islamabad par les factions afghanes. L'un des protagonistes de la guerre civile qui endeuille Kaboul, le chef intégriste et futur premier ministre, M. Hekmatyar, a assuré que *« tous les détails »* laissés en suspens étaient désormais réglés. Dans la capitale afghane, pourtant, le ministre de la défense, le général Massoud, a, lors d'nne conférence de presse, traité d'*« aliéné »* le leader du Hezb-e-islami. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ARGENTINE : signature d'un accord pour faciliter les recherches sur d'anciens nazis.** – Le gouvernement argentin a signé, jeudi 11 mars, un accord permettant aux associations juives d'avnir accès aux dossiers snr les nazis ayant cherché refuge en Argentine après la seconde guerre mondiale. *« Nous voulons qu'ils épluchent les dossiers et dévoilent tout ce qu'ils pourraient découvrir, quels que soient ceux que cela pourrait affecter »*, a déclaré le ministre argentin des affaires étrangères, M. Guido Di Tella. Présent à la cérémnoie, M. Edgar Bronfman, présideot du Congrès juif mondial, a appelé d'autres pays comme le Brésil et le Paraguay à onvrir leurs propres archives. – *(Reuter.)*

□ **COSTA-RICA : libératinn de neuf otages à l'ambassade du Nicaragua.** – Neuf personnes (sept femmes et deux ressortissants du Costa-Rica) nnt été libérées, jeudi 11 mars, par le commando anti-sandiniste, qui s'est emparé lundi de l'ambassade dn Nicaragua à San-José. La libératinn des otages féminins et costariciens était la conditinn fixée par les autorités du Nicaragua pnur l'ouverture de négociations. Ces dernières s'annoncent toutefois difficiles, le gouvernement de Mme Chamorro ayant rejeté les exigences du commando qui réclame la fin de la collaboration du gouvernement avec les sandinistes. L'ambassadeur du Nicaragua, qui figure parmi la qninzaine de personnes toujours retenues, avait dit appuyer ces revendications (*le Monde* du 12 mars). – *(AFP. Reuter.)*

□ **VENEZUELA : deux nouvelles victimes à l'issue de manifestations d'étudiants.** – Uo collégien de treize ans et un receveur d'autobus sont décédés, jeudi 11 mars, à l'issue de oouvelles manifestations d'étudiants qui, depuis le début de de la semaine, tenteot de barrer des rues à Caracas et dans plusieurs villes de province, affrontant les fnrces de l'nrdre par petits groupes. Encadrés, selon la police, par des «agitateurs» en cagoule, les élèves ou étudiants demandent la démission du président Carlos Andres Perez et l'abrogation des mesures néolibérales qn'il a imposées depuis 1989. Des rumeurs d'une troisième tentative de coup d'Etat – après celles du 4 février et du 27 novembre 1992 – circulent de nouveau à Caracas. – *(AFP.)*

ASIE

INDE

Une série d'attentats à la bombe fait au moins cent dix morts à Bombay

A Bombay, au moins 110 personnes ont été *tuées* et 536 autres blessées par une série d'attentats à la bombe, vendredi 12 *mars*, a annoncé *le chef* du *gouvernement* de l'Etat de Maharashtra, M. Sharad Pawar, qui a qualifié ces attentats de *« complot international »*.

Selon l'agence indienne UNI, nne forte explosion avait secoué, vendredi 12 mars, l'immeuble de la Bourse de Bombay. Presque simultanément, plusieurs déflagratinns avaient été entendues en d'autres endroits de la capitale économique du pays.

C'est à la Bourse que les explosions ont fait le plus de victimes, ainsi qu'au siège de la Compagnie Air-Iodia, dans le quartier des affaires. Les explosifs utilisés, snphistiqués et contrôlés à distance, sont ceux qu'utilisent *« les groupes terroristes »*, a précisé M. Pawar.

Bombay avait été le théâtre, en décembre pois en janvier, d'émeutes consécutives à la destruction, le 6 décembre, de la mosquée d'Ayndbya par des hindouistes fanatiques. Les émeutes avaient fait quelque 800 morts, la plupart musulmans. Par ailleurs, la Bourse de Bombay avait été le théâtre, en 1992, d'un scandale portant sur plus de 1 milliard de dollars. – *(AFP, AP, UPI.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : le scrutin législatif du 13 mars

Chômage et fiscalité ont été les thèmes dominants de la campagne électorale

Les Australiens sont appelés aux urnes, samedi 13 mars, pour les élections législatives. *La campagne a été dominée par* l'affrontement entre le chef de l'opposition conservatrice, M. John Hewson, et le premier *ministre travailliste*, M. Paul Keating, notamment à propos de la fiscalité et du chômage.

SYDNEY

de notre correspondante

« Messieurs, puis-je vous faire remarquer que les gens qui vous regardent ont bien du mal à vous comprendre? », note l'animateur du face-à-face télévisé. Se tournant d'abord vers M. Hewson, puis vers M. Keating, il ajoute : *« Vous, vous avez été professeur d'économie; et vous, vous avez été neuf ans ministre de l'économie. Pouvez-vous vous en tenir à l'essentiel? »* Car, aa cours des débats, les Australiens, qui votent le samedi 13 mars, nnt davantage été écrasés de statistiques sur l'état dn pays et de démonstrations sur les régimes fiscaux existants ou à venir que d'indications sur les avantages et les ioconvénients dans leur vie quotidienne des formules politiques en présence.

Faisant le bilan de dix ans de travaillisme, M. Hewsoo s'est exclamé : *« Où est la justice lorsqu'nn a un million de chômeurs dans un pays de dix-sept millions et demi d'habitants? Lorsque sept cent mille enfants vivent dans des foyers nù les deux parents sont au chômage? »* De son côté, le premier ministre, M. Keating, mettait en lumière le gros point noir du programme de la coalition des partis libéral et national : l'introduction de la TVA, *« cette taxe monstrueuse, qui changera le mode de vie des Australiens pour toujours »*. Et de donner en exemple, pour la énième fnis, la liste des produits et services qui seraient majorés de 15 % si l'opposition l'emportait.

Nombreuses promesses

Redoutant que le projet de TVA ne compromette leur victnire, les cnnservatenrs nnt annnncé, en décembre, que la nourriture en serait exemptée. Cette décision leur avait permis de prendre une avance dans les sondages. Mais l'écart a diminué depuis que les travaillistes ont repris la TVA pour cible centrale de leur campagne. La récente démissinn du premier ministre canadien a renforcé l'attitude de M. Keating : seloo lui, l'impopularité de M. Brian Mulrooey tenait, précisément, à la TVA, qu'il avait introduite en 1991. En revanche, le thème de la future évolution du pays vers nn régime républicain (1), qui avait pourtant contribué à rehausser la cote de M. Keating, a été relégué aux oubliettes.

A l'ouverture de la campagne, le premier ministre de Nouvelle-Zélaode, M. Jim Bolger, avait demandé à son homologue de Canberra de oe pas reprendre certains procédés employés naguère par son parti ; dans le Victoria, deuxième Etat d'Australie, les travaillistes avaient mené campagne contre la coalition conservatrice en utilisant le témnignage de Néo-Zélandais ayant fait, selon eux, les frais de la déréglementatinn dn marché du travail. Depuis lors, les travaillistes o'ont plus besoin de prendre à témoins les Néo-Zélandais : les conservateurs ont remporté une nette majorité dans le Victoria, et les réformes qu'ils y ont lancées donneot un avant-goût du programme que M. Jnbo Howard, ministre de l'emploi du cabinet fantôme, entend imposer – *« à une virgule près »*.

Les accords tripartites – entre syndicats, patronat et gouvernement – sur les salaires et les conditions de travail, ont été abolis dans le Victoria : les travailleurs doivent maintenant renégocier leur contrat au niveau de l'entreprise, an risque de perdre certaines garanties. Environ 70 000 personnes viennent de manifester leur hostilité à cette formule devant le Parlement de Melbourne.

M. Hewson a entamé sa campagne en se risquant à affirmer : *« Personnellement, je n'accepte rien d'autre que le plein emploi. »* Afin de relancer l'activité économique, le candidat conservateur à la présidence du gouvernement australien propose de soulager les entrepreneurs en abolissant sept types d'impôts, doot la taxe sur les salaires et la taxe sur les ventes de produits de gros. Pour ne pas être en reste avec les travaillistes – qui ont présenté deux plans de redressement en un an et annoncé de nouvelles mesures de relance en cas de victoire aux élections, – la coalition conservatrice a annoncé que 3 milliards de dnllars (2) seraient consacrés à la *« reconstruction de l'Australie »*. Comme les deux protagonistes entendent aussi réduire de manière significative l'impôt sur le revenu, plusieurs économnistes, notamment le directeur de la Banque de réserves, ont émis des doutes sur le bien-fondé de tant de promesses.

La bataille nppose deux hommes, plutôt que deux équipes. L'un et l'autre ont réussi à modifier leur image pendant la campagne. M. Keating a renoncé à l'invective et au langage cru qui, selon les enquêtes, le rendaient impopulaire auprès des femmes. M. Hewson, lui, est sorti de sa réserve pour se lancer, avec un certain succès, dans des bains de foule.

Mais si les deux partis s'estiment satisfaits du parcours de leur chef respectif, aucun ne tient la victoire pour acquise. La course au pouvoir est serrée : il suffirait d'un changement de 1 % des voix pour que la majorité soit renversée.

SYLVIE LEPAGE

(1) Le chef de l'Etat est la reine Elizabeth II.

(2) Le dollar australien vaut 3,80 francs.

Un entretie

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Pierre Bérégovoy

« Il serait utile que dans ce pays se dégage une majorité européenne de progrès » nous déclare le premier ministre

Avant les élections législatives des 21 et 28 mars, nous avons interrogé les dirigeants de la majorité et de l'opposition sur la politique européenne de la France. Après MM. Philippe Séguin, Valéry Giscard d'Estaing, Laurent Fabius, Antoine Waechter et Alain Juppé (le Monde des 6, 13, 20, 27 février et 6 mars), nous publions un entretien avec le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy.

« La poursuite de la politique communautaire européenne à travers, notamment, la mise en place du traité de Maastricht sera l'un des thèmes essentiels de la prochaine législature. Pensez-vous que cette question puisse constituer un point de clivage entre la majorité et l'opposition, et éventuellement être une pomme de discorde au sein même du futur gouvernement de cohabitation ?

– Indiscutablement, la construction de l'Europe va dominer les années qui viennent, même si elle n'est pas au centre de la campagne électorale actuelle. D'abord parce qu'il y aura l'élection européenne 1994, ensuite parce qu'il faudra bien que les candidats à l'élection présidentielle se déterminent par rapport à cet enjeu qui commande notre avenir.

» Mais je ne crois pas que la coupure passe nécessairement entre l'opposition et la majorité actuelles. Ce qui est certain, c'est qu'à l'intérieur de l'opposition actuelle, qui peut devenir la majorité de demain, le clivage est fort. M. Charles Pasqua a rappelé récemment que les « anti-Maastricht » sont majoritaires dans l'électorat de l'opposition.

» En ce qui me concerne, je compte aborder ce grand sujet d'intérêt national en fonction d'une conviction européenne inébranlable. Le traité de Maastricht a été ratifié par dix pays sur douze, il reste maintenant à obtenir l'accord du Danemark et de la Grande-Bretagne. Celui-ci acquis, les institutions de l'Union monétaire vont se mettre en place à partir du 1er janvier 1994. Tout ce qui permettra de réaliser les objectifs du traité de Maastricht rencontrera mon soutien. Cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas parfaire la construction européenne, en particulier dans le domaine social.

– La présence de ministres notoirement anti-Maastricht dans le futur gouvernement de cohabitation représenterait-elle pour vous une sorte de casus belli ?

– Je n'ai pas à en juger. La question ne doit pas être traitée par rapport à ce qu'on appelle la cohabitation, mais par rapport à l'intérêt de la France. Ou bien nous poursuivons la construction de l'Europe communautaire ou bien nous nous arrêtons en chemin. Et, de ce point de vue, la politique monétaire est déterminante. Nous avons développé une politique monétaire visant à assurer la stabilité du franc, afin de pouvoir parler d'égal à égal avec l'Allemagne, de consolider le système monétaire européen et d'avancer vers la monnaie unique avec une monnaie française beaucoup plus forte.

» Aujourd'hui il y a dans les rangs de l'opposition, et sans doute dans certains milieux économiques et industriels, des partisans de la dévaluation. S'ils étaient majoritaires, ils nous feraient revenir très largement en arrière, puisque c'est tout de même grâce à la stabilité monétaire que nous avons pu réduire notre inflation, dégager des excédents pour le commerce extérieur et apparaître du point de vue de nos partenaires européens comme des interlocuteurs valables. C'est donc bien un sujet essentiel sur lequel il faudra que chacun s'exprime clairement.

– Les adversaires de l'Union monétaire contestent le fait qu'une sortie du serpent européen nous conduise nécessairement à la dévaluation, puisque les principaux indicateurs sont bons...

– Je les remercie de ce coup de chapeau au redressement économique que nous avons conduit. S'il y avait sortie, le système monétaire européen aurait vécu. Or il préfigure l'Union économique et monétaire. Et notre objectif ne peut être de sortir du système européen, mais au contraire d'y faire rentrer la lire et la livre sterling qui en sont sorties. Dans les discussions sur l'élargissement, la première étape consistera justement à intégrer les monnaies des pays qui désirent entrer dans le système monétaire européen (les pays scandinaves et l'Autriche). Toute sortie du franc marquerait incontestablement un échec de la construction monétaire européenne.

» Notre marge de baisse des taux d'intérêt est forte, les taux à dix ans en France sont à 7,25 %, c'est le plus bas niveau depuis 1973. Et si le taux d'intérêt au jour le jour reste élevé, autour de 11 %, c'est parce qu'il y a eu des interrogations sur ce que sera la politique monétaire de la France dans l'hypothèse d'un changement de gouvernement. Si notre politique monétaire est confirmée après les élections, comme je le souhaite, les taux d'intérêt seront orientés à la baisse. S'il y avait, en revanche, dévaluation, notre pays connaîtrait de sérieuses difficultés.

Le pilier franco-allemand reste essentiel

– Pour répondre à ces interrogations du marché, on peut envisager plusieurs hypothèses. La première pourrait être une déclaration solennelle franco-allemande réaffirmant le soutien de Bonn à la politique française...

– La déclaration a déjà été faite, à plusieurs reprises, et notamment lors du dernier sommet franco-allemand. Aujourd'hui, la coopération monétaire entre la France et l'Allemagne est de grande qualité. L'entente franco-allemande autour de la parité franc-mark est d'ailleurs la condition de la réussite de l'Union économique et monétaire, dont la deuxième étape doit s'ouvrir le 1er janvier 1994, vers la monnaie unique qui pourra être réalisée soit au 1er janvier 1997 soit au 1er janvier 1999, avec les pays qui répondront aux critères de Maastricht. Pour les autres, il faudra prévoir des périodes d'adaptation, car nous n'avons voulu chasser personne.

» L'entente franco-allemande reste un pilier essentiel, mais nous avons aussi le souci de réintégrer la Grande-Bretagne et l'Italie dans le système monétaire européen. Il faut pour cela, au lendemain des élections, avoir une discussion très claire sur les objectifs poursuivis. Nous avons avancé, notamment à Edimbourg, en prenant l'initiative de croissance européenne. Il nous faudra aussi progresser rapidement dans le domaine social.

– La seconde hypothèse serait une déclaration bipartisane, entre la majorité et l'opposition quelles qu'elles soient, en faveur de cette politique du franc stable...

– Il n'y a pas besoin de déclaration bipartisane. La position de la France, de son président et de son gouvernement, est connue. Attendons de voir ce que décidera un autre gouvernement quelle que soit sa composition. Je le rappelle, la ligne de partage passe à l'intérieur de l'opposition actuelle. C'est donc plutôt à elle de faire une déclaration claire, signée par les principaux leaders.

Le « big bang » et l'Europe

– Enfin, troisième hypothèse, pour rassurer les marchés : la garantie d'une indépendance réelle de la Banque de France...

– Les Français, en ratifiant le traité de Maastricht, ont accepté l'article 108 qui prévoit l'indépendance des banques centrales européennes au cours de la deuxième phase. L'indépendance de la Banque de France est donc aujourd'hui acquise, sur le plan des principes. Le problème se pose à partir du 1er janvier 1994. Faut-il accélérer la discussion ? Sur cette question je crois qu'un consensus peut exister au sein de la future Assemblée nationale.

– Demain, le député d'opposition Pierre Bérégovoy serait-il prêt à voter un projet du nouveau gouvernement sur cette indépendance de la Banque de France ?

– Je n'ai jamais caché que j'étais d'accord pour que la Banque de France devienne indépendante dans le cadre de l'Institut monétaire européen qui va être mis en place. Donc je ne me contredirai pas. Mais il faudra regarder de près les nouveaux statuts de la Banque de France.

– Sur l'ensemble de la politique européenne, êtes-vous disposé à apporter votre voix de député à des projets du nouveau gouvernement allant dans le sens de l'intégration européenne ?

– Tout ce qui ira dans le sens de la construction de l'Europe et évitera la dispersion rencontrera mon assentiment. C'est bien pourquoi je considère que l'Europe est au cœur des débats du futur. Parce que le monde a changé, depuis l'explosion



de l'Union soviétique, la liberté retrouvée pour les pseudo-démocraties populaires, le réveil des nationalités et des nationalismes et, ici ou là, la montée des fanatismes illustrée par la tragédie yougoslave. Il faut donc éviter que l'Europe des Douze soit atteinte par le syndrome de la dispersion.

» Deuxième élément, l'Allemagne a retrouvé son unité et nous avons la chance historique d'avoir à la tête du gouvernement allemand comme de l'opposition des responsables très attachés à l'unité européenne, qui n'ont jamais vu de contradiction entre l'unification allemande et l'unité européenne. Il faut préserver cela comme la prunelle de nos yeux.

» Si l'Europe des Douze devait se disperser ou si les liens tissés depuis des années devaient se distendre, il y aurait un risque d'éclatement avec une Grande-Bretagne isolée et une Allemagne qui verrait le grand dessein d'Adenauer contredit par l'évolution historique. Il faut absolument l'éviter.

» Enfin, pour revenir à la France, je pense qu'il serait utile que dans ce pays se dégage une majorité européenne de progrès.

– Une majorité d'idée sur l'Europe ?

– Oui, à condition qu'elle soit progressiste. Car on voit bien que les changements du monde, l'évolution technologique, exigent que l'on corrige les défauts de l'économie libérale, qui fonctionne sans règle du jeu. C'est pourquoi je parle d'une majorité de progrès. Dès lors que nous irions dans ce sens, pourquoi ne pas rechercher un consensus. Chacun devra apporter sa voix sans *a priori*.

– Est-ce qu'il y a un lien entre votre idée d'une majorité européenne de progrès et le « big bang » rocardien ?

– C'est une idée du futur, ce n'est pas une idée de l'immédiat. Parlons un peu de politique intérieure, il y a en France la gauche et la droite. Il est bien évident que c'est ainsi que se présentent les grands choix électoraux. Entre la gauche et la droite, il y a des forces politiques et plutôt des personnes qui tantôt votent dans un sens et tantôt dans un autre. C'est pourquoi je pense que l'ouverture qui a été faite en 1988, qui était justifiée, n'a pas été jusqu'au bout de sa logique qui aurait signifié une alliance entre différentes formations. Le « big bang » de Michel Rocard s'inscrit dans une perspective de renouvellement de la vie politique française. L'Europe en sera un point d'application.

– La France, à cause de sa position sur le Gatt, n'a-t-elle pas semé les germes de la « dispersion » ? Le ministre allemand des affaires étrangères a eu des paroles assez dures en estimant que la position française avait atteint « les limites du supportable »...

– C'est une déclaration liée à la politique interne allemande. Il y a une certaine impatience du côté allemand, mais nous avons toujours parlé très clair. Nous sommes depuis l'ouverture des négociations du GATT partisans d'un accord global et équilibré, qui intéresse non seulement les rapports de l'Amérique et de l'Europe mais également les rapports des pays industrialisés d'Asie et des pays occidentaux. Cet accord doit porter sur l'industrie, les services, la propriété intellectuelle et l'agriculture. Nous avons fait un pas dans la direction de l'accord lorsque nous avons accepté la réforme de la politique agricole commune. C'était un point d'aboutissement et non une base de départ d'une nouvelle négociation. Tout accord du GATT doit être compatible avec la nouvelle politique agricole commune (PAC). Il y a eu un accord des Douze sur ce thème. Tant qu'il ne sera pas démontré qu'il y a compatibilité entre l'accord du GATT et la réforme de la PAC, la France restera ferme. Mais il ne faut pas confondre fermeté et agressivité.

» Si nous avons accepté la réforme de la PAC, c'est parce que nous avons voulu maintenir la solidarité des Douze, qui est le facteur principal d'une négociation réussie au GATT, non seulement sur l'agriculture, mais sur les autres dossiers. Nous avons besoin d'une agriculture européenne et française puissante.

– L'opposition vous reproche d'avoir manqué de fermeté...

– Je le répète, nous avons fait preuve de fermeté et non d'agressivité. Et nous n'avons pas varié d'un pouce.

– Est-ce que cela pourrait être un sujet de friction entre le président et le futur gouvernement ?

– C'est en tout cas un dossier difficile, mais pas seulement pour le futur gouvernement. Nos agriculteurs sont impatients, ils demandent la plus grande fermeté. De plus en plus de dirigeants industriels demandent au contraire qu'on aboutisse à un accord parce qu'ils redoutent le protectionnisme. Tout gouvernement sera confronté à cette contradiction, mais je crois impossible toute concession sur le dossier agricole.

– L'ajournement du vote, lundi dernier, sur le compromis sur les oléagineux du GATT vous permet de laisser ce sujet délicat à vos successeurs.

– Non. Je crois que le nouveau gouvernement devra adopter la même attitude que celle que j'ai préconisée.

Arrimer la Grande-Bretagne solidement au Continent

– Pour revenir à la politique communautaire, que pensez-vous de l'idée de Jacques Delors d'accélérer l'union monétaire ?

– Jacques Delors a beaucoup fait pour que l'Europe avance et je comprends qu'il souhaite accélérer l'union monétaire. Mais il ne faut pas écarter prématurément des pays connaissant aujourd'hui des difficultés. Le Danemark et la Grande-Bretagne ont du mal à ratifier le traité de Maastricht. Nous ne leur ménageons pas notre soutien, mais si la réponse devait être négative, naturellement nous agirions sans eux. Et à ce moment-là, mais à ce moment-là seulement, le problème de l'accélération de l'Union économique et monétaire pourrait être posé. Pour l'instant, il faut respecter le traité de Maastricht tel qu'il est.

– La situation au Danemark semble relativement favorable...

– M. Rasmussen, le nouveau premier ministre danois, m'a confirmé qu'il désirait un vote positif.

– En tout cas, chez les Britanniques, de nouveaux retards sont programmés pour l'examen aux Communes. L'Europe peut-elle les attendre ?

– Nous devons laisser du temps à M. Major, qui est un européen convaincu. Les travaillistes sont également favorables au traité de Maastricht mais ils auraient aimé que la charte sociale s'applique aussi à la Grande-Bretagne.

– Vous aussi...

– Nous aussi, parce que nous pensons que c'est une obligation pour l'avenir. Pour l'instant avançons. J'ai toujours pensé qu'il fallait que la Grande-Bretagne soit présente dans les discussions européennes. Non pas pour des raisons d'équilibre interne à la Communauté, mais parce qu'il est bon d'arrimer solidement la Grande-Bretagne au continent. La réponse appartient aux Britanniques. Il faut tout faire pour les aider, mais on ne pourra pas les attendre éternellement.

– M. Major a beau être un européen convaincu, il a déclaré, il y a peu, ne pas vouloir payer pour « les erreurs du socialisme français ».

– C'est une déclaration polémique. Dans le domaine social, l'affaire Hoover démontre qu'il nous faut élaborer une doctrine communautaire sur les aides à l'implantation industrielle. La liberté de circulation des marchandises et des capitaux est prévue à l'intérieur de la Communauté. Mais on ne peut accepter que des politiques nationales conduisent à déshabiller François pour habiller John. Deuxièmement, nous avons demandé à Jacques Delors des directives nouvelles sur le rôle des comités d'entreprise. Une représentativité des organisations syndicales à l'échelle de l'Europe permettrait sans doute de faire avancer les choses. Ca pose des problèmes au gouvernement conservateur britannique, mais je ne vois pas quel gouvernement français pourrait renoncer à exercer de fortes pressions sur les Anglais dans ce domaine.

Les idéologies de certitude ont vécu

– Dans la perspective de la prochaine cohabitation, l'opposition s'inquiète de la création à l'Elysée d'une cellule diplomatique musclée susceptible de « court-circuiter » Matignon et le Quai d'Orsay...

– Je n'ai pas de réponse à cette question. Le président de la République a des pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution. Il doit naturellement les exercer. Et le gouvernement, en vertu de l'article 20 de la Constitution, conduit la politique du pays. Il faudra trouver un point d'équilibre entre les uns et les autres. Dès lors qu'un accord sur la construction européenne existe, je ne vois pas quelles difficultés pourraient naître.

– N'est-il pas contradictoire de vouloir que l'Allemagne joue un rôle plus important dans les affaires internationales et lui refuser la perspective d'un siège permanent au Conseil de sécurité ?

– La question n'est pas d'actualité. Pour la France, l'objectif principal est de développer les institutions internationales. Toutes nos initiatives diplomatiques se font dans le cadre de l'ONU. Consolider les Nations unies, c'est une priorité.

– Cette priorité donnée à l'ONU est une question de principe ou un substitut à l'inexistence des Douze en politique extérieure ?

– Je souhaite qu'il y ait une politique commune au niveau des Douze. Mais je souhaite qu'elle continue à se développer sous l'égide des Nations unies.

– Quel est votre sentiment, comme premier ministre mais aussi en tant que simple citoyen, sur la Yougoslavie ?

– Cette tragédie me bouleverse en ma qualité de citoyen et de premier ministre. Le drame yougoslave s'explique pour une part par le fait qu'on n'ait pas assez entendu le président François Mitterrand au début du conflit. Qu'avait-il dit ? Tout pays qui revendique son indépendance y a droit, à condition que les droits des minorités soient garantis et que les problèmes de frontière soient résolus par des voies pacifiques.

» Si nous avons tant fait en matière humanitaire, c'est parce que le secours aux populations est une obligation immédiate. Dans le même temps nous avons encouragé toutes les initiatives susceptibles de ramener la paix. Le plan Vance-Owen nous paraît le seul moyen d'y parvenir. Les présidents Mitterrand et Clinton ont été d'accord sur cette approche mardi. C'est aussi pour cela que François Mitterrand, à la demande de MM. Vance et Owen, a accepté de présider la rencontre qui s'est tenue hier à Paris.

– Ne pensez-vous pas que les Occidentaux en général, et les autorités françaises en particulier, ont vu pendant trop longtemps dans le maintien d'une Yougoslavie unie la meilleure garantie des droits des minorités ?

– A partir du moment où il y avait volonté d'indépendance de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie, qui pouvait la leur refuser ? Mais il aurait été souhaitable qu'une reconnaissance de cette souveraineté soit accompagnée d'une reconnaissance du droit des minorités. Le président de la République avait vu juste.

– Les Allemands ne nous ont-ils pas poussé trop fortement dans le sens d'une reconnaissance prématurée de la Slovénie et de la Croatie ?

– Ils en étaient chaudement partisans.

– Comment analysez-vous l'échec actuel, qui semble général, de la social-démocratie ?

– Je crois d'une part que les idéologies de certitude ont vécu. Il y a d'autre part le retour de la crise économique dont on peut mesurer les effets en Allemagne, avec ses migrations qui permettent aux partis d'extrême-droite de gagner des voix aux dépens de la CDU comme du SPD.

» Il faut que les socialistes, par fidélité à leur histoire et en tenant compte des changements du monde, inventent un nouveau corps de doctrine et un nouveau type de comportement et pour cela il faut avoir l'esprit ouvert. C'est ce que dit Jacques Delors, partisan convaincu d'une Europe plus solidaire.

– C'est à une révolution culturelle que vous appelez ?

– La révolution culturelle doit porter à la fois sur les nouveaux rapports du monde du travail dans la société industrielle contemporaine et sur les rapports du citoyen avec le pouvoir politique. L'enseignement que j'ai tiré du référendum de septembre sur le traité de Maastricht, c'est que les Français avaient besoin d'explication ; ils n'acceptent pas juste seulement qu'on leur dise l'Europe, c'est la paix, l'Europe, c'est la prospérité ; c'est juste mais ils veulent en savoir plus, juger sur pièces et ils ont raison. Le libéralisme des années 80 est derrière nous. Le rôle de l'Etat et de la puissance publique à l'échelle du monde, à l'échelle de l'Europe, s'en trouve valorisé. Et c'est autour de cela qu'il peut y avoir pour les socialistes un terrain de réflexion et d'entente, avec beaucoup d'autres. Les nouveaux communistes évolueront. La démocratie chrétienne répugne souvent au libéralisme sauvage. Les socialistes et les sociaux-démocrates auront à se déterminer sur ces questions de fond, en France et en Europe. »

Propos recueillis par
PIERRE SERVENT
et DANIEL VERNET

Andorre : de la double suzeraineté à l'indépendance

Le 14 mars, les quelque neuf mille électeurs de la principauté pyrénéenne se prononcent sur un changement de la Constitution. Une véritable révolution, pour certains traditionalistes attachés au pactole de commerces lucratifs.

ANDORRE

de notre envoyé spécial

QUI sont donc les mystérieux auteurs des graffiti *« non à la Constitution »* découverts au début de la semaine sur les murs d'Andorre-la-Vieille ? La police a ouvert une enquête. Dans la capitale de la coprincipauté, les autorités ont pris « la chose » au sérieux et les slogans hostiles au changement ont immédiatement été effacés. Rares sont en effet ceux qui affichent publiquement leur opposition au bouleversement sans précédent en train de s'opérer dans le dernier Etat féodal d'Europe. Une véritable révolution puisque le 14 mars, les 9 323 électeurs de ce confetti de 467 kilomètres carrés, dernier héritage du Moyen Age, vont décider par référendum si oui ou non ils sont d'accord pour être indépendants.

L'article premier de la Constitution approuvée à l'unanimité, le 2 février, par le conseil général des vallées (Parlement) au terme de laborieuses négociations stipule que l'Andorre sera *« un Etat indépendant, de droit, démocratique et social dont le régime politique* (sera) *la coprincipauté parlementaire »*. Quel chamboulement ! Les deux coprinces, le président de la République française et l'évêque d'Urgel (de la Seu d'Urgell, ville à la frontière de l'Andorre) réduits à l'état de suzerains d'opérette et les vassaux désormais investis d'une souveraineté qui *« réside dans le peuple andorran »*.

Il s'agit donc bien du début d'une nouvelle ère, sept siècles après les deux accords de paréages de 1278 et 1288 entre le comte de Foix et l'évêque d'Urgel, qui mettaient fin à leurs querelles concernant ce territoire en fixant leurs droits respectifs par une suzeraineté indivise. Cette relique du passé va donc disparaître au profit d'un Etat de droit reconnu internationalement.

Ce tournant historique suscite inévitablement des inquiétudes. Un tel changement dans ce fief conservateur de paysans enrichis par les tiroirs-caisses du « duty-free » provoque des interrogations. *« Et si on allait casser la baraque, ficher en l'air le paradis de la détaxe pour avoir le droit de se gouverner alors que tout cela ne marchait pas si mal jusqu'à présent ? »* se demandent, sans le dire tout haut, certains sujets de ce vestige de la continuité. En Andorre, on n'affiche pas facilement ses sentiments. Les partisans du « non » ne le disent pas, se montrent à peine, à quelques exceptions près.

C'est pour cela que l'apparition des graffiti a surpris. Sur les murs d'Andorre-la-Vieille, il n'y a que quelques affiches officielles dans leur cadre publicitaire pour *« demander au peuple andorran d'être le responsable de l'avenir du pays »*. Rien ne transparaît de cette mutation en gestation. D'ailleurs, au dire de tous, l'issue du référendum ne fait pas de doute. La seule question est de savoir quelle sera la proportion de « non ».

« Une garantie de notre indépendance »

Josep Pintat, ancien chef du gouvernement, est un des rares à avoir publiquement annoncé son intention de voter « non ». Ce qui gêne ce commerçant, issu d'une vieille famille andorrane, c'est la loi électorale. Auparavant, les sept paroisses (c'est ainsi qu'on les appelle) qui composent cet émirat des montagnes avaient quatre représentants chacune au sein du conseil général (Parlement de vingt-huit membres). Dorénavant, il n'y en aura que deux par paroisse et les quatorze autres députés seront issus d'une liste nationale.

Ce qui défavorise les paroisses dites hautes (parce que dans les montagnes), les moins peuplées par rapport à celles des vallées, au détriment d'un principe séculaire d'égalité considéré comme sacré. *« Vu d'un certain angle, ma position n'est pas défendable »*, reconnaît ce fabricant de cigarettes sexagénaire qui se dit malgré tout *« d'accord avec la Constitution à 95 % »*. Conservateur craignant pour *« son pays fragile »*, Josep Pintat a par ailleurs peur de certaines *« ambiguïtés »* du texte et avoue : *« Je voudrais pouvoir dire dans cinq ans que j'ai été con de voter « non », parce que ça marche bien. »*

Le « non » va rassembler une variété d'opinions extrêmes. Les ultra-conservateurs opposés à toute modification, des banquiers qui voient poindre la fin de leur monopole et de leurs avantages, des inquiets qui supputent l'arrivée des impôts et des charges inhérentes à un Etat, des libéraux qui pensent que l'on s'est arrêté à mi-chemin et qu'il fallait tout simplement proclamer la République et remercier ces seigneurs de coprinces.

En effet, pourquoi n'avoir pas franchi complètement le pas ? Pourquoi conserver cette tutelle ? *« Ce serait dangereux »*, tranche Oscar Ribas, chef du gouvernement et banquier de son état en expliquant que le système de la coprincipauté a été *« une garantie de notre indépendance »* et que *« 80 % de la population y est favorable »*. Cette double tutelle a, selon les Andorrans, toujours été un garant de survie. *« C'est la meilleure formule »* pour le syndic (président) du conseil général, Jordi Farras, car les habitants *« doutent de la viabilité de la République »*. Selon lui, il est peu probable que la République soit instaurée un jour – même si la Constitution laisse cette possibilité à condition de rassembler une majorité des deux tiers.

L'Andorre sera donc souveraine mais toujours sous la protection de ses voisins. L'indépendance pratiquement acquise dès le début du mois d'avril – lorsque les coprinces auront signé la Constitution adoptée, – un traité tripartite sera rédigé avec la France et l'Espagne pour garantir l'existence de ce nouveau domino de l'Europe, pastille incrustée dans les Pyrénées, qui va immédiatement demander à faire partie du Conseil de l'Europe.

Les Andorrans y attachent beaucoup d'importance, surtout depuis qu'ils ont joué la carte européenne en signant un accord avec la Communauté en 1989. Entré en vigueur le 1er juillet 1991, cet accord qui permet à la coprincipauté de faire partie de l'union douanière pour les produits industriels mais reste considérée comme un pays tiers pour l'agriculture, a brisé l'isolement du pays accentué par l'entrée de l'Espagne dans la CEE en 1986.

L'adoption de la Constitution va faire franchir à *« ce petit musée du Moyen Age »*, selon la formule du « viguier » français (de vicaire : représentant du seigneur), M. Jean-Pierre Courtois, le pas politique nécessaire vers l'époque moderne. En trente ans, ce bastion féodal a littéralement explosé. Il est passé de la contrebande aux supermarchés de la détaxe, de l'autarcie à la société de consommation, des petits bénéfices aux gros profits.

Cette parenthèse de l'histoire, pays jusque il y a peu de temps sans parti ni syndicat, sans code pénal ni prison, sans cadastre ni monnaie, se sentait de plus en plus à l'étroit dans des institutions archaïques et inadaptées pour le monde moderne vers lequel il était aspiré, notamment par les treize à quatorze millions de touristes qui franchissent ses frontières chaque année. *« La réformette »* de 1981, créant notamment un pouvoir exécutif, avait tenté de faire bouger les choses. Sans grand succès. Comme le dit M. Courtois, *« c'était devenu ingérable. Il y avait de plus en plus de divergences entre les coprinces et leurs représentants. Le bicéphalisme avait vécu »*.

En plus, les structures sociales se sont considérablement transformées avec l'arrivée de nouveaux venus suscitée par le boom économique. En 1960, il y avait 8 700 Andorrans. Aujourd'hui, il y a 60 000 habitants dont 16 600 Andorrans, 30 000 Espagnols, 6 000 Portugais et 4 400 Français. Ce sang neuf, *« les Lopez et les Martinez »* comme le dit Jaume Bartumeu, avocat, conseiller général, a cassé l'omnipotence des familles traditionnelles, les clans politiques. Un sentiment nationaliste a d'autre part germé dans les années 70 dont l'illustration fut la rédaction, en 1978, d'un mémorandum demandant notamment la possibilité de légiférer. Au début, le Quai d'Orsay, comme le reconnaît le viguier français, était seulement favorable à une autonomie interne certes large mais sans changement de statut jusqu'à ce que la France se rende compte que le pays de la Révolution pouvait difficilement s'opposer à la permanence d'une situation anachronique. Paris a donc fait savoir que le désir d'émancipation des Andorrans serait respecté. A dire vrai, le pouvoir ne se souciait guère de cette petite verrue accrochée au pied de la nation, tournée géographiquement et économiquement vers l'Espagne, de plus en plus peuplée d'Espagnols et parlant le catalan, la langue officielle.

Remboursement grâce aux impôts indirects

En revanche, pour l'évêque d'Urgel, Mgr Joan Marti Alanis, il s'agissait de renoncer à une parcelle de pouvoir temporel non négligeable pour ce diocèse de 200 000 âmes. *« La mitre a fait monter les enchères pour savoir si les Andorrans voulaient aller jusqu'au bout »*, raconte le syndic, M. Farras, espérant sans doute qu'ils n'oseraient pas. Dans la lutte d'influence qui s'en est suivie, la volonté d'affranchissement des Andorrans a finalement eu le dessus. L'abbé Nemesi Marquès, délégué permanent de l'évêque, grand alchimiste devant l'Eternel du pouvoir épiscopal, a craint pendant longtemps que l'Andorre ne devienne un second Monaco, c'est-à-dire pour lui un appendice sans personnalité souveraine. Aujourd'hui, il affirme que ses craintes sont levées et que *« c'est un soulagement pour l'évêché que le peuple andorrans puisse prendre en charge sa propre destinée »*.

Tout ne sera pas aussi rose que cela pour le dernier-né des Etats européens. Comme partout ailleurs la crise s'y fait sentir. Les avantages de la détaxe ne sont plus ce qu'ils étaient face à la concurrence des grandes surfaces espagnoles et françaises qui limite de plus en plus le caractère attractif des produits « duty-free ». Il va bien aussi falloir payer la dette de l'Etat, soit 15 milliards de pesetas (700 millions de francs) pour un budget de 22 milliards de pesetas. Jaume Bartumeu, président de la commission législative d'économie et des finances, n'a pas caché que son remboursement allait s'effectuer grâce à des impôts indirects. *« Avec ou sans Constitution, il aurait fallu le faire »*, fait-il remarquer.

Alors, fini le paradis fiscal, terminé le repaire de la détaxe, oublié le royaume forgé par sept siècles d'immobilisme. La coprincipauté va-t-elle devenir un Etat comme un autre ? Pas tout à fait. Le petit nouveau ne peut encore totalement se priver de la protection des *« coprinces, symbole et garantie de la permanence et de la continuité de l'Andorre, de même que de son indépendance et du maintien de l'esprit paritaire dans ses traditionnelles relations d'équilibre avec les Etats voisins »*. Tout le monde, au cœur de ces deux vallées, espère que la nouvelle époque qui s'ouvre durera également sept siècles. L'Andorre s'est toujours donné le temps de voir venir. C'est, paraît-il, le secret de sa survie et de son bonheur.

MICHEL BOLE-RICHARD

Le bonheur des Flamands de Bruxelles

Suite de la première page

Luc Van den Brande et ses sept ministres ont parlé aux journalistes francophones et néerlandophones d'une Flandre *« mieux administrée »*, grâce à la lutte contre la bureaucratie, et où il *« fera bon vivre »*, grâce à la sauvegarde de l'environnement et à plusieurs projets culturels. Au-delà des thèmes dans l'air du temps, une chose est claire : la Flandre entend bien se servir de la future Constitution fédérale pour asseoir sa propre économie. Le « ministre-président » ne nous l'avait pas caché en nous recevant quelques jours plus tôt au siège de son « gouvernement », situé à Bruxelles, et non à Anvers, *« pour bien montrer qu'il n'y a pas deux sortes de Flamands, ceux du Nord et les Bruxellois »*.

« Transfert de compétences (de l'Etat aux régions flamande et wallonne) *signifie aussi transfert de moyens*, précise Luc Van den Brande. *Les nouveaux accords pour la réforme de l'Etat nous attribuent l'agriculture, le commerce extérieur, la recherche scientifique. Cela n'a de sens qu'avec des recettes propres. Mais l'assainissement budgétaire est notre priorité. Nous avons une norme budgétaire propre à la Flandre. Il faut développer nos investissements, parce que le lieu de décision doit être aussi le lieu de production, tout en évitant de trop nous endetter. »*

La capitale de l'Europe

Difficile de prendre plus explicitement ses distances à l'égard de l'Etat fédéral, qui consacre 40 % de son budget à rembourser ses emprunts. Plutôt que d'imiter la Wallonie, où une société régionale d'investissement de statut para-étatique intervient de plus en plus, Luc Van den Brande veut créer un *« holding flamand »*, dont 51 % du capital serait la propriété d'actionnaires privés. *« Le problème*, constate perfidement le « premier ministre flamand », *est que les Belges préfèrent les emprunts publics, dont ils ont une grande habitude. »* En plus des querelles linguistiques, un clivage s'amorce clairement entre la Wallonie socialiste et la Flandre libérale, *« créative »* – pour reprendre la terminologie de la plate-forme Vlaanderen Europa 2002.

S'il manque malgré tout de l'argent pour consolider *« l'ancrage flamand »* de l'économie cher à Luc Van den Brande, on fera appel aux capitaux étrangers, en veillant à conserver leur contrôle. Fin janvier, Wivina Demeester, « ministre des finances et du budget » dans l'exécutif flamand, a réuni une centaine de financiers du monde entier pour leur vanter – en anglais – les charmes de la Flandre, dans les locaux bruxellois de la Kredietbank, la grande banque d'Anvers qui a pour siège le premier gratte-ciel construit en Europe.

« Crève Belgique »

Objet de cette rencontre : placer 10 milliards de francs belges (1,6 milliard de francs français) en billets de trésorerie destinés à augmenter l'autonomie financière de la Flandre. Des banquiers japonais se sont ainsi entendu expliquer que la Flandre est un partenaire solide, *« une entité politique stable »*, avec ses propres gouvernement et Parlement, et *« une capitale* (Bruxelles) *qui est aussi la capitale de l'Europe »*.

Comme Wivina Demeester, Luc Van den Brande appartient au CVP, le Parti social-chrétien flamand du premier ministre fédéral Jean-Luc Debaene. Au sein de la principale formation de la coalition gouvernementale, des voix s'élèvent contre la *« dérive séparatiste »* de l'exécutif flamand, dont le slogan est *« Ce que nous faisons nous-mêmes, nous le faisons mieux »*. Mais l'état euphorique de Luc Van den Brande est partagé par une bonne partie de ses administrés. Ancien porte-parole du gouvernement, devenu rédacteur en chef de l'influent quotidien *De Standaard*, Lou de Clerk nous a expliqué *« la reconversion mentale »* de ses compatriotes.

Cet homme appartient encore à la génération formée en français : « Le curé avait dit à ma mère qu'il fallait nous abonner à la Libre Belgique *pour mon éducation. Quand j'ai commencé dans le journalisme, mon rédacteur en chef parlait mieux votre langue que le néerlandais. »* En quelques décennies, il a vu les siens perdre tous leurs complexes d'infériorité. *« Les Flamands acceptent maintenant l'idée d'une partition si un accord politique est impossible avec les Wallons. Rien ne nous empêche plus de faire notre propre Constitution. »*

A Anvers, rempart des jésuites, près de la Grand-Place, le café à l'enseigne *Leeuw van Vlaanderen* (Le Lion des Flandres) vaut qu'on s'y attable. Des chaises en bois, des tables en Formica, un patron qui ne sert pas d'apéritifs, n'offrant que de la « gueuse » (la bière locale) ou « du bouillon ». Pourtant, il y a une clientèle fidèle, qui *« se sent bien ici »*. Les murs indiquent pourquoi. Des autocollants à la gloire de divers mouvements flamingants et des groupuscules nationalistes de toute l'Europe, Catalans en tête. Une affiche parfaitement explicite : *« Belgie barst ! »*, *« Crève Belgique ! »*, le cri du cœur lancé en 1929 à la tribune de la Chambre par le Flamand Joris Van Severen et repris le 10 février dans la même enceinte, par M. Van Hauthem, député du Vlaams Blok, pendant le débat sur la réforme de la Constitution.

Le langage de Karel Dillen, président du Vlaams Blok, premier élu de ce parti nationaliste à Anvers, aujourd'hui député au Parlement européen, est plus châtié (lui aussi a appris le français, à l'école, où on lui faisait chanter *Sur le pont d'Avignon*), mais son souhait est aussi clair. Né en 1925, cet homme aimable, apparemment plus complexe que le portrait qu'en font ses adversaires, explique que, malgré les progrès spectaculaires de son parti aux dernières élections (en tête dans le canton d'Anvers aux législatives de 1991), il n'a aucune ambition ministérielle dans la Belgique du compromis permanent. *« Entrer dans le dernier gouvernement belge, pourquoi pas ?* (Sous-entendu, pour participer à la liquidation du royaume.) *Mais siéger dans l'avant-dernier ne m'intéresse pas. J'espère pouvoir finir mes jours dans une Flandre indépendante, mais je dois admettre que l'Etat belge est encore vigoureux. »*

Malgré les sursauts du moribond, Karel Dillen – entré dans une Assemblée européenne qu'il n'a pas en grande estime *« pour faire entendre la voix de la Flandre »* – a lui aussi des raisons de se réjouir. Sur le thème *« Nous disons ce que vous pensez »*, ses militants continuent à faire un fructueux porte-à-porte à Anvers. Pas seulement en exploitant l'évident problème posé par l'immigration dans certains quartiers populaires. En exaltant surtout l'identité culturelle flamande, contre les francophones, naguère tout-puissants dans la place, et aussi contre le monde anglo-saxon, qui s'impose partout dans la publicité en anglais, les enseignes des fast-foods installés jusque dans les immeubles historiques de la ville.

La seule décoration du bureau de Karel Dillen est une affiche électorale : des gants de boxe, *« instruments du noble art de la défense »*, explique notre interlocuteur. Le vocabulaire et les méthodes du Vlaams Blok sont musclés. Impossible cependant, au nom d'un vertueux « antifascisme » d'évacuer les questions qu'il pose. Impossible de prétendre de bonne foi que sa progression dans l'électorat s'explique seulement par une tromperie sur la marchandise. Pendant les années 70 et 80, la revendication principale des Flamands a été l'autonomie politique. Gain de cause obtenu, la seconde étape, incarnée par Luc Van den Brande, est celle de « l'indépendance » économique. Il est probable que la phase suivante sera la réalisation d'aspirations culturelles, que le Vlaams Blok entretient en s'appuyant sur des réactions populaires, contre la perte d'identité, l'uniformité mercantile du grand marché européen.

Un des étonnements du Français chez les Flamands est suscité par le caractère très réduit de leurs relations avec leurs voisins néerlandais, voire la méfiance et le léger dédain que leur inspirent ceux-ci. Un traité culturel belgo-néerlandais a bien été signé en 1946. Une coopération distincte a bien été amorcée en 1982 entre les Pays-Bas et la Flandre, notamment en matière d'enseignement, deux ans après la signature d'un « traité d'union linguistique ». Mais sans grands résultats et sans adhésion de l'opinion publique.

Bien qu'il y ait une mouvance pannéerlandaise au sein du Vlaams Blok, Karel Dillen avoue avoir peu d'affinités avec les Pays-Bas actuels, ce *« pays de la drogue et de l'avortement, où les universitaires renoncent à leur langue au profit de l'anglais »*. *« Je n'aime pas la mentalité hollandaise, ce qui ne veut pas dire que nous ne gardons pas le rêve de toujours dans notre for intérieur. »*

Rapprochement avec les Pays-Bas

Luc Van den Brande voit les choses différemment. Puisque la réforme de la Constitution va lui donner le pouvoir de signer des accords avec les Etats (et non plus seulement avec les régions), il veut en profiter. *Il se rendra le 25 mars à* La Haye pour relancer la coopération. Deux jours plus tard, le bourgmestre socialiste d'Anvers, Bob Cools, donnera le coup d'envoi des festivités faisant de sa ville la « capitale culturelle de l'Europe » pendant plusieurs mois. Un projet ambitieux, patronné par la Communauté européenne, et dont Karel Dillen ne pense aucun bien.

Si les Flamands ne sont plus les enfants pauvres de la Belgique, leurs divergences politiques n'ont pas disparu pour autant, au contraire. Selon un parlementaire du Vlaams Blok, la réforme constitutionnelle *« n'est qu'un snack au milieu de l'autoroute qui conduit au séparatisme »*. Il risque d'y avoir de la bagarre dans le snack.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

ESPACE EUROPÉEN

BRUXELLES-STRASBOURG

En attendant le RPR...

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'Europe est visiblement en panne. La session du Parlement des Douze qui vient de s'achever en est une parfaite illustration. L'hémicycle de Strasbourg a ronronné pendant cinq jours et l'agitation habituelle avait déserté les couloirs. Comme si parlementaires et fonctionnaires *retenaient* leur *souffle* avant les législatives françaises. La perspective de l'arrivée d'un membre du RPR à Matignon – même favorable à Maastricht – n'est pas sans inquiéter nombre d'eurodéputés.

Certes, le succès prévisible de l'UPF est une réelle satisfaction pour l'aile droite de l'Assemblée, mais la situation du groupe gaulliste, marginalisé par une forte majorité acquise aux idées *fédéralistes, n'en sera pas changée* pour autant.

M. Christian de La Malène, président du RDE (Rassemblement des démocrates européens), qui regroupe les élus du RPR et quelques représentants grecs, espagnols et irlandais, ne se fait aucune illusion : « *En théorie, notre position devrait s'améliorer si le Parlement voulait tirer les leçons de la nouvelle donne ; mais nous sommes victimes des militants européistes qui font comme si les choses allaient comme avant la crise économique et sociale et, partant, communautaire.* »

Le sénateur de Paris exclut même l'adhésion des gaullistes au groupe du Parti populaire européen (PPE) d'ici à la fin de la législature, alors que la demande est sur la table depuis des années. L'amertume de M. de La Malène est d'autant plus grande que le PPE a accueilli M. Valéry Giscard d'Estaing à la fin de 1991 et les conservateurs britanniques en mai de l'année dernière.

« *Quelques démocrates-chrétiens français et bénéluxiens opposent toujours leur veto* », explique-t-il. Sur le fond, le président gaulliste persiste et signe : « *Maastricht est mort dans son esprit.* » Pour lui, la récession, « *l'étranglement financier* » de la CEE, la crise agricole et l'affaire du GATT – à propos desquelles « *la France devra se montrer plus exigeante* », – sans compter le drame bosniaque, sont des « *dures réalités qui soulèvent de graves difficultés* ».

Une majorité anti-Maastricht ?

Mme Nicole Fontaine, vice-présidente de l'Assemblée et du CDS, ne se berce pas, elle non plus, de faux espoirs sur la cohabitation avec le RPR : « *C'est excessivement inquiétant, car les gaullistes qui siégeront au Palais-Bourbon seront à majorité anti-Maastricht, ce qui constitue une bombe à retardement.* »

Et Mme Fontaine de craindre « *une dérive anti-européenne* » du gouvernement, comme pour répondre à la menace agitée par M. Charles Pasqua aux assises du RPR sur les dangers d'« *une dérive européenne* ». Parce que les élections européennes se tiendront dans un an, parce qu'il *faut continuer à préparer activement* l'Union économique et monétaire, parce que surtout le couple franco-allemand a besoin d'un second souffle, elle considère qu'une mise à plat s'impose très vite après le 28 mars.

Les membres non français du centre et de la droite du Parlement sont impatients de savoir si le verdict des urnes confirmera les sondages. Quel beau pied-de-nez au groupe socialiste qui, en raison de son effectif (198 *sièges*), *est une* pièce centrale du jeu parlementaire européen ! Il n'*empêche : des libéraux aux chrétiens-démocrates en passant par les conservateurs, tous craignent la tentation du RPR à défendre coûte que coûte l'électorat agricole et à prendre des « *mesures protectionnistes* » avec pour conséquence la « *renationalisation rampante* » de certaines politiques communautaires. Ils *essaient de se rassurer en espérant* que les députés de l'UDF *seront assez nombreux* à l'Assemblée nationale pour faire suffisamment contrepoids.

Eloge de la souplesse

M. Bernhard Salzer (CDU) est de ceux-là. Pour le parlementaire chrétien-démocrate allemand, un premier ministre RPR ne suscite « *aucune crainte* ». Selon lui, la nouvelle majorité en France comptera dans ses rangs une forte proportion de pro-européens.

« *De toute façon*, précise-t-il, *Jacques Chirac est un homme politique de dimension internationale qui ne sait que trop que les difficultés françaises ne pourront être réglées en faisant de la démagogie.* » Il se montre en outre convaincu qu'il *n'y aura* pas de « *problèmes additionnels* » avec un nouveau gouvernement. « *Bien au contraire*, conclut-il, *les questions économiques et de relations extérieures seront plus faciles à résoudre qu'avec les socialistes.* »

M. John Stevens (conservateur britannique) se veut encore plus positif : « *Il n'est pas évident que le RPR soit plus protectionniste que le PS.* » Pour lui, le fait que le mouvement de M. Chirac et les *tories* aient la même conception de la « *nation* » est un facteur non négligeable pour une bonne compréhension et coopération entre les deux partis. D'ailleurs, M. Stevens appelle de ses vœux l'adhésion des représentants du RPR à Strasbourg au groupe PPE.

M. Paul Lannoye (écologiste belge) ne voit pas d'un mauvais œil, pour des raisons contraires à celles de ses collègues de droite, l'arrivée d'un gaulliste à la tête du gouvernement. Il compte beaucoup sur M. Chirac pour que la France fasse preuve d'une « *grande fermeté* » sur les dossiers de l'agriculture et du GATT.

Très sévère à l'égard du PS – « *en panne d'idées* » – et de M. Jacques Delors, – « *qui vient à Strasbourg pour flatter les caniches du Parlement, qui sont très nombreux* », – il sait gré au RPR d'être « *à l'écoute des populations et en mesure de faire preuve de souplesse face aux événements* ». Même s'il le croit incapable de faire mieux en matière sociale et... écologique.

MARCEL SCOTTO

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Ruth Dreifuss, la cause des femmes

Elue membre du gouvernement suisse, cette syndicaliste, genevoise d'adoption, permet au PS de sauver la face

BERNE
de notre correspondant

C'EST en quelque sorte malgré elle que Ruth Dreifuss est devenue le centième membre du gouvernement de l'histoire de la Suisse moderne (*le Monde* du 11 mars). D'ailleurs, elle s'en avoue elle-même surprise. Si tout le monde s'accorde à reconnaître les qualités de cette dirigeante syndicale, elle doit son élection d'abord à un concours de circonstances. Trois jours auparavant, elle n'était même pas sur les rangs et menait campagne sans arrière-pensée pour une autre syndi*caliste de ses amies*, Christiane Brunner, candidate officielle du Parti *socialiste*.

Il aura fallu la crise ouverte par l'élection d'un autre socialiste, Francis Matthey, préféré à Christiane Brunner, pour pousser Ruth Dreifuss dans l'arène. Afin de contourner l'obstacle, répondre à l'attente des femmes sans provoquer une crise avec les *partis* « *bourgeois* » de la coalition gouvernementale, les socialistes lui avaient demandé *in extremis* de faire cause commune avec sa consœur, offrant ainsi à l'Assemblée fédérale un nouveau choix entre deux personnalités au demeurant assez proches.

Première socialiste, et deuxième femme à accéder au Conseil fédéral, Ruth Dreifuss peut se prévaloir à cinquante-trois ans d'une solide expérience notamment comme secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS). Née le 9 janvier 1940 à Saint-Gall en Suisse orientale, elle est originaire d'Endingen, un village du canton d'Argovie considéré comme le berceau du judaïsme helvétique. Installés dans cette région depuis le dix-septième siècle, les juifs y avaient obtenu le droit d'établissement avant l'émancipation, mais ce n'est qu'à partir de 1866 que la *Constitution* fédérale leur reconnut l'égalité des *droits civiques*.

Parachutage à la française ?

Arrivée enfant à Genève, Ruth Dreifuss a fait sa scolarité dans cette ville avant d'entreprendre des études de sciences économiques, tout en travaillant comme secrétaire ou dans des organismes sociaux. Pendant quatre ans, elle a été rédactrice à l'hebdomadaire *Coopération* de Bâle. En 1972, elle est entrée à la direction de la Coopération au développement et à l'aide humanitaire à Berne. Secrétaire depuis 1981 de l'USS, elle s'occupait également des relations avec le Bureau international du travail (BIT).

Si elle a la réputation de bien maîtriser les dossiers, Ruth Dreifuss



n'a jamais été député ni membre d'un exécutif. Militante du PS depuis 1964, elle a tout au plus appartenu pendant trois ans au législatif de la ville de Berne. Sans doute était-elle aussi un peu moins connue du public que Christiane Brunner. Parmi les critiques, certains députés de droite n'ont pas manqué de voir « *un parachutage à la française* » dans sa hâte à se faire transférer sa domiciliation de Berne à Genève pour les besoins de son élection. Dans la cité de Calvin, les cloches ont néanmoins sonné en son honneur, et les autorités ont salué cette élection « *attendue par le peuple genevois depuis plus de soixante-dix ans* ».

L'élégance discrète, le regard franc, les cheveux noirs coupés court, Ruth Dreifuss a l'air quelque peu réservé mais s'est révélée une femme de tête. La voix posée, la parole facile et le mot précis, elle semble savoir ce qu'elle veut. Son credo tient en quatre mots : justice, égalité, ouverture au monde et tolérance. A peine élue, elle a appelé de ses vœux un « *nouveau contrat social* » fondé sur la concertation en politique et entre partenaires sociaux. Dans un discours plus militant devant le Palais fédéral, elle a lancé à la foule : « *Ce n'est qu'un début. Ce pays ne pouvait plus continuer à être gouverné par un gouvernement essentiellement masculin.* »

« *Une femme au gouvernement* ne *suffit pas pour réaliser l'égalité*, a-t-elle ajouté. *Ce combat est loin d'être achevé. J'ai besoin de vous pour relever les défis de mon élection. Je m'engage à porter au Conseil fédéral les problèmes auxquels vous êtes confrontés et la vitalité dont vous avez fait preuve aujourd'hui* », a-t-elle promis. Consciente d'être sous la surveillance de ses collègues, Ruth Dreifuss se montre en tout cas bien décidée à faire ses preuves et à apporter un souffle nouveau pour ne pas décevoir ceux qui ont forcé son élection.

JEAN-CLAUDE BUHRER

POLITIQUE

La campagne

Contre-attaque

Venant après le dernier mouvement diplomatique (*le Monde* du 10 mars), la nomination de M. Pierre Joxe à la *première présidence* de la Cour des comptes a fait surgir un nouveau thème de campagne : celui de la *«colonisation»* de l'Etat par les amis de M. Mitterrand. M. Sarkozy, au nom du RPR, a parlé jeudi de *«République bananière»*. M. Séguin, dans un autre registre, a constaté que l'adversaire mettait *«un certain nombre des siens aux abris»*, ne laissant sur le champ de bataille *«qu'un vieux maréchal et quelques troupes défraîchies»*. M. Millon, pour l'UDF, s'est dit *«choqué»*, le même jour, par *«les atteintes à l'impartialité de l'Etat»* : il n'est pas un *porte-parole de l'opposition qui n'ait*, au cours des dernières quarante-huit heures, dénoncé la mainmise des socialistes sur l'Etat. Même M. Raymond Barre, après avoir reconnu que tous les gouvernements ont procédé à des nominations analogues, a critiqué les plus récentes désignations en affirmant : *«Il y a une question de mesure.»*

Face à cette offensive concertée, le gouvernement a décidé de contre-attaquer. M. Jean-Louis Bianco a jugé cette campagne *«tout à fait insupportable»* et M. Pierre Bérégovoy l'a estimée sans fondement. *«Il y a eu des nominations»*, a dit le premier ministre, mais *«pas plus que dans les périodes précédentes»*. Le chef du gouvernement a déploré la *«sorte d'opprobre»* jetée sur des membres de cabinet *«qui ont apporté leur concours à des ministres ou au premier ministre sans pour autant avoir de carte politique en poche»*. Et de rappeler les cas de MM. Jacques de la Rosière et Jean-Claude Trichet, nommés l'un gouverneur de la Banque de France, l'autre directeur du Trésor en 1987 et maintenus à leurs postes après 1988.

A l'Elysée, on diffusait, à peu près au même *moment*, une liste de nominations au Conseil d'Etat ou à la Cour des comptes effectuées avant 1981 ou entre 1986 et *1988* au *bénéfice* de membres de cabinets ministériels ou d'amis politiques des dirigeants d'alors. Parmi les heureux lauréats figuraient *des hommes et des femmes* comme MM. Pierre Mazeaud – qui parle aujourd'hui de déposer un recours contre la désignation de M. Joxe, – Jean-Marie Poirier, ancien porte-parole de M. Giscard d'Estaing, ou Mmes Marie-France Garaud et Anne-Marie Dupuy, anciennes collaboratrices de Georges Pompidou.

On invoquait aussi un précédent à la nomination de M. Joxe, celui de M. Lucien Paye, devenu en 1970 premier président de la Cour des comptes après avoir été, quelques années auparavant, ministre de l'éducation nationale. Autre cas cité, celui de M. Bernard Beck, nommé à la même fonction en *mars 1978 par M. Giscard* d'Estaing, *à la veille* d'élections jugées périlleuses pour la droite, son prédécesseur, M. Désiré Arnaud, ayant été invité à avancer de quelques semaines sa retraite. On se rappelait également que Bernard Chenot, qui fut ministre du général de Gaulle de 1959 à 1962, fut nommé en 1971 vice-président du Conseil d'Etat.

Il ne fait pas de doute que M. Mitterrand a largement *utilisé* les pouvoirs de nomination que *lui* reconnaît la Constitution *(lire ci-contre)*. Il ne fait pas de doute non plus que ses trois prédécesseurs à l'Elysée avaient fait de même. Pour justifier cette pratique, les porte-parole du chef de l'Etat, aujourd'hui comme hier, *soulignent, non sans raison*, la nécessité de lutter contre le corporatisme en faisant appel à des compétences extérieures, dans des proportions qui, *disent-ils, restent limitées. Il est clair* toutefois que ces désignations s'accélèrent à la veille d'élections susceptibles d'entraîner un changement de majorité : *le moins que l'on puisse dire* est que la gauche, en 1993, n'a pas dérogé à cette règle.

En nommant M. Joxe, elle est allée plus loin. L'ancien ministre de la défense appartient, il est vrai, à la Cour des comptes depuis plus de trente ans. Mais il est aussi un homme politique de premier plan, à la *différence* de MM. Chandernagor et Arpaillange, nommés avant lui par M. Mitterrand, à la différence aussi de leurs prédécesseurs, qui étaient, le plus souvent, des hauts fonctionnaires proches du pouvoir. La nuance n'est pas négligeable. Par ce choix, le président de la République a donné à ses adversaires *quelques armes supplémentaires*.

THOMAS FERENCZI

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Outre-mer : les convoitises du RPR

Déjà bien implanté en Nouvelle-Calédonie, le mouvement chiraquien peut espérer une percée en Martinique et à Mayotte. Ses ambitions agacent l'UDF

Les électeurs des DOM-TOM se doutent-ils que la quête de leurs suffrages a donné lieu à de farouches empoignades, non pas entre la gauche et la droite, mais entre les états-majors nationaux du RPR et l'UDF? Dans la course à l'hôtel Matignon, chaque *circonscription du territoire national* est certes âprement convoitée. Mais c'est à propos d'une collectivité d'outre-mer – en l'occurrence Mayotte – que M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a qualifié l'attitude du RPR d'*«impardonnable»*. C'est toujours à propos de l'outre-mer que l'*UDF* accuse le RPR de se livrer à une tentative d'*«OPA»*. En vertu d'une tradition qui veut que les élus d'outre-mer ne soient que de dociles supplétifs, *mis à contribution* lors de votes parlementaires décisifs, certains esprits s'échauffent en effet à l'idée que la clé de l'hôtel Matignon se trouve dans les sables de Mamoudzou *ou sous* les glaces de Saint-Pierre.

Nouvelle-Calédonie : le retour du FLNKS

La Nouvelle-Calédonie n'est guère concernée par ces querelles d'état-major car, là bas, l'omnipotent Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), filiale locale du RPR – mais pas toujours disciplinée – *a brisé net l'essor de toute antenne* de l'UDF. Le scrutin est plutôt marqué par un double événement. D'abord, le duel que vont se livrer dans la première circonscription (Nouméa et les îles Loyauté) les deux compagnons de lutte qui battaient *naguère les tréteaux de la «Calédonie* française» : MM. Jacques Lafleur et Dick Ukeiwé. Après avoir réussi à ramener dans le giron du RPCR le député sortant de la deuxième circonscription *(la Grande Terre hors* Nouméa), M. Maurice Nénon-Pwataho, qui était virtuellement entré en dissidence l'an dernier, M. Lafleur n'a pas pu «récupérer» M. Ukeiwé. Le danger semble aujourd'hui circonscrit, si l'on en croit du moins les résultats *des élections municipales partielles* de Lifou, le fief de M. Ukeiwé, où la liste RPR dissidente *suscitée par* l'ancien sénateur a réalisé un piètre résultat.

Mais la donne sera quelque peu différente le 21 mars. L'électorat que sollicite cette fois M. Ukeiwé comprend en effet Nouméa où le vote anti-indépendantiste s'est toujours conjugué avec une exaspération diffuse à l'égard des pratiques hégémo*niques* de M. *Lafleur. Le député* RPR sortant n'est pas menacé le moins du monde. *Il* ne manque pas d'arguments pour convaincre son électorat traditionnel que la mise en œuvre sans accrocs majeurs des accords de Matignon a permis le retour à la paix civile *et donc un redémarrage* des affaires. La seule incertitude réside, en fait, dans sa capacité à être élu dès le premier tour, selon un scénario convenu depuis quinze ans. Candidat à *l'entrée dans un gouvernement* de droite, M. Lafleur a d'ores et déjà averti ses troupes : *«Si je ne suis pas élu au premier tour, il faut savoir que je n'ai aucune chance d'y figurer.»*

Conséquence des accords de Matignon, le retour du FLNKS sur la scène électorale à l'occasion d'un scrutin *national* est le second événement de cette campagne. Après avoir inscrit dans sa charte de 1984 le boycott des *«élections coloniales»*, le mouvement indépendantiste avait déjà amorcé une inflexion en acceptant de se frotter à la compétition pour les sénatoriales en septembre dernier. Les élections législatives consacrent ce revirement *stratégique. Mais la mue ne s'est* pas faite sans douleurs. Le Parti de libération kanak (Palika), la composante de la coalition la plus attachée à l'objectif de l'*«indépendance kanak socialiste»*, a renoncé à s'associer à la décision du bureau politique du Front de reprendre le chemin des urnes, faisant valoir que le gouvernement n'a *«pas respecté ses engagements»* de modifier l'actuel découpage des circonscriptions, défavorable aux indépendantistes.

Si le candidat du FLNKS dans la première circonscription, M. Rock Wamytan, n'a de toute manière aucune chance de contester la suprématie de M. Lafleur, la défection du Palika risque de fragiliser l'assise de M. Léopold Jorédié, qui défendra les *couleurs indépendantistes dans* la seconde circonscription où le député RPR sortant, M. Nénou, est déjà légèrement majoritaire «sur le papier». Une double victoire de MM. Lafleur et Nénou-Pwataho, c'est-à-dire la reconduction du *statuquo*, ne serait pas sans conséquence *sur* le «scénario de sortie» des accords de Matignon. Le RPCR se sentirait en position de force pour tenter d'imposer sa propre formule, la plus «française» possible.

Polynésie française : le jeu des francs-tireurs

Le RPR peut-il espérer réaliser un tel doublé en Polynésie française, la collectivité d'outre-mer qui bat tous les records de volatilité politique? Les alliances entre les quatre «poids lourds» insulaires – MM. Gaston Flosse, Jean Juventin, Emile Vernaudon et Alexandre Léontieff – se font et se défont avec une telle élasticité et *une telle absence de dogmatisme que* le décryptage du jeu politique local relève souvent de la théorie combinatoire. Depuis son retour en mars 1991 à la tête du gouvernement territorial dont il a chassé son ex-ministre devenu rival, M. Léontieff, M. Flosse *s'est réconcilié avec son ancien* adversaire M. Juventin, maire de Papeete, mais s'est fâché avec son ancien allié, M. Vernaudon. Après s'être regroupé, au nom de l'intérêt supérieur de l'archipel, au sein d'une *délégation* unique qui vient de conclure avec l'Etat *un accord-cadre visant à permettre à* la Polynésie française d'encaisser le choc de la suspension des essais nucléaires de Mururoa, les quatre chefs de file s'affrontent à nouveau à l'occasion du scrutin législatif.

La situation s'étant provisoirement décantée, on peut donc dessiner la ligne de partage suivante : dans la première circonscription (îles du Vent-Ouest et îles Australes), M. Juventin (RPR) s'opposera à *M. Léontieff, député sortant non inscrit*, qui fut proche de la majorité présidentielle avant de prendre langue avec l'UDF; dans la deuxième circonscription (îles du Vent-Est, îles des Tuamotu et îles *Marquises*), M. Flosse (RPR), investi par l'UPF, croisera le fer avec M. Vernaudon, député sortant inscrit au groupe PS.

Mais l'affaire est quelque peu plus compliquée car, dans chaque circonscription, des francs-tireurs peuvent créer la surprise. C'est surtout le cas *dans la première circonscription* où M. Oscar Temaru, chef du Front de libération de la Polynésie (FLP, indépendantiste) pourrait fort bien tirer profit de la modération de son discours et du discrédit qui frappe un personnel politique éclaboussé par les «affaires». Dans la deuxième circonscription, le jeu pourrait aussi être *légèrement brouillé par l'entrée en lice* d'un certain Jean-Charles Teknataua, personnage truculent qui, la taille ceinte du *maro hura* (ceinture rouge des anciens monarques océaniens), *rêve d'installer sur son île de* Nukuhiva un aérodrome international et un port off-shore».

Wallis-et-Futuna : le poids de la coutume

Le climat est un peu moins coloré sur le lilliputien Wallis-et-Futuna, troisième territoire français du Pacifique sud; où l'omnipotence des trois royaumes (un à Wallis, deux à Futuna) permet de contenir bien des écarts de *conduite. Respectueusement*, les trois prétendants à l'unique siège du Palais-Bourbon alloué à l'archipel sont allés se présenter aux hiérarques coutumiers avant de faire enregistrer leur candidature au centre administratif de la capitale, Mata-Utu. Le député sortant, M. Kamilo Gata (MRG), connaît si bien le poids de la «coutume» qu'il s'est adjoint comme suppléant le propre fils du *lavelua* (roi de Wallis). Mais cela suffira-t-il à redresser une cote personnelle qui a tendance à souffrir de ses trop longues absences à Paris? Les crédits qu'il a arrachés au profit du territoire plaident en sa faveur mais son bilan été *insuffisamment* valorisé. Il aura donc fort à faire pour résister aux assauts de l'ancien président de l'Assemblée territoriale, M. Clovis Logologofolau (RPR), investi par l'UPF, et un candidat «sans étiquette», M. Soane Uhila, nouveau président de *l'assemblée territoriale*.

Guyane : un sursaut pour le PSG?

En Guyane, le scrutin pourrait mettre douloureusement à l'épreuve un Parti socialiste guyanais (PSG), maître *du conseil général. Le député sortant* de la première circonscription, *M. Elie Castor* (PSG), ne se représentant pas, le nouveau champion du parti, M. Rodolphe Alexandre, homme de dossier, pourrait toutefois bénéficier d'un sursaut militant d'un *mouvement qui n'est jamais aussi* mordant que dans l'adversité. A l'évidence, il sera servi par la division de la droite entre M. Serge Patient, UDF investi *par* l'UPF parisienne et soutenu par le RPR local, et M. Roger Loupec, porte-drapeau de l'Union des forces libérales de Guyane (UFLG) qui récuse le choix des instances parisiennes. *Dans ce contexte*, une percée de Mme Christiane Taubira-Delannon, (divers gauche) dont les idées étaient jusqu'en 1991 à coloration indépendantiste, n'est pas à exclure. Dans la *deuxième circonscription*, le député sortant, M. Léon Bertrand, de retour dans le giron du RPR après une escapade, aura comme rival le plus sérieux M. Georges Patient, soutenu *par* le PSG.

La Réunion : le «phénomène Free-DOM»

A la Réunion, le scrutin permettra *surtout* de vérifier si le nouveau paysage politique insulaire issu du grand chambardement des élections régionales de mars 1992 – fléchissement *brutal* du Parti *communiste, émergence* du «phénomène Free-DOM» – n'est qu'une parenthèse ou s'apprête à s'inscrire dans la durée. La cinquième circonscription est sans conteste la plus disputée puisque le nouvel homme fort de la politique réunionnaise, M. *Camille Sudre*, président du conseil régional, défie le député sortant (UDF-CDS), M. Jean-Paul Virapoullé. Soutenu par le Parti communiste réunionnais (PCR), M. Sudre *dispose a priori d'un potentiel de voix* de l'ordre de 55 % mais le scepticisme affiché par une frange de la base du PCR vis-à-vis de cette alliance pourrait lui porter préjudice.

Dans la première circonscription, l'alliance PCR-Free-DOM devrait fortement gêner M. Gilbert Annette, le *maire socialiste de Saint-Denis*, déjà fortement ébranlé par les événements du Chaudron tandis qu'à droite, quatre candidats s'entre-déchirent autour de l'héritage de M. Auguste Legros, le député RPR sortant, qui ne se représente pas. Le suspense est en revanche *moins* aigu *dans la* deuxième circonscription qui devrait revenir, sauf coup de théâtre, aux communistes. Le score de M. Paul Vergès, le chef historique du PCR, *qui vient* de se *démettre* de ses fonctions de secrétaire général, sera très commenté en raison de sa charge symbolique. Son successeur aux commandes du parti, M. Elie Hoarau, *député sortant*, sera *opposé* dans la quatrième circonscription au RPR M. André-Maurice *Pihouée* dans un duel qui s'annonce équilibré. La troisième circonscription, peu affectée par l'effet Free-DOM, est celle qui soulève le moins de passion tant le *député* sortant *(divers droite)*, M. *Thien-Ah-*Koon, semble peu menacé sur ses terres.

Guadeloupe : confusion chez les socialistes

En Guadeloupe, Mme Lucette-Michaux-Chevry (*RPR*), qui se voyait déjà en début d'année *«ministre et peut-être ministre des DOM-TOM»*, tentera de renouveler la performance qu'elle vient de réaliser lors des *récentes* élections régionales partielles. Après avoir été contrainte de présider de mars 1992 à janvier 1993 le conseil régional en s'appuyant sur une «majorité de travail» hétéroclite comprenant ses propres amis, des socialistes dissidents et des anciens communistes, elle dispose *aujourd'hui* de sa propre majorité RPR, affranchie de tout appoint extérieur. Sa réélection dans la quatrième circonscription ne fait aucun doute. Le scrutin permettra surtout d'y voir un peu plus clair au sein d'une mouvance socialiste secouée par de fortes turbulences internes.

La plus grande confusion règne en effet depuis la décision du «dissident» M. Dominique Larifla, président du conseil général, de rejoindre en mars 1992 la «majorité de travail» de Mme Michaux-Chevry afin d'éviter le retour aux affaires *de* M. Félix Proto dont la gestion, soutenue par une majorité composée de socialistes et de communistes «orthodoxes», s'était soldée par un déficit de 700 *millions* de francs. Aujourd'hui revenu dans l'opposition à Mme Chevry, M. Larifla, investi par le PS parisien, devra affronter dans la troisième circonscription un candidat soutenu *par la Fédération socialiste* locale, M. Léon Andy. Rendant la politesse à ses «amis», M. Larifla cautionne en retour la candidature dissidente dans la première circonscription de M. René-Serge Nabajoth, exclu du parti, qui s'en va défier le tout-puissant député PS sortant, M. Frédéric Jalton.

Davantage à l'abri de telles secousses, la droite guadeloupéenne connaîtra toutefois un duel fratricide dans la seconde circonscription où deux candidats se réclamant du soutien de Mme Michaux-Chevry s'opposeront à Mme Marlène Captant, ex-RPR qui a rejoint l'UDF, sous l'œil gourmand de M. Ernest Moutoussamy, député sortant et dirigeant du Parti progressiste démocratique guade*loupéen (PPDG, ex-communiste)*. En dépit de la consolidation de l'assise de Mme Michaux-Chevry à l'échelle régionale, il est loin d'être acquis que le RPR (un député sortant) parvienne à *ébrécher* la suprématie de la gauche (trois députés sortants) sur le contingent d'élus guadeloupéens au Palais-Bourbon.

Martinique : les espoirs de la droite

En *Martinique*, le scrutin revêt une importance toute particulière en raison de la décision de M. Aimé Césaire, député depuis 1945 et chef historique du Parti progressiste martiniquais (*PPM*), de se désengager de la compétition électorale. Le retrait de celui qui fut avec M. *Léopold* Sédar Senghor le prestigieux porte-parole de la négritude francophone marque la fin d'une époque. *«Il nous faut une nouvelle mystique* (...), *une nouvelle utopie refondatrice»* déclarait-il en octobre 1992 alors que son mouvement, le PPM, subissait une lente érosion électorale – illustrée par la perte du conseil régional en 1992 – et était en proie à des dissensions internes.

Le candidat à sa succession au Palais-Bourbon, M. Camille Darsières, ne devrait pas avoir de difficultés pour l'emporter dans la troisième circonscription (Fort-de-France) où M. Césaire avait été plébiscité en 1988 avec 85 % de suffrages recueillis. M. Darsières pâtira toutefois d'un double handicap : d'une part, son bilan de président du conseil régional de 1987 à 1992 qui a laissé la collectivité lourdement endettée et, d'autre part, le refroidissement des liens avec les *communistes* avec *lesquels* le *PPM* avait pourtant longtemps constitué une majorité régionale.

L'autre fait saillant de cette campagne est l'entrée en lice, comme en Nouvelle-Calédonie, des *indépendantistes* qui sont sur le point d'ancrer dans le paysage martiniquais un troisième pôle, entre la gauche décentralisatrice et la droite conservatrice. *Après s'être délibérément mis à l'écart* d'un scrutin législatif depuis 1973, le Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), qui a recueilli 16 % des suffrages lors des élections régionales de 1992 – *soit neuf élus sur quarante* et un – présentera un candidat dans chacune des quatre circonscriptions. Il concentre tous ses espoirs dans la quatrième (Sud) où mène campagne le premier secrétaire du parti, M. Alfred Marie-Jeanne.

Absente du Palais-Bourbon depuis 1988, la *droite, de son côté, tentera* de refaire surface. Son ambition n'est pas déraisonnable si l'on se souvient que les deux députés sortants, M. Guy Lordinot (app. PS) dans la première circonscription et Claude Lise (app. PS) dans la deuxième, l'avaient emporté sur le fil. Une telle perspective de reconquête a conduit les représentants locaux du RPR, de l'*UDF* et les militants «divers *droite*» à regrouper œcuméniquement leurs forces derrière la bannière de l'Union pour une Martinique de progrès (UPMP), version insulaire de l'UPF. *Le* seul accroc à l'union est survenu dans la quatrième circonscription où une primaire opposera M. Yves Juston (UDF), qui avait été mandaté par l'UPMP, à M. André Lesueur (RPR) qui a été investi par l'*UPF* parisienne.

Mayotte : climat passionné

Mais c'est dans les deux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon, où la gauche est absente, que la rivalité entre l'UDF et le RPR est la plus rude. A Saint-Pierre-et-Miquelon, le député sortant, M. Gérard Grignon, UDF investi par l'*UPF*, devrait retrouver son siège sans trop de difficultés en dépit de la concurrence qui lui est imposée par M. Michel Massouty (diversdroite), soutenu en coulisse par le *RPR parisien. Le cas de Mayotte* est en revanche plus incertain et surtout plus passionné.

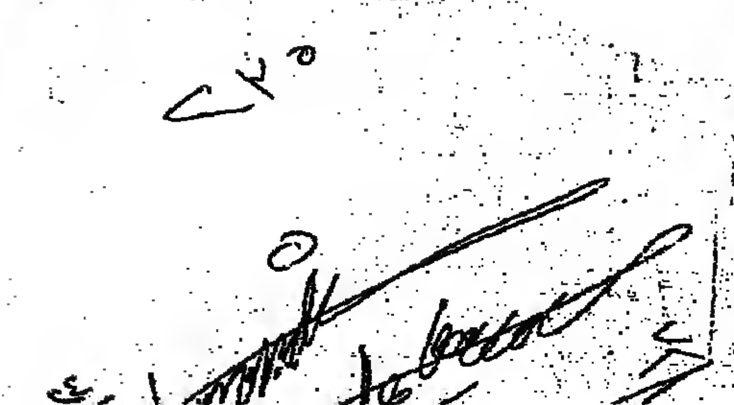
Après avoir été officiellement investi par l'UPF, M. Henry Jean-Baptiste (UDF) a vu sa candidature contestée par le RPR qui a finalement préféré réserver toute sa sollicitude à *M. Mansour Kamardine*, le secrétaire de la section mahoraise du RPR. Affaibli par la campagne de son adversaire appelant la population à envoyer *«un Mahorais»* à l'Assemblée *nationale, M. Jean-Baptiste*, d'origine martiniquaise, est aujourd'hui en difficulté. Comble du paradoxe, le «gaulliste» Kamardine est localement soutenu par les indépendantistes du Front *démocratique* comorien (FDC) dont l'influence n'est pas étrangère à la récente poussée de fièvre qui s'est récemment emparée de l'île.

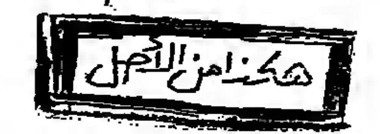
FRÉDÉRIC BOBIN

avec les correspondants du *Monde* outre-mer : Eddy NEDELJKOVIC en Guadeloupe, Jean-Marc PARTY en Martinique, Edmond FRÉDÉRIC en Guyane, Alix DIJOUX à la Réunion, Michel YIENG-KOW en Polynésie française.

► **Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Aquitaine, dans le Nord-Pas-de-Calais, dans les Pays de la Loire, en Midi-Pyrénées, en Franche-Comté et en Picardie (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 26, 27 février, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10 et 11 mars).**







POLITIQUE

pour les élections législatives

Les pouvoirs de nomination du président de la République

La Constitution confie au président de la République le *pouvoir de nommer* aux emplois civils et militaires de l'Etat. Pour les plus importants, il exerce ce pouvoir, soit après délibération du conseil des *ministres, soit seul*. Ses actes sont contresignés par le premier *ministre* et, le cas échéant, par les *ministres* responsables. Pour les emplois *moins importants*, il peut déléguer son pouvoir au premier ministre, qui peut à son tour le confier à ses ministres. Au total, le chef de l'Etat nomme à plusieurs *centaines* d'emplois. Toutefois certains d'entre eux sont soumis à des conditions qui restreignent sa liberté de choix.

Nous publions ci-dessous les textes définissant les pouvoirs de nomination du président de la République.

• L'article 13 de la Constitution

Le président de la République signe les ordonnances et les décrets délibérés en conseil des ministres. Il nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat. Les conseillers d'Etat, le grand chancelier de la Légion d'honneur, les ambassadeurs et envoyés extraordinaires, les conseillers maîtres à la Cour des comptes, les préfets, les représentants du gouvernement dans les territoires d'outre-mer, les officiers généraux, les recteurs des académies, les directeurs des administrations centrales sont nommés en conseil des ministres. Une loi organique détermine les autres emplois auxquels il est pourvu en conseil des ministres ainsi que les conditions dans lesquelles le pouvoir de nomination du président de la République peut être par lui délégué pour être exercé en son nom.

• L'ordonnance du 28 novembre 1958 portant loi organique, modifiée par la loi organique du 25 février 1992 (articles 1er, 2 et 3)

Outre les emplois visés à l'article 13 de la Constitution, il est pourvu en conseil des ministres : aux emplois de procureur général près la Cour de cassation, de procureur général près la Cour des comptes, de procureur général près une cour d'appel ; aux emplois de direction dans les établissements publics, les entreprises publiques et les sociétés nationales quand leur importance justifie inscription sur une liste dressée par décret en conseil des ministres ; aux emplois pour lesquels cette procédure est actuellement prévue par une disposition législative ou réglementaire particulière.

Sont nommés par décret du président de la République : les membres du conseil d'Etat et de la Cour des comptes ; les magistrats de l'ordre judiciaire ; les professeurs de l'enseignement supérieur, les officiers des armées de terre, de mer et de l'air. Sont en outre nommés par décret du président de la République, à leur entrée dans leurs corps respectifs, les membres des corps dont le recrutement est normalement assuré par l'Ecole nationale d'administration, les membres du corps préfectoral, les ingénieurs des corps techniques dont le recrutement est en partie assuré conformément au tableau de sortie de l'Ecole polytechnique.

L'exercice du pouvoir de nomination aux emplois civils et militaires de l'Etat, autres que ceux prévus à l'article 13 de la Constitution et aux articles 1er et 2 ci-dessus, peut être délégué au premier ministre par décret du président de la République en vertu des articles 13 et 21 de la Constitution.

• Le décret du 6 août 1985, modifiant le décret du 29 avril 1959 modifié par le décret du 22 février 1967

La liste annexée au décret du 22 février 1967 est remplacée par celle qui est annexée au présent décret.

Cette liste, qui modifiait pour la première fois celle de 1967, comprend cent soixante-trois emplois de direction dans les établissements publics, entreprises publiques et sociétés nationales. Elle a été actualisée plusieurs fois depuis cette date.

Le « lobbying » préélectoral des retraités

Constituant près de 30 % des votants, les plus de soixante ans commencent à devenir un groupe de pression

« Je fonce d'un préau à l'autre, je m'adresse aux candidats et j'écris aux élus. Le semaine dernière, j'ai interpellé René Teulade, le ministre des affaires sociales, lors d'un meeting à Saint-Etienne. » Pour rien au monde M. Joseph Duranton, un retraité stéphanois, ne manquerait une réunion électorale. Délégué de l'Union française des retraités (UFR), cet ancien ingénieur de soixante-sept ans qui vient d'adresser une lettre ouverte diffusée dans les multiples clubs et associations de retraités de sa région n'a pas l'intention de laisser aux *« 70 % de jeunes et d'actifs qui produisent, se reproduisent »*, le soin de *« décider unilatéralement du destin de notre fin de vie »*. *« Les hommes politiques*, s'indigne-t-il, *visitent les maisons de retraite, paient un coup à boire et tapent sur l'épaule des pépés. Mais ils se moquent de nous. Ce qu'il faudrait, c'est que les retraités décident le même jour de résilier leurs contrats d'assurance et de retirer leurs fonds des caisses d'épargne. »*

L'activisme de M. Duranton n'est pas isolé. Bien qu'elles ne tiennent pas toujours des propos aussi radicaux, les associations de retraités, plutôt timides lors des précédentes consultations, ont abordé les élections législatives de 1993 avec la ferme intention de se faire entendre. Un Bureau de liaison des organisations de retraités (BLORE), composé de huit fédérations regroupant elles-mêmes une multitude d'associations de quartier ou d'« anciens » de grandes entreprises, vient d'être constitué. Affirmant agir au nom de *« près de 2 millions de retraités »*, il a élaboré un manifeste dont les principales revendications visent à obtenir la représentativité avec voix délibérative de ses associations dans les organismes sociaux, l'indexation des retraites sur les salaires nets, l'amélioration des pensions de reversion, la création d'une allocation au profit des personnes âgées dépendantes et la réforme de la contribution sociale généralisée (CSG).

« Observatoire des parlementaires »

Au plan national, l'UFR, qui fait état de 50 000 adhérents, et la Fédération nationale des associations de retraités (FNAR), qui assure en représenter 500 000, ont lancé chacune de son côté un « observatoire des parlementaires », qui *a patiemment* recensé toutes les interventions des députés et sénateurs sur les domaines concernant les personnes âgées, afin que celles-ci puissent *« se déterminer en connaissance de cause »*. Sur le terrain, les adhérents ont été invités à s'adresser aux élus locaux, dont une forte proportion sont eux-mêmes des retraités, et à interpeller directement les candidats, non sans leur rappeler que les plus de soixante ans – presque tous inscrits sur les listes électorales et peu enclins à s'abstenir – représentent 10 millions de suffrages. Un bon quart du corps électoral mais, selon les estimations, 30 % des votants.

Le terme de *lobbying* n'effraie nullement ces « retraités militants ». *« Nous devenons un groupe de pression. Avant, les élus nous ignoraient. Maintenant, ce sont eux qui viennent vers nous »*, assure M. Jean Collin, administrateur de la FNAR. Quant à M. Guy Binot, président de l'UFR, il évoque avec une certaine fierté la campagne menée par ses troupes lors de l'élection législative partielle de Saint-Nazaire, remportée d'extrême justesse par M. Claude Evin, ancien ministre des affaires sociales et « père » de la CSG. Un tract intitulé *« Les retraités ne voteront pas pour vous »* avait été distribué, et le Parti socialiste avait bien failli perdre la circonscription. *« Le problème*, se souvient M. Binot, *c'est qu'ensuite il a fallu modérer les ardeurs des gars de Saint-Nazaire ; ils voulaient dénoncer les « magouilles » et réclamer la démission du président de la République. »*

« Leur importance numérique et leur stabilité font des plus de soixante ans une base indispensable pour qui prétend s'implanter durablement dans une circonscription. En outre, ils représentent le groupe de pression le plus influent du monde associatif », admet M. Jean-Claude Boulard, député socialiste sortant de la Sarthe. Au plan national, ce poids politique ne se dément pas. *« La droite a été traumatisée par les réactions des retraités, en 1988, après le plan Séguin sur la limitation des dépenses de santé*, estime un député RPR. *Quant à la gauche, elle a connu la même mésaventure avec le rejet de la CSG. Si, demain, il faut prendre une mesure qui ne touche que les retraités, nous y regarderons à trois fois. »*

« Corporatisme de génération »

De toute évidence, la création, en 1991, de la CSG a constitué un tournant. Cet élargissement du financement de la protection sociale – aboutissant, globalement, à une opération blanche pour l'ensemble des actifs grâce à la baisse simultanée de la cotisation d'assurance-vieillesse – a été mal ressenti par de nombreux retraités, qui, à condition d'être imposables, ont dû s'acquitter d'un prélèvement sans compensation. Les associations ont protesté avec d'autant plus d'énergie que leurs animateurs sont souvent de jeunes retraités. Anciens cadres pour la plupart, ils bénéficient de pensions d'un montant honorable, ont conservé leur carnet d'adresses et gardent une certaine rancœur à l'égard du monde des actifs, qui, parfois sans ménagement, les a *« mis sur la touche au début des années 80 »* en multipliant préretraites et contrats de solidarité. Du coup, les revendications catégorielles, à commencer par la revalorisation des retraites (1), ont été relancées.

D'ores et déjà, certains s'inquiètent de voir émerger un *« corporatisme de génération »* sous la poussée d'organisations défendant les intérêts des retraités, une catégorie dont le pouvoir d'achat par unité de consommation est pourtant supérieur à celui de la moyenne des actifs et qui concentre entre ses mains une part importante du patrimoine alors que les salariés, dont la plupart ne sont pas à l'abri du chômage, subissent des prélèvements sociaux croissants. En privé, certains parlementaires se déclarent préoccupés.

Présidente des Panthères grises, une association de retraités beaucoup moins agressive que ne le suggère son appellation, Mme Renale Gossart n'hésite pas, quant à elle, à s'en préoccuper ouvertement : *« Nous avons pris nos distances avec ceux qui sont obnubilés par leur pouvoir d'achat, mais se soucient beaucoup moins de la situation des petits retraités et des problèmes liés aux personnes âgées dépendantes, qui, compte tenu de l'allongement de la durée de vie, sont souvent nos propres parents. Ayons les idées plus larges et ne sombrons pas dans le poujadisme. Occupons-nous d'abord, par exemple, de créer des emplois de proximité pour aider les plus vieux. »*

D'ailleurs, l'activisme revendicatif préélectoral ne paraît pas être la seule traduction du dynamisme de ces « personnes âgées », qui ressemblent de moins en moins au cliché des « petits vieux ». *« Progressivement*, note M. Rémi Michel, rédacteur en chef adjoint de la revue *Notre temps, les associations regroupant des visiteurs de prisons ou d'hôpitaux, des volontaires pour le soutien scolaire, l'organisation de banques alimentaires ou la défense de l'environnement, prennent la relève des traditionnels clubs du troisième âge. »*

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Les pensions de retraite de la Sécurité sociale, qui évoluaient suivant les salaires bruts jusqu'en 1983, puis suivant les salaires nets jusqu'en 1986, progressent désormais selon les prix.

Un net ancrage à droite

Outre qu'ils sont plus « civiques » et « légitimistes » que le reste de la population, les électeurs âgés de plus de soixante ans sont nettement ancrés à droite. Les études menées par la politologue Annick Percheron à la suite des élections de 1986 font apparaître que l'inscription sur les listes électorales s'élève avec l'âge (95 % chez les cinquante - soixante-quatorze ans contre 86 % chez les vingt-trente-quatre ans), mais décroît après soixante-quinze ans. Il en va de même pour la participation aux scrutins : plus de 85 % des inscrits de soixante-cinq à soixante-quinze ans votent contre 78 % ans pour l'ensemble de la population. Ainsi, les retraités, qui représentaient, en 1990, 28 % de l'électorat potentiel (les inscrits), totaliseraient 31 % des votants. En raison du vieillissement de la population française, ils pourraient regrouper 35 % des inscrits en 2020 et 41 % en 2040.

Les retraités, qui ont voté « oui » à 52 % lors du référendum de septembre 1992 sur le traité de Maastricht, apportent plus volontiers leurs suffrages à la droite qu'à la gauche. Au second tour de l'élection présidentielle de 1988, M. Jacques Chirac a obtenu 53 % des voix chez les plus de soixante ans. Avec 29 % au premier tour (contre 20 % toutes classes d'âge confondues), il était arrivé juste derrière M. François Mitterrand (30 %), mais loin devant MM. Raymond Barre (18 %) et Jean-Marie Le Pen (11 %). *« Les plus de soixante ans soutiennent davantage le RPR que l'UDF, restent une zone d'influence pour le Parti communiste mais constituent un désert pour le vote écologiste »*, résume M. Stéphane Rozès, directeur des études d'opinion à l'Institut CSA. Quant aux caractéristiques *« conservatrices »* de leur comportement électoral, M. Jean-Claude Boulard, député socialiste de la Sarthe, s'en accommode fort bien. *« Le conservatisme social intelligent*, assure-t-il, *peut faire voter à gauche. »*

J.-M. N.

□ **L'opposition recueille 71 % des intentions de vote des patrons selon la SOFRES.** – Selon un sondage SOFRES publié par *la Tribune Desfossés*, 66 % des chefs d'entreprise seraient prêts à voter pour le RPR et l'UDF, 5 % pour des divers droite, 5 % pour les écologistes, 3 % pour le Front national et 2 % pour le Parti socialiste. En comparaison, les intentions de vote de l'ensemble des Français (également selon la SOFRES) s'établissent respectivement à 38 %, 3 %, 14 %, 11,5 % et 21 %. Cette enquête, réalisée par téléphone les 9 et 10 mars auprès d'un échantillon représentatif de 333 dirigeants d'entreprise, révèle que 81 % des patrons pensent que la victoire de l'opposition aura des conséquences positives pour l'économie française, 67 % pour leur entreprise et 62 % pour l'évolution de l'emploi.

La liste des candidats d'extrême gauche

Nous publions ci-dessous la liste dea candldats investia ou soutenus par das formationa appartenent à la gauche altemative ou à l'extrême gauche : la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Lutte ouvrière (LO), le Parti daa travailleurs (PT) et Solidarité écologie gauche alternative (SEGA), qui rassemble les écologistes de gauche de l'Alternative rouge et verte et les reconstructeurs communistes de l'Alternative démocratia socialisma.

ALSACE

Bas-Rhin. – 1re : Antonio Gomez (LCR); 2e : Daniel Rouillon (LO); 3e : Patrick Girard (LO); 4e : Christiane Dodane (LO); Christiane Schmitt (PT).

Haut-Rhin. – 3e : Claude Canard (LO); 5e : Christiane Rolandez (LO); 6e : Jean-Marie Pheulpin (LO); Roger Winterhalter (SEGA); 7e : Aimé Sense (LO).

AQUITAINE

Dordogne. – 2e : Brigitte Cozet (LO).

Gironde. – 1re : Denis Lacoste (LO); 2e : Bernard Couturier (LCR); 3e : Gérard Barthélémy (LO); Monique Nicolas (LCR); Alnio Boutareaud (PT); 4e : Philippe Brugère (LO); 5e : Christian Grimbert (LO); 6e : Nelly Malaty (LO); Roger Vergé (PT); 7e : Guy Lafon (LO).

Lot-et-Garonne. – 2e : Isabelle Ufferte (LO); 3e : Ignnee Garay (LCR).

Pyrénées-Atlantiques. – 1re : Pierre Ruscassie (LCR); 5e : Daniel Martet (LO); Dominique Peillen (SEGA); 6e : Jean Pagoln (SEGA).

AUVERGNE

Allier. – 2e : Jacques Lachaise (PT).

Haute-Loire. – Raymond Vacheron (LCR).

Puy-de-Dôme. – 1re : Alain Laffont (LCR); Daniel Seguy (LO); 2e : Josiane Mainville (LO); Odette Van Rasbourgh (PT); 4e : Philippe Bonnet (LCR); 5e : Claude Dufour (LO); 6e : Marcel Breugnot (SEGA); Francis Vergne (LCR).

BOURGOGNE

Nièvre. – Dominique Dupuis (LO).

Côte-d'Or. – 1re : Guy Berthier (PT); Yves Hollinger (LCR); Jean-Pierre Cusey (LO); 2e : Jacqueline Lambert (LO); 3e : Alain Bony (PT); Monique Niang (LO); 4e : Catherine Bouton (LO).

Saône-et-Loire. – 3e : René Boudier (LO); 4e : Christian Coste (LO); 5e : Marie-Thérèse Deroche (LO).

Yonne. – 1re : Jean-Paul Rousseau (SEGA), Jack Toupet (LCR); 2e : Alain Chicouard (PT).

BRETAGNE

Côtes-d'Armor. – 1re : Martial Collet (LO); Edouard Le Moigne (PT); 5e : Armand Barth (SEGA); Alain Le Fol (LO).

Finistère. – 1re : Jean-Michel Manac'h (LCR); 2e : Louis Aminot (SEGA); André Cherblane (LO); Lydie Contignon (PT); 3e : Yvonne Lagadec (SEGA); 4e : Gilbert Pleyber (LCR).

Ille-et-Vilaine. – 1re : Josette Grimaud (LO); Yves Juin (LCR); 2e : Raymond Madec (LO); 3e : Jean-Pierre Gaudin (LO); Michel Genin (SEGA); Bernard Rély (PT); 5e : Françoise Hamard (LO); 7e : Henri Gourmelen (SEGA).

Morbihan. – 5e : Cyril Le Bail (LO); Gwénaël Le Gras (LCR).

CENTRE

Cher. – 1re : Sylvie Cerveau (LO); 2e : Colette Cordat (LO); 3e : Michèle Perronnet (LO).

Eure-et-Loir. – 2e : Michel Bréaud (LCR); Béatrice Jaffrenou (PT); 3e : Roger Letertre (SEGA).

Indre-et-Loire. – 1re : Alain Jouannet (PT); Chantal Sornin (LO); 3e : Michel Deguet (LO); 4e : Jean-Jacques Prodhomme (LO); 5e : Patrick Etesse (PT); Sylvie Thiébaut (LO).

Loiret. – 1re : Christiane Hauchère (LO); Marie-Hélène Soubry (SEGA); 2e : Patrick Costard (LO); Michel Tissier (SEGA); 3e : Abdelkrim Saadani (LO); Jack Foucher (SEGA); 4e : Annie Cassin (LO); Christine Lander (SEGA); 5e : Avelin Castello (LCR); Patrick Lamiable (LO).

CHAMPAGNE-ARDENNE

Ardennes : 1re : Patrick Benyoucef (PT); 2e : Jean-Pierre Bourriaud (LO); 3e : Guy Petitjean (LCR).

Aube : Pierre Bissey (LO).

Marne : 2e : Philippe Goiset (LO); 4e : Gérard Berthiot (LCR).

Haute-Marne : 1re : M. Jean-Marc Simon (LO).

FRANCHE-COMTÉ

Doubs. – 1re : Martine Bultot (SEGA); Nicole Friess (LO); 2e : Patrick Pierlot (SEGA); Marie-France Roche (LO); 3e : Christian Driano (LO); Bruno Lemerle (SEGA); Daniel Jeannin (PT); 4e : Georges Kvartskhava (LO); Serge Paganelli (SEGA); 5e : Claude Faivre (SEGA); Jean-Pierre Poissenot (LO).

Haute-Saône. – 1re : Jean Lheureux (LO); 2e : Noël Hennequin (LO).

Jura. – 1re : Raoul Chavet (PT); 3e : Michel Chabert (PT); Lydie Gendre (LO).

Territoire-de-Belfort ; 1re : Eliane Lacaille (LO); 2e : Gérard Belot (LO); Gilbert Petitgirard (PT); Jean Siron (SEGA).

ILE-DE-FRANCE

Essonne. – 1re : Maryvonne Fichou (LCR); Yves Thoraval (LO); François Vallot (PT); 2e : Dominique Bazinet (LO); 3e : Sylvie Lironcourt (LO); 4e : Michel Turmel (LO); 5e : Franck Loizemant (LCR); Nicole Poupinot (LO); 6e : Gérard Lorigny (PT); Jacques Mazars (LO); 7e : Jean-Jacques Campioi (LO); Régine Pastutmaz (LCR); 8e : Joël Brossat (LO); 9e : Michel Cremey (LO); 10e : Roland Hautin (LO); Gérard Pociecka (SEGA).

Hauts-de-Seine. – 1re : Michel Breton (LO); Dominique Mourre (PT); Philippe Mussat (LCR); 2e : Jean-Paul Mage (LO); 3e : Philippe Marsault (LO); Michel Allain (PT); Anne-Marie Schwartz (LO); 5e : Robert Crémieux (SEGA); Daniel Dutheil (PT); Richard Percevault (LO); 9e : Jean Lafferrière (LCR); 10e : Raymond Deniau (SEGA); Jean-Charles Kermin (PT); Annie Rieupet (LO); 11e : Yves Bourdin (PT); Vivette Le Corguille (LCR); Louis Pirois (LO); 12e : Richard Coutat (SEGA); Robert Larcher (LO).

Paris. – 1re : Dominique Arnaudies (PT); Bernard Cornut (SEGA); Alain Massalsky (LCR); 2e : Jean-Pierre Dalmas (LO); 4e : Laurence Boulinier (LO); 5e : Chantal Cauquil (LO); 6e : Françoise Galland (SEGA); Philippe Julien (LO); Annick Marsault (LO); 8e : Gérard Chauvin (LO); Pierre-François Grond (LCR); 9e : Régis Blanchot (LCR); Jacques Borensztejn (PT); Charline Joliveau (LO); Jean-François Pelissier (SEGA); 10e : Monique Leborgne (LO); Jacques Minnaert (SEGA); 11e : Guénolaine Charier (LCR); 12e : Madeleine Lacroix (LO); 15e : Paul Robel (PT); 17e : Christian Lamotte (LCR); Jean-Louis Nuel (LO); 18e : Jean-Marie Benito (LO); 19e : M. Philippe Cretet (LCR); Annie Souchon (LO); 20e : Pascale Berthault (LCR); Isabelle Chaovenet (SEGA); Martine Grandio (LO); M. Laurent Jacquemin (PT); 21e : Daniel Bensaïd (LCR); Nadine Nicole (LO).

Seine-et-Marne. – 1re : Daniel Lioubowny (LO); 2e : Marie-Adélaïde Doublet (LO); 3e : Alain Aucouturier (PT); Frédéric Castello (LO); 5e : Patrice André (LO); Laurent Tribouillard (PT); 6e : Georges Millot (LO); 7e : Jacques Beuneche (LO); 8e : Christiane Duprey (LO); Liliane Tarost (PT); 9e : Guy Mouney (LO).

Seine-Saint-Denis. – 1re : Serge Le Balac'h (LO); 2e : Sylvie Delsart (SEGA); Christian Bensimon (LCR); Claudine Chevreau (PT); Idilio Valdenebro (LO); 3e : Danièle Clause (PT); Michel Jouaonin (LO); Roland Taysse (SEGA); Edouard Ciejka (PT); Philippe Gaillard (LO); Christian Surmonne (LCR); 5e : Dominique Berrou (LCR); Alain Roulaud (LO); 6e : Arlette Laguiller (LO); 7e : Germaine Bauer (LO); Bernard Keiser (PT); Sophie Zafari (LCR); 8e : Jean-Marie Lenoir (LO); 9e : Jean-Louis Gaillard (LO); 10e : André Canovas (SEGA); Yves Guillemot (LO); Jacques Nepveu (PT); 11e : Saodra Rosendale (LO); 12e : Patrick Pennetier (LO); François Sabado (LCR); 13e : Liliane Allain (LO); Raymond Gene (SEGA).

Val-de-Marne. – 1re : Daniel Gendre (LO); 2e : Martine Damien (PT); Christian Lecat (LO); Gaston Viens (SEGA); 3e : Jean Bousch (PT); Dominique Geindreau (LO); 4e : Hélène Adam (LCR); 5e : Raymond Curie (LCR); 6e : Jacques Stambouli (SEGA); 7e : Thierry Audin (PT); 8e : Daniel Demarque (LO); Patrick Roger (LCR); 9e : Danièle Ducasse-Poupardin (LCR); Serge Franceschina (LO); Pierre Vercruysse (PT); 10e : Michèle Lepeuve (PT); Danielle Riché (LO); 11e : Denis Gaillard (LO); 12e : Pascal Boutet (LO); Jean Frouin (SEGA).

Val-d'Oise. – 1re : Jean Mennecier (PT); 2e : François Rippe (LCR); Dominique Palacio (LO); Norbert Trichard (PT); 4e : Jean-Claude Bon (LO); 5e : Daniel Assouline (LCR); Patrice Crunil (LO); 7e : Bruno Giulani (LCR); Daniel Frigara (PT); 8e : Dominique Blondel (SEGA); Mohammed El Marbati (LO); 9e : Michel Bousquet (LCR); Jérôme Carey (LO).

Yvelines. – 1re : Michel Bock (SEGA); 4e : Claudette Balleydier (LO); 5e : Colette Imbert (PT); Pascal Quenot (LO); 6e : Jean-Claude Hamon (LO); 7e : Guy Belier (LO); 8e : Maurice Martin (PT); Daniel Benard (LO); 9e : Jean Delarue (PT); Alnin Luguet (LO); 11e : Paule Lauron (LO); Guy Thironin (LCR); 12e : Elie Abadie (LO).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Gard. – 1re : Alnin Chaniac (SEGA); Alain Rivron (PT); 4e : Dominique Herman (LCR); Michèle Villanueva (LO); 5e : Lucien Degorge (LO).

Hérault. – 1re : Nathalie Piquemal (LCR); 2e : Jean-Claude Biau (SEGA); Maurice Chaynes (LO); 4e : Martine Appriou (PT); Serge Fleurence (SEGA).

Pyrénées-Orientales. – 1re : Liberto Plana (LO); 2e : Dominique Grein (PT); Michel Picard (LO); 4e : Bernard Cholet (LCR); Jean-Pierre Tavernier (PT).

LIMOUSIN

Creuse. – Jean-Paul Foorgeaud (SEGA).

Haute-Vienne. – 1re : Claude Charpentier (LCR); Catherine Dumon (LO); 2e : Roland Mazoin (SEGA); 3e : Jean-Claude Fauvet (SEGA); Daniel Mournetas (LO); 4e : Jacques Jouve (SEGA); Claudine Roussie (LO).

LORRAINE

Meurthe-et-Moselle. – 1re : Jacques Deconpy (LO); Jean-Paul Mougel (SEGA); 2e : Fabienne Marehnl (LCR); Christiane Nimsgern (LO); 3e : Dominique Barbin (LO); 4e : Etienne Hodara (LO); Jean-Jacques Lacarrère (LO).

Moselle. – 1re : Arcang Di Battista (PT); Alain Monniaux (LO); 6e : Albert Dal Pozzolo (PT); Colette Gœuriot (SEGA); 8e : Annick Jolivet (LO); 10e : Bernard Thierry (LO).

Vosges. – 1re : Henri Faron (PT); 3e : Eric Defranould (LCR).

MIDI-PYRÉNÉES

Haute-Garonne. – Elisabeth Podgorny (LO); Fabrice Rastoul (PT); 3e : Jacqueline Santi (LO); 4e : Frédéric Borras (LCR); Thierry Dupin (PT); Robert Roig (LO); 5e : Michèle Puel (LO); 6e : Jean-Paul Fonvielle (LCR); Anne-Marie Laflorentie (LO); 7e : Martine Guiraud (LO); 8e : René-Pierre Domergue (LCR).

Lot. – Jean-Marc Isnard (LO).

Hautes-Pyrénées. – 2e : Christian Zueras (LCR); 3e : Michel Laserge (LO).

Tarn. – 1re : Vincent Lopez (LO); Jacques Mathieu (LCR); Lucien Valette (SEGA).

Tarn-et-Garonne. – 1re : Jean-Paul Damaggio (SEGA); Jean-Clande Espinosa (LO); 2e : Marino Rigoni (SEGA).

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 1re : Nicole Baudrin (LO); Michel Mercier (SEGA); 2e : Jean-Marc Grodzki (LO); Vladimir Nieddu (LCR); 3e : Dominique Brunet (LCR); 4e : Jean-Michel Beurrier (PT); Jacques Defives (LCR); 5e : Régis Debliqui (LO); 7e : Françoise Delbarre (LO); Christian Veldemao (LCR); 8e : Marc Duhrul (LO); 11e : Gérard Delimard (LO); 12e : Dominique Delevoye (PT); Jacques Volant (LO); 13e : Marcel Fossaert (LCR); 14e : Marie-Claude Morcews (PT); 15e : Annie Masse (LCR); 16e : Laurence Viguié (LO); 17e : René Pecqueur (LO); 20e : Jean-Pierre Lecesne (LO); 21e : Martial Esmans (LO); 23e : Martine Dupond (LO); 24e : Pascal Alessandri (LO).

Pas-de-Calais. – 8e : Philippe Pichon (LO); 11e : Nadioe Pinochet (LO); 12e : Josiane Dubois (LO); 13e : Catherine Adamus (LO); 14e : Roberto Bertomeu (LO).

BASSE-NORMANDIE

Calvados : 1re : Denis Allix (SEGA); 2e : Daoiel Dieudonné (LO); Jean-Paul Ducandas (PT); Michel Zvenigorosky (LCR).

Manche. – 5e : Alain Rivière (LO).

HAUTE-NORMANDIE

Eure. – 4e : Christine Gauchet (LO).

Seine-Maritime. – 1re : Gisèle Lapeyre (LO); 3e : Gabriel Calippe (PT); Michèle Ernis (LCR); Jean-Pierre Paris (LO); 4e : Juan Heredias (LO); Régis Louail (LCR); 5e : Charles Soubeyran (LO); 6e : Jean-Marc Varin (LO); 7e : Jean-Paul Nail (LCR); 8e : Alain Guillemet (PT); Martine Leplanquois (LO); 11e : Michelle Petiteville (LO).

PAYS-DE-LOIRE

Loire-Atlantique. – 1re : René Boulzennec (SEGA); 2e : François Preneau (SEGA); 3e : Paul Blineau (SEGA); Hélène Defrance (LO); Martine Leroy (LCR); 4e : Robert Cerisier (LO); Joachim Lebot (SEGA); 5e : Michel Leroc'h (PT); 7e : Geneviève Baudry (SEGA); Jean-Claude Saint-Arroman (LO); 8e : Marie-France Belin (LO); Bernard Hazo (PT).

Maine-et-Loire. – 2e : Didier Brémaud (PT); Philippe Lebrun (LO); Jacques Godin (SEGA); 3e : Jean-Michel Marchand (SEGA); 4e : Michel Robichon (SEGA); 5e : Gilles Barrault (LO); 6e : Didier Lize (LO); 7e : Marie-Louise Dupas (LO).

Mayenne. – 1re : André Warnet (PT).

Sarthe. – 1re : André Laneteau (LO); François Plet (SEGA); 2e : Gérard Désiles (PT); Philippe Goude (SEGA); Michel de Pierrepoot (LO); 4e : Michel Bertin (SEGA), Pierre Varenne (LO); 5e : Claude Tessier (SEGA).

PICARDIE

Aisne. – 1re : Jean-Loup Pernelle (LO); 2e : Didier Hernoux (LO); Daniel Huriez (PT); 4e : Jean-Claude Garault (LO); 5e : Amanda Helleu (LO).

Oise. – 1re : Gilles Berg (LO); 2e : Yves Gaillard (LO); André Petit (LCR); 3e : Monique Bouzin (PT); Roland Szpirko (LO); 5e : Jean-marc Iskin (LO); 6e : Bruno Ferlay (LO); 7e : Franck Plain (LO).

Somme. – 1re : Denise Dupont (LO); André Préveral (LCR); 2e : Bernard Combes (LO); 5e : Eliane Moustrou (LO); 6e : Alain Ténière (LO).

POITOU-CHARENTES

Charente. – 1re : Michel Debœuf (LO); 2e : Patrick Loiseau (PT); 3e : Serge Desherces (SEGA); 4e : Jean-Pierre Courtois (LO); Jacques Persyn (SEGA).

Charente-Maritime. – 1re : Michel Baudet (PT); Marie-Thérèse Gerault (LO).

Deux-Sèvres. – 1re : Jean Sicot (PT).

Vienne. – 1re : Jean-Luc Lavrut (PT); Bertrand Royer (SEGA); 2e : Patrice Millet (SEGA); 4e : Patrice Mochon (LO).

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Alpes-Maritimes. – 1re : Joël Cristofari (SEGA); 4e : Patrick Ferruccio (LCR); 9e : Marcel Magagnosc (SEGA).

Bouches-du-Rhône. – 1re : Rémy Jean (LCR); 3e : Guy Dubost (LO); 4e : Patrick Grenier (LO); 5e : Jean-Jacques Bertrand (LCR); 7e : Daniel Pecout (LO); Corinne Raynaud (PT); 8e : Claudine Rodinson (LO); 10e : Daniel Guffroy (SEGA); René Sale (PT); 13e : Jean-Claude Ghiotto (LO).

Vaucluse. – 1re : Nicole Calvet (PT).

RHONE-ALPES

Ain. – 1re : Jean-François Mortel (LCR); Yves Petiot (LO).

Ardèche. – 3e : Daniel Romet (SEGA).

Drôme. – 1re : Sylvie Crozet (LO).

Isère. – 1re : Chantal Gomez (LO); 2e : Gilbert Montel (LO); 3e : Roland Calmel (LO); Gilles Ory (LCR); Maurice Colliat (PT); 4e : Roland Begot (LO); 5e : Jean Ratte (LO); Jean-Louis Tollo (PT); 6e : Guy Paviot (PT); 7e : Bruno Perrodin (LO).

Loire. – 2e : Roger Charlat (SEGA); Alain Schliek (LO); 3e : Bernard Marcuccilli (PT); André Moulin (LO); 4e : Colette Battle (PT); 5e : Jean-Louis Guglielmetto (LO); 7e : Frédéric Bergamin (PT).

Rhône. – 1re : Marie-Christine Perrin (LO); 2e : Arlette Couzon (LO); Françoise Ecclet (LO); 3e : Jack Crozet (PT); Bernard Huissoud (SEGA); 4e : Georges Mestres (LO); 6e : Marie-Claude Baudinat-Hamrouche (PT); Alain Girod (SEGA); Jean-Luc Renault (LO); 7e : Armand Creus (LCR); Jean-Michel Hernandez (LO); 8e : Janine Laloy (LO); 9e : Didier Guthmann (LO); 11e : Jean-Marc Barreau (LO); 12e : Francis Faucher (LO); 13e : Philippe Bruneau (LO); 14e : Joëlle Bony (PT); Vincent Pomarès (SEGA); Jean-Pierre Tardy (LO); Gérard Vaysse (LCR).

Savoie. – 3e : Renée Laurent (PT); François Maréchal (SEGA).

Haute-Savoie. – 1re : Evelyne Tonnelier (PT).

Les candidats de l'Union écologie et démocratie

L'Alliance pour l'écologie et la démocratie, animée par M. François Donzal, ancien secrétaire général de Génération Ecologie, a publié une liste de quatre-vingt-quatre candidats qui se présenteront sous l'étiquette Union écologie et démocratie. Dans une lettre qu'il nous a adressée en réponse à notre article du 10 mars sur les « aurenchárea ácologistas », M. Donzel nous précise que son mouvement « admet la double appartenance » et qu'il soutient par ailleurs « quelque trois cent cinquante candidats Verts-GE » qu'il considère comma « de véritables écologistes de terrain ».

AQUITAINE

Gironde. – 2e : Jean-Pierre Roche; 3e : Pierre Wendzinski; 4e : Aziz Radi; 7e : Kléber Haye.

AUVERGNE

Haute-Loire. – 1re : Marie-Claude Peyronnet-Masson.

BRETAGNE

Finistère. – 1re : Pierre Deligniѐre; 7e : Jean-Jacques Kerouredan.

Ille-et-Vilaine. – 1re : Alain Guegen; 2e : Bruno Lagadec.

CENTRE

Cher. – 2e : Hatuey Berdasco.

Indre-et-Loire. – 3e : Christophe Moysan.

FRANCHE-COMTÉ

Jura. – 1re : Michel Moreau; 2e : Jacques Lançon; 3e : Jean Bordat.

Haute-Saône. – 3e : Gérard Van der Stichelen.

ILE-DE-FRANCE

Paris. – 1re : Dani Garbarz; 2e : Xavier Lucciani; 4e : Monique Minaca; 5e : Anne-Marie Faure; 6e : Bertrand Jullien; 7e : Christian Bourdin; 9e : François Donzel; 12e : Arnaud Lizop; 14e : Georges Lathourakis; 15e : Jacqueline Blériot; 16e : François Bayle; 19e : Bruno Sourcis; 20e : Jean-Hugues Wolfsohn; 21e : Marc Piemontese.

Seine-et-Marne. – 6e : Agnès Le Roulier; 7e : Hervé Saoud; 8e : Daniel Bonato.

Essonne. – 1re : Marc Hebert-Suffrin; 3e : Michel Derain; 5e : Michèle Gaspalon; 6e : Roger Bizet; 8e : Joëlle Daussy-Sève.

Hauts-de-Seine. – 2e : Evelyne Matet; 6e : Roger Dachez; 8e : Eddy Laurent-Alter; 9e : Brigitte Lecalvez.

Seine-Saint-Denis. – 1re : Yvon Magne; 2e : Maurice Lombart; 3e : Michèle Fricheteau; 4e : Michèle Gapin; 5e : Christine Lapères; 6e : Bertrand Wnteh; 7e : Jean-Pierre Livieri; 8e : Gil Barbonni; 9e : Raymond Magne; 10e : Michèle Bellanger; 11e : René Magne; 12e : Edmond Magne; 13e : Jean-Luc Battini.

Val-de-Marne. – 1re : Jean-Pierre Nicol; 2e : Véronique Renaud; 11e : Béatrice Durupt; 12e : Jack Menant.

Val-d'Oise. – 3e : Brigitte Roy; 4e : Fabrice David.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Gard. – 1re : Joseph Ponsot; 4e : Anne-Marie Lombart.

LORRAINE

Meuse. – 1re : Henri Racaud.

MIDI-PYRÉNÉES

Haute-Garonne. – 3e : Henri Farreny.

Lot. – 1re : Alain Bacou.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 1re : Jean-Marie Glantzlen.

BASSE-NORMANDIE

Manche. – 3e : Simone Caillot.

HAUTE-NORMANDIE

Seine-Maritime. – 2e : Benoît Petel; 5e : Jacques Haugel; 6e : Denis Gueret; 8e : Dominique Maresque.

PICARDIE

Oise. – 3e : Jean-Luc Hamard; 7e : Francis Thabault.

Somme. – 1re : Philippe Theveniaud.

POITOU-CHARENTES

Charente. – 2e : Francis Georgel.

Deux-Sèvres. – 1re : Jacques Laroche.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes. – 3e : James Deleuze; 6e : Noël Perna.

Bouches-du-Rhône. – 3e : Philippe Prieto.

Var. – 5e : René Espanol; 6e : Jean-Pierre Coudert.

Vaucluse. – 1re : Bruno Sevin.

RHÔNE-ALPES

Drôme. – 1re : Jean-François Dottori.

Isère. – 2e : Pierre Bon.

▶ Nous avons publié les listes des oandidats investis par le RPR et l'UDF (*le Monde* du 22 janvier), le PS et le MRG (*le Monde* du 30 janvier), les Verts et Génération Ecologie (*le Monde* du 2 février), le Front national (*le Monde* du 5 février), le PCF (*le Monde* du 13 février), le CNI (*le Monde* du 25 février), l'Alliance populaire (le *Monde* du 5 mars) at la Mouvement des citoyens (*le Monde* du 10 mars).

extrême gauche

POLITIQUE

les élections législatives

PAROLES D'ÉLECTEURS

« L'esprit castor »

Cela fait longtemps qu'André Pélissier, soixante-seize ans, s'est retiré du monde, broie du *noir*, *taille ses rosiers*, un peu nostalgique du passé – une période où *« il y avait de la solidarité »*, – et ne lève plus les yeux aux ciel, c'est-à-dire sur ce *plafond de « cages à poules »* qui barre son horizon.

Cela fait longtemps malgré tout qu'André Pélissier, ancien ouvrier peintre à la préfecture de Paris, ne se sent plus menacé, lui qui, avec ses *« trente-six copains »*, avait eu l'idée de construire lui-même son propre pavillon, en 1955, dans un coin de campagne, Sarcelles – des champs de blé et des vergers, – et qui eut la fâcheuse surprise de découvrir, au moment des premiers coups de truelle, la gigantesque armada de tractopelles, de grues et de bétonneuses entourer le petit chantier et faire pousser – *« à la va-vite, c'était pas fait pour durer »* – cette sorte d'immensité, incompréhensible, aussi ravageuse qu'un raz-de-marée. *« Ça n'a pas arrêté, quand on a vu l'ampleur, on n'a eu qu'une trouille, c'était de se faire virer »*. Mais Sarcelles est devenu Sarcellen. Avec son incongruité : trente-six petites maisons tenent le coup, veillantes tant bien que mal au cœur même de l'une des plus grandes concentrations d'HLM de la région parisienne.

André Pélissier *« trouve ça dommage »*, mais maintenant il ne veut pas voir plus loin que le bout de son jardin. Les nouveaux voisins ? *« C'est tout juste si on se dit bonjour. »* Les copains ? Ils sont partis, morts ou retraités installés en province. Et avec eux s'est éclipsé cet esprit « castor », du nom de ces ouvriers qui, au lendemain de la guerre, s'associaient pour construire, les samedis et les dimanches, leur *sweet home*. *« C'était un vrai esprit d'entraide. Et on a bien rigolé pendant le chantier, on avait un petit vin du midi, et, le soir, il y en avait qui rentrait avec des chaussures à bascule ! »*.

« On se croit à Tombouctou »

Un esprit qui avait réussi à gagner les gens de la cité. *« Nous, on était dans nos maisons, eux dans leurs immeubles mais il y avait une « vie ». Le 14 juillet, nous les castors, nous organisions un bal avec un mât de cocagne, un lapinodrome, une retraite aux flambeaux, les gens de la cité venaient, ils adoraient. Le dimanche, ils venaient faire leur promenade de l'après-midi dans notre rue, ils admiraient nos jardins. Le 1er janvier, c'était les pompiers qui venaient nous réveiller en fanfare. Les gens faisaient plus de choses. Je me souviens qu'un jour il y avait eu un défilé des Bretons. Et nous, tous les ans, nous faisions la fête des castors à la maison de quartier, avec cotillons. »* C'était l'époque aussi où les voisins s'échangeaient les légumes du jardin, où l'on donnait des fruits au facteur, où *« la porte de la cuisine fermait avec un clou et une ficelle »*.

Maintenant, *« ça s'est dégradé »*. Est-ce la crise, le chômage, André Pélissier ne sait pas. Mais ce qu'il remarque *« c'est qu'on est envahi par les Noirs aujourd'hui »*. Pourtant, avant, *« il y en avait des Noirs et ça se passait bien, je pouvais même leur donner des fruits, mais maintenant, vous le voyez à la sortie des écoles, il faut écarter les Noirs pour voir un Blanc »*. Autrefois, quand il se promenait l'été dans le centre commercial, André Pélissier se voyait *« presque dans une ville d'eau, c'était la même décontraction »*. Maintenant *« on se croit à Tombouctou, avec les femmes qui portent leur bébé dans le dos »*. Les canettes de bière jetées dans le jardin, plusieurs « castors » cambriolés, *« des étrangers qui restent entre eux »* : André Pélissier se sent *« minoritaire »*. *« Les jeunes font des graffitis partout qu'on ne peut même pas lire, c'est écrit dans une langue étrangère. Et quand il y a des banquets dans le quartier, il faut préciser si on ne veut pas manger casher »*.

André Pélissier a décidé de se recroqueviller dans son jardin, au milieu des tulipes et des primevères. Il a rajouté des serrures à sa porte, et lui qui avait toujours voté *« d'abord communiste, ensuite socialiste »* ne veut plus entendre parler de politique : *« Ils m'ont déçu, ce ne sont plus que des margoulins »*. Parfois il est encore heureux lorsqu'une maîtresse d'école emmène sa classe visiter son jardin : *« Mais c'est dommage, je n'ai jamais assez de fleurs pour en donner à tous les enfants. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Un meeting de Lutte ouvrière

Mme Laguiller : « Faire payer les riches »

Lors d'un meeting de soutien aux candidats présentés aux élections législatives en Ile-de-France par Lutte ouvrière, Mme Arlette Laguiller, porte-parole de l'organisation trotskiste, a appelé de ses vœux, jeudi 11 mars, à Paris, devant un millier de militants, *« un nouveau juin 1936, un nouveau mai 68, une explosion sociale, seule issue »*, selon elle, pour faire obstacle à *« l'offensive de la grande bourgeoisie, classe de parasites non seulement inutiles mais nuisibles, contre les salaires des travailleurs »*.

Mme Laguiller a dénoncé le partage des salaires des pauvres sous prétexte du partage du travail : *« Ce n'est pas à nous de faire les sacrifices pour maintenir les bénéfices de la bourgeoisie. »* Elle a également justifié la violence des actions menées par les pêcheurs et par les agriculteurs parce que *« seule notre colère fera reculer le patronat »*. *« Oui, il faut faire payer les riches, oui il faut que la peur change de camp, votez avec nous pour faire payer ces riches, puis nous les ferons payer tous ensemble et autrement qu'avec nos bulletins de vote »*, a ajouté l'ancienne candidate aux élections présidentielles.

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après le journal de 20 heures, sur France 3 à 14 h 15. – *Vendredi 12 mars* : PS, Verts, A gauche vraiment, RPR, CNI (1 minute chacun).

Sur France 2 après l'émission de deuxième partie de soirée, sur France 3 avant le jeu « Questions pour un champion », à 18 h 15. – *Vendredi 12 mars* : Lutte ouvrière (1 minute), PS (2), RPR (1), UDF (1).

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures, sur France 3 après la météo du journal Soir 3. – *Vendredi 12 mars* : PS (5 minutes), UDF (4), Nouveaux Ecologistes (4,5), RPR (5).

Sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Vendredi 12 mars* : RPR (1 minute), A gauche vraiment (1), PC (3), PS (2).

Sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Vendredi 12 mars* : RPR (5 minutes), Solidarité Ecologie Gauche alternative (5), Verts (5), PS (6).

□ **M. Bosson (CDS) pour un gouvernement restreint.** – M. Bernard Bosson a réclamé, mardi 9 mars au Mans, *« un gouvernement restreint »*. *« Si le gouvernement de cohabitation est constitué avec le ban et l'arrière-ban de tous les partis politiques, la droite ira droit dans le mur, à 200 à l'heure »*, a expliqué le secrétaire général du CDS.

Le débat sur la rénovation du PS

M. Rocard regrette « une certaine arrogance des socialistes »

M. Michel Rocard a déclaré, jeudi 11 mars, sur RTL, que la rénovation du PS pourrait se faire avec M. Laurent Fabius à la tête du parti, mais que *« cela dépend de lui »*. *« Il a à charge de répondre au fait que ce n'est pas tout à fait évident »*, a ajouté l'ancien premier ministre, en précisant : *« Le fait de greffer des noms sur une évolution des idées complique l'évolution des idées. Des batailles entre les hommes ne sont pas, de loin, ma priorité. Elles s'organiseront plus ou moins gentiment. »*

M. Rocard a réaffirmé qu'il *« y aura un congrès du PS avant l'été »* pour *« fixer les objectifs »* du nouveau *« rassemblement politique nécessaire »*. Le PS, a-t-il dit, doit *« écrire différemment ses règles internes, ses objectifs, ses façons d'être avec les autres »*. *« Je n'aime pas*, a-t-il ajouté, *une certaine arrogance des socialistes avec leurs partenaires. Les écolos s'en plaignent, et non sans raison. »*

M. Laurent Fabius a confirmé de son côté, au cours d'une conférence de presse à Clermont-Ferrand, qu'il n'exclut pas un changement de nom du PS, *« dans l'avenir, pour affirmer davantage*, a-t-il dit, *que nous sommes ce qu'on appelle des sociaux-démocrates »*. *« On verra*, a-t-il ajouté, *mais il faut, à la fois, que l'on opère une véritable mutation du Parti socialiste et, en même temps, une certaine mutation de la gauche. Les valeurs qui sont les nôtres doivent rester les mêmes, mais les formes d'organisation politique, notre pratique militante, tout cela doit évoluer, tout simplement, parce que le monde change. »*

COMMUNICATION

Les suites de la machination avortée contre Hervé Bourges

Une procédure de licenciement a été engagée contre Aymar du Châtenet

Gérard Carreyrou, directeur de la rédaction de TF 1, a engagé une procédure de licenciement contre Aymar du Châtenet, un journaliste de la chaîne qui avait tenté de faire publier par *le Figaro* un faux document associant le PDG de France-Télévision, Hervé Bourges, à M. Pierre Botton, principal actionnaire de la société de communication EN. F. IN (*le Monde* des 6 et 9 mars). Pour Gérard Carreyrou, la faute d'Aymar du Châtenet est d'avoir agi seul en court-circuitant sa hiérarchie. La décision définitive dépend de M. Patrick Le Lay, PDG de la chaîne.

A l'heure actuelle, plusieurs questions restent posées. Philippe Palat, journaliste à *l'Idiot international*, qui accompagnait Aymar du Châtenet au *Figaro* était-il connu des dirigeants de la chaîne ? Est-il le seul à avoir été retirer au tribunal de commerce les statuts de la société EN. F. IN ? La rumeur d'un scandale éclaboussant M. Bourges a-t-elle circulé avant la découverte du faux ?

Rencontre avec Charles Villeneuve ?

Philippe Palat assure s'être rendu avec Aymar du Châtenet, le 10 février à TF 1, et y avoir rencontré dans son bureau Charles Villeneuve, l'un des responsables de l'émission « Le droit de savoir ». La conversation aurait porté sur l'affaire Botton. Philippe Palat venait de recevoir une lettre du gendre de M. Michel Noir, actuellement incarcéré. Selon Philippe Palat, ses interlocuteurs à TF 1 semblaient intéressés par une interview de Pierre Botton et par les possibilités de mettre hors de cause le présentateur-vedette de la chaîne, Patrick Poivre d'Arvor. Charles Villeneuve dément avoir jamais rencontré Philippe Palat, et affirme avoir tout ignoré de ses antécédents (une condamnation pour faux).

Deuxième point : qui a pu falsifier le document ? Seule une instruction permettrait de connaître l'ensemble des personnes ayant été au tribunal de commerce. Car rien ne prouve que Philippe Palat soit le seul à avoir retiré les statuts de la société EN. F. IN du greffe du tribunal. Selon certaines rumeurs, d'autres protagonistes de l'affaire s'y seraient également rendus.

Enfin, l'évocation d'un scandale touchant M. Bourges semble antérieure à la réalisation du faux document. Patrick Poivre d'Arvor, invité de l'émission « Télés dimanche » du 22 novembre sur Canal Plus, avait mis en cause M. Bourges dans l'affaire Botton, notamment à propos des voyages qu'offrait le gendre de M. Michel Noir à des journalistes.

Rendue prudente par les réactions de M. Bourges à la suite d'une virulente attaque de Guy Bedos dans un précédente émission de « Télés dimanche », la direction de la chaîne cryptée avait appelé le président de France-Télévision par précaution. Ce dernier avait alors menacé Canal Plus d'une action en référé si ces propos étaient maintenus. La direction de Canal Plus, qui précise qu'*« il n'est pas question de censurer les propos de qui que ce soit »*, avait alors demandé à Patrick Poivre d'Arvor, deux jours avant la diffusion de l'émission, s'il désirait maintenir la phrase mettant en cause le président de France-Télévision. Le présentateur de TF 1 l'avait alors retirée *« à titre confraternel et par égard envers M. Bourges »*.

Enquête du service Médias-communication

□ **Préavis de grève des rédactions de France 3 pour le vendredi 12 mars.** Un nouveau préavis de grève des syndicats CFTC, CGT et FO des rédactions de France 3 (national et Paris-Ile-de-France) a été déposé à compter du vendredi 12 mars, 0 heure, pour protester une nouvelle fois contre le déménagement de leurs locaux à Vanves dans les Hauts-de-Seine. Un second préavis pour les mêmes heures et les mêmes motifs a été déposé simultanément par les syndicats de techniciens SNA-CFTC-SNRT-CGT. La direction de France 3 rappelle qu'une ample information a été apportée aux personnels sur ce projet de déménagement.

Concurrence sur les « reality shows »

TF 1 condamné à payer 55 millions de francs pour plagiat

La cour d'appel de Versailles a estimé jeudi 11 mars que l'émission « Les marches de la gloire » (TF 1) était un plagiat de « La nuit des héros » (France 2). TF 1 devra dédommager France 2 à hauteur de 55 millions de francs.

La concurrence entre chaînes de télévision a-t-elle des *« limites »* ? La cour d'appel de Versailles qui avait à juger le conflit opposant France 2 à TF 1 sur la copie de « La nuit des héros » (France 2) par « Les marches de la gloire » (TF 1) a estimé que le plagiat en était une. Le tribunal a donc condamné TF 1, jeudi 11 mars, à payer 50 millions de francs de dommages et intérêts plus cinq millions pour préjudice moral, à France 2, soit 55 millions de francs plus les frais.

L'affaire remonte à l'été 1992. Depuis septembre 1991, Antenne 2 (France 2 aujourd'hui) diffusait avec succès une adaptation de « Rescue 911 », un reality show de la chaîne américaine CBS mettant en valeur les exploits de gens ordinaires. Fin juillet 1992, l'animateur, Laurent Cabrol démissionne d'Antenne 2. Trois semaines plus tard, le 18 août, TF 1 annonce la diffusion des « Marches de la gloire », une émission similaire, avec Laurent Cabrol comme animateur et produite par la même société de production, Plaisance Films. Commence alors une longue bataille juridique qui en décembre 1992 conduit le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) à condamner TF 1 à verser 25 millions de francs de dommages et intérêts pour *« concurrence déloyale »*.

Dans ses attendus, la cour d'appel a estimé qu'il n'est pas acceptable que TF 1 ait plagié *« le thème, la construction, le découpage et la durée, la structure des séquences et le style de présentation de « La nuit des héros »*. Ce comportement peut même être qualifié de *« parasitoire »*, ajoute la cour, dans la mesure où la première chaîne a pu *se dispenser des investissements* de départ tant *« pécuniaires qu'intellectuels »*. Le juge d'appel rappelle également que TF 1 a augmenté ses tarifs publicitaires dès le mois d'août obtenant des *« gains financiers significatifs »* alors qu'Antenne 2 perdait simultanément 1,6 million de francs de recettes publicitaires par émission. Le dommage financier et moral étant estimé à 55 millions de francs, la cour a cependant refusé d'exiger la suppression des « Marches de la gloire » par TF 1.

Y. M.

□ **« Minute » condamné pour diffamation.** – Dans un jugement rendu le 10 mars par la première chambre du tribunal de grande instance de Paris, l'hebdomadaire *Minute* a été condamné, pour diffamation, à verser 50 000 F de dommages et intérêts à Me Francis Terquem, avocat de SOS-Racisme. Candidat de Génération Ecologie aux élections législatives en Seine-Saint-Denis, Me Terquem avait été accusé par *Minute*, dans son édition du 17 février, d'avoir cautionné *« des escrocs »*, en insinuant qu'il s'était porté garant de clients qui accomplissaient des actes illégaux. Le tribunal n'a constaté aucun *« manquement à la loi morale »* de la part de Me Terquem. Compte tenu du fait que le plaignant est candidat aux élections, le 21 mars, le tribunal a ordonné à l'hebdomadaire d'extrême droite d'annoncer sa condamnation, dans sa prochaine livraison, en première page, selon une présentation identique à celle qu'il avait réservée à l'annonce de son article du 17 février.

□ **« La Tribune de la presse » condamnée pour contrefaçon.** – Le tribunal de grande instance de Paris a condamné mercredi 10 mars le mensuel *la Tribune de la presse* à verser 50 000 F de dommages-intérêts à cinq journaux (*Libération, le Monde, le Point, l'Express, le Parisien*) dont il reproduisait des articles. *La Tribune de la presse* se présente comme *« une synthèse de l'actualité (...) illustrée par des revues de presse »*. Mais le tribunal a constaté que dans certains cas les articles reproduits constituaient plus de la moitié du contenu du magazine, et estimé qu'en l'absence d'apport personnel ils ne constituaient pas une revue de presse. L'éditeur du mensuel, M. Antoine Ingold, va faire appel de la décision, qui lui interdit également de publier à nouveau des articles des cinq journaux plaignants.

SOCIÉTÉ

Selon de nouveaux documents publiés

Plusieurs personnalités avaient été l'objet de demandes d'écoutes téléphoniques entre 1983 et 1986

Dans ses éditions du 12 mars, le quotidien *Libération* révèle de nouveaux documents sur l'affaire des écoutes téléphoniques, provenant des mêmes sources que les comptes-rendus de conversations enregistrées sur la ligne du domicile d'un journaliste du *Monde*. Il s'agit d'un *listing informatique* de 114 demandes de branchement, formulées entre janvier 1983 et janvier 1986 et présentées comme s'il s'agissait d'écoutes administratives, dépendant du pouvoir exécutif. Parmi les personnes visées, dont certaines semblent en effet entrer dans le cadre défini pour ces écoutes (sécurité de l'Etat, terrorisme, etc.), on remarque cependant des personnalités qui n'y ont aucunement leur place : l'avocat Antoine Comte, le journaliste Alexis Liebaert, l'écrivain Jean-Edern Hallier, l'actrice Carole Bouquet et l'un des dirigeants du Centre des démocrates sociaux (CDS), le conseiller d'Etat François Froment-Meurice.

Soulignant les *«signes de familiarité»* entre cette liste et les comptes-rendus des écoutes visant Edwy Plenel, *Libération* précise ne pas apporter *«la preuve que ces demandes d'écoutes se sont concrétisées»*. Mais le quotidien affirme que son enquête apporte des *«présomptions de la réalité de ces écoutes»* et que les personnalités concernées *«avaient en commun d'être parties prenantes d'affaires qui intéressaient hautement la cellule antiterroriste de l'Elysée»*. Ces nouvelles révélations rendent difficile et délicate la mission d'enquête confiée par le premier ministre à la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité.

***Son président, M. Paul Bouchet,* envisageait de rendre publiques les premières conclusions de ses investigations, dès vendredi 12 mars. Cependant, des divergences se font jour au sein de la commission, l'un de ses membres, le sénateur (Union centriste) Jacques Golliet, semblant estimer que l'enquête confiée par M. Pierre Bérégovoy va au-delà de ses missions, telles qu'elles ressortissent de la loi de 1991. Cette opinion est partagée par Mᵉ Christine Courrégé et Michel Laval, défenseurs du *Monde*, d'Edwy Plenel et de sa compagne, qui ont écrit en ce sens au président Bouchet. Néanmoins les recherches menées par ce dernier, qui affirme son souci de faire toute la lumière sur cette affaire dans la plus grande indépendance, ont permis d'établir ou de confirmer certains faits.**

Si les comptes-rendus d'écoutes révélés par *Libération* n'émanent pas du Groupement interministériel de contrôle (GIC) – ce qui est acquis depuis le départ –, il n'en est pas moins vrai qu'un membre de la «cellule» de l'Elysée, le capitaine Pierre-Yves Guézou, avait officiellement accès au GIC, où il était chargé d'opérer le premier décryptage manuscrit des écoutes pratiquées sur le contingent de vingt lignes attribué à la présidence de la République. Ces écoutes étaient autorisées par le ministre de la défense en personne – successivement Charles Hernu, puis M. Paul Quilès à l'époque des faits. Enfin, les investigations de la commission ont permis de confirmer l'existence d'un système informatisé de traitement du renseignement au sein de la «cellule» de l'Elysée.

Un répertoire de 114 branchements administratifs

Notre confrère *Libération* est en passe d'inventer un nouveau genre journalistique : le «scoop» informatique. Comme les comptes-rendus d'écoutes téléphoniques au domicile de notre collaborateur Edwy Plenel, les documents dévoilés dans son édition du 12 mars sont issus d'une base de données et ont été tirés sur une imprimante. Aussi, à l'exception des mêmes doubles barres et tampons *«source secrète»* qui ornaient les synthèses d'écoutes révélées le 4 mars, n'ont-ils pas de caractéristiques apparentes (en-tête, frappe de machine à écrire, etc.) permettant d'en authentifier catégoriquement l'origine. Aussi ne peut-on, à première vue, exclure l'hypothèse de documents falsifiés. Toutefois, une analyse méticuleuse, accompagnée de recoupements auprès de certaines des personnes concernées, du contenu de ces dix-neuf feuillets où sont répertoriées 114 demandes d'écoutes établies, pour des durées variables, entre le 6 janvier 1983 et le 9 janvier 1986, rend cette hypothèse peu crédible – à moins que *Libération* ait eu affaire à un faussaire de génie.

L'examen de ces demandes d'écoutes, dont notre confrère souligne *«la variété et l'abondance»*, conforterait plutôt les conclusions suivantes :

1. – Les branchements réclamés dont ces documents font l'inventaire se présentent comme des écoutes administratives ayant reçu l'aval du pouvoir exécutif.

2. – Si les personnes visées semblent parfois impliquées dans des délits ou des menaces touchant à la sécurité de l'Etat ou au terrorisme international, on recense néanmoins parmi elles des «cibles» qui trahissent une recherche de renseignements politiques.

3. – L'identité des personnes concernées et la chronologie des écoutes témoignent de motivations élyséennes, touchant notamment à l'affaire des Irlandais de Vincennes, à l'affaire Greenpeace ou à la vie privée du président de la République.

4. – Obtenus par *Libération* auprès de la même source que les comptes-rendus des écoutes visant Edwy Plenel, témoignant qui plus est d'une même démarche intellectuelle dans le choix des noms de code de la personne écoutée, ces documents confortent la piste de la «cellule» antiterroriste de l'Elysée, animée de 1982 à 1988 par M. Christian Prouteau, en liaison avec M. Gilles Ménage.

«Motif : trafic d'armes»

1. Des écoutes administratives. – A raison de cinq à six écoutes par page, ces documents semblent issus d'un programme informatique en forme d'annuaire où sont recensées les écoutes demandées avec l'ensemble de leurs caractéristiques. Huit rubriques ont été programmées, qui sont, dans l'ordre : *«Date de la demande»*, *«Date de radiation»*, *«CODE»*, *«Nom de la cible»*, *«Adresse»*, *«Téléphone»*, *«Profession»*, *«Motif(s)»*. Ce «rubricage» exclut *a priori* des écoutes sauvages pratiquées par une officine privée ou un individu isolé. Dans ce cas, il ne serait évidemment pas nécessaire de mentionner des dates de demande, des dates de radiation ainsi que les motifs ayant servi à justifier la mise sur écoutes. De plus, les vérifications auxquelles nous avons pu procéder, ainsi que *Libération*, sur certaines des personnes concernées, leurs adresses et leurs numéros de téléphone durant les périodes visées (il y a donc de cela dix ou sept ans), rendent hautement improbable une reconstitution postérieure de ce répertoire à des fins de manipulation.

2. Des écoutes politiques. – Aucun argument invoquant la sécurité de l'Etat ne saurait justifier certaines des «cibles» visées par ces demandes d'écoutes. Si l'on en croit les documents de *Libération* – que nous avons pu consulter, – les conversations téléphoniques d'au moins un homme politique, un avocat, un journaliste, un écrivain et une actrice auraient été écoutées.

Conseiller d'Etat, secrétaire national de 1982 à 1991 et, aujourd'hui, secrétaire général adjoint du Centre des démocrates-sociaux (CDS), M. François Froment-Meurice aurait été mis sur écoute du 30 mai 1985 au 7 juin 1985 sous le nom de code *«Frite»*. Le branchement visait la ligne de son domicile parisien de l'époque. La profession mentionnée était mensongère : *«documentaliste»*. Le motif invoqué était lapidaire : *«trafic d'armes»*. Sous le même motif et sous le code *«Frite 2»*, une seconde écoute aurait été établie du 7 juin 1985 au 2 juillet 1985 sur sa ligne professionnelle, au siège de l'Association pour le développement de l'économie de marché (ADEM).

Avocat au barreau de Paris, défenseur des Irlandais de Vincennes, Mᵉ Antoine Comte aurait été mis sur écoute à deux reprises à son domicile parisien. Les demandes furent enregistrées au nom de sa compagne, la première sous le code *«Tentation»* du 1ᵉʳ février au 31 mai 1983, la seconde sous le code *«Vie»* du 5 mars 1985 au 2 juillet 1985. Les motifs invoqués furent d'abord : *«L'intéressée serait proche des milieux terroristes internationaux»*, puis : *«trafic d'armes»*.

Journaliste, spécialiste de politique intérieure, aujourd'hui à *l'Evènement du jeudi*, Alexis Liebaert aurait été mis sur écoute pour une brève période, du 12 septembre au 18 septembre 1985, sous le nom de code *«Loup»* et pour le motif suivant : *«sécurité personnalités de la Défense»*. Il travaillait à l'époque à *VSD*, mais l'écoute fut sans doute jugée rapidement infructueuse : si la ligne de téléphone était bien à son nom, l'appartement était cependant occupé par l'un de ses amis.

L'écrivain Jean-Edern Hallier semble avoir été la «cible» d'écoutes pratiquées sur cinq lignes téléphoniques différentes. L'une visait, du 24 janvier au 1ᵉʳ février 1985, l'établissement «La Closerie des Lilas», restaurant qu'il affectionne, sous le code *«Classe»* et sous le motif : *«sécurité personnalités de la Défense»*. La deuxième – code *«Vieux»* – concernait un café proche de son domicile, «Le Vieux Comptoir», qui est l'un de ses repaires habituels, durant la même période et sous le même motif. La troisième, du 11 février au 5 mars 1985, sous le code *«Fabulateur 2»* et avec pour profession indiquée *«femme de ménage»*, était branchée sur la ligne de sa cuisinière, qui occupait une partie de son appartement proche de la place des Vosges. Les deux dernières, en juin 1985, visaient le siège social de *l'Idiot international* ainsi que la ligne de son gérant.

Enfin, l'actrice Carole Bouquet, sous les noms de code *«Buche»* et *«Buche 2»*, aurait fait l'objet de deux écoutes sur deux téléphones différents, en janvier et février 1985. L'adresse indiquée, dans le septième arrondissement de Paris, est bien celle de son domicile de l'époque. Les motifs invoqués sont invariablement : *«sécurité personnalités de la Défense»*. A l'entrée *«profession»*, on lit cette seule mention : *«sans»*...

Les révélations de la presse

3. Des motivations élyséennes. – La chronologie de ces demandes d'écoute ainsi que l'identité de certaines des personnes visées trahissent des préoccupations concernant certaines affaires jugées particulièrement sensibles à la présidence de la République.

Le cas de Mᵉ Antoine Comte concerne évidemment l'affaire des Irlandais de Vincennes, qui fut la première «bavure» de la «cellule» antiterroriste de l'Elysée : l'arrestation sous la direction du capitaine Paul Barril, le 28 août 1982, de trois militants de la cause républicaine irlandaise, opérée sur la base de soupçons erronés, effectuée en violation des règles de procédure et accompagnée d'un «montage», puisque les principales pièces à conviction furent apportées par les responsables de l'opération. La première demande d'écoute au domicile de l'avocat est faite le 1ᵉʳ février 1983. Or *le Monde*, dans son édition datée du même jour mais parue la veille à Paris, avait publié la première enquête qui ait mis en évidence les irrégularités commises. De plus, la radiation de cette écoute intervient le 31 mai 1983, dix jours après la mise en liberté des trois Irlandais, qui survient quand, enfin, des gendarmes auront confirmé les révélations de la presse.

Cette demande d'écoute est à rapprocher de la note manuscrite de M. Gilles Ménage, alors directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand, demandant le 28 mars 1983 à M. Christian Prouteau que *«l'on s'occupe sérieusement de l'avocat Mᵉ Antoine Comte»* (*le Monde* du 20 novembre 1992). En marge, M. Prouteau avait écrit : *«467!!»*, utilisant le nom de code des écoutes administratives. Or, si les documents de *Libération* disent vrai, l'écoute était déjà en place depuis près de deux mois. Il y a là une contradiction ; ou bien, comme il l'a affirmé, M. Ménage n'était ni demandeur ni informé d'une écoute téléphonique ; ou bien un second branchement était envisagé sur une autre ligne.

Une autre demande d'écoute, du 15 avril au 2 juillet 1985, visant le domicile de la principale figure des trois Irlandais, Michael Plunkett, dont la ligne était enregistrée au nom de sa compagne, Mary Reid (code : *«Red»*), confirme cet intérêt pour cette affaire, alors même que tout est fait à l'Elysée pour cacher le principal témoin du «montage» réalisé à Vincennes, Bernard Jégat, dont *le Monde* révélera l'existence le 31 octobre 1985. D'ailleurs, la ligne téléphonique de ce dernier, au nom de sa compagne, Claude Lévy, fera l'objet d'une demande le 6 novembre 1985. Le motif invoqué pour l'écoute visant Michael Plunkett est *«trafic d'armes»*, alors qu'à cette époque les trois Irlandais ont été blanchis par la justice française, ont des autorisations de séjour en règle et ont formulé une demande pour obtenir le statut de réfugié politique.

La demande d'écoute concernant Alexis Liebaert correspond à une époque où ce journaliste suivait l'affaire Greenpeace pour *VSD*. La *«date de radiation»* indiquée – le 18 septembre 1985 – correspond à la date du numéro du *Monde* (paru la veille à Paris) qui révéla l'existence de la «troisième équipe» de nageurs de combat ayant directement réalisé l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*. Quant aux curiosités visant apparemment l'écrivain Jean-Edern Hallier, elles correspondent à une époque où il était fort entouré par les «gendarmes de l'Elysée», devenus en 1984 des amis qu'il fréquentait assidûment (*le Monde* du 24 mars 1984). Ayant fait de la provocation son label éditorial, il envisageait alors de publier un pamphlet contre le président de la République, *l'Honneur perdu de François Mitterrand*, parution à laquelle il renoncera dans un premier temps, ne passant à l'acte qu'en 1992.

Enfin, selon M. François Froment-Meurice, les demandes d'écoute le concernant visaient son activité en faveur des chrétiens du Liban après qu'il eut fondé, le 20 mai 1985, l'association «SOS Chrétiens du Liban». Or le Liban, où étaient alors détenus des otages français, fut l'un des terrains de prédilection de la «cellule» de l'Elysée, où plusieurs de ses membres se rendirent courant 1985.

«Sécurité du président de la République»

4. La piste de la «cellule». – Une des seules façons d'authentifier les documents de *Libération* serait d'avoir la preuve que des écoutes ont bien été pratiquées sur l'une des «cibles» évoquées. Hélas! le nom de code *«Benet»*, qui était attribué à Edwy Plenel, n'y est pas répertorié. Toutefois, on peut remarquer que les noms de code y sont souvent inventés selon le principe suivant : en général la même initiale que le nom véritable et un surnom suggéré par le nom (*«Red»* pour Reid, *«Buche»* pour Bouquet, *«Loup»* pour Liebaert, etc.). Or, la ligne du domicile de notre collaborateur était, en 1985 et 1986, au nom de sa compagne, Nicole Lapierre, ancienne épouse Benoit – donc au nom de Mᵐᵉ Benoit-Lapierre, sur lequel fut calqué le code *«Benet»*.

Si on ajoute cette simple déduction au fait que les derniers documents ont été obtenus par *Libération* *«auprès des mêmes sources»*, on en revient à la piste vivement suggérée par les écoutes dont a été victime Edwy Plenel, celle de la «cellule» de l'Elysée. L'un des motifs invoqués pour certaines des demandes en possession de *Libération* est d'ailleurs *«sécurité du président de la République»*.

Enquête du service société

Dix ans et demi après les faits

Une information judiciaire pour attentat à la liberté est ouverte dans l'affaire des Irlandais de Vincennes

Le parquet de Versailles a ouvert, vendredi 12 mars, une *information judiciaire contre X...* pour attentat à la liberté sur la base de la plainte avec constitution partie civile déposée par *Mᵉ Antoine Comte*, en août 1982, *au nom de deux des trois* Irlandais de Vincennes. L'instruction a été confiée à M. Yves Madre. Cette décision relance un feuilleton judiciaire commencé il y a dix ans et demi.

Le soir du 28 août 1982, après un été marqué par plusieurs attentats dans la capitale, la présidence de la République annonce dans un communiqué des *«arrestations importantes dans les milieux du terrorisme international»*. Il s'agit de trois Irlandais, militants républicains – Michael Plunkett, Mary Reid et Stephen King, – arrêtés à Vincennes par le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) sous la direction du capitaine Paul Barril, qui en assure le commandement par interim depuis la nomination récente du commandant Christian Prouteau à l'Elysée. C'est la première action de la «cellule» antiterroriste dont M. Mitterrand a annoncé la création le 9 août. Cinq cents grammes de plastic, deux détonateurs, trois pistolets sont notamment saisis.

Dans son édition du 1ᵉʳ février 1983, sous le titre «Les fausses manœuvres des gendarmes du président», *le Monde* fait état de ses doutes : *«Procédure bâclée, récits confus, témoignages contradictoires, preuves suspectes...»* En mai, des gendarmes ayant assisté aux opérations de police judiciaire dans l'appartement de Vincennes confirment les informations du *Monde* devant le juge d'instruction, M. Alain Verleene. Les Irlandais sont mis en liberté et seront bientôt totalement blanchis. Puis une nouvelle information judiciaire est ouverte pour subornation de témoins, dans laquelle est inculpé le commandant Jean-Michel Beau, alors patron de la section de recherches de la gendarmerie de Paris. En 1984, le commandant Beau confie au juge d'instruction avoir accepté de couvrir les fautes de procédure commises à Vincennes *«sur ordre»*, mettant notamment en cause M. Prouteau.

Les révélations de Bernard Jégat

Le 30 octobre 1985, l'informateur du capitaine Barril, dont les confidences avaient provoqué l'opération de Vincennes, se dévoile : ancien sympathisant de la cause irlandaise, il se nomme Bernard Jégat. Son existence avait été cachée à la justice pendant trois ans, alors qu'elle était parfaitement connue de la «cellule» de l'Elysée et de plusieurs membres du cabinet présidentiel. Entendu par le juge d'instruction, il révèle que les principales pièces à conviction saisies à Vincennes furent en fait confiées par lui-même au capitaine Barril, qui les dissimula dans l'appartement des Irlandais. Le capitaine ne sera jamais inculpé, ni même entendu, encore moins confronté à Bernard Jégat.

En revanche, M. Prouteau est inculpé de subornation de témoins fin 1987. En septembre 1991, MM. Prouteau et Beau sont condamnés en première instance à la même peine : quinze mois de prison avec sursis. En janvier 1992, lors du procès en appel, M. Prouteau est relaxé, tandis que M. Beau est condamné à un an de prison avec sursis. Quant à M. Jégat, condamné en première instance à quinze mois avec sursis, il est dispensé de peine en appel. Les seuls coupables désignés par la justice sont donc MM. Beau et Jégat. Mais, le 3 août 1992, juste avant l'échéance de la prescription qui est de dix ans pour les crimes, Mᵉ Comte remet en marche la machine judiciaire en déposant plainte au nom de Michael Plunkett et Mary Reid pour *«attentat à la liberté»*, en rappelant qu'il est *«établi que des armes se trouvant chez Jégat ont été emportées par le capitaine Barril, le 24 août 1982, et se sont «retrouvées» chez les requérants quatre jours plus tard»*. Fin 1992, la Cour de cassation désigne le tribunal de Versailles pour instruire cette plainte.

Trois réactions

● **M. François Froment-Meurice.** – Député européen, centriste, ancien secrétaire général du groupe UDC à l'Assemblée nationale et proche conseiller de M. Pierre Méhaignerie, M. Froment-Meurice nous a déclaré : *«Je suis révolté et profondément atteint. Il n'est pas tolérable dans une démocratie d'avoir cette espèce de sentiment qu'il y a des gens qui peuvent faire dans ce pays n'importe quoi, n'importe comment.»* M. Froment-Meurice explique que ces écoutes ne pouvaient porter à l'époque que sur ses activités à la tête de l'association «SOS Chrétiens du Liban», laquelle, quelques semaines plus tard, devait déclencher l'opération «Noël d'espoir pour le Liban». M. Froment-Meurice a décidé de porter plainte, mais sans illusions car il estime que ces faits sont couverts par la prescription. A l'époque des écoutes, le député était le centriste le plus concerné par la rédaction de la plate-forme de l'opposition pour mars 1986 et l'un des plus actifs dans la quête de fonds pour la campagne présidentielle de M. Barre qui s'annonçait.

● **Jean-Edern Hallier.** – *«La surveillance dont j'ai été victime de la part de la cellule de l'Elysée fait partie d'une suite de persécutions sournoises contre* l'Idiot international, *contre la publication de mon pamphlet sur François Mitterrand, et contre moi-même»*, a déclaré Jean-Edern Hallier après avoir chargé son avocat, Mᵉ Gilbert Collard, de porter plainte contre X... pour atteinte à la vie privée et écoutes illicites.

● **Mᵉ Antoine Comte.** – *«Tout le monde*, nous a déclaré Mᵉ Antoine Comte, avocat des Irlandais de Vincennes, *a l'air de considérer aujourd'hui que ces méthodes sont inévitables, mais j'estime qu'elles sont dignes d'un régime totalitaire. Cette affaire renvoie une nouvelle fois au dossier des Irlandais de Vincennes et met directement en accusation l'Elysée, qui a couvert une fabrication de preuves. Dans ces conditions, tout est mis en œuvre pour garantir l'impunité de ceux qui ont agi de la sorte.»*

SOCIÉTÉ

par « Libération »

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

L'honneur d'un gendarme

Si je vous dis Beau, le commandant Beau, vous voyez qui c'est ? Non ? Cherchez bien... Il a été question de lui, au cours d'une des conversations téléphoniques, placées sur écoute, de ce « Benet » d'Edwy Plenel, à propos de l'affaire des Irlandais de Vincennes. Ça vous revient ? Oui, c'est ça, Jean-Michel Beau, chef de la plus grosse unité de gendarmerie spécialisée dans la police judiciaire en 1982 et victime expiatoire du coup monté par la cellule antiterroriste de l'Elysée.

J'ai voulu savoir ce qu'il était devenu, cet officier fier de son arme, fou de son métier, obéir et commander, à ses yeux, il n'y a rien avant, rien après, ce gendarme d'abord pris au piège, puis cassé menu, broyé par la machine infernale de la raison d'Etat. Je l'appelle, là, pas de problème, il y a belle lurette que son bigophone n'est plus branché. Il l'a été ?

– Oui, bien sûr, venez donc prendre un café dans le repaire de la bête, et je vous raconterai ça.

Un repaire envahi de journaux, de dossiers, tous destinés à mettre à jour le sien, ce dossier pourtant classé depuis sa condamnation en correctionnelle à quinze mois de prison avec sursis, effacés par l'amnistie, pour avoir couvert une opération dont le responsable, M'sieur le préfet Prouteau, sortait, lui, entièrement blanchi.

Quant à la bête, trapue, râblée, poil noir, regard assorti sous les éclairs d'une ironie douce-amère, bien qu'assommée, poussée à la retraite à quarante-quatre ans, reclassée dans une entreprise privée, licenciée, et réduite au chômage, elle bouge encore. Elle rue dans les brancards. Gare aux coups de pieds ! Et ne venez pas l'accuser de se répandre en calomnies. Beau s'en contrefiche, là, aujourd'hui. Son idée fixe, son seul souci, c'est de ne pas être le seul à plonger.

– Un âne, voilà ce que j'ai été, vraiment le roi des cons ! Notez, le jour de la perquisition au domicile des Irlandais, j'ai commencé par renâcler : Je peux pas dresser procès-verbal dans ces conditions, c'est pas légal. Alors, Barril : Fais pas chier avec ton formalisme désuet. Et puis, faut bien reconnaître, en découvrant ces armes, ces explosifs, ces documents, plantés là pour la galerie, j'ai jubilé.

– Vous n'avez pas pensé que c'était trop chouette pour être honnête ?

– Pas une seconde. Je leur faisais entièrement confiance, à ces zozos du GIGN. D'ailleurs, dès que les emmerdes ont commencé, chaque fois que j'allais le voir au Château, il me rassurait, Prouteau : Tu dis à tes hommes de la boucler. Faut tenir à mort. Ordre du président. Il est à Latché, je viens de l'appeler. Il ne tolérera jamais qu'un petit juge vienne chercher des poux à des gendarmes qui n'ont fait que leur devoir. Remarquez, c'est la règle dans les services spéciaux.

– Ah bon ! Quelle règle ?

– Une règle non écrite : Si vous avez des ennuis, on vous laisse tomber, quitte à vous désavouer, mais tout sera fait pour vous tirer de là, le moment venu. Moi, j'y ai cru. Et puis quoi, on ne cafte pas entre officiers. Eux, ils se sont pas gênés ! Ils m'ont enfoncé : C'est lui qui a fait le con, c'est pas nous ! Ils m'ont taillé un de ces costards ! Du sur-mesure.

– Qu'est-ce qui vous a enfin décidé à les mouiller ?

– La presse. C'est par vos confrères que j'ai fini par apprendre d'où elle venait, la panoplie du grand méchant terrorisme international. Alors, là, le cocu magnifique, c'était qui ? Ma pomme ! Ras-le-bol ! Je ne pouvais pas accepter d'être poursuivi pour une simple faute de procédure, destinée à habiller les conneries de Barril – le mot est faible, s'agissait en fait d'une belle saloperie, – et pour subornation de témoins...

– Quels témoins ?

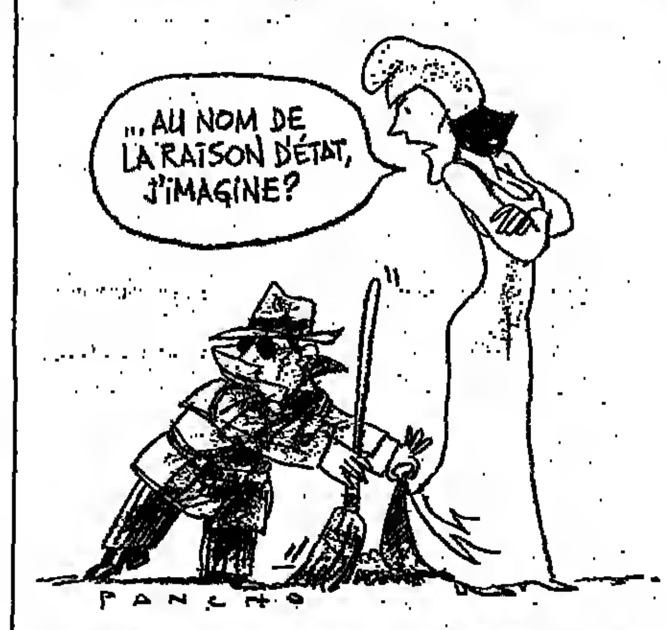
– Ben, mes subordonnés à qui j'avais donné l'ordre de la boucler : Pas un mot sur les circonstances de cette opération pilotée directement par l'Elysée. Le pouvoir me lâche ? Il veut ma peau ? Il l'aura. Mais, à partir de là, mon seul souci, ce sera de défendre mes hommes et d'accuser ceux du président : Prouteau, Ménage, Grossouvre et les autres ! Peine perdue ! N'empêche, jamais je ne cesserai le combat. Pour l'honneur. L'honneur d'un gendarme. C'est le titre de mon bouquin. Vous l'avez lu ?

– Non, mais je vous ai entendu avec Elkabbach sur Europe 1.

– Tiens, justement, ça me fait penser... Un matin, c'était en janvier 86, il m'appelle, il m'invite à passer l'après-midi même à « Découverte ». Très bien, OK, pas de problème. Sauf que dans la demi-heure j'étais convoqué par mes chefs : De quoi, de quoi ? Vous avez l'intention de participer à une émission de radio ? Pas question ! Les écoutes, ça y allait, croyez-moi ! Et vous n'êtes pas au bout de vos surprises. Ça pue la fin de règne. Les types cherchent à sauver leur peau et à enfoncer les petits copains. C'est une fusée à plusieurs étages. Et le deuxième est pour bientôt.

– Qui ça concerne ?

– Vous ne voudriez tout de même pas que je vous le balance ! Secret défense !



Précisant désormais ses accusations par écrit

M. Pierre Botton a remis au juge d'instruction un projet de « protocole d'accord » avec le maire de Lyon

Lors d'une audition par le juge Philippe Courroye, mercredi 10 mars, l'homme d'affaire lyonnais Pierre Botton a remis à ce magistrat plusieurs documents mettant en cause M. Michel Noir, maire de Lyon, dont il est le gendre et dont il fut le directeur de campagne. Trois feuillets manuscrits rédigés par M. Noir semblent correspondre à un projet de protocole d'accord entre les deux hommes – établi, ou au moins envisagé, le 12 avril 1989 – aux termes duquel le nouveau maire aurait pu s'engager à rembourser, en espèces, à son ex-directeur de campagne, des dépenses très importantes assumées par celui-ci, de manière très vraisemblablement occulte. Après que ce document eut été rendu public – Mme Marie-Thérèse Botton, mère de M. Pierre Botton, en ayant remis copie à deux ou trois rédactions, – M. Noir, pressé de questions, a admis son authenticité tout en en réfutant la signification – il se serait simplement agi pour lui de « coucher noir sur blanc » le « délire des revendications » de M. Pierre Botton.

Le maire de Lyon a en outre dénoncé l'utilisation « de tels procédés, à dix jours d'une élection ». Au vu de ces éléments nouveaux, qui s'ajoutent à de récentes accusations argumentées par écrit, le juge d'instruction qui avait longuement entendu M. Noir en qualité de témoin, le 2 février (le Monde du 5 février), pourrait bien demander au parquet un réquisitoire supplétif lui permettant de « mettre en examen » le maire de Lyon.

Le document d'avril 1989

LYON

de notre bureau régional

Le document de 1989 donné au juge Courroye et diffusé à la presse comporte huit points se référant à deux annexes, dont une seule nous est parvenue. Il ne comporte pas de signature en dépit de l'énoncé de forme traditionnelle dans une convention : « *Entre les deux soussignés, Pierre Botton et Michel Noir, il est convenu ce qui suit* ». Le premier point prend acte de la fin de la collaboration entre les deux hommes : « *Pierre Botton cesse toute activité au nom de Michel Noir, et au service de Michel Noir, dans l'ensemble des domaines dans lesquels il intervenait : organisation, finances, médias* ».

Le deuxième point porte sur les modalités de remboursement du nouveau maire de Lyon à son gendre : « *Les dépenses engagées par Pierre Botton dans le cadre de son activité pour Michel Noir lui seront remboursées sur les bases suivantes, déduction faite des sommes encaissées : (a) date de prise en compte : 1er janvier 1984 ; (b) principe de remboursement : au taux de 50 % pour toutes celles ayant été passées en frais d'entreprise, pour toutes les autres au taux de 100 % sous réserve que soient déduites les recettes encaissées en nom et place de Michel Noir en 1987 et 1988.* »

Il est à noter que lors de son audition en tant que témoin devant le juge Courroye, le 2 février, M. Noir avait affirmé que M. Pierre Botton n'avait commencé à entrer véritablement dans son cercle familial qu'en 1985, puis n'avait eu d'activités politiques avec lui que lors de sa nomination en tant que directeur de campagne le 7 janvier 1989 lorsque M. Michel Noir s'était porté candidat à la mairie de Lyon. D'autre part, M. Noir a toujours affirmé, tant devant le juge qu'aux journalistes qu'il était lui-même le trésorier de sa campagne et qu'il avait toujours cru que l'argent provenant de son gendre venait des deniers personnels de M. Pierre Botton et non de ses sociétés, ce qui est en contradiction avec l'alinéa b du deuxième point de cette convention.

Cette contradiction se retrouve aux points 4 et 5 : « *l'activité professionnelle* [de Pierre Botton] *au profit de Michel Noir en 1987 et 1988 est évaluée forfaitairement à 500 000 francs pour 1987 et 1 000 000 de francs pour 1988* » ; « *pour son activité à temps plein au cours de la campagne électorale, Pierre Botton recevra une indemnité de 100 000 francs par mois, en espèces, pour janvier, février et mars* ». L'allusion à des règlements en espèces se retrouve plus loin dans la convention, au point 7 : « *le paiement des sommes dues à Pierre Botton s'effectuera sur la base de versements en espèces, chaque mois, selon le calendrier figurant en annexe* (cette annexe ne figure pas dans le document transmis à la presse).

Le huitième et dernier point aborde le financement de la campagne électorale de 1989 : « *Les comptes de campagne et la présentation des engagements en cours seront présentés à Michel Noir au plus tard le 15 avril. La totalité des effets acceptés par Pierre Botton à titre personnel, ou sur les comptes de ses entreprises, seront remplacés par des effets* J'aime Lyon [association de soutien à Michel Noir dont « le Monde Rhône-Alpes » a révélé comment, le 20 octobre 1992, la Lyonnaise de Banque avait dû provisionner le découvert à hauteur de 580 407 francs]. *L'ensemble des documents bancaires relatifs à la campagne seront remis à Michel Noir au plus tard le 15 avril.* » Le document se conclut par la formule, toujours de la main de Michel Noir : « *fait à Paris le 12 avril 1989* ».

A dix jours du scrutin

Après avoir appelé ses électeurs à sanctionner le procédé qui consiste à faire sortir ce document à une dizaine de jours du scrutin où il espère retrouver son poste de député, M. Michel Noir a reconnu l'authenticité de ce document : « *J'ai eu la stupéfaction, début avril 1989, de découvrir que M. Pierre Botton était entré dans l'intimité de ma famille de façon calculée pour profiter de moi et de mes responsabilités publiques. Le 6 avril 1989, il exigeait de moi des intéressements aux marchés publics qui me conduisaient à le chasser purement et simplement de mon bureau. Le 12 avril 1989, il revenait à la charge, me sommant de le dédommager des « investissements » qu'il prétendait avoir faits sur ma tête depuis 1984. Pour avoir une idée précise du contenu exact de ses exigences, qu'il ne souhaitait pas écrire, j'ai dû prendre la plume pour les coucher noir sur blanc sous forme d'une convention. Devant l'énormité, pour ne pas dire le délire de ses revendications et les façons de les « régler » qu'il me proposait, je l'ai à nouveau sorti de mon domicile. Il est parti avec ses papiers et l'énoncé manuscrit de sa proposition* ».

On peut s'étonner que, dans cette période de rupture violente entre les deux hommes, M. Michel Noir ait accepté d'écrire de sa main un tel texte, et surtout qu'il l'ait laissé entre les mains de celui dont il stigmatise « *le délire* ». De plus, lors de son audition devant le juge Courroye, le 2 février, M. Michel Noir n'a pas fait allusion à ce document en évoquant la fameuse rencontre du 12 avril 1989 : « *Lors de cette deuxième rencontre Pierre Botton m'a dit que ses sociétés avaient effectué un certain nombre de prestations dans le cadre de ma campagne pour les municipales et il m'a demandé de les rembourser* », avait-il simplement dit.

ROBERT MARMOZ

Un tournant

LYON

de notre bureau régional

Lorsque M. Pierre Botton, assisté de Me Patrice Baldo, du barreau de Marseille, et Gérard Thomassin, du barreau de Lyon, s'est présenté, mercredi matin 10 mars, devant le juge Philippe Courroye, il avait d'autres idées en tête que de s'expliquer, pour la énième fois, sur ses acrobaties financières. Alors que l'audition portait sur les comptes de Vivien SA, M. Pierre Botton fit remettre au magistrat instructeur une série de documents mettant en cause M. Noir. Outre le texte manuscrit d'un projet de protocole d'accord dont une phrase, concernant « *les dépenses ayant été passées en frais d'entreprise* », laisse, à elle seule, envisager le délit de « *recel d'abus de biens sociaux* », M. Pierre Botton a remis à M. Courroye deux documents qu'il devait précieusement conserver.

Activité épistolaire

D'une part, une convocation du maire de Lyon, adressée à « *M. Botton, cabinet du maire* », pour la séance publique du conseil municipal de Lyon du 24 avril 1989. Cette pièce attestant, selon M. Botton, que M. Noir ne l'avait pas « *sorti* », comme il l'a maintes fois prétendu, dès après l'énoncé de ses « *revendications* ». Autre pièce transmise au juge : une note sur les prétentions de M. Jean-Luc Lebuy, pressenti alors pour occuper les fonctions de directeur de cabinet du maire, et que M. Noir avait annotée en marge en les jugeant « *trop élevées* ». Selon M. Pierre Botton, ces écrits confirment qu'il s'agissait alors pour le maire de « *comprimer les dépenses* » et, subséquemment, que son propre départ de la mairie est simplement lié à ces circonstances.

M. Pierre Botton, dont le maintien en détention, au-delà des quatre mois qu'il vient de subir, devait être examiné, vendredi 12 mars, par un juge délégué, ne semble plus se contenter des occasions qui lui sont données de s'exprimer lors des auditions par le juge. Il rédige désormais, à l'intention de celui-ci, un abondant courrier dénonciateur susceptible, sous réserve de vérifications et de recoupements, de constituer des éléments à charge contre telle ou telle personne citée. Ainsi, le 10 mars, le fruit de l'activité épistolaire de l'homme d'affaires représentait quatre courriers, de trois à quatre feuillets chacun, visant MM. Noir, Patrick Poivre d'Arvor et Yves Mourousi et détaillant très précisément des dépenses qui les concerneraient, avec les dates, les montants exacts et les références des factures (de compagnies aériennes notamment) afférentes, désormais versées au dossier et que M. Pierre Botton a tout le loisir de « *ventiler* ».

C'est le 22 février, dans sa solitude carcérale, que M. Pierre Botton a vraiment « lâché » son beau-père dont il fut le directeur de campagne lors des élections municipales de mars 1989. Jusque-là, réservant ses traits les plus acérés à quelques-uns de ses anciens « *amis journalistes* », l'homme d'affaires s'était contenté de pratiquer l'allusion et de rester dans le vague dès qu'il s'agissait du père de son épouse Anne-Valérie. Ainsi, le 3 février, lors d'une confrontation avec son ancien bras droit, M. Marc Bathier, M. Pierre Botton avait-il déjà évoqué, devant le juge, un « *trou de 15 millions de francs lié au financement d'une campagne* » et sur lequel il avait indiqué qu'il s'« *expliquerait ultérieurement* ».

Gravement désenchanté, le « faiseur de maire » se décide donc, le 22 février, à porter par écrit des accusations graves et détaillées. Dans la lettre qu'il remettra au juge Philippe Courroye, chargé du dossier, M. Pierre Botton annonce, avec un rien de théâtralité qu'il « *souhaite, sans agressivité, sans haine, sans violence verbale inutile, expliquer la motivation et l'utilisation des dépenses importantes, supérieures à 10 millions de francs, réalisées sur les finances de mes sociétés pour le compte de* [la] *carrière politique* » de M. Michel Noir.

Avant de détailler ces dépenses, M. Pierre Botton, en mal de confidences intimes – et peut-être pour donner le ton d'une nouvelle sincérité à ce qui va suivre – évoque qu'après sa rencontre avec M. Michel Noir, en 1982 sur le stand de la société Vivien lors du Salon européen de la pharmacie, sa participation première au destin de l'homme politique dont il fit son champion consista à aménager des placards dans les bureaux de sa permanence, 7, place des Terreaux à Lyon. Ce jeune supporter avait été utilisé selon ses compétences : l'aménagement de rayonnages tient une grande part dans l'agencement des pharmacies, spécialité de Vivien SA, société mère du futur groupe Botton.

Cet épisode « bricolage » n'est pas qu'anecdotique. Il illustre bien la façon dont l'opiniâtre Pierre Botton a dû s'y prendre pour éveiller l'intérêt, puis la sympathie de M. Michel Noir, alors jeune député RPR, gagner sa confiance, entrer dans le cercle de ses intimes, devenir l'ami de la famille, enfin le gendre et le conseiller. En se rendant utile, voire indispensable et, surtout, en dépensant sans compter, mais en puisant dans les comptes de ses sociétés, pour devancer les désirs de M. Michel Noir et de sa famille.

Internationalisation des voyages

La défaite des listes Noir aux élections municipales de 1983 à Lyon et la solitude qui suivit pour le conquérant « quadra » devancé par les caciques de la municipalité sortante auraient nettement favorisé la « montée en puissance » des relations Noir-Botton. Ce dernier n'hésite pas, dès lors, à internationaliser les voyages qu'il offre aussi régulièrement et à systématiser le recours à l'aviation d'affaires dont M. Michel Noir aurait compris l'utilité « *grâce à son beau-frère Gérard David* ». (M. David est le chef du cabinet parisien de Michel Noir – NDLR). Chaque déplacement serait en effet l'occasion de rencontrer des personnalités, des médias notamment, « *dans des conditions de vacances, dans un milieu fermé et souvent hors de France* ».

Parmi les voyages dont M. Pierre Botton fournit, dans cette lettre accusatrice du 22 février, l'étourdissante liste, on relève notamment des destinations comme le Brésil, les Antilles (pour M. et Mme Noir et leurs six enfants), Israël, La Floride, New-York. « *Chaque fois, j'assumais la totalité des frais* », souligne M. Botton, qui eut l'idée, non menée à terme, de faire passer à son beau-père le brevet de pilote d'hélicoptère « *pour conforter l'impression d'un homme complètement intégré dans son époque (...) sur lequel déteignait déjà l'image dynamique des courses de voitures* ».

Cette lettre était le signe d'un tournant dans l'instruction de l'affaire Botton. Alors qu'à deux reprises, le 11 et le 18 février, M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes (Alpes-Maritimes), dont le nom apparaît dans le dossier, avait invoqué des problèmes de santé – explicitée par des certificats médicaux, – pour ne pas se rendre à deux convocations successives auprès de la section financière du SRPJ de Lyon, mandatée par le juge Courroye (*le Monde* du 19 février), le développement des aspects politiques du dossier gigogne semblait momentanément marquer le pas. De fait, c'est un saut vertigineux qu'a accompli le magistrat instructeur en obtenant d'un coup, mercredi 10 mars, une série de documents, dont on ignorait jusqu'à l'existence, paraissant conforter les dires du principal inculpé.

La copie du texte manuscrit, dont l'original se trouve dans un lieu que M. Pierre Botton a pour l'heure refusé d'indiquer au juge – « *Je crains des pressions sur ma famille ou sur moi-même* », a-t-il dit à M. Courroye, – place le maire de Lyon dans une situation extrêmement difficile, à huit jours du premier tour des élections législatives – pour lesquelles M. Noir doit affronter, dans la 2e circonscription du Rhône, M. Alain Mérieux, candidat de l'UPF.

ROBERT BELLERET

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Bob Denard devant le tribunal correctionnel de Paris

Le procès des mercenaires

M. Jean-Paul Mazon, substitut du procureur de la République, a demandé, jeudi 11 mars, à la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, de condamner le mercenaire Bob Denard à une peine « symbolique » de trois à cinq ans de prison avec sursis, pour le délit d'« association de malfaiteurs ». Une qualification juridique qui concerne la préparation de la tentative de coup d'Etat réalisée par Bob Denard et quatre-vingt-dix autres mercenaires, le 16 janvier 1977, au Bénin.

Malgré la longueur de l'audience, il n'y avait pas eu de débat. A travers le monologue du président, Jean-Claude Antonnetti, énumérant les interventions de Bob Denard dans une dizaine de pays, il paraissait bien difficile de savoir ce que l'on reprochait au mercenaire. L'évocation minutieuse du coup d'Etat raté de Cotonou n'a pas apporté plus d'éléments à un discours qui n'avait rien de judiciaire. Comme devait le faire remarquer Me Daniel Soulez-Larivière, défenseur de Bob Denard, *« ce qui est dit ici aurait très bien pu être entendu dans une université, à Sciences-Po, ou même dans une émission de télévision ».*

L'audition des témoins elle-même a eu des allures de colloque où un ancien diplomate et un ancien officier des services secrets français seraient venus faire une conférence sur les liens privilégiés qu'un mercenaire peut entretenir avec des responsables des services de renseignement et même avec des personnes proches des plus hautes sphères de l'Etat. Il semblait presque naturel d'apprendre que le mercenaire était toujours une sorte de « sous-traitant » d'une décision politique, même lorsqu'il croyait agir de sa propre initiative.

Association de « malfaiteurs »

Alors, que reprochait-on à Bob Denard ? Il a fallu attendre les plaidoiries pour avoir la réponse et pour qu'enfin le procès commence. Un procès sans doute plus large que les épaules de Bob Denard. Le procès d'un métier que Me Joé Nordmann a fustigé sans pitié. Pour cet avocat des trois militaires béninois tués dans le coup d'Etat avorté, *« les mercenaires sont tout simplement des malfaiteurs ».* C'est sur cette dénomination qu'il a souhaité qu'une condamnation intervienne, *« car ce serait la première fois que les mercenaires seraient qualifiés officiellement de malfaiteurs ».*

Qu'on ne lui dise pas que l'affaire est ancienne. Le mercenariat se pratique aujourd'hui et chaque jour dans l'ex-Yougoslavie et ailleurs. *« Les mercenaires sont des forces de déstabilisation, de complot, de guerre civile, de terrorisme »,* souligne l'avocat. Toutes les justifications politiques n'ont pas convaincu Me Nordmann. *« De quel côté se trouve Bob Denard ? Du côté du peuple ? Non ! Il est du côté des dictateurs qui le paient, de Mobutu à Omar Bongo ».* Quant à la raison d'Etat qui apparaît derrière *« l'accord tacite »* des plus hautes autorités françaises, elle inquiète l'avocat.

Son confrère, le bâtonnier Robert Dossou, qui fut ministre du président du Bénin, M. Mathieu Kerekou, a tenu un discours semblable en rappelant que l'ONU avait adopté, en novembre 1992, une résolution dénonçant et interdisant le mercenariat. Le Maroc et le Congo, qui avaient pourtant soutenu l'opération de Cotonou, ont voté pour, alors que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont voté contre. Me Dossou ne comprend pas cette attitude qui consiste, pour les pays occidentaux, à tolérer une pratique sur laquelle ils portent un autre regard. Ainsi, évoque-t-il les attentats commis en Europe : *« Notre terrorisme à nous, c'est le mercenariat ».*

La tâche est difficile pour le parquet et le substitut Mazon ne s'en est pas caché. Il n'est pas encore d'usage que les affaires d'Etat soient confiées à la justice et le magistrat a fait part de son embarras devant une affaire *« étrange »*, concernant plus ou moins directement les services secrets ou la diplomatie qui, par définition, sont *« aux marges et en dehors de la légalité ».* Il lui fallait donc faire du droit dans un domaine où il n'y en a pas. Aussi, M. Mazon s'en est tenu aux faits. Le coup d'Etat impliquait des *« agressions »* et sa préparation constitue donc le délit d'association de malfaiteurs. Mais compte tenu de l'ancienneté de l'événement, il a demandé une peine symbolique de trois à cinq ans de prison avec sursis.

Raison d'Etat et Etat de droit

C'est aussi sur le plan du droit que lui a répondu Me Soulez-Larivière. A ses yeux, la poursuite est une *« acrobatie juridique ».* Car comment juger une tentative de coup d'Etat faite à l'étranger ? Rien, dans les faits, ne permet de répondre aux exigences juridiques de l'association de malfaiteurs qui impose la préparation d'un crime. En outre, selon l'avocat, Bob Denard a été *« une prothèse étatique, un instrument pour faire des choses que les Etats ne peuvent pas faire ».*

Cette définition du mercenariat fera peut-être son chemin, mais pour Me Soulez-Larivière, on peut y voir l'amorce d'un *« commandement de l'autorité légitime »* qui fait disparaître le délit. Mais au-delà de la discussion juridique, Me Soulez-Larivière se demande comment juger un coup d'Etat. Sur quels critères sera choisi le coup d'Etat « légitime » et celui qui ne le serait pas, car en l'occurrence, la poursuite n'existe que parce que l'opération a échoué.

Le tribunal devra répondre à ces questions et à celles des avocats des trois Béninois tués dans l'opération. Un jugement délicat qui pourrait constituer une avancée judiciaire sur un terrain où l'on n'a pas l'habitude de voir arriver des juges. Dans l'appartement des Irlandais de Vincennes comme sur l'aéroport de Cotonou, régnait la certitude de l'impunité. Une fois de plus, même s'il a fallu de nombreuses années, la raison d'Etat est parvenue à rencontrer l'Etat de droit. Au moment où les organisations internationales envisagent de créer une juridiction supra-étatique, compétente pour juger les crimes commis contre les Etats ou contre les populations, la comparution d'un mercenaire devant un tribunal français introduit déjà le doute dans l'impunité.

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Selon une étude du Conseil national du sida

La médecine pénitentiaire devrait passer sous contrôle « exclusif » du ministère de la santé

Aux termes d'une étude effectuée entre mai 1991 et juin 1992 dans quatre établissements pénitentiaires, le Conseil national du sida, présidé par Mme Françoise Héritier-Augé, préconise de *« faire passer sous le contrôle administratif et financier exclusif du ministère de la santé la médecine en milieu carcéral, et les personnels de santé intervenant en milieu pénitentiaire ».*

Sous le titre « Prison, sida et confidentialité », le Conseil national du sida vient de rendre public le premier volet de sa réflexion destinée à couvrir le champ de la médecine en milieu militaire, hospitalier, pénitentiaire et en milieu de travail. Ce premier volet concerne les prisons et examine les situations médicales où la confidentialité est menacée.

Après la publication d'un rapport du Haut Comité de santé publique sur la santé en milieu carcéral et l'annonce par le gouvernement de diverses mesures visant à améliorer la prise en charge sanitaire des détenus (*le Monde* du 10 février), le Conseil national du sida estime *« urgent et nécessaire »* que les pouvoirs publics *« achèvent de faire passer sous le contrôle administratif et financier exclusif du ministère de la santé la médecine en milieu carcéral et les personnels de santé intervenant en milieu pénitentiaire ».* Ainsi pourraient *« disparaître les ambiguïtés »* existant sur les missions et les tâches des personnels de santé.

Cette *« mesure d'intérêt général »* préconisée par les experts du Conseil national du sida conclut une enquête effectuée entre mai 1991 et juin 1992 dans quatre établissements pénitentiaires (1). Tout en étant conscient du caractère partiel de ses investigations, le Conseil national du sida relève cependant de nombreux *« dysfonctionnements structurels »*, au rang desquels *« l'existence de manquements aux règles de confidentialité durant l'instruction et les procédures judiciaires ».* Il dénonce à cet égard, *« dans certains cas »*, un dépistage du VIH effectué à l'insu du prévenu et, dans le cadre des procédures d'expertise, un *« flou complet »* sur la manière dont les résultats sérologiques doivent être communiqués. Les dispositions légales concernant le dépistage de l'infection à VIH dans les prisons visitées sont cependant apparues *« conformes aux exigences éthiques ».*

Le secret médical « fréquemment violé »

La demande de soins et de prise en charge des détenus semble satisfaite, y compris pour les séropositifs, mais les moyens manquent, notamment en personnel. Le sort des travailleurs sociaux, dénués de formation spécifique pour accompagner des malades condamnés, inquiète également les experts.

Sur la gestion des dossiers médicaux, le règlement qui habilite seul le personnel médical à les consulter est, en pratique, *« fréquemment violé ».* *« Le secret médical dans les établissements pénitentiaires est un problème constant »,* notent les auteurs. D'autres situations où il risque d'y avoir *« rupture de la confidentialité »* ont été repérées dans le domaine des soins ; la présence de détenus et de surveillants dans les infirmeries, les consultations à l'intérieur ou à l'extérieur de la prison, et la distribution des médicaments.

La discrimination par le travail qui met à l'index des séropositifs reste un phénomène préoccupant. En la matière, le Conseil observe *« un écart entre le discours rationnel de la direction et des pratiques irrationnelles de la part de la direction comme des détenus ».* Mais il ajoute que les pratiques discriminatoires, dévoilées par exemple par un rapport de 1991 de la National Commission on Aids sur les prisons américaines, ne semblent pas exister en France, *« à l'exception de l'accès au travail dans les cuisines ».*

Fort de ses observations, le Conseil national du sida formule cinq propositions concrètes pour lutter contre le risque de transmission du virus du sida en milieu carcéral : la distribution gratuite de produits de stérilisation (sous la forme d'eau de Javel diluée par exemple), la mise à la disposition systématique de préservatifs aux détenus qui souhaitent s'en procurer, la remise à chacun, au moment de l'incarcération, d'une trousse de toilette contenant des objets d'hygiène et des préservatifs, le renforcement des structures d'accueil en psychiatrie, et, enfin, le suivi médical des détenus séropositifs à leur libération, *« sans distinction de statut social ou de nationalité ».*

Les rapporteurs en appellent également au garde des sceaux pour qu'il souligne auprès des magistrats *« l'importance de la préservation de la confidentialité en matière de sérologie des prévenus et des condamnés »* et leur intime de *« ne plus porter l'indication de la sérologie sur les notices individuelles ».* La recommandation s'adresse aussi aux bâtonniers de l'ordre des avocats.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Les maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) et de Compiègne (Oise), l'établissement d'hospitalisation public national de Fresnes (Val-de-Marne), le centre de détention de Liancourt (Oise). Onze personnes ont été auditionnées, dont le docteur Louis René, alors président du conseil national de l'ordre des médecins, le docteur Pierre Espinoza, médecin-chef de l'établissement d'hospitalisation public national de Fresnes, M. Jean-Claude Karsenty, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice, et M. Alain Esnault, membre de l'association AIDES (groupe prisons).

Un jugement du tribunal administratif de Paris

La grande opération d'urbanisme Seine-Rive gauche est stoppée

Au cours d'une audience solennelle consacrée, jeudi 11 mars, à la lecture publique de plusieurs jugements concernant l'urbanisme de la capitale, le tribunal administratif de Paris a stoppé l'opération Seine-Rive gauche (le Monde du 15 février). Les juges ont annulé les délibérations du Conseil de Paris créant la zone d'aménagement concertée (ZAC) et approuvant le plan d'aménagement de zone (PAZ), ainsi que l'arrêté préfectoral déclarant le projet d'utilité publique (DUP). Les magistrats ont fondé chacune de leurs trois décisions sur un motif différent : l'inclusion dans la ZAC du square Marie-Curie, que la Ville avait auparavant déclassé, l'insuffisance des espaces verts résultant d'« une erreur manifeste d'appréciation » pour le PAZ et l'excès de pouvoirs du préfet pour la DUP.

L'un des derniers et des plus ambitieux projets d'aménagement de Paris est remis en question. Le nouveau quartier situé en bordure de la Seine dans le 13e arrondissement devait s'étendre sur 130 hectares, dont 30 hectares de dalles couvrant les voies SNCF de la gare d'Austerlitz. 5 000 logements, 900 000 mètres carrés de bureaux pouvant recevoir 60 000 employés, des commerces, des petites entreprises et 4 000 places de parking auraient été construits en une quinzaine d'années autour de la Bibliothèque de France, ainsi que divers équipements publics et une université. La nouvelle ligne de métro automatique METEOR, déjà en cours de construction, devait relier le quartier au centre de Paris.

Si elle veut maintenir son projet, la Ville sera obligée de reprendre l'ensemble de la procédure, ce qui demandera deux ans de délais supplémentaires et de substantielles modifications. Aucun chantier n'est encore engagé, mais les résultats des premiers concours d'architecture ont été annoncés, et l'édification des logements sociaux prévus en bordure de Seine devait commencer prochainement. La Bibliothèque de France, dont les tours commencent à s'élever, ne sera pas arrêtée, mais l'annulation du PAZ rend son permis illégal et aucun permis modificatif ne pourra plus lui être accordé.

« Une victoire éclatante »

La décision du tribunal a été accueillie par la CLAQ, la Coordination et liaison des associations de quartier qui tenait ses assises le week-end dernier, comme *« une victoire éclatante ».* Elle invite Jacques Chirac *« à renoncer aux opérations immobilières douteuses et à maîtriser ses services et certains de ses adjoints ».* Pour les Verts, *« Chirac peut dire merci aux écolos de lui donner la possibilité de revoir sa copie ».* Tam-Tam, l'association du 13e arrondissement qui avait déposé le recours, annonce qu'elle va immédiatement mettre à l'étude un contre-projet d'aménagement mieux équilibré. M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports et président du groupe socialiste au Conseil de Paris, se *« réjouit de cette décision »* qui met en cause la *« folle politique des bureaux ».*

De son côté, l'Hôtel de Ville a décidé de faire appel devant le Conseil d'Etat, ce qui, de toute façon, entraînera l'arrêt du chantier durant sans doute un an. Mais M. Jacques Toubon, député RPR de Paris et maire du 13e arrondissement, va beaucoup plus loin : *« Le juge administratif,* a-t-il déclaré à l'AFP, *est sorti de son rôle en se substituant aux autorités compétentes. Ce jugement rendu en audience publique fait penser qu'il n'est pas sans rapport avec la campagne électorale. »*

Au cours de la même audience, le tribunal administratif a aussi annulé la délibération du Conseil de Paris approuvant la création de la ZAC Ramponneau-Belleville (20e arrondissement). Motif : l'accès à la tribune du public avait été refusé aux habitants du quartier. Là encore, toute la procédure est à revoir et la Ville annonce qu'elle *« prend toutes dispositions »* pour la relancer.

Après avoir ainsi « censuré » la Ville sur deux projets, les juges l'ont exonérée d'une grave menace : ils ont rejeté le recours des Amis de la Terre de Paris qui demandaient l'annulation du POS de la capitale. Celui-ci, révisé en 1989, autorise désormais la construction de bâtiments destinés aux loisirs et aux sports sur 440 hectares des bois de Boulogne et de Vincennes. Fort contestée, cette disposition reste donc applicable. Elle sera sûrement utilisée à l'occasion de la rénovation du Jardin d'acclimatation (*le Monde* du 24 février), où le candidat concessionnaire, le groupe Bernard Arnault, prévoit l'édification d'une salle de concert de 700 places.

MARC AMBROISE-RENDU

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition de M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 10 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

- **Terre.** – *Sont promus* : général de division, les généraux de brigade Claude Hérique, Philippe Mercier, Jean-Claude Fevai et Raymond Germanos ; général de brigade, les colonels Jean Boy, Jean-Claude Grolier et Michel Ansart de Lessan.
- **Marine.** – Sont promus : contre-amiral, le capitaine de vaisseau André Le Berre, nommé commandant l'école navale et le groupe des écoles du Poulmic ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Jean-Yves Besson.
- **Air.** – Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Jean-Claude Ichac, Bernard Guillot et Jean-Paul Spengler (nommé directeur de la circulation aérienne militaire et vice-président du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aériennes).
- **Armement.** – Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Pierre Petit.

RELIGIONS

Malgré le refus de visas opposé par M. Paul Quilès

L'Egypte a bon espoir de pouvoir envoyer des imams en France

LE CAIRE

de notre correspondant

Le ministre égyptien des affaires religieuses a indiqué, mercredi 10 mars au Caire, que l'affaire des imams et des cheikhs égyptiens qui n'avaient pas obtenu de visa pour la France afin d'y lire le Coran durant le mois de ramadan avait été, selon lui, résolue. Cette mesure française touchait aussi une demande d'imams venant d'Algérie, également exprimée par la Mosquée de Paris (*le Monde* daté 28 février-1er mars).

M. Mohamad Ali Mahgoub a, en effet, déclaré que des ulémas (théologiens) allaient se rendre en France bientôt et que d'autres suivraient au cours de l'année, conformément aux besoins des musulmans qui s'y trouvent. M. Mahgoub a fait ces déclarations à l'issue d'une réunion avec l'ambassadeur de France au Caire, M. Patrick Leclerc.

L'affaire des imams égyptiens qui s'étaient vu refuser un visa d'entrée en France avait suscité une polémique en Egypte. Un député islamiste avait attaqué la décision du ministre français de l'intérieur et l'affaire était venue devant la commission des affaires étrangères du Parlement. Mardi 9 mars, M. Ibrahim Nafée, rédacteur en chef de l'officieux *Al Ahram*, critiquait violemment M. Paul Quilès, ministre français de l'intérieur, estimant que sa décision de ne pas accorder de visas aux cheikhs égyptiens *« portait atteinte aux relations étroites liant la France et l'Egypte ».* Et M. Nafée rendait hommage à *« l'attitude objective de M. Jacques Chirac »* à l'égard de la Mosquée de Paris et des musulmans de France.

ALEXANDRE BUCCIANTI

[Contrairement aux affirmations des autorités égyptiennes, le refus d'imams ou de cheikhs étrangers en France, au nom de l'indépendance de la communauté musulmane, reste la règle, approuvée tant par le ministère de l'intérieur que par le Quai d'Orsay. La solution évoquée au Caire par le ministre égyptien des affaires religieuses se rapporte sans doute à des propos récemment tenus à Paris devant les représentants égyptiens, selon lesquels la France pourrait accueillir, exceptionnellement et à titre temporaire, deux à trois personnes hautement qualifiées mises à la disposition, non pas d'une mosquée comme celle de Paris, mais de l'ambassade d'Egypte et en poste au centre culturel égyptien. H. T.]

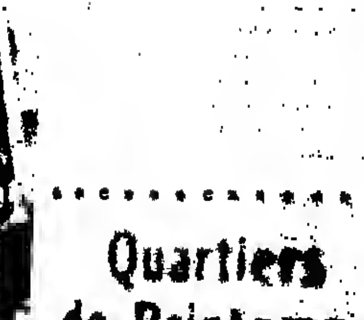
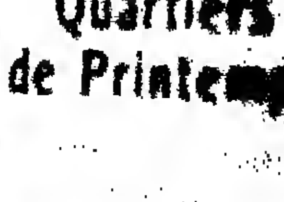
EN BREF

□ **L'Eglise de scientologie déboutée de sa demande de saisie d'un livre qui la met en cause.** – L'Eglise de scientologie, qui réclamait en référé la saisie du livre *Une secte au cœur de la République*, de Serge Faubert, a été déboutée, jeudi 11 mars, par la 1re chambre civile de Paris. Ce livre décrit les réseaux de la scientologie, *« infiltrée »*, selon lui, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat. Présidé par M. Gomez, le tribunal des référés a considéré que ce livre avait été réalisé à partir de documents émanant de l'Eglise de scientologie et que *« ces documents seraient de nature à établir la preuve des faits imputés ».* Quand à Mme Paule Dayan et à M. Alain Brunet, mis en cause dans ce livre (*le Monde* du 10 mars), ils se réservent toujours de poursuivre l'auteur, l'éditeur Calmann-Lévy et *l'Evénement du jeudi*, qui en a publié de larges extraits.

□ **Le Congrès américain se prononce contre l'immigration des étrangers infectés par le virus du sida.** – Après le Sénat américain, la Chambre des représentants a adopté, jeudi 11 mars, par 356 voix contre 58, l'amendement interdisant l'entrée aux Etats-Unis, en vue de l'immigration, des étrangers infectés par le virus du sida (*le Monde* du 20 février). Malgré ses promesses électorales, le président Clinton ne devrait pas opposer son veto à ce texte, a fait savoir un porte-parole de la Maison-Blanche. – *(AFP, AP.)*

□ **Accord franco-russe sur l'énergie atomique.** – Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et le ministère de l'énergie atomique de la Fédération de Russie ont signé un accord-cadre, mercredi 10 mars à Moscou, afin de coopérer plus étroitement dans le domaine du nucléaire civil. Cet accord devrait notamment permettre aux deux organismes d'unir leurs efforts sur plusieurs programmes de recherche (conception et sûreté des réacteurs, cycle du combustible, démantèlement des installations), qu'il est urgent de mettre en œuvre en Russie.

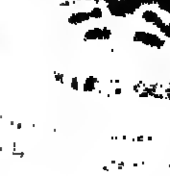
□ **Epidémie de méningite dans l'extrême nord du Cameroun.** – Une épidémie de méningite frappe la province de l'extrême nord du Cameroun et a déjà provoqué la mort de 163 personnes, sur 1 262 cas recensés au 10 mars. Récemment, 329 cas de méningite, dont 29 décès, avaient été enregistrés dans la province du Nord, à Garoua. Pour enrayer la propagation du virus, la délégation provinciale de la santé avait fait vacciner plus de 17 000 personnes. – *(AP.)*

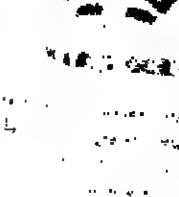
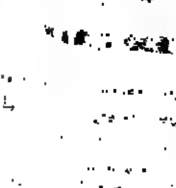



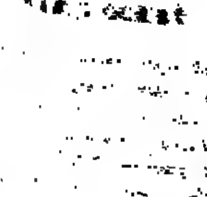
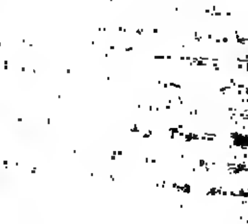
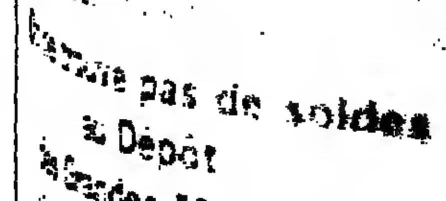
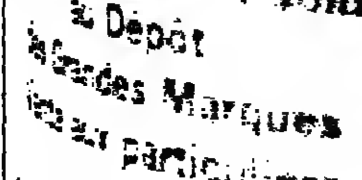
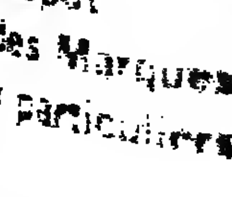
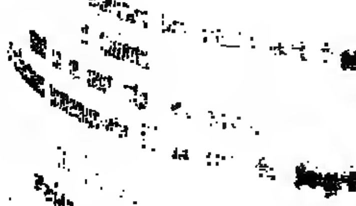


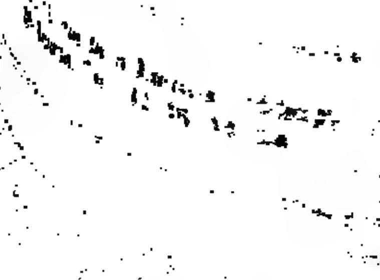
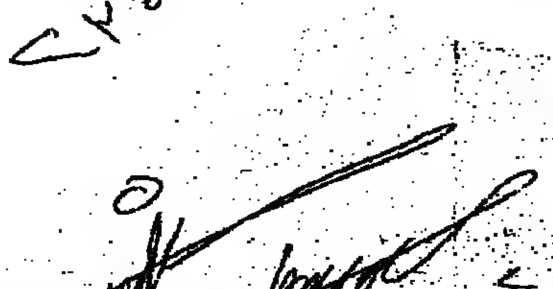






(Publicité)

COLLECTIONS

SOUS LE DÉFILÉ, L'INGÉNIERIE

Pour les maisons de couture,
le défilé est une « petite apocalypse »...
qui se prépare minutieusement.
Voyage dans les coulisses d'Ungaro et de Chantal Thomass.

Le succès d'une collection se joue en moins de trente minutes. Une demi-heure de folie organisée pour un public de professionnels, de journalistes et de clients. Une demi-heure de fièvre bruyante dans la salle et d'effervescence feutrée en coulisses pour les mannequins, les coiffeuses et les habilleuses. Voilà pour la vitrine. Mais, pour faire de ces trente minutes cruciales un spectacle éblouissant, les « maisons » abattent un long travail de création, d'industrialisation, *d'adaptation au marché,* de communication. C'est la partie immergée de l'iceberg, la plus importante.

Pour Chantal Thomass par exemple, la collection, qui sera présentée à la Cour carrée du Louvre le 14 mars, a commencé à voir le jour en novembre 1992. Sa méthode ? « Mme Thomass part des matières, répond Bruce *Thomass, son mari et partenaire* des tout premiers jours. Elle commence toujours par choisir ses tissus. Ensuite, elle coupe directement dedans. Mais, tout au long du processus de création, la rationalisation des modèles, la maîtrise des prix de revient, les préoccupations du marketing sont confrontées à la création. Même s'il arrive parfois à Chantal de montrer des modèles dont elle ne connaît pas encore les prix. » Dans la semaine qui précède le défilé, le studio devient intouchable. « C'est le moment que je préfère, explique la créatrice. Ces derniers jours sont réellement magiques. Les hauts et les bas arrivent avec les chaussures, les accessoires et les mannequins. C'est comme Noël. On voit tout se construire sous nos yeux. Personne ne dort plus et j'oublie complètement les contraintes économiques. Ce stress crée une extraordinaire complicité. »

Parallèlement aux dernières mises au point, le service de presse envoie les invitations, accorde les interviews de Chantal Thomass aux journaux et aux télévisions, toujours très nombreux à ses défilés, se tient au courant de l'état des installations de la Cour carrée, organise jusqu'à la veille du défilé, le « sitting » des mille cinq cents invités, dont les préséances varient toujours d'une année sur l'autre.

Atmosphère sensiblement différente chez Ungaro, où les choses se passent plus sereinement. Cette année, ni la télévision ni les photographes ne seront admis au défilé prêt-à-porter qui se déroulera dans les locaux de la maison, avenue Montaigne. « Nous ciblons les professionnels du secteur, explique Sylvio Valerio, le nouveau directeur général de la maison. Les grands défilés de prêt-à-porter très spectaculaire risquent de frustrer la clientèle, qui ne retrouvera ces produits dans les magasins que six mois plus tard. » Une telle politique ne change rien au fait que la collection présentée le *13 mars est une vraie* collection. « Nous peaufinons actuellement les derniers modèles, expliquait début mars Ariane Braner, directrice du studio. Chez nous, la tension spécifique à la plutôt mise au point d'une collection est toujours traversée par d'autres préoccupations, car nous traitons simultanément beaucoup de collections. Nous préférons parler de concentration que de stress. Au studio, avec Emmanuel Ungaro, nous sommes quatre à travailler en silence, rituellement, toujours sur le mannequin et face au miroir, où chacun contribue à faire apparaître la femme virtuelle que nous cherchons. » Chaque vêtement est une histoire. Elle commence par la définition d'un thème, le choix des matières et les dessins de base. Ces premières formes vont à l'usine qui fabrique les « toiles » (ébauches en toile des vêtements). Après une vague d'essayages-mises au point, l'usine produit le vêtement. Un damier aller-retour aboutit au produit final, retouché sur le mannequin qui défilera avec le modèle.



« Mais l'histoire du vêtement, continue Ariane Braner, intègre également la réalité économique. Du choix des matières aux techniques de fabrication, sans oublier ce que l'on ressent des attentes du marché. Chez nous, il s'agit de discussions souvent dures mais qui débouchent sur de vrais accords. » Des confrontations et des accords qui aboutissent au dévoilement du défilé. « Quand le travail, les désirs et les rêves apparaissent, condensés, face au public d'un jour, je pense à René Char qui disait : « Le créateur prévoit en stratège et agit en primitif », confie Emmanuel Ungaro. Il prend le risque de la vérité ».

LESLIE LEPERS

Quartiers de Printemps

Premiers beaux jours, la balade des bonnes [illegible] aux [illegible] de Paris.



PARIS OUEST

Dans le quartier des Ternes, Bardy, le magasin des « grands costauds », propose des blousons réversibles écossais, raglans (1 250 F) et des vestes légères (prix de base 1 450 F). Du nouveau avenue de la Grande-Armée : Au Petit Matelot offre un large éventail de vêtements de week-end en fibres Gore-Tex et Belesta. A Passy, comme dans sa boutique de Matignon, Antoine Camus crée des bijoux originaux sur mesure et monte vos pierres.

Et, à deux pas du pont de l'Alma, on trouve des robes et des tailleurs couture aux prix raisonnables de Lyne Dorat.

GRANDS BOULEVARDS

Mon Imper propose des Burbury's (à partir de 2 395 F) pour hommes et femmes et des impers de voyage ultralégers en Gore-Tex. Entre la Bourse et la place des Victoires, profitez de la vente en appartement de vêtements très haut de gamme pour hommes à DGM : de 30 % à 50 % moins chers qu'en boutique. Au coin des rues du Louvre et de Rivoli, Kim attaque sur le front du cashmere : pull-gilet anglais double fil (à partir de 1 000 F) et pulls cashmere et soie (650 F). A la Madeleine, chez Daks : blazers tout coton « chaise longue » pour femmes (2 950 F) et blazers croisés écossais (3 250 F) pour hommes.



SAINT-HONORÉ

Comme les tailleurs sur mesure, David Shiff, rue Royale, propose des costumes avec deux pantalons en pure laine super 100'S (à partir de 1 990 F). Tout près de la place Vendôme, chez Acquascutum, *des blousons d'été réversibles* pour hommes (2 200 F) et pour les femmes : parkas thème marin.



RIVE GAUCHE

Toutes Griffes Dehors continue d'offrir des soldes permanents de grandes griffes de prêt-à-porter. Chemisier (290 F), robe (490 F), et ensemble (à partir de 690 F). Pour finir, un détour par la décoration japonaise : Chapo est le dépositaire des lampes Izamu Noguchi depuis vingt ans (de 200 F à 2 000 F).

CULTURE

CINÉMA

Wiseman, un regard sans commentaire

Le festival du Réel présente une sélection des meilleurs documentaires américains depuis 1920

FESTIVAL CINÉMA DU RÉEL
au Centre Georges-Pompidou à Paris

Depuis 1979, le festival Cinéma du réel s'est imposé comme la principale manifestatinn consacrée au documentaire. Cette année, outre la compétition internationale et le panorama des productions françaises de l'année, le Réel présente une sélection des meilleurs documentaires américains depuis 1920.

La plupart des grands noms y figurent, les «ancêtres» Paul Strand et Leo Hurwitz, Frank Capra et Jnhn Huston quand, pendant la guerre, ils firent un détour hnrs fiction, DA Pennebaker et Richard Leacock, fondateurs du documentaire mnderne aux Etats-Unis, l'*outsider* Robert Frank, Robert Kramer bien sûr, et Barbara Kopple, et la découverte de Peter Friedman. Et, évidemment, l'une des très grandes figures du genre, Frederick Wiseman, souvent déjà invité à Beaubourg. Il présente deux inédits, *Titicut Follies* et *Zoo*. Né en 1930, ce juriste de formation est devenu l'un des meilleurs observateurs des institutions et des rapports sociaux de son pays, grâce à une technique et nne éthique de mise en scène d'une finesse et d'une acuité incomparables.

Fin 1991, au terme d'une lnngue bataille juridique, *Titicut follies* était relevé de l'interdictinn d'être projeté qui le frappait depuis vingt-quatre ans – un juge avait même nrdonné que fussent brûlés copies et négatifs. Quel horrifique secret, quelle indignité recèle doue le premier film de Wiseman, tourné en 1966 à l'asile pour criminels de Bridgewater (Massachusetts)? Motif de l'interdiction : obscénité, violation de l'intimité des détenus, et notamment de l'un d'entre eux, Jim, filmé longuement au rasage, dans les couloirs avec ses gardiens, dans sa cellule où il se tape la tête contre le mur. Le détenu est entièrement nu.

Le film est en noir et blanc, dépourvu de tout commentaire et de tout effet, magnifiquement cadré et monté. Sans compassion, sans concession, il est d'autant plus impitoyable et bouleversant. A l'évidence, l'obscénité ne vient aucunement de la manière de filmer (directe mais jamais impudique), elle vient de la réalité même de ce «goulag américain», dont les détenus cumulent le statut de fou et de tôlard. Elle ne tient pas au corps nu de Jim, mais aux uniformes qui l'entourent. Ce qui rend le film «obscène», c'est cette terrible vérité sous-jacente : «nn» a laissé filmer pace qu' «on» était inconscient de l'abjection de la situation. Ce que le juge et les politiques ne pouvaient pardonner au film.

Une affaire de morale

Wiseman a puisé à l'école de Leacock et Pennebaker sa défiance à l'égard du commentaire, «voix de Dieu», voix du savoir, voix de l'Amérique, voix prescriptive en tout cas... L'absence de commentaire est un des choix essentiels de ce qui va devenir sa méthode de tournage. Et c'est lui-même qui tient la perche du son direct. Discnurs, discussions, explications, soliloques sont ceux des protagonistes eux-mêmes. En deçà de son apparente banalité, la parole révèle les liens d'autorité ou de solidarité, la distribution des rôles, au sein de ces lieux communs et hermétiques à la fois que sont les institutions (asile, hôpital, école, tribunal, armée, grand magasin...) où se reproduisent les formes dominantes de la société.

A l'instar d'nn Raymnnd Depardnn en France, Fred Wiseman a consacré une part essentielle de son travail à ces institutions. Ce n'est pas le moindre paradoxe que *Titicut Follies* ait été condamné pour avoir violé l'intimité des détenus; alors que la violence et le sexe, l'exhibition de la vie privée et des faits divers sont le ressort essentiel des médias de masse. Mais tout est affaire de morale, c'est-à-dire de style.

F. N.

► **Centre Pompidou, du 12 au 21 mars. Le 12 mars à 20 h 30, *Titicut Follies*. Le 13 mars à 20 heures et la 21 mars à 19 heures, salle Garance, *Zoo*. Tél. : 42-78-37-29. Programme sur Minitel au 36-15 ou 36-16, code ARTS.**

« L'objet de mes films est de représenter un peu de la complexité de la vie »

nous déclare l'auteur de « Titicut Follies »

« Dès votre premier film,* Titicut Follies, *vous aviez choisi de n'utiliser ni interview ni commentaire...

– J'avais beaucoup aimé les premiers films de cinéma direct de Leacock et Pennebaker, comme *Primary*. Il est plus intéressant de placer les spectateurs au centre des événements, de leur livrer des situatinns et des informations avec lesquelles ils peuvent se faire leur propre idée.

– Mais il faut quand même analyser préalablement la situation, pour savoir quoi filmer?

– Presque toute l'analyse se fait au montage. On n'a pas le temps pendant le tournage, on doit suivre son intuition. Si on prend le temps d'analyser, l'événement est déjà passé. Il faut décider sur-le-champ pour pouvoir capter ces vingt ou trente premières secondes qui en diront long sur ce qui se passe. C'est aussi une sorte d'analyse, mais instinctive. Tnute la technique du cinéma direct consiste à se préparer à bouger vite, à être prêt à tourner au quart de tour. Evidemment, on sait quand nn tieot une bonne séquence. Mais les connexions profondes, la nature précise des relations entre les gens, on ne les saisit vraiment qn'au montage. C'est exactement l'inverse du cinéma de fiction, nù on prévoit à l'avance ce qu'nn va tourner ainsi que l'nrdre du mnntage. En cinéma direct, nn accumule un vaste matériau filmé qui offre des choix au montage, sans savoir quels seront ces choix et nù ils vont mener. Je ne découvre le thème majeur du film que dans la salle de mnntage, où je passe au moins six mois, seul. Si je connaissais à l'avance le sens, le thème, les associations, quel intérêt y aurait-il à le faire? Je n'y apprendrais rien.

– Vous faites bien des repérages ?

– Il est très rare que je passe plus d'un jour à repérer un lieu. D'abord, je n'aime pas être à un endroit et rater ce qui s'y passe. La recherche, c'est le tournage du film lui-même. Et le montage, c'est l'écriture. Je pars bien sûr avec un certain point de vue, mais qui change au fur et à mesure. Ensuite, pendant le tournage, la plupart du temps la caméra ne tnurne pas, mais elle est prête. Quelqu'un arrive avec un drôle de manteau, ou dort sur un banc, ou boit à une fontaine : on le filme, je ne sais pas toujours pourquoi, mais ces plans sont utiles pour relater l'atmosphère du moment, ou pour faire une transitinn, ils révèlent parfois des relations imprévues.

– Filmer au sein de grandes institutions (prison, hôpital, police, lycée) n'est pas le fait du hasard.

– Evidemment non. Ce choix est délibéré, mais le point de vue qui émerge de chaque film ne vient pas d'une vision *a priori* : c'est la conséquence de l'expérience du tournage. Exemple évident : *Hospital*, que j'ai tourné en 1969. A cette époque, l'idée admise dans les milieux de gauche était que les médecins qui traitaient les pauvres et les exploités étaient insensibles et indifférents. J'ai découvert dans cet hôpital, qui traite quelque 500 000 cas par an, des médecins et des infirmières travaillant 36 heures de rang, attentifs aux besoins des patients, prenant en considération les aspects sociaux des cas, débordés par l'ampleur des problèmes soulevés... J'ai été attaqué par des idéologues qui savaient, sans être jamais allés dans cet hôpital, que les médecins et les infirmières exploitaient les pauvres. L'objet de mes films est de représenter un peu de la complexité de la vie.

– Quelle est votre méthode pour aller au-delà des apparences?



PHILIPPE PICARD

Frederick Wiseman

– Filmer lnngtemps : j'ai communément 60, 80, 100 heures de rushes. Et se donner le temps du montage, de façon à ce qu'il restitue l'expérience faite au tournage. Evidemment, tnut film, les miens y compris, est une condensation, une compressinn du temps soulignant des moments forts, une dramatisation, mais qui ne doit pas être une simplification.

– Qu'est-ce qui, pour vous, distingue le documentaire du film de fiction?

– Je ne trouve pas grand sens à cette divisinn. Pour moi, ce sont toujours des films. Dans les deux cas, il doit y avoir une forme dramatique, sinon qui va les regarder? Une des parties les plus intéressantes de mon travail réside dans la construction de la forme à partir d'un matériau informe, chaotique. Avec les contraintes traditionnelles : un début, un milieu et une fin, des personnages clairement identifiés, des informatinns suffisantes et compréhensibles même pour qui n'est pas au fait du sujet, montrer que le sens d'un événement peut changer en changeant de niveau... Avant d'arriver à Jim nu dans la cellule de *Titicut Follies*, il faut avoir montré le contexte, d'autres détenus, les gardiens.

– Construisez-vous vos personnages à l'avance?

– J'ai une réticence envers certains films du cinéma direct des débuts, qui se centrent sur nn ou deux personnages, une charmante vedette nu un charmant criminel... Pour moi, la vedette, c'est le lieu et le lien social. Bien sûr, certains personnages émergent au montage, mais j'essaie de ne pas suivre un seul individu, je préfère une construction en mosaïque. Je cherche à représenter des idées abstraites. Le cinéma est très littéral, très anecdotique, et en même temps il est capable de suggérer des idées abstraites. Mais pas à la manière d'un écrivain, qui peut chnisir de changer son registre narratif au profit d'nn énnncé plus abstrait. En choisissant de n'utiliser que ce que disent vraiment les gens, sans rien leur demander, ni ajouter de commentaire, je dois trouver une manière d'exprimer ces abstractions par le montage, la suggestion, l'implication, la connotation.

– Vous n'avez jamais envie de demander à quelqu'un de dire une chose – importante – mais qui n'a pas été dite devant la caméra?

– Je tiens à ce que rien ne soit mis en scène. Quand on demande à des gens qui ne sont pas des acteurs de faire quelque chose, ça ne marche pas. Dans le ton on le regard, il y a toujours quelque chose qui sonne faux. Et ça développe une méfiance chez les protagonistes : vous avez une thèse derrière la tête, et vous essayez d'obtenir quelque chose d'eux dans ce sens.

– Mais le problème se repose au montage : c'est bien vous qui décidez du sens.

– Dès le départ : c'est moi qui monte le film, suivant mon idée du fair-play. Je ne prétends pas que les participants vont forcément aimer le film. Si je n'avais pas le contrôle du montage, ce serait leur film, pas le mien. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS NINEY

Ennuyeux comme le mal

HOFFA
de Danny DeVito

Sans le regard torve dont il ne se départit pas pendant les deux beures vingt que dure *Hoffa*, on aurait du mal à recnnnaître Jack Nicholson. Illusinn de maquillage pour une part, mais aussi changement de registre. Jack Nicholson fait dans le sinistre et c'est nnuveau. Jusqu'ici, ses excès restaient distrayants, fût-ce au détriment du film dans lequel ils s'exerçaient. Aujourd'hui, peut-être inspiré par la fin que la légende contemporaine attribue à son modèle (le corps de Jimmy Hoffa aurait été coulé dans les fondations du Yankee Stadium de New-York), le jeu de Nicholson prend la légèreté et la chaleur du béton armé. On croirait que l'acteur n'est mu que par une violente antipathie pour Jimmy Hoffa.

Le chef du syndicat des camionneurs (International Brotherhood of Teamsters) avait présidé à l'expansion de son nrganisation dans la foulée du grand mouvement syndical des années 30 et 40 (toutefois, la bataille rangée entre syndicalistes et jaunes de Pinkerton que montre le film a été empruntée à d'autres branches de l'industrie : jamais les Teamsters n'nnt été à l'avant-garde dn combat ouvrier). Manipulant le monnpole d'embauche à des fins personnelles (il tonchait des pots-de-vin des employeurs), associant étroitement le crime organisé à la gestion de la caisse de retraite des Teamsters, Jimmy Hoffa a fait l'objet de nombreuses poursuites judiciaires, dont certaines menées par Robert Kennedy, sénateur puis attorney general.

Pour David Mamet, le scénariste, depuis longtemps fasciné par la violence virile et les gouffres qui séparent les classes en Amérique, cela suffit à faire de Hoffa, fils du peuple, un héros, face à Robert Kennedy, dépeint comme un crétin gâté. Son scénario, même s'il prend de grandes libertés avec les faits, échoue à justifier cette thèse, et laisse de vastes zones d'ombres qui empêchent sonvent la compréhension. Mais pour Jack Nicholson, acteur, la vie de Jimmy Hoffa ne s'explique apparemment que par la brutalité, une soif de pouvoir inextinguible. Son Jimmy Hnffa est opaque et ne s'anime que lorsqu'il inflige la souffrance ou humilie. Au bout d'une demi-beure, il est insupportable à regarder.

Entre ces deux regards contradictoires, Danny DeVitn a beaucoup de travail. Comme réalisateur d'abord. Il a gardé le style un peu primesautier, ironique, qui faisait le charme de *la Guerre des roses*. Mais l'épopée, le paroxysme restent hors d'atteinte. En revanche, l'acteur DeVito fait dn personnage de Bobby Ciaro un magnifique archétype du comparse, d'homme qui donne sa vie à un autre sans même se demander pourquoi. Il grandit et vieillit dans son ombre, comprend la vraie nature de son maître, sans arriver jamais à s'en éloigner.

THOMAS SOTINEL

MUSIQUES

Gilles Vigneault, en toute tranquillité

Le poète et chanteur québécois, fidèle à lui-même, défend la lenteur contre la vitesse

GILLES VIGNEAULT
à la Maison des arts de Créteil

L'œil bleu et le cheveu lnng, Gilles Vigneault ne désarme pas. Entre lui et le pouvoir central, c'est tnujnurs le même désamnur, la même défiance. Le poète québécois, qui use de la chanson pour ce qu'elle contient de mots sonores et modulés, de contacts au corps à corps avec le public, présente à Créteil son dernier spectacle, *le Pas du portageur*. Ce conte musical mené par *« trois musiciens et un bavard »* (piann, instruments à vent, contrebasse, chant) a été rodé à la fin de l'année dernière dans les prnvinces françaises et dans les petites salles an Québec, tandis que paraissait en France l'album, *le Chant du portageur*.

Pour qui n'habite pas les rives du Saint-Laurent, le métier de portageur est un mystère. Vigneault, lui, a le Québec chevillé au corps. Le Québec? *« Un pays trnué comme une passoire, irrigué de milliers de vaisseaux, les rivières, larges, parfois coupées de rapides très serrés. »* Pour passer du lac au fleuve, de la rivière à l'embouchure, les hnmmes (chasseurs, pêcheurs, prospecteurs, géomètres, rêveurs, chercheurs d'or, trappeurs, cartographes) portent leur canot sur le dos. Et le pays, dit Vigneault, frémit de la présence invisible d'une myriade de portageurs, que croisent Indiens et bûcherons dans la profondeur des forêts. *« On n'a pour nommer l'espace/ Qu'un pas qui passe/ De l'eau à l'eau./ Je ne suis qu'un mot qui danse/ Sur* unn *silence comme un canot. »*

« Le Chant du portageur *est une occasion de raconter le silence qui précède l'arrivée à la tête* [la fin] *du portage. Le titre est riche et généreux, et c'est aussi une sorte de métaphore de mon métier. Je dis au public : vous êtes l'eau, je suis la « tête ». Jusqu'à maintenant, j'ai porté le mot, canot, et il était très lourd, le plus lourd. L'âge, le mien,* [64 ans] *est un port comme un autre. »*

« Un voyage initiatique »

Fidèle à ses habitudes, Gilles Vigneault met en scène, pour cette aventure *« sans meurtre, ni viol, ni poursuite »* des personnages pittoresques : le grand Mike, *« un Franco-Américain, avec un drôle d'accent et un chapeau de cow-boy »*, et Monsieur P'titpas *« un petit homme silencieux »*, aimable et taciturne, qui joue de l'harmonica et rappelle à l'occasion les grands principes de l'écologie. Rien n'est inventé, tout a été vécu. *« En 1952, je venais de finir mes études de lettres, et en attendant de savoir ce que je voulais faire dans la vie, j'étais parti dans le nord profond du Québec avec une équipe d'exploration géologique, en vue de la prospection minière. Je m'en souviens aujourd'hui comme d'un voyage initiatique. »*

De l'expérience de jeunesse, Vigneault a tiré quarante ans plus tard une dizaine de cbansons, composées peut-être avec moins d'allant que par le passé, sur la base de poèmes écrits alors, de lettres expédiées à ses parents au cours du voyage. L'album est entièrement dédié au portage. Le spectacle intègre des textes et des succès d'hier : *Jack Monoloy, la Manikoutai, Gens du pays*...

Chanteur à message, Gilles Vigneault? Evidemment, oui. Il y a bien sûr la défense d'une liberté sans conditions pour le Québec, et l'appel au divorce (*« à casser maison »*) avec un *« amant perfide et sans sentiments, même si aujourd'hui le jeu s'est calmé, parce que le Québec sait qu'il va devenir un pays, et qu'ils le savent à côté aussi »*. Il y a encore, et toujours, l'environnement : *« Vous êtes en train de détruire le vaisseau, vous allez le laisser à vos enfants percé de toutes parts. »* Depuis ses débuts en 1960, Gilles Vigneault ne s'est pas écarté de sa route intérieure. Mais en s'attaquant au long déroulement d'un portage, Vigneault s'en prend cette fnis au temps – *« La vie est à pied/ La mort à la hâte »*, – à l'aberration de la vitesse, adoptée comme loi absolue par les sociétés modernes. *« La vitesse est devenue une fin en soi : on cherche à travers elle à éliminer le temps. Ce qui paraît aussi impossible que d'éliminer l'espace. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Du 11 au 17 mars à 20 h 30 Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende. Rés. : 49-80-18-88. FNAC, Virgin Megastore, Billetel. Minitel 3615 THEA, 3615 MATIC. 120 F.**

► **Albums : *Le Chant du portageur*, 1 CD Auvidis A6188 ; *Histoires à conter dans la main*, deux contes pour enfants, 1 CD Auvidis U310029. *Chemin faisant, Cent et une chansons*, un coffret rétrospectif de l'œuvre de Gilles Vigneault, 6 CD Auvidis A6160.**

La petite maison dans la pampa

UN LIEU DANS LE MONDE
d'Adolfo Aristarain

A la fin des années 70, un couple de gauchistes (le grisonnant Federico Lupi et l'accorte Cecilia Roth) s'est établi dans un village perdu d'Argentine, fuyant Buenos-Aires et la dictature. Ils ont organisé les éleveurs de moutons en coopérative et luttent contre le latifundiaire local. Arrive un géologue séduisant comme un *lone cowboy* (José Sacristan), dont la mission reste mystérieuse. Sur ce schéma classique, Adolfo Aristarain a réalisé nn film bancal, qui passe sans vergogne des ficelles les plus éculées du feuilleton télévisé à une plus fine réflexion politique.

Les acteurs, eux aussi, se promènent entre les deux termes de cette contradiction, entravés par des dialogues prévisibles, des situations convenues. Par moments le film s'échappe, grâce à une idée de scénario, ou aux paysages étonnants de ce lieu dans le monde, à cette immensité argentine qui laisse – contrairement aux espaces d'Amérique du Nord – une impression d'enfermement.

Pour ces moments, inscrits dans la rhétorique nostalgique du flashback et des souvenirs d'enfance – l'histoire est racontée comme les souvenirs d'un jeune homme d'aujourd'hui, enfant à l'époque des faits, – et pour une certaine roublardise qui permet à Aristarain de mener son film à bon port sans laisser le spectateur sur le bord de la route, *Un lieu dans le monde* se laisse regarder.

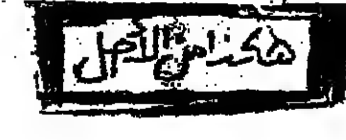
T. S.

Histoire de bûche

FRIENDS AND ENNEMIES
d'Andrew Frank

Une bande de chics copains unis depuis l'enfance par la passion du base-ball. A la place du cerveau, ils ont un petit pois, mais à part ça le sens de l'amitié et, pour le plus musculeux d'entre eux, Dominick (Roger Rignack), le sens de la famille, aussi. Un soir de «troisième mi-temps», ils escagassent un jeune procureur, pan ! un grand coup de bûche sur la tête. Coma. Comment, dans un premier temps, le groupe va résister et soutenir le maillon le plus faible, Nick (Robert Restaino), le porteur de bûche. Comment le papa de Dominick, italien, affaibli, mais perspicace, va comprendre bien des choses : *« Tu as brûlé une bûche, mon garçon. »* Comment la trahison va s'infiltrer dans le cœur des amis, et comment on peut souffrir d'un amitié trahie... Bon, tout cela est gentil, sans grand impact, si ce n'est celui de la bûche. Le metteur en scène, Andrew Frank, a vingt-quatre ans.

D. H.





CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Eloge de la vie quotidienne

Le photographe anglais Martin Parr est un des chefs de file d'un mouvement documentaire où se mêlent réalité et fiction

MARTIN PARR
à la Galerie du Jour à Paris

En 1991, Peter Galassi fêtait sa nomination comme directeur du département photo du Musée d'art moderne de New-York (MOMA) avec une exposition qui en a surpris, voire scandalisé, plus d'un : « Plaisirs et terreurs du confort intérieur ». Titre étrange. La couverture du catalogue ne l'était pas moins : une cuisine moderne et impersonnelle, en couleur, avec un vrai rosbif rouge sur la table ; au milieu de l'image, un gamin restait pétrifié, les yeux au sol, tel un automate perdu dans cet univers cru. L'auteur, connu en France, s'appelle Philip-Lorca di Corcia.

Cette exposition-fleuve a montré que la vie familiale et les stéréotypes de la société de consommation sont deux thèmes majeurs de la photographie américaine contemporaine. Comme de la photo britannique, où l'on retrouve un mouvement, également consacré par le MOMA en 1991 : Martin Parr, Chris Killip, John Davies, Paul Graham, Nick Waplington, Jo Spence, Graham Smith. Martin Parr est un des chefs de file de cette « nouvelle photo sociale » *made in Britain*. Cet observateur minutieux et grinçant de la société britannique a, *dans le passé*, disséqué le comportement de ses compatriotes à la plage, en vacances à l'étranger, leur rapport à l'argent et leurs goûts en matière de décoration. Il présente aujourd'hui, à Paris, des portraits de couples qui s'ennuient à mourir : un délice d'humour corrosif, de solitude glaçante.

Tout comme ses frères américains, Martin Parr s'amuse à brouiller les pistes. Est-ce du reportage ? Oui : les couples ne savent pas qu'ils sont photographiés ; non : Martin Parr s'est glissé avec sa femme dans une des photos de la série. Oui : le photographe est membre de l'agence Magnum ; non : on le connaît plus pour ses ses expositions et ses livres que pour ses doubles pages dans la presse. Oui : ses images sont une mine d'informations (décors, vêtements, attitudes) ; non : son esthétique est à l'opposé des canons romantiques du genre (grands formats, couleurs chromos, compositions banales, froides et quasi cliniques).

Ces ambiguïtés traduisent une *petite révolution dans le genre* documentaire : cette nouvelle photographie, surtout anglo-saxonne, n'opère plus de distinction entre la réalité et la fiction. Les sujets sont bien réels, souvent sociaux (au sens large du terme), mais certains photographes n'hésitent pas à faire poser leurs « modèles » (comme dans un *reality show*) ou à affirmer que le journalisme ne les intéresse pas. On ne sait plus si leur place est au musée, dans les journaux, dans les livres ou en galerie.

Un salutaire coup de fouet

Ce thème de la *domestic life*, si banalement quotidien, rencontre très peu d'écho en France. Hormis quelques signatures (Nixon, Friedlander, Sherman, Fink et, plus récemment, Nan Goldin), la plupart des auteurs présentés au MOMA sont inconnus chez nous. La vie de famille, les réflexes de consommation appartiennent ici à une autre tradition, le reportage instantané, « sur le vif ». La vie « domestique » y apparaît misérable ou digne, pittoresque ou chaleureuse, gaie ou triste, mais les photos gardent toujours une distance feutrée.

Dans les photos américaines, rien de tout cela. Les images sont souvent en couleurs, parfois surexposées, aussi kitsch que le papier *peint des murs* du salon ou la housse du canapé, aussi ringardes que le service à thé ou la décoration de la salle de bains. La vie s'est déplacée de la rue (le reportage français) vers les intérieurs cossus ou pauvres. Il n'y a rien à relever dans les cadrages : les personnages y sont, un point c'est tout.

Mais les poses intriguent. Peter Galassi a pris un malin plaisir à mélanger les photos mises en scène et les personnages surpris par l'appareil. Chez Martin Parr, chacun joue son rôle, figé dans des poses stéréotypées dont l'esthétique froide s'apparente au formidable *Playtime* de Jacques Tati. Le résultat constitue une comédie humaine qui donne un salutaire coup de fouet à la photographie. Le ton n'est pas toujours juste, mais les images sont drôles, émouvantes, troublantes, perverses et parfois effrayantes. La photo enfin retrouve une fraîcheur – que nombre d'opérateurs ont oubliée – si merveilleusement vantée par Lee Friedlander : *« J'ai appris, quand j'étais jeune photographe, que le monde était la chose la plus intéressante à photographier. »*

Tout cela ne serait qu'un feu de paille si les images restaient un gag de circonstance. Il n'en est rien. Galassi montre que le mouvement est minutieux, construit. Bruce Davidson et Diane Arbus dans les années 60, puis Nicholas Nixon dans les années 70 ont ébauché l'univers de l'intime. *Plus près de* nous, le Canadien Jeff Wall a reconstitué des arrestations à domicile (façon Starsky et Hutsch) et Cindy Sherman a détourné, par l'autoportrait, les canons de l'*american way of life*. Cette esthétique, on la retrouve jusque dans les films de David Lynch (*Sailor et Lula*) ou de Denis Hopper (*Hot Spot*).

Aujourd'hui, on ne compte plus aux Etats-Unis les photographes qui travaillent sur le sida, les expositions et les livres qui traitent, de près ou de loin, de la *domestic life*, intime ou non. Parmi ceux-ci, Lee Friedlander, dont la rétrospective a voyagé en 1992 en Europe (mais pas en France). Il vient de publier un petit chef-d'œuvre consacré simplement à sa femme, Maria, dont les images courent de 1955 à 1991. Maria apparaît angélique dans sa cuisine, se transforme au fil des pages, devient grave ou sévère, retrouve un visage tendre. Pas de doute, c'est bien toute l'évolution de la société américaine que nous montre Friedlander dans ce livre émouvant.

Larry Sultan, lui, a choisi de photographier ses parents. On referme son recueil avec des sentiments mêlés. Est-on touché par le regard tendre que la mère porte sur l'objectif ou dégoûté par l'orgie de couleurs – vert écœurant des murs, chemisier blanc satiné ? Et Sultan écrit comment il a surpris sa mère pendant la sieste : *« J'ai photographié ses pieds, je voulais la photographier encore et encore mais je sentais qu'elle n'était pas réellement endormie. Elle était secrètement éveillée. Nous étions des co-conspirateurs. »*

Encore plus pervers, le livre que Sally Mann vient de publier sur sa famille, et notamment ses enfants : *« Beaucoup de ces images sont intimes, quelques-unes sont des fictions et d'autres fantastiques mais la plupart sont des choses ordinaires que chaque mère a vues. J'ai pris ces images quand ils saignaient, quand ils étaient malades, nus ou avaient faim. »* Les gamines sont belles à croquer, posent comme des dames, ou des filles, une cigarette entre les doigts. A côté de Sally Mann, Lewis Carroll est un enfant de chœur.

Vie intime et faits de société, documentaire et fiction, presse et musée. En France, seul Raymond Depardon a négocié l'exercice. Le mélange des genres est encore tabou : le reportage a du mal à se renouveler, les plasticiens se perdent dans des recherches formelles. Les deux mondes s'ignorent. Et la photographie française n'a jamais été autant coupée de la société.

MICHEL GUERRIN

► *L'Ennui à deux*, de Martin Parr, Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, 75001 Paris. Tél. : 42-33-43-40. Jusqu'au 27 mars. Catalogue, 40 pages, 100 francs.

► *Pleasures and Terrors of Domestic Comfort*, texte de Peter Galassi, Musée d'art moderne de New-York, 1991.

► *Maria*, de Lee Friedlander, Smithsonian Series, 1992.

► *Immediate Family*, de Sally Mann, Aperture 1992.

► *Pictures from Home*, de Larry Sultan, Abrams, 1992.

THÉÂTRE

Un château trop loin

Le dernier proverbe de l'enfant du siècle

IL NE FAUT JURER DE RIEN
à Nanterre

« J'écrivaille gigantesquement, je voudrais avoir fini quelque chose demain », écrit Musset à sa grande amie Caroline Jaubert, un soir de juin 1836. Le *« quelque chose »*, expédié ainsi à bride abattue, c'est *Il ne faut jurer de rien*, le proverbe le plus « enlevé » de Musset, le plus désinvolte. Musset s'amuse. Comme s'il dessinait, à main levée, le profil perdu d'une heure type de théâtre. Des êtres se croisent, s'évitent, se disent deux mots (*à moi, comte...*), se taisent, essaient de s'entraider, de se piéger... Et les paradoxes, les hasards, les coups manqués, toutes ces brèves déchirures des jours... *« Il fait un temps de temps »*, comme dit André Breton, dans *le Verbe être*.

Pas de quoi pleurer, même pas peut-être de quoi rire, c'est du théâtre, semble chantonner Musset, et d'envoyer des saluts enthousiastes de reconnaissance à Shakespeare, Molière, Marivaux, Crébillon, Carmontelle, un vrai meeting. Et aussi à ces premiers seconds rôles de la comédie humaine que sont par exemple le curé du village, la châtelaine, l'aubergiste : c'est même là que les libertés et l'insolence de Musset retombent à pieds joints sur les planches : les comédiens, quand ils jouent, sont plus vrais, moins composés, ont plus d'allant naturel, que les simples mortels de la société.

Présentation directe et claire de Jean-Pierre Vincent, qui se retrouve le cœur battant dans ce chef-d'œuvre de Musset comme lorsqu'on vient de sauter dans un train en marche. Il y a un ton de Monarchie de Juillet, des airs de château du côté de Montmorency, qui ne sont pas plaqués, qui tiennent à des riens, à des échos brefs de gestes ou de voix. Gaietés et bonheurs d'imagination, dans le droit-fil de Musset, vont et viennent comme chez eux dans le paysage scénique de Jean-Paul Chambas, une fête optique de mirages, de souvenirs, d'intuitions, où les arbres, les nappes blanches, les ciels, les chaises, la poussière des champs, les ors dansants des chandelles, s'embrassent en veux-tu en voilà en une seule joie étonnée, et légère, légère...

Interprétation endiablée, claire, égale comme un septuor à cordes : Roland Blanche (l'oncle faux ronchon), Nicolas Pignon (l'abbé pique-assiette), Eric Elmosnino (l'enfant du siècle), Isabelle Carré (à quoi ne rêvent pas les jeunes filles !), Claude Bouchery (l'aubergiste discret), Pierre Forget (le maître à danser), et, prix d'excellence, Madeleine Marion, formidable châtelaine.

Alfred de Musset est une fois pour toutes le brigand le plus jeune, le plus libre, le plus à fleur de peau, du théâtre d'ici. Il disait : *« J'irai peut-être trop loin dans ce sens-là, comme dans l'autre, qu'est-ce que cela fait ? J'irai toujours. »* Eh non ! Cette comédie allait être la dernière. Musset allait perdre le nord. Comme le dit justement Vincent dans le dépliant de *Il ne faut jurer de rien* : *« Il prend enfin, hélas, congé du siècle. Regardons-le bien une dernière fois, il prend enfin, hélas, congé de nous. »*

MICHEL COURNOT

► Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92050, Métro Nanterre-Préfecture, et navette. Du mardi au samedi à 21h, dimanche à 16 h 30. Jusqu'au 9 avril en alternance avec *On ne badine pas avec l'amour*. Intégrale les 27 mars à 16 heures et 21 heures. Le 3 avril à 16 h 30 et 21 heures. Tél. : 46-14-70-00.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Les Epousés : mer. 20 h 30. Lettre d'une inconnue : ven., sam. 22 h. Sans titre : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Nonnes : mar., mer., jeu. 20 h 30. La Tentation de saint Antoine : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Les Vieux Os : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir. D. E. S. I. R. : lun., mer. 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Pélican : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. La Pilote aveugle : 20 h 30 ; dim. 18 h ; mar. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle Louis Jouvet. Faust : 20 h 30 ; dim. 15 h ; mar. 19 h. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Phèdre : mar., mer., jeu. 19 h 30. The Pitchfork Disney : ven., sam., mar. 21 h ; dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voyageurs de carton : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Giacomo : mar. 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Petite salle. Un monde fou : mer., jeu., ven., sam. 21 h. Paris accords et à cris : ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Quichotte : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun. Gare aux comiques : dim. 19 h 30.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30 ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun. La Pièce perdue : jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 18 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Woyzeck : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : ven. (dernière) 21 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). La Resserre. Un chapeau de paille d'Italie : 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Rel. mer., dim. soir. Terre ou l'Epopée sauvage de Guénolé et Mattéo : 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Rel. mer., dim. soir. Mort à la guerre en temps de paix : mar. 21 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : ven., sam. (dernière) 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Bal masqué : sam. 20 h 30. Le Malade imaginaire : ven., mer. 20 h 30 ; dim. 14 h. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : dim., mer., jeu. 20 h 30. La Serva amorosa : sam., mar. 14 h ; lun. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h ; dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Cantate à trois voix : ven., sam. 18 h ; dim. 18 h 30 ; lun. 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Cave du XIIe, Paroles du fleuve : lun. (dernière) 20 h 45. La poésie va bien, merci : mar., mer. 22 h 30. Germaine : ven., sam., mer., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 45.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Il est trop tard : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
DUNOIS (45-84-72-00). Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux : ven. 14 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'Ecole des femmes : mar. 20 h 30. Guide pour étrangers : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 18 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Cet animal étrange : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Sérénité? : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Les Couleurs du rire : lun. 19 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'île des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : jeu., ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : jeu., ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 18 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : jeu., ven., sam., lun. 20 h ; dim. 17 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Kafka - Auschwitz : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h. Jeanne la rebelle : sam. 15 h.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Le Banc : 21 h. Rel. dim., lun.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (42-50-76-25). Maupassant... Mon bel ami : mar., mer., jeu. 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30 ; mar. 18 h 30. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Tout est en ordre : ven., sam. 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Atroce Fin d'un séducteur : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Si tu pars, je te quitte : 22 h 15. Rel. dim. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h. Trois minutes pour exister : lun. (dernière) 20 h 30. Trottoir chagrin : lun., mar. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). The Bust of Jango : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Il faut bien s'asseoir quelque part : 18 h 30. Rel. sam., dim., lun. Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 18 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.
INTERCLUB 17 (42-27-68-81). The Nasty Horror Couple Show : ven., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Epopée des Celtes. L'Errance de Grainné : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 18 h. Trilogie pour un grain magique : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 18 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Marelle : Didascalies : 20 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Escalier : 20 h. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Les Peupliers d'Etretat : ven. (dernière) 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). La Fiancée du matin : mar., mer., jeu. 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le la love you : 22 h 15. Rel. dim., lun. Quatre façons d'être unis : mar., jeu. 19 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Soirée royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mar. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Retournements : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Benvenuto Cellini : sam., mar. 19 h 30. Faust : mer. 19 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Mireille : sam., mer. 19 h 30 ; dim. 17 h.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Capriccio : sam., mar. 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Harriet : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Edgar et sa bonne : jeu., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30. L'Homme en morceaux : mer., ven., dim. 20 h 45 ; sam. 18 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. sam., dim. soir, lun. Les mille et une nuits d'Alatiel : 22 h 30 ; sam. 20 h 45 ; dim. 16 h 30. Rel. lun.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-66). Clovis : dim. 15 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Pétaouchnok : 20 h 30. Rel. dim., lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Enfantillages : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Rel. dim., lun. Les Mésaventures de Mr Karl : mar. 22 h 15.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Solness le constructeur : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (42-05-94-57). Amour & Dioxyne : 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Contes d'avant l'oubli : 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Belle de Mai. Au jour le jour : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h. Long John Silver, the Pirate : lun. 14 h 30, 20 h 30. Rendez-vous rue Watt : mar., jeu., ven., sam. 19 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; ven., sam. 22 h ; dim. 16 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jackets ou la Main secrète : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Le Passé confondu : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Passion à Ménilmontant : ven. 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Rel. dim. Retour, retours : 20 h 45. Rel. dim. Le Bel Indifférent : 20 h. Rel. dim.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Siège de Numance : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Là-haut : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h. Une éducation manquée, Rita : sam. (dernière) 16 h.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Adachigahara et autres contes : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : 20 h 30. Rel. sam., dim., lun.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-85). Pedro et le Capitaine : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun. Combat avec l'ombre : ven., sam. (dernière) 20 h 30. The Belle of Amherst : dim. 21 h. Vert pomme : ven., sam. (dernière) 19 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (43-07-52-94). Quelque chose de pourri dans le royaume : 20 h 30. Rel. dim. L'Azote ; Edouard et Agrippine : lun., mar., mer., jeu. 20 h 45. Le Banquet du bouffon : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h. Lewis, Carroll et Alice : sam., mer. 14 h 30. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel Borkman : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Les dits de lumière et d'amour : ven., sam., dim., mer., mer., jeu. (dernière) 18 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Terres mortes : 20 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Staline : mar. 21 h.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Blanche Aurore Céleste : mar. 18 h 30, Bonne Soirée : ven. 18 h 30, Lunes ; les Cendres et les Lampions : sam. 18 h 30. Petits Rôles : sam. 18 h 30, Rose, la nuit australienne : lun. 18 h 30.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Petites Scènes pour se perdre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 18 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Roux de l'infortune : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. jeu., dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Verlaine : 18 h. Rel. dim., lun. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30. Rel. dim., lun. J'ai trois moi : dim. (dernière) 20 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Joueurs ; la Sortie d'un théâtre : 21 h. Rel. mer., dim., lun.
AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). Aria di Roma : sam. 20 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Madame Klein : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.
BEZONS (CAC-PAUL-ELUARD) (39-82-20-88). Pierre et Jean : ven. 14 h. Le Vaste Monde : dim. 16 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Les Marchands de gloire : 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-45). Frères Belles : mar. 20 h 30. Un fils de notre temps : ven., sam., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h 30.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Pierre et Jean : ven., sam., mar. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Grand Ménage : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
CHATOU (CENTRE JACQUES-CATINAT) (34-80-46-00). Grand-peur et misère du IIIe Reich : ven. 21 h.
CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). La Dispute : sam. 20 h 30.
CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN-ARP) (46-45-11-87). Oh, les beaux jours! : mar. 20 h 30.
CLAMART (THÉATRE DES ROCHERS) (46-42-02-83). Le Menteur : sam. 21 h ; dim. 15 h.
COLOMBES (MJC) (47-82-42-70). Quoi café Prévert : ven. 19 h ; sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Les Frères Zénith : ven. 20 h 45. La Mouette : ven. (dernière) 20 h 45. Oncle Vania : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.
CORBEIL-ESSONNES (MÉDIATHÈQUE) (64-96-63-67). Bonsoir et merci! ou Non, le théâtre ne remplacera jamais la télévision : ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
COURBEVOIE (ESPACE CARPEAUX) (47-68-51-50). Yves Lecoq : ven. 20 h 45.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Parc : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h 30.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Avatar : ven., sam. 20 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Cinq Folies en cirque mineur : sam. 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). L'Amour des quatre colonels : dim. 16 h. Pierre et Jean : sam. 21 h.
ETAMPES (SALLE DES FÊTES) (64-94-88-15). La Nuit du tiré : ven. 20 h 30.
FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-36-03). Elle et Moi... : sam. 20 h 30.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). L'Amichembre : dim. 17 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Le Belvédère : ven., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h. Henry VI, l'orage des fous : sam., dim. 20 h 30 ; dim. 18 h. Henry VI, le cercle dans l'eau : ven., mar. 20 h 30 ; dim. 18 h. La Tonnelle : mer., sam. 20 h 30 ; dim. 19 h 30.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-72-37-43). Pour un oui, pour un non : mar., mer., jeu. 20 h 30.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Le Plus Heureux des trois : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
MAISONS-LAFFITTE (CHATEAU) (39-62-63-64). Les Enfants terribles : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MASSY (CENTRE CULTUREL PAUL-BAILLIART) (69-20-57-04). Pougne-Hérisson : ven. 21 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

LES DIX COMMANDEMENTS. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 18h (10).
L'HOMME QUI. Bouffes du Nord (46-07-34-50) (dim., lun.), 20h30 ; sam. 18 h (10).
LEWIS, CARROLL ET ALICE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), sam. et mer. 14 h 30 (10).
MADAME KLEIN. Aubervilliers (Théâtre de la Commune) (48-34-67-67), jeu., ven., sam., mar. 20 h 30 et dim. 16 h (11).
JOHN GABRIEL BORKMAN. Théâtre national de l'Odéon (44-41-36-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (12).
LE MALADE IMAGINAIRE. Comédie-Française (40-15-00-15) (ven., mer. 20 h 30 et dim. 14 h (12).
LA PASSION A MÉNILMONTANT. Théâtre de Ménilmontant (46-36-98-60), ven. 20 h 30, sam. 17 h et dim. 15 h (12).
LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-17-17) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 17 h (12).
LE PLUS HEUREUX DES TROIS. Le Kremlin-Bicêtre (ECAM) (49-60-69-42) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (13).
OBALDIA-TARDIEU. Movies (42-74-14-22), dim. 20 h et lun. 21 h (14).
L'AZOTE ; EDOUARD ET AGRIPPINE. Théâtre Montorgueil (43-07-52-94) (lun., mar., mer. et jeu. 20 h 45 (15).
L'ANNONCE FAITE A MARIE. Pontoise (Théâtre des Louvrais) (30-30-33-33), mer. et mer. (dernière) 20 h 30 (16).
CET ANIMAL ÉTRANGE. Espace Hérault (43-29-86-51) (dim., lun.), 20h30 (16).
LES ÉPOUSÉS. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62), mar. 20 h 30 (16).
LA FIANCÉE DU MATIN. Maison des cultures du monde (45-44-72-30) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (16).
MAUPASSANT... MON BEL AMI. Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (42-50-76-25) (dim., lun.), 20h30 (16).
LES MÉSAVENTURES DE MR KARL. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), mar. 22 h 15 (16).
LES NONNES. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h 30 (16).
ONCLE VANIA. Combs-la-Ville (la Coupole) (64-88-69-11), mar., mer. et jeu. 20 h 45 (16).
PHÈDRE. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 19h30 ; dim. 15 h 30 (16).
LA POÉSIE VA BIEN, MERCI. Déchargeurs (TLD) (42-36-00-02), mar. et mer. 22 h 30 (16).
POUR UN OUI, POUR UN NON. Ivry-sur-Seine (Théâtre) (46-72-37-43) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (16).
QUATRE FAÇONS D'ÊTRE UNIS. Marie Stuart (45-08-17-80), mar. et jeu. 19 h 30 (16).
RHINOCÉROS. Neuilly-sur-Seine (Théâtre) (47-45-75-80) (dim. soir, lun. soir), 20h30 ; jeu., ven., lun., mar. 14 h 30 et dim. 15 h (16).
THE BUST OF JANGO. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (16).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 MARS

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'hôtel de Broglie, ministère de la communication » (carte d'identité), 10 h 30, 35, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

« Le palais Garnier, des foyers aux coulisses » (limité à trente personnes), 11 heures, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

Exposition : « Expressionnisme en Allemagne », 11 h 15, entrée du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (Artange).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 h 30, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Histoire de Mahomet et découverte de l'art islamique à la mosquée de Paris » (limité à trente personnes), 14 h 30, entrée de la mosquée, place du Puits-de-l'Ermite (visite pour les jeunes ; Monuments historiques).

« Histoire du compagnonnage et visite de la maison des compagnons du devoir », 14 h 30, 46, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Marais. Promenade historique devant dix hôtels. Le mur de l'enceinte de Philippe-Auguste. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Brumfeld).

« L'Egypte des pharaons au Louvre », 14 h 30, devant le Louvre des Antiquaires, place du Palais-Royal (C. Merle).

Exposition : « Le dessin français du dix-huitième siècle au Louvre », 14 h 30, sous la Pyramide, au pied du pilier central (M. Hager).

« Les salons du ministère de la marine » (carte d'identité), 14 h 45, 2, rue Royale (I. Hauller).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 heures, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« La Salpêtrière et ses drames », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (S. Rojon-Kern).

« Vie de Bouddha », 15 heures, entrée du Musée Guimet (Art et découverte).

DIMANCHE 14 MARS

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« L'Opéra de Charles Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 11 heures et 15 h 10, dans l'entrée, devant la statue de Lulli (C. Merle).

« Le Panthéon : crypte, aperçu de la nef et terrasses », 14 h 30, entrée, côté rue Clotilde (Monuments historiques).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Bibliothèque nationale. Exposition : « Printemps des génies ». Evocation de Pascal, Flaubert, Hugo, Rimbaud, Mozart, etc. », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (M. Brumfeld).

« Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne » (carte d'identité, limité à trente personnes), 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Les tombes les plus célèbres et les plus insolites du cimetière du Père-Lachaise », 15 h 30, entrée principale, face à la rue de la Roquette (D. Fleuriot).

CONFÉRENCES

SAMEDI 13 MARS

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Le traitement non chirurgical des calculs urinaires », par J. Thomas.

« Grand Temple, 8, rue Puteaux, 16 heures : « Initiation et humanisme », par M. Barat (Grande Loge de France).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Paris de la Belle-Epoque : l'art nouveau, une esthétique appliquée au décor de la vie et aux objets d'art » (Monuments historiques).

Rue des Eaux, 16 heures : « Le vignoble de la région parisienne, grandeur et décadence », par M. Lachiver (Musée du Vin).

8, rue Albert-de-Lapparent, 17 heures : « Nos ancêtres les Vikings » ; « Paris by light » (diapositives), par P. Sénéchaut et J.-P. Loevenbruck (Les Normands de Paris).

DIMANCHE 14 MARS

30, rue de la Tombe-Issoire, 10 heures : « La charte du christianisme : les Béatitudes », avec C. Rihoit et Sœur Yvette-Thérèse ; 14 h 30 : « Ce que disent les Eglises sur Jésus-Christ », par le pasteur M. Viot et le Père G. Guitton (Centrale catholique de conférences. Tél. : 42-60-56-32).

8, rue Albert-de-Lapparent, 14 heures : « Le nu », par B. Méon ; 16 heures : « Matisse » (Paris avec vous).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Votre évolution et la radiesthésie » par O. Ollivier ; « La vision mentale de l'avenir », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Les rebelles de la foi : les Cathares, le peuple des Parfaits » (Monuments historiques).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BAD LIEUTENANT. (**) Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

DROLES D'OISEAUX! Film français de Peter Kassovitz : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

FRIENDS AND ENEMIES. Film américain d'Andrew Frank, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HOFFA. Film américain de Vito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LOIN DE BERLIN. Film franco-allemand de Keith McNally, v.o. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LORENZO. Film américain de George Miller, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

L'ŒIL DE VICHY. Film français de Claude Chabrol, commentaire dit par Michel Bouquet : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN LIEU DANS LE MONDE. Film argentin, d'Adolfo Aristarain, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ENQUÊTE

Interminable chômage

IV. – Le blues des économistes devant les files d'attente

Notre enquête, commencée par un entretien avec Jean Gandois, PDG de Pechiney et auteur d'un rapport sur la compétitivité française (*le Monde* du 9 mars), puis par un article d'Alain Lebaube consacré aux réactions de peur que suscite, chez les patrons, le choc des trois millions de chômeurs (*le Monde* du 10 mars), s'est poursuivie avec quelques exemples d'un phénomène apparu récemment, le chômage des cadres (*le Monde* du 11 mars), et par un voyage chez les militants de l'insertion (*le Monde* du 12 mars). Aujourd'hui, Erik Izraelewicz évoque le malaise des économistes devant les théories multiples – et parfois contradictoires – qui tentent d'expliquer le phénomène.

par Erik Izraelewicz

«A long terme, nous sommes tous morts», écrivait, dans une boutade célèbre, le grand économiste anglais de la première moitié du siècle John Maynard Keynes. *«A long terme, nous sommes tous chômeurs»*, serait-on tenté de lui répondre aujourd'hui à l'issue d'un voyage chez «les économistes» autour du problème du chômage. Face à l'allongement continu des files d'attente aux comptoirs de l'ANPE, l'opinion accuse d'impuissance les hommes politiques et les chefs d'entreprise. Qu'en est-il des experts ès sciences économiques? Certes, sur les causes du chômage, ils sont intarissables. Les plus modestes d'entre eux reconnaissent pourtant avoir en ce domaine *«bien peu de certitudes»*, et moins encore de solutions définitives. Ils ne manquent pas de rappeler cependant les avertissements que, depuis des années, ils avaient lancés et que ni les hommes politiques, ni l'opinion n'avaient voulu écouter.

Chômage *«keynésien»*, chômage *«classique»*, chômage *«volontaire»*, chômage *«frictionnel»*, chômage *«structurel»*, chômage *«naturel»*, chômage *«ne provoquant pas une accélération de l'inflation»*... les qualificatifs accolés au mal ne manquent pas. Derrière chacun d'eux, il y a en fait une approche différente du problème. Comme le font remarquer Geneviève Grangeas et Jean-Marie Le Page, deux professeurs d'économie d'Angers, dans l'ouvrage qu'ils viennent de publier : *«La théorie contemporaine du chômage est éclatée... mais l'hétérogénéité du phénomène s'en accommode fort bien.* (1)*»* On peut sourire. C'est pourtant une réalité. *«Il y a trois millions de chômeurs... et presque autant d'explications»*, ironise un autre économiste. Il n'y a pas en tout cas, dans la communauté scientifique, de théorie dominante, unitaire et globale pour expliquer le chômage massif et durable que connaissent les sociétés industrielles. Et il n'y a pas de thérapie unique et unanime proposée par les économistes dans leur ensemble.

Le phénomène n'en est pas moins l'objet d'une attention soutenue. *«Plusieurs théories rendent compte de la réalité sans que l'on puisse véritablement trancher entre elles»*, affirme ainsi Jean-Philippe Cotis, de la direction de la prévision, au ministère des finances, par ailleurs responsable de la formation à l'économie à l'ENA. Schématiquement, il distingue – comme d'autres – trois approches différentes : celle des macroéconomistes (les généralistes de l'économie), celle des économistes du travail (les spécialistes), celle enfin des «structuralistes» (les pluridisciplinaires). Leur collaboration est difficile. *«Face à l'ampleur du problème, les uns et les autres ont tendance à adopter une même attitude, la fuite, soit vers l'hyperabstraction, soit vers la sociologie théorique»*, note pour sa part et avec quelque pertinence Bernard Gazier, professeur de l'université de Paris-I, lui-même économiste du travail. Les thèses en présence, souvent contradictoires, apportent pourtant quelques éclairages intéressants.



La croissance d'abord

«Le chômage actuel est d'abord un phénomène macroéconomique», expliquait à la fin des années 80 Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France (2). Confirmant aujourd'hui son diagnostic d'alors, le «nobélisable» français est largement approuvé par ses collègues. Dans sa théorie du déséquilibre, l'ancien patron de l'INSEE expliquait que le chômage résulte d'un dysfonctionnement du système économique. Il repérait deux familles de causes : celles liées à l'insuffisance de la demande (le chômage dit «keynésien») et celles liées à des dérives dans la structure des taux de rémunération du travail ou du capital (le chômage «classique»). Dans la situation actuelle, les deux coexisteraient (une demande insuffisante et des taux d'intérêt réels trop élevés), selon l'auteur du *Réexamen de la théorie du chômage*. La croissance est la solution ; elle doit conduire à la création d'emplois. *«Cela est d'ailleurs plus juste aujourd'hui qu'hier, car les progrès de la productivité sont plus lents aujourd'hui»*, affirme ainsi Gilbert Cette, de l'INSEE.

Cette analyse a cependant été *quelque peu contredite par les faits*. La reprise de la croissance n'a pas toujours contribué à une baisse du nombre des sans-emploi, la modération des évolutions de salaires réels et la bonne santé financière des entreprises non plus. La difficulté de la décrue du chômage a alors conduit à une réflexion s'inspirant de la notion d'hystérésis, propre à la physique. *«Le taux de chômage d'aujourd'hui est d'autant plus élevé qu'il l'a été hier*, expliquent les théoriciens : *«Lorsqu'il augmente, il n'a que peu tendance à revenir à sa valeur antérieure.»* Le constat, souvent confirmé, n'est pas une explication... et ne conduit pas à des solutions. Plus personne, parmi les économistes, ne croit cependant que le plein emploi peut être obtenu simplement par une «bonne» politique macroéconomique.

Cette insuffisance des explications de nature conjoncturelle du chômage a conduit les économistes à s'intéresser, à l'instar notamment de l'américain Robert Solow, tout au long des vingt dernières années au fonctionnement du marché du travail. Très vite, les économistes ont en effet été amenés à reconnaître que le marché du travail est sans doute celui dont le mode de fonctionnement s'écarte le plus des mécanismes d'enchères décrits par la théorie «walrassienne» de l'équilibre des marchés. Le travail n'est pas une marchandise comme les autres. Son prix – le salaire – n'est pas le seul résultat d'une simple confrontation entre l'offre et la demande. Il n'est pas aussi «flexible» que d'autres. Le marché n'est pas «parfait» – contrairement à l'hypothèse émise notamment par l'économiste américain Milton Friedman.

«Dans le brouillard total»

De multiples théories ont ainsi germé à partir de ce terreau, expliquant chacune à leur manière un aspect du phénomène. Certains experts se sont ainsi focalisés sur le chômage *«frictionnel»*, celui lié à l'imperfection du marché. Le demandeur d'emploi (c'est la théorie du *«job search»*) ne dispose que d'une information imparfaite sur l'offre. Il n'est pas totalement mobile. Il y a donc des délais de prospection inévitables. Il ne peut donc y avoir quasi-instantanéité des ajustements. Il y a en permanence un volant de chômeurs temporaires qui constituent le chômage *«frictionnel»*. D'autres experts (les théoriciens du *«capital humain»* notamment) ont insisté sur l'inadéquation entre la qualité de l'offre et celle de la demande, le niveau de formation et de qualification en particulier, conduisant aux travaux sur le chômage dit *«structurel»*.

D'autres économistes encore, inspirés par ce que l'on a appelé la «courbe de Phillips» (*elle date* de 1958), se sont pris de passion pour la relation entre chômage et inflation. Contredite par les faits, la liaison *entre le niveau du sous-emploi et le* rythme de la hausse des prix l'a été dans le même temps par des théoriciens comme Milton Friedman. Aujourd'hui, *«les économistes sont, sur ce sujet, dans le brouillard total»*, concède Gilbert Cette.

C'est surtout et toujours dans ce prolongement sur le mode de formation des salaires que les travaux les plus importants, d'inspiration «néoclassique», ont été menés. L'existence d'oligopoles, tant du *côté* de l'offre de travail (les syndicats, défenseurs des *«insiders»*, c'est-à-dire de ceux qui ont du travail aux dépens des *«outsiders»*, ceux qui n'en ont pas) que de la demande (un pouvoir de marché puissant des firmes) contribuerait à cette faible flexibilité des salaires, elle-même à l'origine du chômage élevé dans nos pays européens. Le salaire n'apparaît en définitive bien souvent que peu corrélé, dans son évolution, à celle de la productivité du travail. Toutes ces théories – celle du *«salaire efficient»*, celle des *«contrats implicites»* comme celle du *«taux de chômage qui n'accélère pas l'inflation»* – expliquent ainsi la faiblesse des créations d'emploi lors des périodes de reprise de la croissance. Et elles plaident en faveur d'une plus grande flexibilité des salaires, et au-delà, du marché du travail.

Dernière école enfin à rechercher les causes du mal, ceux que Jean-Philippe Cotis appelle les *«structuralistes»*. Intéressés eux aussi par le fonctionnement du marché du travail, certains experts estiment insuffisante l'approche économétrique et «néoclassique». Ils sont convaincus que les principaux déterminants de l'offre de travail ne sont pas d'ordre purement économique. Les éléments culturels, individuels, démographiques ont, à leurs yeux, une influence bien plus significative. Ils souhaitent explorer la logique des institutions, des contrats, des conventions. Ils ont ainsi engagé – notamment parmi les promoteurs de l'école dite *«des conventions»* – des travaux pour appréhender le marché d'une manière plus globale. *«Domaine très actif de la théorie économique actuelle, l'économie des conventions ne débouche encore pour l'instant sur rien de vraiment opérationnel»*, reconnaît cependant Robert Salais, du groupe de recherches IEPE (Institutions, emplois, politiques économiques) du CNRS.

«Nous n'avons pas été entendus»

Pour l'avoir mis en folles équations ou traduit dans une prose parfois ésotérique à l'excès, les économistes ont-ils échappé à leurs responsabilités sociales vis-à-vis du chômage? *«Les théoriciens de l'économie doivent se sentir mal à l'aise quand ils réfléchissent sur ce qui se passe dans* nos *pays* [européens] *depuis quinze ans»* sur le front de l'emploi, reconnaissait il y a cinq ans Edmond Malinvaud. Un malaise qu'il ressentait alors et qu'il continue à partager aujourd'hui. Les économistes ne veulent cependant pas porter un chapeau qui leur est bien trop grand. Experts, ils estiment, à juste titre sans doute, ne pas avoir à faire les choix mais à éclairer ceux des décideurs politiques. Or, en ce domaine, ils affirment avoir grandement rempli leur mission. *«A la fin des années 70,* rappelait le 2 mars devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) Jean-Michel Charpin, directeur des études économiques de la BNP, *nous avions bien mis en garde les pouvoirs publics contre le risque d'une explosion du chômage. Nous n'avons pas été entendus. Notre prévision (2,5 millions de chômeurs en 1985) avait été occultée. Elle s'est réalisée. Malheureusement.»* Le même auteur avait d'ailleurs, dès 1978 dans la revue *Economie et statistique* de l'INSEE, indiqué les conditions dans lesquelles une réduction de la durée du travail permettrait de favoriser la création d'emplois. *«En 1982, lors du passage au trente-neuf heures hebdomadaires, la classe politique d'alors* n'a *pas tenu compte de nos travaux»*, commente-t-il aujourd'hui. On a vu ce que cela a donné.

S'ils se refusent à publier un impossible livre des recettes pour vaincre le chômage, les économistes continuent donc cependant à chercher à éclairer les politiques, à l'instar de personnalités comme Dominique Taddéi (professeur d'économie) ou Michel Albert (président des AGF). *«Trois pistes simultanées devraient être menées»*, plaide par exemple aujourd'hui Gilbert Cette : *«Une relance coopérative au niveau international, une flexibilité accrue des salaires sous certaines conditions et la création facilitée d'emplois de services.»* Des solutions auxquelles n'adhèrent peut-être pas tous les économistes. De nombreux points, il est vrai, les divisent : la définition même de la flexibilité (une simple réduction des coûts salariaux pour les uns, une remise en cause globale du jeu social pour les autres), le rôle du SMIC, le partage du travail et des revenus, le rôle de la technologie...

Derrière les choix soi-disant techniques, il y a cependant des enjeux qui les dépassent, de nature politique. *«La science économique n'a pas en principe à être tenue pour responsable du chômage européen actuel, de même que la médecine n'est pas responsable des maladies du corps humain»*, notait Edmond Malinvaud. La science économique a-t-elle fait pour autant les mêmes progrès que la médecine dans la connaissance des maladies? On peut, malheureusement, en douter.

(1) *Economie de l'emploi*, Presses universitaires de France, 1993, 234 pages

(2) «Le chômage. Quels enseignements émanent de la théorie économique?», *Commentaire*, numéro 45, printemps 1989.

Prochain article :

Un entretien avec Jean-Baptiste de Foucauld

L'utopie des économètres

Utopies pour l'emploi. Tel est le titre, symptomatique du *scepticisme des économistes*, retenu par Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) pour présenter, dans la dernière lettre de son centre de recherches (datée du 3 *mars*), *les travaux de ses éco*nomètres sur la question du chômage.

Pour avoir fait tourner leurs modèles, les experts de l'OFCE estiment que, à politique économique inchangée, le nombre des chômeurs devrait atteindre en 1998 3,5 millions. La croissance nécessaire pour réduire significativement le taux de chômage à l'horizon 2000 apparaît, selon M. Fitoussi, *«du domaine de l'utopie»*, puisqu'elle devrait être de plus de 5 % par an en moyenne! Les auteurs de l'étude ont testé les conséquences d'une politique de partage du travail et des revenus. Elle permettrait de réduire le nombre de chômeurs de un million cinq cent mille. *«Mais les conditions de son efficacité sont si nombreuses, et certaines si peu probables, qu'on doute qu'elles puissent être effectivement réunies»*, note le président de l'OFCE qui ajoute : *«Elle suppose notamment que la société française redevienne soudainement plus solidaire.»*

CHRONIQUE DES NON-TRAVAUX FORCÉS

par Jean-Pierre Dautun — *45e jour*

Comment je suis devenu une ressource humaine

Le cri qu'on devrait entendre : «Voyez ce que le chômage fait de ses victimes. J'étais un homme ; il fait de moi une «ressource humaine.»

A moins de l'avoir vécu, on n'imagine pas ce que peut représenter le fait de tomber de la condition d'homme dans celle de ressource humaine.

Cela m'est arrivé le jour de mon licenciement, mais je ne l'ai pas compris tout de suite, loin de là. Cela aussi vient plus tard. Avant d'être viré, on est un homme. Au moment d'être viré, on croit comprendre ce qui se passe ; on pense qu'on est un homme en train d'être mis à la porte. Du tout. On se trompe. On subit une métamorphose secrète, invisible, instantanée. Apparemment, c'est le même corps, le même regard, les mêmes gestes, les mêmes capacités. En fait, sur-le-champ, on change d'état. Et cela ressemble, ma foi, à ce qui, dans les pays antiques ou barbares, faisait passer de l'homme à l'esclave. On s'aperçoit bientôt que la condition de ressource humaine guette la condition humaine moderne, comme la condition d'esclave était l'ombre portée menaçante, permanente, de la condition d'homme libre. Il suffisait d'un revers militaire. C'est la même chose. Les revers économiques contemporains en sont la version avancée. Une défaite de ce qui remplace l'armée, une mauvaise tactique de ce qui tient lieu d'empereur, et vous voilà ressource humaine.

«Faire partie du personnel», c'est une expression qui paraît infamante aujourd'hui. Mais rien de moins juste : elle reste noble. L'homme chassé du personnel n'est pas chassé de l'humanité. Celui qui devient une «ressource humaine», si. Les bonnes âmes peuvent bien penser que ce langage est sédatif ; mais c'est la fidèle expression d'une barbarie à «masque» humain : sans visage. L'«humain» qu'on semble y introduire vient en chasser l'homme, aussi vrai que «humain» est adjectif et «ressource», nom. Nom «commun». Car, tout de même, on était un homme et on devient «ressource». Quelque chose de comparable dans sa nature à la nappe phréatique, à un «gisement», – mot pertinent s'il en est. On rejoint un gisement, ce qui comme chacun sait est un empilement de couches écrasées les unes sur les autres et les unes par les autres dans le sein obscur de la terre – un stock. Et on ne dépend plus que du trépan, de la foreuse qui vous extraira du gisement. A sa guise. A son rythme. Pas au vôtre. A-t-on déjà vu un bloc de charbon, ou une pépite d'or, même un diamant, aller réclamer que ce soit son tour d'être extrait ? La matière en cela fait preuve d'une sorte de sagesse qui semble étrangère à l'esprit le plus fin.

Le jour où j'ai compris mon sort de pépite, j'ai compris aussi que ce n'était pas à moi de chercher la foreuse ; qu'il me restait autant de chances de retrouver un emploi que j'en ai de gagner au Loto. Ici comme là, il me faut attendre que le destin veuille bien me désigner pour cible de ses visées, si c'est mon tour – ce qui s'appelle la chance ou le hasard, selon les esprits.

Et tel est le scandale qui rend aujourd'hui un humaniste inconsolable : que la survie sociale soit désormais, comme elle le fut aux époques qu'on lui a appris à nommer barbares, une affaire avant tout de «chance». De compétences, de savoir, plus question. Chercher du travail est une activité pénible. Mais ce n'est que dramatique. Ce qui est terrible, c'est que ce drame s'enlève sur un fond «tragique», et qui est celui-ci : qu'il ne dépende que du «sort» qu'on survive ou meure, voilà précisément le fait que ce qu'on appelle une «civilisation» avait pour mission d'éviter. Joli bilan. Voilà pourquoi le chômage n'est pas seulement une maladie économique : c'est un scandale de civilisation.

ÉCONOMIE

BILLET

Médecine et économie

Pourquoi les remboursements, par malade et par an, atteignent-ils 8 447 francs en Corse et 2 145 francs dans le Doubs ? Quel est le nombre de personnes souffrant de pneumonie ? Sont-elles soignées à l'hôpital ou par leur médecin traitant et à quel coût ? En France, personne n'est capable d'apporter une réponse précise à ce genre de questions. Un curieux paradoxe lorsque l'on sait que la loi du 3 janvier introduit le principe du respect de références médicales par les praticiens libéraux et que les établissements hospitaliers publics et privés doivent être progressivement soumis à une tarification forfaitaire par pathologie.

Dans un rapport remis jeudi 11 mars au ministère des affaires sociales, M. Robert Launois, un des rares experts dans le domaine de l'économie de la santé, dénonce *« la fragmentation du système de soins français »* qu'il considère comme *« sa tare la plus profonde »*. Ainsi, les études coût-efficacité thérapeutique sont réalisées selon des méthodes divergentes par l'assurance-maladie et la direction des hôpitaux et restent confidentielles à moins qu'elles fassent l'objet *« d'une négociation permanente en termes de services réciproques rendus »*. Quant aux conférences de consensus des médecins, destinées à déterminer les traitements les mieux adaptés, elles *« ne font jamais l'objet d'une estimation chiffrée »*.

Or, rappelle le rapport, la forte croissance des dépenses de santé (avec plus de 10 000 francs par an et par habitant, la France occupe le troisième rang mondial) exige *« que l'information existante permette de calculer les coûts de chaque attitude thérapeutique et des complications qu'elle entraîne ainsi que les coûts évités du fait de sa mise en œuvre. C'est à la lumière de ce constat que les références strictement médicales doivent être appréciées »*. M. Launois propose donc de *« standardiser »* l'information médicale et de créer une nouvelle structure qui, au sein du Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (CREDES), organiserait la transmission de l'information. Le médecin ne pouvant maîtriser seul la totalité des données, il lui faudrait disposer d'indicateurs *« objectifs qui ne soient pas exclusivement le fait des caisses d'assurance-maladie et de la tutelle »*. Les praticiens libéraux – mais aussi hospitaliers – devront donc participer à l'élaboration de tels outils en se persuadant que la santé, si elle n'a pas de prix, a un coût.

JEAN-MICHEL NORMAND

Avec les Lander, l'opposition et la majorité

M. Kohl a engagé les négociations de la dernière chance sur le « pacte de solidarité »

Tout le gratin politique allemand était au rendez-vous jeudi 11 mars à la chancellerie à Bonn : le chancelier Kohl, ses principaux ministres, les chefs de gouvernement des seize Lander, les dirigeants de l'opposition social-démocrate et des trois partis de la majorité. L'enjeu du conclave, dont le but est de fixer les règles à long terme du financement de la reconstruction de l'est de l'Allemagne, est clair. Un échec aurait sur le climat social et politique des conséquences que tous les grands partis paieraient l'année prochaine lors des prochaines échéances électorales.

BERLIN

de notre correspondant

La complexité des problèmes à traiter, des compromis à trouver pour que chacun garde la tête haute au bout du compte, laissait présager, après la première séance de jeudi soir, une réunion marathon qui risquait de s'étendre sur le week-end. Les participants étaient entrés en séance en affichant des intentions de compromis plutôt de bon augure. Un groupe de travail a été constitué sur l'épineuse question des dépenses sociales. D'entrée de jeu, le chancelier a appelé ses partenaires à adresser au pays un signal de leur capacité à mettre de côté leurs intérêts partisans. Il avait laissé entendre qu'il n'était fermé à aucune des demandes de l'opposition social-démocrate et des Lander, aussi bien sur le montant des transferts à prévoir vers l'Est que sur la politique fiscale.

A l'ouverture de la réunion, les désaccords se concentraient principalement sur deux points. D'abord, le montant de l'aide à apporter aux nouveaux Lander de l'Est, qui, toutes couleurs politiques confondues, défendaient chèrement leurs besoins de financement pour se remettre à flot le plus vite possible. Deuxièmement, la répartition de la charge financière. Sur ce point, il y a, à la fois, conflit entre le gouvernement fédéral et les Lander et désaccord – classique – entre la majorité et l'opposition social-démocrate sur les priorités budgétaires.

La crise de la sidérurgie

Les uns préfèrent donner la priorité à une politique de restrictions, y compris sur les programmes sociaux. Les autres privilégient une action plus volontariste financée par une hausse de la fiscalité sur les entreprises et les plus hauts revenus.

Symboliquement, l'ouverture du conclave a été précédée par un débat au Bundestag sur les conséquences de la crise de la sidérurgie en Allemagne. Depuis l'annonce, mardi 9 mars, par Krupp-Hoesch de 4 400 licenciements et de la fermeture du site de Duisbourg-Rheinhausen, les sidérurgistes de la Ruhr ont multiplié les manifestations pour demander de l'aide aux pouvoirs publics. Quant aux métallurgistes des nouveaux Lander de l'est, ils sont mobilisés pour défendre leur droit à un rééquilibrage rapide des salaires entre les deux parties de l'Allemagne et menacent de se mettre en grève le mois prochain. Ces demandes contradictoires illustrent la difficulté de mesurer dans le contexte économique actuel le montant des sacrifices à exiger des uns et des autres et les pressions auxquelles sont soumises les formations politiques en mesure de participer à un gouvernement.

Les élections communales de Hesse ont montré que personne ne gagnerait à vouloir renvoyer sur l'autre la responsabilité d'un éventuel échec. Les dirigeants patronaux, qui ont rencontré le chancelier Kohl avant le conclave, découvrent qu'il est préférable de transiger sur certains principes pour avoir une vision claire à moyen terme du cadre dans lequel il sera possible d'opérer. L'ancien ministre-président de Bade-Wurtemberg, M. Lothar Spath, reconverti dans le sauvetage de l'industrie de Thuringe, le professeur Biedenkopf, ministre-président chrétien-démocrate de Saxe, n'ont cessé de mettre en garde contre le dogmatisme jugé excessif du ministère des finances à Bonn.

HENRI DE BRESSON

0 — 1988 — 1989 — 1990 — 1991 — 1992*

+5,7 % — +2,4 % — +2,0 % — +0,6 %

* provisoire

Source : INSEE et SEVPCD

VPCD aux consommateurs — Inflation — évolution commerce de détail (hors pharmacie) — commerce de détail non alimentaire (hors pharmacie)

L'éclatante santé de la vente par correspondance

La vente par correspondance (VPC) fait bande à part : alors que la distribution s'enfonce dans la morosité, elle affiche une santé éclatante avec, pour l'année 1992, une hausse de 5,7 % du chiffre d'affaires de la profession (à 45,2 milliards de francs), supérieure à celle de l'ensemble du commerce (2,4 % hors pharmacie), selon les dernières statistiques du Syndicat des entreprises de vente par correspondance et à distance (SEVPCD). Le divorce est encore plus grand si on compare cette performance avec le commerce de détail non alimentaire (+ 0,8 % hors pharmacie). Une active politique de relance des clients, due à une gestion très fine des fichiers des groupes, ainsi qu'un bon rapport qualité-prix, des efforts continus sur la qualité des services et une amélioration constante de l'assortiment expliquent cette bonne tenue, qui ne se dément pas depuis le début de l'année.

Manifestations à Buenos-Aires

Le miracle économique argentin n'empêche pas le mécontentement social de s'aggraver

Quelque trente mille personnes ont manifesté mercredi 10 mars à Buenos-Aires pour protester contre le projet de loi visant à privatiser le régime des retraites.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carlos Menem, en 1989, le principal parti d'opposition – radical – est descendu dans la rue pour se retrouver de façon assez inattendue avec les syndicats orthodoxes du péronisme. La présence, aux côtés des retraités, des partis de gauche, des péronistes « dissidents », de quelques représentants des secteurs agricoles et industriels est venue renforcer le caractère hétérogène de la manifestation, qui a pris une franche allure d'opposition à M. Menem et à son ministre de l'économie, M. Domingo Cavallo.

Après la trêve de l'été austral, la rentrée s'annonce chaude, et la campagne électorale bat déjà son plein pour les législatives de septembre prochain. La bataille est loin d'être gagnée pour M. Menem dont la cote de popularité est en baisse. L'incertitude est d'autant plus inquiétante pour le chef de l'Etat que M. Menem est fort occupé à convaincre les Argentins, notamment l'establishment, de la nécessité de réformer la Constitution afin de pouvoir briguer un second mandat en 1995. La stabilité économique, l'inflation annuelle qui est tombée à son taux le plus bas depuis dix-neuf ans (17,5 %), l'afflux de capitaux étrangers provenant des privatisations sont autant d'arguments en faveur de la continuité.

Le coût social du « miracle argentin » commence toutefois à soulever un vent de fronde. La liste des laissés-pour-compte s'allonge. Les retraités manifestent depuis de longs mois pour réclamer une pension minimum de 450 pesos par mois (2 500 francs). Vingt-cinq mille employés des chemins de fer sont au chômage.

De nouvelles charrettes en préparation

La compagnie d'aviation privatisée, Aerolineas, est en banqueroute et a déjà licencié plus de mille personnes. Après la suppression de cent vingt mille postes de fonctionnaires l'an dernier, de nouvelles charrettes sont en préparation pour réduire le lourd appareil bureaucratique. Le taux de chômage est passé de 6 % à 7 % de la population active en 1992. Il atteint 27 % dans la capitale et la ceinture industrielle du grand Buenos-Aires.

Avec le transfert en province des services de santé et d'éducation, l'administration Menem, soucieuse de réduire les dépenses de l'Etat fédéral, s'est mise à dos de nombreux gouverneurs, qui protestent contre les pénuries budgétaires et le « lâchage » du pouvoir central. Les améliorations promises avec la privatisation des grands services publics se font attendre alors que les usagers ont vu augmenter leurs factures de téléphone, de gaz et d'électricité. Dans un pays où le salaire minimum ne dépasse pas 2 000 francs par mois, Buenos-Aires figure au rang des villes les plus chères du monde. Le malaise a même gagné les forces armées après que le chef de l'Etat a catégoriquement rejeté, début mars, toute possibilité d'augmenter les maigres soldes des militaires. L'Eglise lance régulièrement des appels en faveur *d'« une plus grande sensibilité sociale »*. A contre-courant, M. Cavallo tient bon. Le déficit de la balance commerciale a atteint près de 17 milliards de francs en 1992, mais, pour le ministre de l'économie, il s'agit de consolider les succès acquis. Il faut également honorer les engagements financiers du pays vis-à-vis du Fonds monétaire international et respecter les termes du plan Brady, auquel l'Argentine doit accéder officiellement.

CHRISTINE LEGRAND

Selon l'UNEDIC

Les effectifs salariés ont baissé de 149 400 en 1992

Confirmant la baisse des effectifs salariés en 1992, l'UNEDIC estime que le nombre de cotisants au régime d'assurance-chômage a diminué de 1,1 % en un an. Ce qui correspond à 149 400 salariés de moins.

Au cours du dernier trimestre, cette situation s'est aggravée. Dans les entreprises de plus de dix personnes, le nombre de salariés a reculé de 2,1 % en données brutes, et de 0,9 % en données corrigées, par rapport à 1991. Toutes tailles d'entreprises confondues, la chute est de 1,9 % en données brutes et de 0,9 % en données corrigées.

Parallèlement, le nombre d'allocataires de l'UNEDIC a augmenté de 114 000 personnes en 1992. Déjà en déficit, les finances du régime d'assurance-chômage se trouvent maintenant dans une position délicate. Une perte de 100 000 cotisants représente un manque à gagner de 6 milliards de francs en année pleine.

Dix-neuf associations de consommateurs mettent fin au dialogue avec la SNCF

« Socrate » ou le train à l'encan

Dix-neuf associations de consommateurs ont décidé de suspendre leur participation au « conseil consultatif des consommateurs et des usagers » de la SNCF (ou d'y mettre fin) afin de protester contre le mépris dans lequel elles s'estiment tenues et contre les carences du nouveau système de réservation Socrate.

Deux exemples expliquent pourquoi dix-neuf associations de consommateurs (1) se sont déclarées *« excédées »* par la SNCF, jeudi 11 mars au cours d'une conférence de presse. La forme, tout d'abord : elles avaient dit et répété au sein du comité consultatif leur hostilité aux dernières augmentations tarifaires, mais elles ont découvert avec indignation dans un communiqué de la Société nationale que ces augmentations avaient prétendument été décidées *« après concertation »* avec elles. Le fond, ensuite : réserver un vendredi une place de seconde classe pour Valence sur le TGV 831 partant de Paris-Lyon à 16 h 53 est rigoureusement impossible car l'ordinateur répond « complet ». Ce qui est faux. En revanche, il n'y a aucun problème pour obtenir une première classe pour Valence ou une seconde classe pour Marseille. *« La SNCF pratique le refus de vendre »*, clament les associations. Effectivement, le système Socrate n'est pas tellement décrié pour les ratés techniques qui accompagnent sa mise en route et qui irritent les guichetiers, mais pour sa philosophie même. Socrate est ce que les compagnies aériennes appellent un « yield management system », c'est-à-dire un programme informatique qui, en faisant varier très subtilement les tarifs en fonction du remplissage des avions ou des trains, permet une recette accrue par siège. Fini, les périodes bleu, blanc rouge ! Inciter à l'achat de la place le plus tôt possible ! C'est près de 600 millions de francs de recettes supplémentaires par an que la direction « grandes lignes » espère de la nouvelle mécanique commerciale.

Les associations de consommateurs trouvent que le compte n'y est pas pour le voyageur. *« Le système est opaque »*, incrimine M. François Tempé, de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT). *« Désormais, le prix du billet ne varie plus seulement en fonction de l'heure et de la date du départ, mais aussi de la date d'achat. Les taux de réduction sont devenus aléatoires : le titulaire d'une carte Modulopass qui lui donne droit à 50 % de réduction théorique, verra son billet dégrevé seulement de 35 % s'il voyage le vendredi après 11 heures du matin »*.

Dans la limite des places disponibles

La réservation obligatoire est aussi l'objet de vives critiques : *« Nous la contestons car la SNCF ne se gêne pas pour pratiquer la sur-réservation pour remplir ses TGV au maximum, poursuit M. Tempé, et elle pénalise de façon abusive ceux qui n'ont pu changer leur réservation »*.

Enfin, il y a le contingentement par lequel la SNCF limite dans chaque train le nombre de places offertes aux titulaires de cartes à tarif réduit comme Carissimo, Kiwi ou Vermeil. *« La société nationale nous répond que les contingents alloués seront significatifs mais on voit, dans le cas du billet Paris-Valence, que le contingent peut être égal à zéro. Nous ne faisons plus aucun crédit aux promesses de la SNCF qui stipule sur ses cartes de réduction qu'elles seront honorées « dans la limite des places disponibles », une condition dite potestative et donc, illégale. Autrement dit, la SNCF ignore le droit civil, oublie ses propres engagements et prétend être sourcilleuse avec ses clients. Il vaut mieux, dans ces conditions, prendre sa voiture »*.

Telle est bien la critique fondamentale des associations de consommateurs. Pour accroître ses recettes sans toucher à ses tarifs officiels, la SNCF s'arroge une souplesse maximum. Mais elle multiplie les contraintes pour ses usagers et leur retire la possibilité de connaître les règles du jeu tarifaire qu'elle peut modifier à tout moment sans concertation et sans information.

Par la magie de l'informatique.

Comme, de surcroît, la SNCF n'affronte aucune concurrence ferroviaire et que tout en se proclamant entreprise commerciale, elle continue de se comporter comme une administration dotée de pouvoirs exorbitants (mais débarrassée de pas mal d'obligations de service public), les associations ont décidé de rompre le dialogue.

ALAIN FAUJAS

(1) Les 19 associations concernées sont : ADEIC-FEN, AFOC, ANC, ASSECO-CFDT, CGL, CNAFAL, CNAFC, CNAPFS, CNL, CSCV, CSF, FFF, Familles rurales, FNAUT, INDECOSA-CGT, FNLL, ORGECO, UFCS, UNAF.

Rhône-Poulenc veut innover pour l'emploi

Après M. Claude Bébéar, PDG du groupe AXA (*le Monde* du 5 mars), M. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, vient d'annoncer que son entreprise se mobilisait pour l'emploi. Jeudi 11 mars, au cours d'une conférence de presse, il a resitué son engagement dans le cadre de l'action menée par l'association « Entreprises et cité » dont d'autres membres devraient présenter des mesures analogues.

Trois orientations principales ont été retenues par le groupe multinational. En « interne », il va étendre le dispositif de préretraites progressives qui, à partir d'avril, va conduire la division Rhône-Poulenc Chimie, d'ici deux ans, à embaucher 500 jeunes supplémentaires, dont des moins de vingt-cinq ans en difficulté, des chômeurs de longue durée et des salariés en voie d'insertion. Au total, et en trois ans, l'opération portera sur 1 000 jeunes. Après accord avec les syndicats, les salariés âgés, tous volontaires, qui continueront à percevoir 80 % de leur salaire antérieur (30 % étant pris en charge par l'Etat), recevront une prime *« incitative »* lors du passage à mi-temps, et seront assurés que les cotisations pour la retraite complémentaire seront versées sur la base du temps plein.

Parce qu'il faut *« aider notre environnement proche »*, les régions où le groupe est implanté comme les entreprises partenaires, Rhône-Poulenc a décidé de la création d'une « Fondation pour l'initiative, l'innovation et l'emploi » qui encouragera les projets. Cette nouvelle structure, qui englobera notamment Rhône-Poulenc Développement, déjà dotée de 30 millions de francs, bénéficiera d'un budget annuel de 40 millions de francs. Enfin, Rhône-Poulenc, qui se veut *« une entreprise citoyenne »* participera au débat national sur l'emploi, l'idée étant de s'associer aux travaux du Commissariat au Plan, de l'institut de l'entreprise et à ceux d'Entreprises et cité. L'ensemble reflète bien les actuelles préoccupations des dirigeants des grandes entreprises françaises, décidés à changer d'attitude et qui ont choisi, à la fois, de se mobiliser individuellement, et d'avancer des propositions plus globales. *« Nous ressentons physiquement le problème de l'emploi »*, a expliqué M. Fourtou qui croit *« à un effet d'entraînement »* et escompte que d'autres chefs d'entreprise se lanceront dans la même direction *« en lisant ce que nous faisons »*.

Au-delà, le patron d'une société centenaire exprime ses craintes : *« Je trouve qu'on a trop déréglementé »*, a-t-il avoué, en ajoutant, en bon sportif qu'il est, que, *« même en football, il y a des règles et on les modifie »*. Par exemple, il souhaite que l'on aille vers *« des mesures européennes »* pour réduire le coût du travail.

ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE

Les constructeurs d'automobiles français sont les plus rentables du monde

Après de douloureuses restructurations, Renault en 1992 et Peugeot-Citroën en 1991 ont dégagé de très bons résultats. Mais l'année en cours s'annonce difficile. La frontière est étroite entre les bénéfices et les pertes

En 1991, PSA Peugeot-Citroën était arrivé en tête du palmarès des constructeurs automobiles mondiaux pour sa rentabilité (3,5 %), loin devant le deuxième, Toyota, qu'il devançait de 0,6 point. En 1992, Renault le détrône, avec une rentabilité de 3,2 %, un peu inférieure. En pleine crise économique et alors que le marché automobile européen décline inexorablement depuis trois ans, les constructeurs français tirent donc bien leur épingle du jeu. Mais Renault – tout comme PSA – a le triomphe modeste. Car les beaux jours sont sans doute comptés. La qualité de la gestion a permis aux deux entreprises de bien manœuvrer leurs barques en période de gros temps. En revanche, cette habileté pourrait ne plus être suffisante en pleine tempête, en 1993. Car, aux prévisions de chute de marché sans cesse revues à la baisse, s'ajoutent pour les Français l'impact dramatique des fluctuations monétaires.

Cinq points forts expliquent les bonnes performances des constructeurs français. Le premier est sans conteste l'outil industriel. S'étant lancés avant les Européens et les Américains dans la restructuration, PSA tout comme Renault profitent aujourd'hui d'un outil de production bien dimensionné. A eux deux, ils ont procédé en dix ans à 121 000 suppressions d'emplois (soit près de 30 % des effectifs), alors que leur production augmentait de plus de 30 %. La réduction des coûts fixes a été une obsession dans tous les secteurs de l'entreprise. Un objectif que les constructeurs allemands ne se sont fixé que beaucoup plus tard, se sentant à l'abri derrière leur marché domestique (de loin le premier en Europe en volume) et leur réputation. Aujourd'hui, ils souffrent d'avoir les coûts les plus élevés du monde : il leur faudrait quarante heures pour fabriquer une automobile, contre en moyenne trente heures en Europe et vingt heures au Japon. Ils sont en outre pénalisés par une politique salariale élevée.

La diversité japonaise

A l'opposé de ce mode de production *«de masse»*, la production *«allégée»* des japonais, longuement décrite dans le fameux rapport du Massachusetts Institute of Technology (MIT) – *«la machine qui doit changer le monde»*, – n'est pas non plus toujours optimale. Peut-être en raison des excès qu'elle a engendrés. Très souple, elle a conduit les constructeurs à multiplier les modèles. Ce qui a nécessité des investissements élevés. *«Une machine japonaise coûte 30 à 40 % plus cher qu'une machine américaine»*, affirme M. Alfred Moustacchi, directeur à la présidence de Renault, agitateur d'idées très écouté dans l'entreprise. Efficace en période de conquête sur des marchés en expansion, cette diversité japonaise devient une charge trop lourde quand le marché se rétracte. Pour M. Moustacchi, le système japonais n'est efficace que lorsque la croissance du marché se situe entre 3 et 7 % : *«En dessous, on se paie de la diversité inutile ; au-dessus, les méthodes de production de masse restent les plus rentables.»* Toute l'astuce des fabricants français a donc été de trouver le bon ajustement. *«Nous étions plus lucides : les compteurs se sont mis au bon niveau, sans gaspillage»*, poursuit M. Moustacchi. Cette logique a trouvé son aboutissement dernièrement dans la petite Twingo.

En outre, les usines ont été automatisées, mais sans excès, comme cela a été le cas chez d'autres (Fiat en particulier). *«Nous avons réduit les coûts d'investissements en nous équipant de machines non spécifiques, ce qui nous a permis de gagner 20 % sur le prix unitaire des machines»*, commente M. Jacques Calvet, président de PSA.

Deuxième point fort : la politique de fusion (pour PSA) ou d'alliance (pour Renault) menée par les deux constructeurs a porté ses fruits en permettant de créer des économies d'échelle ; qu'il s'agisse, pour PSA, de la banque d'organes commune aux deux marques Peugeot et Citroën, de leur centrale d'achat (la Sogedac), du regroupement des bureaux d'études, de la logistique pour les pièces de rechange, de la direction informatique, de la direction financière, etc. ; qu'il s'agisse pour Renault de l'alliance avec Volvo, avec entre autres la création d'une société commune pour les achats et d'une direction unique pour la qualité.

Le coût des fluctuations monétaires

Troisième point fort : les deux constructeurs sont particulièrement peu intégrés. Dans le groupe PSA, tout comme chez Renault, les achats représentent en moyenne 65 % du prix de fabrication d'une voiture, soit dix points de plus qu'il y a dix ans. Cette volonté de se fournir à l'extérieur, bénéfique en période de crise, a été beaucoup moins poussée dans le reste du monde. En Allemagne ou aux Etats-Unis, *«Volkswagen et General Motors ont dix ans de retard en matière d'intégration»*, estime M. Vincent Besson, *responsable de* la politique industrielle à la Sogedac. En Italie et au Japon, la plupart des sous-traitants sont en fait dans l'orbite du constructeur.

Quatrième point fort : la politique suivie en matière de produits. Si elle est discutable dans le groupe PSA, qui a néanmoins bénéficié de l'engouement pour le diesel, elle a permis à Renault de se doter d'une gamme complète de véhicules répondant bien aux attentes du marché. De la Twingo à la Safrane en passant par la Clio, la R19 ou l'Espace (grâce au partenariat avec Matra). Des véhicules dont la qualité a été unanimement reconnue. Renault a ainsi pu marquer des points à l'exportation, en Allemagne en particulier.

Enfin (mais peut-on vraiment parler d'un point fort ?), les constructeurs français ont bénéficié de la protection de leur marché national vis-à-vis des constructeurs japonais. Avant l'ouverture complète des frontières, PSA tout comme Renault devront réduire leurs coûts de production de 15 % en trois ans pour s'aligner sur les prix nippons. D'où les discussions acharnées qu'ils mènent actuellement avec leurs sous-traitants. Ils devront aussi transformer leurs réseaux de distribution pour améliorer le service après vente.

Effort d'autant plus nécessaire que les transplants japonais fabriqués en Grande-Bretagne dégageront des marges encore accrues par la dévaluation de la livre... à moins qu'ils n'ajustent leurs prix en conséquence, c'est-à-dire en les baissant, notamment en France, de plus de 20 %. Une concurrence qui s'ajoutera à celle – traditionnelle – des constructeurs des pays à monnaie faible : Fiat en Italie, Seat (groupe Volkswagen) en Espagne, Ford et Rover en Grande-Bretagne. Le franc sera peut-être le principal point faible des constructeurs français en 1993, tout comme le yen pénalise aujourd'hui les japonais. Actuellement *«l'éclatement du système monétaire européen – avec une partie des pays dans un système de parité fixe en concurrence avec des pays en système de change flottant, – sans pouvoir compter sur l'inflation pour rattraper les différences, fait que nous ne sommes plus maîtres de notre stratégie»*, s'alarme M. Moustacchi. Chez Renault on estime à 3 milliards de francs le coût des *fluctuations* monétaires. En phase avec M. Calvet, qui chiffre à 2 milliards de francs le manque à gagner pour son groupe si les prix n'étaient pas réajustés en raison de *«cette politique monétaire folle en période de récession»*.

A ce coût s'ajoutera la baisse des recettes liée à l'affaiblissement du marché automobile. Selon M. Louis Schweitzer, PDG de Renault, une baisse de 5 % des volumes (le double est actuellement prévu pour 1993) se traduit par une chute du résultat supérieure à 1,5 milliard de francs. Des chiffres qui montrent bien que la frontière entre les bénéfices et les pertes peut être rapidement franchie.

ANNIE KAHN

Volvo a perdu 4,7 milliards de couronnes suédoises

STOCKHOLM

de notre correspondante

«Ces résultats sont très mauvais. Il y a trop de chiffres dans le rouge», constatait M. Sören Gyll, PDG de Volvo, en présentant les résultats de 1992. Rouge pour le résultat du groupe après charges financières avec *4,7 milliards de couronnes suédoises* de perte (1). Rouge également pour le résultat net : une perte de 3,3 milliards de couronnes. Le flottement de la couronne suédoise aurait coûté *650* millions de couronnes et les frais de restructuration 1,45 milliard de couronnes. Le chiffre d'affaires progresse en revanche de 7,8 % pour atteindre 83 milliards de couronnes. Les poids-lourds marquent aussi le pas ; le résultat d'exploitation de Volvo Truck est une perte de 641 millions de couronnes après avoir fait autant de bénéfice l'année précédente.

F. N.

(1) La couronne suédoise valait environ 1 franc français à l'époque.

Renault dégage un bénéfice net de 5,7 milliards de francs en 1992

Alors que le marché européen de l'automobile était en légère baisse et le marché du camion en chute libre, Renault a terminé l'année 1992 avec un bénéfice net de 5,7 milliards de francs. Son chiffre d'affaires a progressé de 8,1 % pour atteindre 179,4 milliards de francs.

Son endettement financier net de 12,55 milliards de francs, soit 7 % du chiffre d'affaires, est en recul de 3 milliards de francs par rapport à 1991.

L'exercice 1992 a permis au groupe de dégager une capacité d'autofinancement de 13,15 milliards de francs (+30 %), qui représentait 7,3 % du chiffre d'affaires, contre 6,1 % en 1991. Dans le même temps, les investissements ont atteint 11,2 milliards de francs en 1992 (+18,7 %).

La branche automobile a réalisé ses meilleures ventes mondiales depuis 1983. Elles ont représenté 83,6 % du chiffre d'affaires consolidé, soit 150 milliards de francs (contre 133,9 milliards en 1991). En France, Renault a désormais une part de marché automobile de 29,5 %, contre 26,8 % en 1991. En Europe, sa pénétration (automobiles et petits utilitaires) est également améliorée pour atteindre 11,3 %, en troisième position derrière Ford et Volkswagen. Ses ventes se sont aussi accrues dans le reste du monde grâce à sa progression sur le marché turc (+40 %) et au doublement des ventes sur le marché argentin. Ses immatriculations totales (voitures particulières et petits utilitaires) ont atteint 1,673 million d'unités.

La contribution de la branche véhicules industriels a été en revanche en recul, passant de 16,1 % du chiffre d'affaires en 1991 à 13,7 % l'an dernier, pour un chiffre d'affaires de 24,54 milliards de francs, contre 26,76 milliards en 1991.

Outre la chute brutale des marchés durant le dernier trimestre, le résultat de Renault supporte le poids des pertes de Renault Véhicules industriels (1,6 milliard de francs), celui des dévaluations de la lire et de la livre sterling évalué à 600 millions de francs et la contribution négative de Volvo de 1,4 milliard de francs.

Les effectifs du groupe ont continué de décroître : ils atteignent 146 604 personnes.

Lors de la présentation des résultats de son groupe à la presse, M. Louis Schweitzer, PDG de Renault, soucieux pour l'année en cours, compte compenser la moitié de la baisse du marché par une augmentation de la pénétration des nouveaux produits de la firme au losange.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Ventes de détail : + 0,3 % en février.** – *Les ventes de détail ont augmenté de 0,3 % en février par rapport à janvier.* En un an (février 1993 comparé à février 1992), la progression des ventes atteint 5,3 %. Au cours du mois dernier, les ventes d'automobiles ont nettement reculé (– 2,2 % par rapport à janvier) : hors automobiles, les ventes de détail ont progressé de 0,9 %. Le département du Commerce a annoncé que le chiffre des ventes avait – après correction – stagné en janvier par rapport à décembre.

GRANDE-BRETAGNE

• **Déficit des paiements extérieurs : + 34 % en 1992.** – Le déficit de la balance commerciale de la Grande-Bretagne a atteint 13,8 milliards de livres en 1992 (112 milliards de francs) contre 10,3 milliards de livres en 1991, soit une augmentation de 34 % en un an. Au quatrième trimestre, le déficit commercial a atteint 4,3 milliards de livres contre 3,3 milliards au troisième trimestre soit une aggravation de 32 %. La balance des paiements courants qui, outre les échanges commerciaux, inclut les «invisibles» (services bancaires, tourisme, fret, assurance...) a vu son déficit doubler entre 1991 et 1992 passant de 6,38 milliards de livres à 11,91 milliards de livres. Le déficit de la balance des paiements courants s'est fortement creusé au quatrième trimestre du fait de la dévaluation de la livre qui a eu notamment pour effet de renchérir les prix des matières premières et de déséquilibrer la balance commerciale.

FINANCES

L'abandon du projet d'informatisation des opérations boursières

Le directeur de la Bourse de Londres démissionne

M. Peter Rawlins, directeur général de la Bourse de Londres, a été contraint de démissionner de ses fonctions, jeudi 11 mars, après la décision d'abandonner le projet Taurus d'informatisation des opérations boursières.

LONDRES

de notre correspondant

Taurus, ce projet complexe d'informatisation totale des opérations boursières, a fait jeudi 11 mars une première victime en la personne du directeur de la Bourse de Londres, M. Peter Rawlins, qui a été rendu responsable de ce fiasco. D'autres devraient suivre. Au total, plus de 350 emplois (220 employés de la Bourse et 130 contractuels) sont directement menacés par l'abandon de Taurus (système de transfert et d'enregistrement automatique des titres boursiers) décidé par le conseil de direction du Stock Exchange. Les conséquences de ce que plusieurs experts de la City n'hésitent pas à qualifier de véritable *«désastre»*, sont encore difficilement mesurables, d'autant qu'au-delà du coût humain et financier, c'est la réputation même de la place de Londres qui est en jeu.

La décision de renoncer au projet Taurus (lancé en 1981) a été prise après qu'une expertise du cabinet Andersen eut montré que le projet, censé entrer en application au début de 1994, après plusieurs reports, ne pourrait être opérationnel avant trois ans. En sus des 75 millions de livres (1) déjà investies, 75 millions de livres seraient à nouveau nécessaires. Taurus devait accroître l'efficacité et le volume des transactions de la Bourse de Londres. Mais, surtout, alléger les coûts du système actuel, où chaque opération boursière se traduit encore par un transfert physique de certificats d'actions.

Taurus a été victime de sa complexité et de son ambition. Mais la nécessité de créer une gestion électronique des valeurs mobilières demeure. Le président de la Bourse de Londres, Sir Andrew Hugh Smith – qui devrait sauver son poste, – a mis en cause la direction de l'équipe de spécialistes chargés du projet, estimant que ceux-ci ont accru la complexité du programme de dématérialisation des titres en voulant accommoder différents intérêts.

Plus de 400 millions de livres

Cet échec n'est pas sans conséquences financières pour les principales sociétés boursières et institutions financières de la City – obligées de modifier leurs propres systèmes informatiques pour les rendre compatibles avec Taurus. Le total des investissements déjà engagés dans ce projet pourrait, ainsi, dépasser 400 millions de livres. Cette «facture» devrait être encore alourdie par le montant des dommages et intérêts que ne vont pas manquer de réclamer les sociétés boursières qui ont investi à perte.

Le système manuel est donc condamné à perdurer, au moins quelque temps. Sir Andrew a demandé à la Banque d'Angleterre de se charger d'une étude de l'ensemble des transactions. En juin, un groupe de travail devra faire des recommandations pour le choix d'un nouveau système partiellement informatisé. Ce «scandale» – qui s'inscrit après les «affaires» de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), des assurances Lloyd's, sans parler des pertes enregistrées par la plupart des grandes banques de dépôt – ne peut qu'atteindre le prestige de la place financière de Londres. Le traitement manuel des opérations boursières nuisait à l'image de la City, qui doit compter avec la concurrence d'autres places européennes, comme Francfort et Paris. La faillite de Taurus lui porte un rude coup.

LAURENT ZECCHINI

(1) *Une livre sterling vaut environ 8,12 francs.*

□ **Le MATIF se connecte au réseau électronique mondial Globex.** – Lancé officiellement le 25 juin 1992, Globex (ce projet de marché mondial de contrats à terme et d'options négociés partout dans le monde vingt-quatre heures sur vingt-quatre par l'intermédiaire d'un réseau électronique), devait accueillir pour la première fois des contrats du MATIF (marché à terme international de France) vendredi 12 mars (*le Monde* du 17 février). Ce système a été développé à l'initiative du Chicago Mercantile Exchange (CME) et du Chicago Board of Trade (CBOT), l'agence Reuters étant l'opérateur technique.

VIE DES ENTREPRISES

Pour « différences d'opinion »

Démission surprise du vice-président du groupe pharmaceutique britannique Glaxo

A la surprise générale, le docteur Ernest Mario a démissionné, jeudi 11 mars, de ses fonctions de vice-présiden-directeur général du groupe pharmaceutique britannique Glaxo, qui dispute à l'américain Merek la première place mondiale. Il a été remplacé par M. Richard Sykes, directeur de la recherche et du développement. La direction de Glaxo a été renforcée par la nomination de Sir John Cuekney, président de la compagnie d'assurances Royal Insurance Holdings au poste de vice-président et par la création d'un poste de directeur général adjoint, confié à M. Franz Hummer, jusque-là directeur commercial.

Le départ du docteur Mario n'est lié officiellement à aucune cause précise. L'ancien vice-président l'attribue plus à des *«différences d'opinion»* avec le président du groupe, Sir Paul Girolami, soixante-sept ans, dont il était souvent présenté comme le dauphin. L'un des désaccords concernerait la gestion énergique du groupe. Sous l'impulsion du docteur Mario, cette méthode a provoqué une série de conflits avec les autorités de santé de différents pays, notamment aux Etats-Unis, concernant certains médicaments.

Le même reproche serait formulé dans le nouveau secteur où entend se développer le groupe : la vente de médicaments sans prescription. *« Ce n'est pas un changement de direction mais une tentative pour maximiser le potentiel des produits issus de notre recherche »*, avait expliqué Sir Paul, le 18 février, lors de la présentation des résultats semestriels qui se sont traduits par un bond de 16 % du bénéfice imposable à 819 millions de livres (6,5 milliards de francs).

Cette diversification devrait permettre de trouver d'autres sources de profit au moment où le médicament phare du groupe, l'anti-ulcère Zantac (45 % du chiffre d'affaires total), est de plus en plus concurrencé à mesure que l'expiration de son brevet approche.

Mais Sir Paul préférerait entrer progressivement dans l'automédication, par le biais de partenariat ou d'association, alors que le docteur Mario aurait souhaité acquérir d'entrée de jeu un groupe déjà fortement implanté.

Des rumeurs avaient récemment couru sur une OPA de Glaxo sur le groupe pharmaceutique américain Warner-Lambert.

D. G.

Malgré des difficultés pour financer ses investissements

Résultats florissants pour Aéroports de Paris

Il n'y a pas tellement d'entreprises publiques bénéficiaires pour qu'on puisse se permettre de négliger les résultats florissants enregistrés en 1992 par Aéroports de Paris (ADP) et présentés jeudi 11 mars. D'autant qu'ils ont été acquis dans une conjoncture plus que médiocre pour un transport aérien durement affecté par la guerre du Golfe, puis par une économie mondiale à la limite de la dépression.

MM. Jean Fleury, son président, et Jean-Pierre Beysson, son directeur général, savourent donc le plaisir de chiffres tout à fait positifs au plan du trafic : 50,4 millions de passagers (+ 11,2 % par rapport à 1991 et + 7,5 % par rapport à 1990, année presque «normale»), 980 000 tonnes de fret et de poste (+ 7,4 %) et 496 000 mouvements d'avions (+ 11,4 %). Paris, qui ambitionne de prendre la première place des aéroports européens, demeure en bonne position derrière Londres (67,3 millions de passagers) et devant Francfort (30,8 millions).

Les chiffres d'ADP sont tout aussi favorables en termes financiers : un chiffre d'affaires de 6,1 milliards de francs (+ 13,6 %), une capacité d'autofinancement de 1,1 milliard de francs et un bénéfice net après impôts de 558 millions de francs, ce qui, même en faisant abstraction d'un produit *exceptionnel et de reprises* de provisions pour 118 millions, représente une progression de 14,7 % par rapport au bénéfice comparable de 1991. ADP a pu embaucher 221 agents supplémentaires (+ 6 %), ce qui, compte tenu de l'état du marché du travail, est appréciable.

On peut ajouter à ce tableau plaisant que les inaugurations vont se poursuivre à une cadence soutenue en 1993 (quatrième terminal de l'aérogare 2 à Roissy-Charles de Gaulle, hall 1 de l'aérogare d'Orly-Ouest) et en 1994 (gare TGV et station RER, système de transport interne et nouvelle piste à l'aéroport de Roissy).

C'est des investissements que proviennent les soucis d'ADP. Son plan de développement quinquennal 1993-1997 prévoit 11 *milliards* de francs de dépenses, que l'entreprise ne pourra supporter seule qu'à hauteur de 40 %, si l'on en croit le recul de son taux d'autofinancement qui atteignait 59 % en 1991. Les solutions ne sont pas innombrables : ou ADP accepte une montée de sa dette *(mais* celle-ci s'élève déjà à 5,6 milliards de francs et les frais financiers pourraient dévorer les bénéfices), ou il cède des actifs (mais son efficacité risque d'en pâtir), ou il réduit ses investissements (mais c'est l'avenir qui est hypothéqué), ou il table sur des fonds publics (mais l'Etat est bien impécunieux aujourd'hui...), ou bien le marché financier vient compléter les fonds propres d'ADP (mais cela suppose un changement de statut et l'ouverture partielle de son capital à des opérateurs privés).

Le gouvernement issu des urnes à la fin du mois devra dire la règle du jeu pour les aéroports parisiens.

Al. F.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACTIONNARIAT

□ **Rhône-Poulenc : fin de l'opération de privatisation partielle et nouveaux administrateurs.** – Au cours de l'offre publique d'échange, 98 % des certificats d'investissement privilégiés de Rhône-Poulenc et 98,5 % des titres participatifs série A (TPSA) ont été échangés contre des actions, a annoncé, jeudi 11 mars, le ministère français de l'économie et des finances à l'issue de l'opération de privatisation partielle. L'Etat détient directement 43 % du capital de Rhône-Poulenc et le secteur public dans son ensemble, 62 %. D'autre part, l'assemblée générale de Rhône-Poulenc du 11 mars a désigné quatre nouveaux administrateurs : MM. Claude Bébéar, président d'Axa, Serge Kampf, président de Cap Gemini Sogeti, deux proches de M. Fourtou, ainsi que MM. Michel Renault, directeur général du Crédit lyonnais, et Michel Albert, président des AGF, deux groupes publics détenant 19 % du capital. *Ils* succèdent à MM. Alain Delaunoy, George Pébereau, Bernard Esambert et Alain Mérieux.

□ **SGS-Thomson : feu vert à une avance d'actionnaires de 250 millions de dollars.** – Les actionnaires français et italiens du fabricant de semi-conducteurs SGS-Thomson ont décidé de procéder à une avance de 250 millions de dollars (1,4 milliard de francs) dans l'attente de l'assemblée générale qui entérinera l'augmentation de capital, a annoncé, jeudi 11 mars, CEA-Industrie, un des principaux actionnaires français. L'assemblée générale qui permettra de lancer les dernières opérations d'augmentation de capital a été convoquée pour le 25 mars. Le conseil d'administration du holding public italien IRI, de son côté, a donné le 11 mars son feu vert à l'augmentation de capital de la société italo-française SGS-Thomson (microélectronique). L'opération sera effectuée à travers une nouvelle société, Microelettronica Italiana (MEI), dont l'IRI détiendra la part de majorité (50,1 %) et le «comité pour la SIR» une part minoritaire (49,9 %).

ACQUISITIONS

□ **Locamion a repris le loueur belge Camion Interim.** – Le groupe français de location de poids lourds et de véhicules utilitaires Locamion a repris le loueur belge Camion Interim, a annoncé, jeudi 11 mars à Strasbourg, M. Pierre Clément, PDG du groupe. Cette acquisition, dont le montant n'a pas été révélé, permet à Locamion de doubler ses capacités sur le marché belge. Camion Interim a été cédé par Avis Belgique. *« Déjà numéro un en France, nous le devenons en Belgique »*, a précisé M. Clément. Coté à la bourse de Lyon, Locamion a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires consolidé de 1,185 milliard de francs, dégageant un bénéfice net consolidé de 16 millions.

□ **Reboul SMT (emballages pour cosmétiques) prend le contrôle de Suinat.** – La société d'emballage pour cosmétiques Reboul SMT Cosmétique, filiale du groupe britannique Bowater, a acquis 51 % de la société française Suinat. Le montant de la transaction n'a pas été précisé, mais cette prise de contrôle prélude au rachat total de Suinat, au bénéfice de laquelle un plan d'investissement de 40 millions de francs sur cinq ans est d'ailleurs mis en place. Suinat, entreprise familiale centenaire, qui a notamment créé les emballages du parfum Shalimar, de Guerlain, et de la ligne Pasha, de Cartier, a réalisé un chiffre d'affaires de 51,5 millions de francs en 1992. Reboul SMT, filiale depuis un an du groupe industriel britannique Bowater, a réalisé un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Outre les emballages de parfums, ce groupe est le numéro un français de l'emballage de rouge à lèvres.

□ **CarnaudMetalbox achète trois sociétés en Malaisie.** – Le groupe franco-britannique d'emballage CarnaudMetalbox vient de reprendre l'ensemble des activités d'emballage de la société malaisienne FIMA Metal Box Bhd, dont il détenait depuis plusieurs années 30 % du capital. L'achat porte sur trois sociétés – Metal Box Malaysia Bhd, Malaysian Can Company et Plasticon, – spécialisées respectivement dans les boîtes de conserves alimentaires et industrielles, les boîtes-boisson et l'emballage plastique. Le chiffre d'affaires consolidé des ces sociétés s'élève à plus de *400 millions de francs. Par* le biais de sa filiale CarnaudMetalbox Asia Ltd, cotée à la Bourse de Singapour, le groupe franco-britannique était déjà implanté à Singapour, en Thaïlande, à Hongkong et, dans une moindre mesure, en Chine, réalisant là-bas un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs avec 2 000 salariés.

CRISE

□ **Krupp-Hoesch reporte sa décision sur la fermeture de l'aciérie à Rheinhausen.** – La décision définitive sur la fermeture de l'aciérie de Rheinhausen, qui était prévue pour le 31 mars, a été reportée, ont annoncé les membres du directoire, MM. Juergen Harnisch et Wilhelm Grasshoff à l'issue d'une réunion du conseil de surveillance du groupe sidérurgique Krupp-Hoesch. Le conseil de surveillance a mandaté un expert indépendant qui examinera les projets de fermeture de la direction, ont-ils précisé. La décision a été repoussée à une réunion extraordinaire de ce conseil qui aura lieu le 29 avril.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 mars ⬇ Faiblesse

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris était en baisse vendredi 12 mars. En recul de 0,59 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait en début d'après-midi 0,70 % à 1 974,93 points.

Manifestement, l'optimisme et l'euphorie des dernières semaines *ont baissé d'un cran*, les doutes balayés un temps par les perspectives de baisse des taux d'intérêt refont surface. *«Le marché devrait continuer à se tasser après avoir nettement progressé au cours du dernier mois»*, entendait-on dire. La *pause est d'autant plus nécessaire* que les espoirs de baisse rapide des taux allemands semblent de moins en moins sérieux.

La Bundesbank et les marchés semblent attendre à présent le chiffre de février de la masse monétaire allemande (M3), qui sera publié dans les jours qui viennent. Le bon chiffre de janvier marquant une baisse de la masse monétaire allemande avait déclenché le rallye boursier des dernières semaines. Pour la plupart des observateurs, la Bundesbank ne baissera pas ses taux si elle n'obtient pas *confirmation du contrôle de l'inflation*. Du coup, le marché obligataire français perd de terrain et le franc semble moins solide.

Le Matif, en net repli dès l'ouverture, pèse sur la tendance du marché des actions. Et le mark s'échangeait dans la matinée à 3,3980 francs, contre 3,3960 francs en fin de journée jeudi.

Du côté des valeurs, on notait plus particulièrement le recul de 3,2 % de certificat d'investissement Crédit lyonnais après les déclarations au *Figaro* de M. Jean-Yves Haberer, le président de la banque annonçant que les résultats 1992 seraient *«les plus mauvais depuis vingt ans»*.

NEW-YORK, 11 mars ⬇ Tassement

L'*indice Dow-Jones de la Bourse* de New-York a cédé une vingtaine de points, jeudi 11 mars, sous la pression *de prises de bénéfices centrées* sur les valeurs cycliques, après la publication aux Etats-Unis de statistiques *économiques mitigées*. Il a clôturé à 3 457,00, en baisse de 21,34 points (0,61 %). L'activité a *été assez modeste*, avec quelque 250 millions de titres échangés. Le nombre de titres en baisse a été légèrement supérieur à celui des valeurs en hausse : 953 contre 922 820 titres sont restés inchangés.

Après avoir résisté à des prises de bénéfices au cours des deux dernières séances, Wall Street n'a pas réussi à conserver ses gains jeudi, des ventes sur programme informatique contribuant à accentuer les pertes. La tendance s'est orientée en baisse dès la reprise des échanges, suite à l'annonce de la progression des demandes d'allocations-chômage durant la dernière semaine de février. Les experts tablaient sur une baisse de 8 000 de ces demandes.

L'annonce d'une hausse de 0,3 % des prix de détail aux Etats-Unis en février, alors que les analystes tablaient sur une stabilité de cet indice, n'a pas été suffisante pour soutenir le marché.

VALEURS	Cours du 10 mars	Cours du 11 mars
Alcoa	73	70 5/8
ATT	58 3/8	57 5/8
Boeing	33 5/8	34 5/8
Chase Manhattan Bank	33 3/4	36
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 3/8
Eastman Kodak	54 1/2	54 1/2
Exxon	64	63 3/8
Ford	49 7/8	49
General Electric	87 1/4	87 1/2
General Motors	40	38 1/2
Goodyear	74 1/8	75 3/8
IBM	57 1/8	54 7/8
ITT	77 1/2	78 5/8
Mobil Oil	68 5/8	68
Pfizer	61	62 3/8
Schlumberger	58 3/4	57 7/8
Texaco	63	62 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	118 1/2	117 7/8
Union Carbide	17	17 1/8
United Tech.	47	47 3/4
Westinghouse	13 3/8	13 1/2
Xerox Corp.	84 3/4	84 3/8

LONDRES, 11 mars ⬇ Petit repli

Après une séance marquée par des *résultats disparates de sociétés et par* l'ouverture en baisse de Wall Street, la Bourse de Londres a fini la journée sur une légère baisse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en repli de 3,3 points (0,1 %) à 2 953,2 points. Le volume des échanges s'est élevé à 817,2 millions de titres contre 886,5 millions la veille.

Les pétrolières, les assurances, les banques et les brasseries ont été en baisse. Glaxo Holdings, le deuxième groupe pharmaceutique mondial, a cédé du terrain après la démission surprise de son vice-président et directeur général, M. Ernest Mario. En revanche, les sociétés pharmaceutiques SmithKline Beecham et Wellcome se sont renforcées. *Le motoriste Rolls-Royce, qui a plongé* dans le rouge en 1992 et a décidé de supprimer 5 000 emplois dans les deux ans, a plutôt bénéficié de cette annonce.

VALEURS	Cours du 10 mars	Cours du 11 mars
Allied Lyons	5,78	5,72
B.P.	2,89	2,85
B.T.R.	5,88	6,13
Cadbury	5,08	5,01
Glaxo	8,86	8,67
G.U.S.	28,25	28,25
I.C.I.	12,60	12,55
Reuters	14,28	14,12
RTZ	8,85	8,75
Shell	5,78	5,78
Unilever	[illegible]	12,43

TOKYO, 12 mars ⬆ Au-dessus des 18 000

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse vendredi pour le sixième jour consécutif, *le Nikkei progressant de* 132,73 points, soit 0,7 %, pour clôturer la séance au-delà de la barre des 18 000 à 18 037,52 points, son plus haut niveau depuis le 25 septembre 1992. Le volume des transactions a porté sur environ 800 millions de titres contre 444,83 millions la veille.

Après une vagues d'opérations techniques dans la matinée, les indices du marché se sont raffermis, bondissant en fin de journée, selon les courtiers. Le marché a surtout été dominé par les professionnels et le titre de la firme de télécommunication NTT, qui a entraîné la cote ces derniers temps, continue d'être recherché. En séance, les intervenants apprenaient que le produit intérieur brut du Japon avait progressé de 1,3 % en 1992. Durant le quatrième trimestre, le PIB a reculé de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit un recul de 0,3 % sur douze mois.

VALEURS	Cours du 11 mars	Cours du 12 mars
Ajinomoto	1 240	1 260
Bridgestone	1 200	1 240
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	1 970	1 980
Honda Motors	1 380	1 400
Matsushita Electric	1 130	1 130
Mitsubishi Heavy	538	542
Sony Corp.	4 180	4 110
Toyota Motors	1 380	1 370

CHANGES

Dollar : 5,65 F ⬇

Le dollar cédait un peu de terrain vendredi 12 mars, après avoir très fortement progressé la veille, en raison des inquiétudes sur la situation en Russie. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,65 francs contre 5,6670 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	11 mars	12 mars
Dollar (en DM)	1,6610	1,6633
TOKYO	**11 mars**	**12 mars**
Dollar (en yens)	118,89	117,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (12 mars)	10 7/8-11 %
New-York (11 mars)	3 %

BOURSES

	10 mars	11 mars
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	533,22	530,99
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 992,42	1 988,94

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	10 mars	11 mars
Industrielles	3 478,34	3 457

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	10 mars	11 mars
100 valeurs	2 956,70	2 953,40
30 valeurs	2 299,50	2 294,50
Mines d'or	94,40	95,80
Fonds d'Etat	97,98	97,59

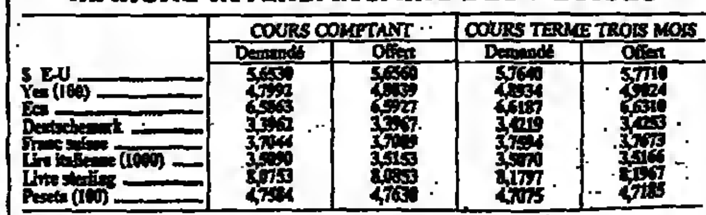
FRANCFORT

	10 mars	11 mars
Dax	1 789,68	1 904

TOKYO

	11 mars	12 mars
Nikkei Dow Jones	17 904,79	18 037,52
Indice général	1 344,34	1 350,94

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

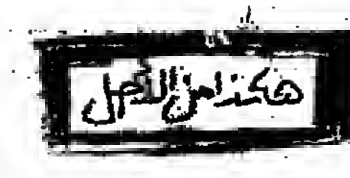


	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6530	5,6560	5,7640	5,7710
Yen (100)	4,7992	4,8039	4,8934	4,9024
Ecu	6,5863	6,5927	6,6187	6,6310
Deutschemark	3,3962	3,3967	3,4219	3,4253
Franc suisse	3,7044	3,7089	3,7594	3,7673
Lire italienne (1000)	3,5090	3,5153	3,5070	3,5166
Livre sterling	8,0753	8,0853	8,1797	8,1967
Peseta (100)	4,7584	4,7630	4,7075	4,7185

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 3/16	9 5/16	8 7/8	9	8 7/16	8 9/16
Deutschemark	8 1/4	8 3/8	7 3/4	7 7/8	7 5/16	7 7/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16	5 5/8	5 3/4
Lire italienne (1000)	10 15/16	11 5/16	10 7/8	11 1/4	10 13/16	11 3/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	16 5/8	17 3/8	14 7/8	15 3/8	13 5/16	13 13/16
Franc français	11 1/8	11 5/8	10 7/8	11 5/16	9 11/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 12 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Étrangères

Hors-cote

Actions

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 11/3

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 667	....	5 4	5 9
Ecu	6 592	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 380	....	329	349
Belgique (100 F)	16 482	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	302 020	....	291	311
Italie (1000 lires)	8 518	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 490	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 261	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 114	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 513	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	369 450	....	357	377
Suède (100 krs)	73 060	....	69	78
Norvège (100 k)	79 830	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 230	....	46 6	49 8
Espagne (100 pes)	4 766	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 670	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 545	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 818	....	4 8	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	59700	59300
Or fin (en lingot)	59600	59500
Napoléon (20f)	340	342
Pièce Fr (10 f)	325	....
Pièce Suisse (20 f)	340	340
Pièce Latine (20 f)	337	340
Souverain	431	431
Pièce 20 dollars	2120	2115
Pièce 10 dollars	1105	1185
Pièce 5 dollars	850	....
Pièce 50 pesos	2200	2200
Pièce 10 florins	350	354

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 11 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 187 278

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	115,38	117,28	117,44
Précédent	115,91	117,66	117,76

CAC 40 A TERME
Volume : 10 941

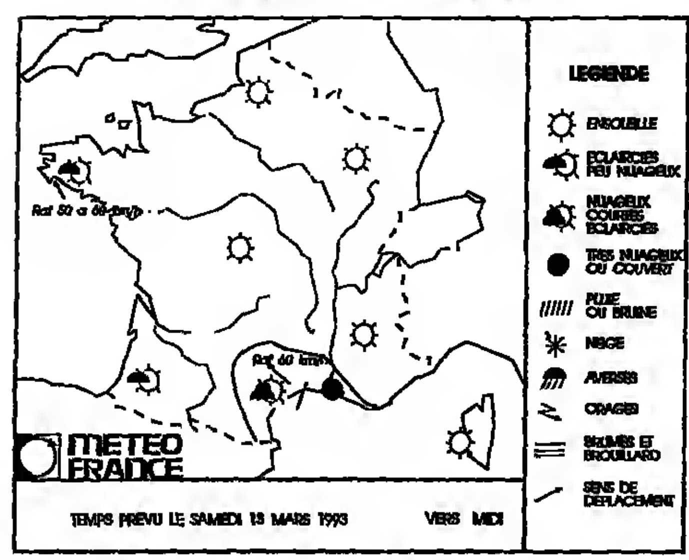
COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 014	2 035,50	2 056
Précédent	2 028	2 046	2 072

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MARS 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1993



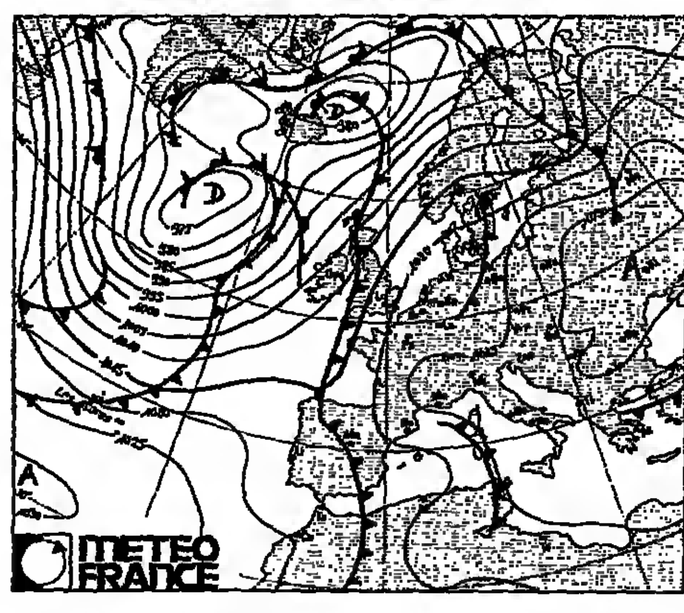
Samedi : soleil et douceur. – Excepté sur le Languedoc-Roussillon où il y aura des entrées maritimes, tout le reste du pays connaîtra un temps bien ensoleillé. Quelques nuages élevés voileront le ciel sur l'Aquitaine et la Bretagne.

Le vent de sud-est soufflera près du golfe du Lion avec des rafales jusqu'à 60 km/h.

Les températures matinales seront de l'ordre de 2 à 4 degrés en général, localement 0 à 2 degrés dans le Nord-Est, 4 à 8 degrés sur l'Ouest et près de la Méditerranée.

L'après-midi, il fera très doux pour la saison : 14 à 18 degrés sur l'ensemble du pays et même jusqu'à 20 degrés dans le Sud-Ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-3-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-3-1993 à 18 heures TUC et le 12-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	15	2	D
BIARRITZ	18	12	C
BORDEAUX	18	8	C
BOURGES	15	-1	D
BREST	16	9	C
CAEN	17	6	D
CHERBOURG	17	2	N
CLERMONT-FER.	17	0	D
DIJON	15	-2	B
GRENOBLE	17	-6	B
LILLE	15	3	D
LIMOGES	16	3	D
LYON	15	2	D
MARSEILLE	15	7	N
NANCY	15	-2	D
NANTES	16	4	C
NICE	13	7	C
PARIS-MONTS.	17	5	D
PAU	18	5	N
PERPIGNAN	15	3	D
POINTE-A-PITRE	30	21	D
RENNES	17	5	C
ST-ÉTIENNE	16	1	D
STRASBOURG	15	-2	D
TOULOUSE	16	7	N
TOURS	16	4	D

ÉTRANGER			
ALGER	20	6	D
AMSTERDAM	13	2	B
ATHÈNES	13	3	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	14	4	D
BELGRADE	11	-1	C
BERLIN	6	-1	C
BRUXELLES	13	5	D
COPENHAGUE	5	-3	C
DAKAR	23	15	D
GENÈVE	12	-2	D
ISTANBUL	6	0	D
JÉRUSALEM	9	2	N
LE CAIRE	17	9	N
LISBONNE	18	11	C
LONDRES	15	4	D
LOS ANGELES	18	11	N
LUXEMBOURG	13	4	D
MADRID	12	7	C
MARRAKECH	22	10	D
MEXICO	24	9	D
MILAN	15	-3	B
MONTRÉAL	-2	-8	D
MOSCOU	-6	-19	*
NAIROBI	25	15	D
NEW-DELHI	31	18	N
NEW-YORK	3	1	D
PALMA	16	2	B
PÉKIN	14	0	D
RIO-DE-JANEIRO	30	23	C
ROME	13	1	B
HONGKONG	24	8	C
SÉVILLE	29	13	D
SINGAPOUR	27	24	O
STOCKHOLM	3	-5	D
SYDNEY	24	17	D
TOKYO	12	5	P
TUNIS	14	7	N
VARSOVIE	4	-8	N
VENISE	11	2	B
VIENNE	8	-3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

Christine HALLIDAY
et
Pierre BELZE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Angela,

le 11 mars 1993.

9, rue Sedaine,
75011 Paris.

Décès

– Mme Clémence Fenton,
M. et Mme Pierre Tattevin,
Et la famille Clauzel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jeanne COSTEMALE-LACOSTE.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 15 mars 1993, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15e.

– Nous annonçons le décès de

M. Szmul FINELTAIN.

Notre père a rejoint dans la mort, à quatre-vingt-six ans, le 10 mars 1993, son épouse

Bajla,

décédée en 1971.

L'inhumation aura lieu le lundi 15 mars, au cimetière de Bagneux, *dans la plus stricte intimité.*

De la part de
M. et Mme L. Fineltain (Paris),
M. et Mme J. Fineltain (Soisy-sur-Seine).

– M. et Mme Roger Boize,
L'ambassadeur de France et Mme Jean-Marie Mérillon,
Le docteur et Mme Henri Mérillon,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Robert MÉRILLON,
née Marguerite Dubourg,

leur mère, belle-mère et grand-mère,

décédée le 5 mars 1993, à Bayonne, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Bassussarry (Pyrénées-Atlantiques), le lundi 8 mars.

– Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples),
La RNCA (Rencontre nationale contre l'apartheid),
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Jacqueline GRUNFELD,
née Weyl,

le 6 mars 1993, à Paris.

Née en 1917, Jacqueline Grunfeld participera activement pendant la seconde guerre mondiale à sauver la vie d'enfants juifs et de maquisards.

En 1949, elle participera à la création du MRAP dont elle fut une militante active jusqu'à sa mort. Elle anima la commission antiapartheid avec un engagement exemplaire.

Très proche du Congrès national africain (ANC), elle réussira à créer en France une *solidarité* active autour du mouvement de libération.

En 1986, elle est élue présidente d'honneur de la RNCA.

Ses amis associeront sa mémoire à celle de

Dulcie SEPTEMBER

représentante de l'ANC assassinée à *Paris, le 29 mars* 1988, *lors* d'un hommage rendu le 2 avril 1993, à Arcueil.

– Mme Gilbert Magal,
son épouse,
Son fils et sa belle-fille,
Ses petits-fils
Et son arrière-petit-fils,
Mme Carbonnier,
M. et Mme Pierre Labrousse,
Ses neveux, *nièces, cousins, cousines,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert MAGAL,
président d'honneur
de la Garantie mutuelle
des fonctionnaires,
président d'honneur d'OFIVALMO,
président d'honneur
de France Forêt et Forêt Gestion,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 4 *mars* 1993.

L'inhumation a eu lieu à Brantôme (Dordogne), dans l'intimité familiale.

98, avenue de Villiers,
75017 Paris.
Tél. : 48-63-43-29.

– Mme Paula Meyer,
M. et Mme Victor Woliner,
Emmanuelle et David,
M. et Mme Claude Meyer,
Les familles Krzeplcki, Tarder, Payan,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MEYER,
ancien journaliste Jacques Mery,

survenu *le* 4 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu le 8 mars, à Caunes.

– Hervé et Martine Queffelec,
ses parents,
Clémence,
sa sœur,
Yann, Tanguy, Anne Queffelec,
ses oncles et tante,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mlle Dominique QUEFFELEC,

survenu le 1er mars 1993, à l'âge de quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Jacques de Montrouge, le samedi 6 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence l'Ermitage,
7, rue Léonard-de-Vinci,
91940 Les Ulis.

– Mme Fernand Taieb,
Paulette Taieb,
Camille-Jacques Taieb,
Et sa famille,
font part du décès de

Fernand TAIEB,

qui aurait eu quatre-vingt-sept ans le 16 mars 1993.

« Tout passe ;
L'espace
Efface
Le bruit. »

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

– Mme Nicole Weil,
son épouse,
M. Daniel Weil,
son fils,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Maxime WEIL,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille des évadés, [illegible]

survenu le 28 février 1993, dans sa soixante-seizième année.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Henri BAILLY-GUERCHON,

le président et le conseil confédéral de la CNCVR remercient de *tout* cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Louis FOUGÈRE,

une messe sera célébrée le mardi 23 mars 1993, à 9 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris (parking Soufflot).

Anniversaires

– Il y a six ans, le 14 mars 1987,

Jean-Claude LANGELLIER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

« Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux : un temps pour naître, et un temps pour mourir... Un temps pour pleurer, et un temps pour rire. »

(Ecclésiaste III, 2.)

– Il y a un an disparaissait

Arlette LÉVY ZLOTOWSKI,
professeur agrégée de l'Université,
présidente fondatrice
de Judaïques-FM.

La cérémonie du Yahrzeit aura lieu le dimanche 14 mars 1993, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– Il y a quatre ans, *le 13 mars 1989,* le

docteur
***Jean-Charles* MAURY-LASCOUX**

nous a quittés, victime d'un accident.

« Le temps même n'est plus que la longue souffrance d'être privé de toi. »

René Daumal.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 12 mars 1993 :

UN RAPPORT

Du 10 mars 1993 établi par M. le président de l'Assemblée nationale en application de l'article 5 de la loi organique no 88-226 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 13 mars. – **Drouot-Richelieu** : 14 h : costumes de théâtre et de cinéma, tapis d'Orient, affiches d'outre-mer.

Dimanche 14 mars. – **Drouot-Montaigne** : [illegible] tableaux et sculptures modernes.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 13 mars. – **Beauvais** : 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Enghien** : 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Nanterre** : 14 h : mobilier, objets d'art.

Dimanche 14 mars. – **Argenteuil** : 14 h : Haute époque, argenterie ; **Chartres** : 14 h : mobilier, objets d'art ; **L'Isle-Adam** : 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire** : 14 h 30 : peintres naïfs ; **Nogent-sur-Marne** : 15 h : art africain ; **Provins** : 14 h : timbres ; **Sens** : 14 h 30 : vins, alcools ; **Versailles (Rameau)** : 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Versailles (Chevau-Légers)** : 11 h : bijoux ; 14 h 15 : orfèvrerie, argenterie ; 14 h 30 : mobiliers, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 13 mars. – **Angoulême** : 15 h : atelier Frequenez ; **Bernay** : 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille (Prado)** : 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Orléans** : 14 h : mobilier, tableaux ; **Vannes** : 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Volteur (39)** : 15 h : automobiles de collection.

Dimanche 14 mars. – **Angoulême** : 14 h : mobilier, tableaux ; **Arles** : 14 h : mobilier, objets d'art ; **Belfort** : 14 h : mobilier, argenterie ; **Bernay** : 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Blois** : 14 h 15 : tableaux, lithos ; **Bourg-en-Bresse** : 15 h : tableaux anciens ; **Calais** : 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Cassis** : 10 h et 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Châlons-sur-Marne** : 14 h : mobilier, objets d'art ; **Clamecy** : 14 h 30 : lithos ; **Douai** : 14 h, Extrême-Orient ; **Doullens (80)** : 14 h 30 : ateliers ; **Gourdon (46)** : 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Honfleur** : 14 h 30 : tableaux ; **Laval** : 14 h : bandes dessinées, planches ; **Lyon (Brotteaux)** : 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Mâcon** : 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Mayenne** : 14 h : mobilier, objets d'art ; **Monte-Carlo** : 15 h : mobilier, objets d'art ; **Orléans** : 14 h : véhicules anciens ; **Pithiviers** : 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Reims** : 14 h : mobilier, objets d'art ; **Saint-Dié** : 14 h : mobilier, objets d'art ; **Soissons** : 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Tarbes** : 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Vitry-le-François** : 10 h et 14 h 30 : vins, alcools.

FOIRES ET SALONS

Chatou, Chartres, Avignon, Orléans, Perpignan, Tours, Bar-le-Duc, Bourbon-Lancy, Bourgueil (37), Vitré, Maastricht (un salon de prestige équivalant à la Biennale de Paris).

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE : Kurt Browning champion du monde

Le comédien et le cabot

En devenant champion du monde pour la quatrième fois, jeudi 11 mars, à Prague, le Canadien Kurt Browning égale la performance de l'Américain *Scott Hamilton*. Il *devance* son compatriote Elvis Stojko et le Russe Alexei Urmanov. Les Français Philippe Candeloro et Eric Millot terminent cinquième et septième.

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

En quelques secondes, Kurt Browning et Elvis Stojko mettent *les journalistes dans leur* poche. Ils fanfaronnent et délacent leurs patins sans cesser de plaisanter. Après leur doublé sur la glace, le *champion du monde* et son dauphin transforment la conférence de presse en un *numéro de duettistes*. Derrière le micro comme sur la glace, Browning a la vedette. Le spectacle, il connaît. Avant les *championnats du monde*, il a sillonné pendant un mois l'Amérique du Nord avec la compagnie Stars and Ice qui met à l'affiche les meilleurs patineurs du moment. Il a affronté 15 000 personnes tous les soirs. Cette *confrontation a permis* au cabot qu'il était de devenir comédien.

A vingt-six ans, il n'est plus ce sauteur fou, sacré champion du monde de 1989 à 1991. Lui *qui avait réussi, en 1988, aux* championnats du monde de Budapest, le premier quadruple boucle piqué de l'histoire, est devenu sage. *Déguisé* en Bogart, il glisse sur la musique de *Casablanca* et s'envole dans des triples sauts dont la perfection est largement *suffisante* pour obtenir une quatrième couronne mondiale. Les cabrioles techniques sont désormais au registre de son jeune compère Elvis Stojko, aussi brun et trapu que son aîné est blond et élancé. Kurt Browning ne peut plus se permettre ces fantaisies.

Aujourd'hui, il saute moins haut que Stojko. Alors, il a su se dompter et apprendre *la grâce* d'un mouvement, d'une arabesque.

Le champion du monde avait pris un coup de vieux après les Jeux olympiques d'Albertville, en 1992. Sa sixième place fut ressentie comme une gifle. Deux mois plus tard, il subit un nouvel *affront* en *montant sur la* deuxième marche du podium des championnats du monde d'Oakland (Etats-Unis). *Dégoûté*, il faillit arrêter la compétition. La proximité des Jeux olympiques de Lillehammer le fit néanmoins réfléchir. Le Canadien *entama un nouveau chapitre.*

Inventer de nouvelles figures

En août, il *quitte* Edmonton, capitale de son Alberta natale, pour Toronto et rejoint le prestigieux Granite club, dirigé par Louis Stong. Outre *trois heures* d'entraînement quotidien passées sur la glace et une heure à *soulever* la *fonte*, l'athlète se met à la barre et fait des entrechats aux côtés des danseurs étoiles du Ballet national du Canada.

Aujourd'hui, entre deux sourires, il affirme qu'après avoir réussi le quadruple boucle piqué, il a voulu encore innover et *inventer de nouvelles figures* : ces petits pas ou ces lancers de jambes qui n'appartiennent, pour l'instant, qu'à lui. Elvis Stojko n'a pas encore *quitté* l'Ontario, où il est né. Petit frère galopin, si jeune et si envahissant, il voudrait réussir le quadruple saut en compétition – ce *que Kurt ne veut plus tenter* – avant d'y *ajouter* la grâce qui lui manque. Il a le temps pour lui. Dans un an, en Norvège, Kurt le comédien *aura encore vieilli* ; Elvis le cabot, lui, aura mûri.

BÉNÉDICTE MATHIEU

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Pirate

PPDA papotait avec Alain Gautier, à quelques heures de l'arrivée. Autant dire que l'on avait une minute pour aller voir Milosevic, sur la 2. On ravint en plein carnage. PPDA lui ayant demandé s'il appréhendait le retour, le supposé Gautier explosa soudain contre *« ces crétins de journalistes qui vont me tomber sur la gueule ! »*. *« J'ai donc de la chance de passer en premier »*, tenta de plaisanter le présentateur. Et la voix, au bout du fil : *« Je vous mets dans le même sac, vous ne valez pas un clou. Moi j'ai fait le tour du monde, c'est mieux que les voyages que Botton vous a payés. »*

L'image revint sur PPDA, et on se demande si l'on n'avait pas rêvé : il était impassible, comme pendant une vraie interview du vrai Alain Gautier. Il fallut attendre que le pirate des ondes, comme pris de remords, avoue son forfait – *« j'ai pris la place d'Alain Gautier, j'en suis désolé pour lui »* – pour que PPDA regrette que *« la supercherie dont nous avons été victimes »* ait *« terni le record d'Alain Gautier, un garçon très loyal »*.

Passé le fou-rire nerveux, on se sentit envahi de compassion à l'égard de Poivre : on plaint toujours l'agressé, à la télévision. Et quel professionnalisme, cet agressé, quel sang-froid, quelle élégance ! A sa place, on aurait dérapé, bafouillé de honte, de colère, on serait tombé dans tous les pièges. Lui avait trouvé les mots justes, comme il respire. Mais cette digestion instantanée d'une agression grossière et impromptue était en même temps quelque peu effrayante. On eût dit une démonstration de la puissance du « 20 heures » face aux événements dont il est censé rendre compte, et dont on réalisa soudain, à l'œil nu, avec quelle aisance il les écrase, les domestique, les mouline. Ce formidable estomac de PPDA, que broie-t-il donc les soirs ordinaires, avant de restituer le tiède sirop quotidien ? N'est-il pas presque plus rassurant de voir l'animateur, face à un bouleversant imprévu, se laisser dominer par son émotion, à l'image de Guillaume Durand lors de la crise de convulsions du jeune philosophe aidéen Pascal de Duve, l'autre nuit ?

Surgirent enfin les questions. Ce piratage était-il un innocent canular de boucaniers ? Y avait-il la moindre possibilité qu'il constituât au contraire un épisode supplémentaire de quelque nauséeuse guerre des chaînes ? Les épreuves de PPDA n'étaient pas terminées. Il dut encore revenir sur l'affaire Botton, pour en signaler brièvement le dernier rebondissement. On développerait le lendemain, promit-il avec un perceptible soulagement.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 mars

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Le vieux blouson ; Les rescapés du ciel ; L'alpiniste glisse vers la mort ; Le mobile home en flammes ; Le rafteur ; Péril en la manade.
22.20 Côté enfants.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Au Mexique (2ᵉ partie). La danse des Voladores ; Les merveilles du Yucatan ; Sphériques d'hier ; Skiboard extrême.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Sport : Funboard et patinage artistique. Funboard indoor : la Swatch Super Fundoor, à Bercy ; Championnats du monde de patinage artistique : original dames et libre danse, à Prague.
1.05 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.00 Journal, Campagne électorale (PS, Verts, A gauche vraiment, RPR, CNI) et Météo.
20.50 Série : Le Lyonnais. Taggers, de Cyril Collard.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Jules Roy, (*Amours barbares*) ; Françoise Fabian, pour la pièce *Filomena Marturano*, d'Eduardo de Filippo, mise en scène par Marcel Maréchal ; Angélique Lonatos ; Thérèse Liotard (*les Passions de Germaine de Staël*) ; Ghislaine Schoeller, co-auteur avec Lucienne Mazenot du *Dictionnaire des femmes célèbres*.
23.50 Campagne électorale (LO, PS, RPR, UDF), Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les Johnnies.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Yannick Noah. Inde : l'art des seigneurs de la guerre ; France : la mort du cochon ; Etats-Unis : les cowboys d'Elko.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Campagne électorale (PS, UDF, Nouveaux Ecologistes, RPR).
23.35 Magazine : Le Divan. Invitée : Kasi Lemmons, comédienne.
0.00 Série : Les Incorruptibles.
0.50 Court métrage : Libre Court. Le Cafard et la Reine.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Il y a des jours comme ça. De Donald Wrye.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Magazine : Voile. Réalisé par Didier Roustan. Florence Arthaud.
22.45 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 28ᵉ journée du championnat de France de D1.
23.15 Cinéma : Un flic à la maternelle. □ Film américain d'Ivan Reitman (1990).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Magazine : Macadam. Les Négresses vertes, de Béatrice Soulé.
23.05 ► Documentaire : Portrait de Jean Genet. De Bernard Lascazes.
23.50 Musique : Montreux Jazz Festival (rediff., 45 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Palace détective. De James A. Contner.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après. Avec Peter Graves, Greg Morris.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. L'économie des taxis.
0.00 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Histoires comme ça.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. La discothèque de Jean-Claude Zylberstein.
22.40 Les Nuits magnétiques. La peur (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Symphonies nº 97 en la majeur et nº 99 en ré majeur, de Haydn ; Kammermusik nº 3 pour violoncelle et dix instruments, Kammermusik nº 1 pour douze instruments solistes avec final, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Jazz-Club à Paris : le quintette du trompettiste Terence Blanchard.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 13 mars

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Confréries... la chair et l'esprit.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Côté enfants (et à 22.30).
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Essais de formule 1, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Divertissement : Histoires d'en rire. Avec Lagaf', Carlos, Pierre Perret, Didier Gustin, Brigitte Lahaie, Elie Kakou, Yves Lecoq, Jacques Bal, Jean-Pierre Pernaut, Grâce de Capitani, Sandrine Alexi, Jean-Luc Lahaye, Jean-Jacques Devaux, Sophie Forte, Ginette Garcin, Danièle Gilbert, Olivier Grouillard, Elsa Servier, Eric Thomas, André Valardy.
22.35 Téléfilm : Une raison pour mourir. De Tim Spring.
0.15 Magazine : Formule sport. Formule 1 ; Football ; Funboard indoor ; Patinage artistique ; Voile.

FRANCE 2



13.25 Magazine : Géopolis. La France : sorties des urnes.
14.15 Magazine : Animalia. La vie sur la balance.
15.15 Magazine : Sport passion. A 15.15, Cyclisme : Paris-Nice ; A 16.55, Patinage artistique : championnats du monde à Prague ; 17.30, Terre de foot : foot africain, foot Amérique du sud ; Dossier spécial Yougoslavie...
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invité : Richard Berry.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Vos plus folles histoires. Invités : Sim, Indra, Marie-Pierre Casey, Bud, Sonia Dubois, Rachid Ferrache, Indiannation, Mylène Demongeot, Yera Malta, Richard Kiel, La princesse Ira de Furstenberg ; Jean Amadou ; Henri Chapier ; Un extrait de la revue du cabaret la Milliardaire, *Viva Maria* ; Les docteurs Rechtman et Stroumza, dentistes ; Fictions : Règlements de comptes à Eldorado ; Les griffes de la nuit ; Prothésez-moi ; Déjeuner à l'Elysée.
22.45 Magazine : Ardimat. Invités : Laurent Voulzy, Michel Boujenah, Jackie Sardou.
0.00 Journal et Météo.
0.15 Magazine : La 25ᵉ Heure. L'Attentat de Reinhard Heydrich.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. La Bête des Vosges, d'Olivier Hennegrave.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Guide des échecs*, de N. Giffard et A. Biénabe.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa. Invités : Herbert Léonard, Laurent Petit-Guillaume, Hélène, Lova Moor.
20.45 Téléfilm : Le Violeur impuni. De Janusz Zaorski.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Zanzi bar. Télé-radio-magie, de Christophe de Ponfilly.
23.45 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang. Invité : Yannick Noah.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Les Superstars du catch. Royal Rumble.
16.40 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars. Rats.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Fausse note pour un mariage. De Carol Wiseman.
22.00 Documentaire : Les Splendeurs de la mer de Cortez. De Howard Hall.
22.52 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Dolly Dearest. ■ Film américain de Maria Lease (1991).
0.30 Cinéma : Docteur Norman Bethune. ■ Film franco-sino-canadien de Phillip Borsos (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et italiennes de la semaine du 13 mars 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ► Téléfilm : L'Orchestre. De Jacek Blawut.
21.55 Téléfilm : Le Mystère du banc de sable. De Rainer Boldt.
0.05 Montreux Jazz Festival.

M 6

13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Variétés : Matchmusic.
16.40 Magazine : Culture rock.
17.10 Série : Le Saint.
18.15 Série : Les Têtes brûlées.
19.05 Magazine : Turbo. Turbo sur les sommets. La moto neige ; La Croisière blanche ; Le Rallye neige et glace ; L'Ecole de pilotage de Flaine ; L'anti-patinage ; Les pilotes de glacier.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.55).
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : Charles et Diana. De John Power.
22.15 Documentaire : Il était une fois Diana. De René Jean Bouyer.
23.20 Téléfilm : La Fille du lac. De Claude Jutra.
0.45 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Notre collaborateur Daniel Schneidermann.
20.45 Dramatique. Le Grand Passage, poème polyphonique d'André Velter ; à 21.59, Dans le ciel du chemin du roy, de Jean-François Caron.
22.35 Musique : Opus. Renaud Gagneux, compositeur-architecte.
0.05 Rencontre au clair de la nuit...

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. A 19.50, opéra (en direct de Bruxelles) : Reigen, de Boesmans, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, dir. Sylvain Cambreling ; sol. : Deborah Raymond, Ashley Putnam, Françoise Pollet, sopranos, André Grégoire, Roberto Sacca, Ronald Hamilton, ténors, Elzbieta Ardam, Randi Stene, mezzo-sopranos, Dale Duesing, baryton.
23.35 Ciné-radio Days. Par François Jenny. Berlin.
0.30 Sortilèges du flamenco

Dimanche 14 mars

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Avant la Coupe d'Europe ; Championnat de France.
11.50 Jeu : Le Juste Prix.
12.18 Magazine : A vrai dire.
12.20 Météo, Trafic infos, Formule 1, Journal.
12.55 Sport : Formule 1. Grand Prix d'Afrique du Sud, en direct de Kyalami ; A 14.35, le podium.
14.45 Côté enfants (et à 19.25).
14.48 Météo.
14.50 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.45 Série : Perry Mason.
17.20 Disney Parade.
18.30 Magazine : 7 sur 7. Invités : Dominique Voynet, Ségolène Royal, Georges Marchais, Jacques Toubon.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Il y a des jours... et des lunes. ■■ Film français de Claude Lelouch (1989).
22.55 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Joe Kidd. ■ Film américain de John Sturges (1972).
0.40 Journal et Météo.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Boulogne-sur-Gesse (31).

DIMANCHE • 12H
2
Elisabeth Badinter
à l'Heure de Vérité.

12.00 L'Heure de vérité. Elisabeth Badinter.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.20 Magazine : Stade 2. Résultats : images de la semaine ; Athlétisme ; Rugby : championnat de France ; Magazine : présentation de Lillehammer, station des JO 1994 ; Formule 1 : Grand Prix d'Afrique du Sud ; Basket-ball : finale de la Coupe Korac ; Cyclisme : Paris-Nice ; Patinage artistique ; Handball ; Football.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : L'espion qui m'aimait. ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1977).

SUR GRAND ÉCRAN
DIMANCHE
20h50 :
JAMES BOND
"L'espion qui m'aimait"
23h00 :
MAX MON AMOUR
2 16/9
par câble et satellite

23.00 Cinéma : Max mon amour. ■■ Film franco-américain de Nagisa Oshima (1986).
0.35 Journal et Météo.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Cycle Rachmaninov (2ᵉ volet).
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Série : Sherlock Holmes.
15.15 Magazine : Sports 3 dimanche. Super fundoor de Bercy, en direct ; Cyclisme : l'arrivée du 60ᵉ Paris-Nice, en direct ; Tiercé ; Championnats du monde de patinage artistique et de danse sur glace.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Invités : Yves Coppens, professeur au Collège de France, préhistorien, paléo-anthropologue, auteur du *Rêve de Lucy* et de *Préambules : les premiers pas de l'homme* ; Jean-Marie Pelt (*Des légumes*) ; Les critiques Raphaël Sorin (*Cité Roosevelt*, de Philippe Lacoche) ; Jean René Van Der Plaetsen, (*Mais la vie continue*, de Knut Hamsun.)
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Attention magie !
22.00 Magazine : A vos amours.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Les Hommes contre. ■■ Film italo-yougoslave de Francesco Rosi (1970) (v.o.).

CANAL PLUS

10.40 Cinéma : Un flic à la maternelle. □ Film américain d'Ivan Reitman (1990).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm : L'Arbre de la discorde. De François Rossini.
15.35 ► Documentaire : Les Quatre Saisons du berger. De Jean-Paul Jaud.
17.05 Documentaire : Les Splendeurs de la mer de Cortez.
18.00 Cinéma : Personne n'est parfaite. □ Film américain de Robert Kaylor (1990).
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.25 Flash d'informations.
19.30 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Rage. ■ Film américain de Stephen Gyllenhaal (1990).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Documentaire : Portrait de Jean Genet.
17.45 Magazine : Via Regio.
18.15 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janes (5ᵉ épisode).
19.30 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz (4ᵉ ép.).
22.20 Cinéma : Elmer Gantry, le charlatan. ■■ Film américain de Richard Brooks (1960).

M 6

12.55 Série : Booker.
13.45 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Soko, brigade des stups.
15.40 Magazine : Fréquenstar.
16.35 Musique : Flashback.
17.05 Série : L'Exilé.
17.50 Série : Clair de lune.
18.55 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Téléfilm : Une vie de star. De Joseph Sargent.
22.25 Magazine : Culture pub.
22.55 Cinéma : Caresses sous un kimono. □ Film japonais de Noribumi Suzuki (1974).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Métal express.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. SVP, synthèse vocale parlée.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert. Le GRM, concert imaginaire. Œuvres de Bernard Parmegiani, Arnold Schoenberg, Dieter Kaufmann, Richard Strauss, Gilbert Amy. Fusako Kondo, soprano ; Carlos Roque Alsina, piano ; Jean-Pierre Drouet, percussions.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 25 janvier au Théâtre de la Ville) : Aphorismes pour piano, de Chostakovitch ; Sonate pour piano nº 5 op. 112, de Mossolov ; Quatuor à cordes nº 1, Sonate à Kreutzer, de Janacek ; Sonate pour violon et piano nº 1, de Bartok, par le Quatuor Wihan en collaboration avec Pro Quartett ; Peter Csaba, violon, Pierre-Laurent Aimard, piano.
22.33 Autoportrait. Vinko Globokar, par Cécile Gilly.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Le Chant de la Terre, de Mahler ; Symphonie nº 3 op. 18, de Knussen.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Espagne.

Le Monde

Le Congrès des députés de Russie

M. Eltsine semble s'orienter vers un plébiscite

MOSCOU

de notre correspondant

Vrai drame ? Faux drame ? Etrange théâtre en tout cas que cette seconde journée du Congrès des députés de Russie, qui aurait dû être la dernière mais n'a abouti à un aucun résultat, repoussant du même coup un dénouement qui risque fort d'être aussi confus que les débats. La journée de jeudi s'était pourtant ouverte de belle manière, par un appel solennel de M. Boris Eltsine aux députés, mis en demeure d'accepter un *« pouvoir présidentiel fort »*, faute de quoi *« une troisième force »* viendrait *« détruire la Russie »*.

Suivit une réponse furieuse et tout à fait négative de Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement. Après quoi le système de télévision intérieur montra les deux adversaires, à peine descendus de la tribune et éloignés du brouhaha de la séance, deviser fort courtoisement. Tandis que le porte-parole du président, M. Kostikov, venait annoncer que tout allait bien, qu'on était *« sur le bon chemin »*, et qu'était publié un projet de résolution sur la répartition des pouvoirs mêlant certaines propositions du président au projet présenté par la commission *ad hoc* du Parlement.

Le problème est que ces diverses propositions étaient largement contradictoires, que les efforts déployés pendant tout le reste de la journée et une partie de la nuit pour les harmoniser n'aboutirent qu'à l'adjonction de seize pages d'amendements en tous genres. Vendredi matin, alors que s'ouvrait la séance, M. Kostikov réapparut donc dans les couloirs, cette fois pour sonner l'alarme, affirmer que le président était *« très mécontent »*, et qu'on allait tout droit vers le retour du communisme et *« la dictature des Soviets »*.

Un jugement exactement symétrique, et tout aussi alarmiste, avait été porté la veille au soir par M. Khasboulatov : *« le pouvoir exécutif »*, affirmait le président du Parlement, *« est lié génétiquement avec le bolchevisme et brûle d'un désir pathologique d'écraser le pouvoir législatif qui* incarne la démo*cratie naissante... »*.

A en croire le porte-parole du président, M. Khasboulatov est en fait engagé dans une entreprise machiavélique : il s'agirait pour lui de *« discréditer le Congrès »* et de s'attribuer ensuite tout le pouvoir... Mais il semble à vrai dire que la tactique des amis du président ne soit pas très éloignée : la télévision russe, qu'ils contrôlent de plus en plus étroitement, se délecte des coups de colère de M. Khasboulatov et de l'inconséquence des députés. Insister sur les avanies que paraît subir un président animé des meilleures intentions de la part d'un Congrès irresponsable est aussi une manière de préparer le terrain à des mesures d'autorité.

Vendredi, M. Eltsine est d'ailleurs revenu à la tribune pour annoncer, sur un ton grave, que si le Congrès persistait dans son intention de voter des dispositions qui remettent en cause *« l'équilibre des pouvoirs dans le pays »*, alors il devrait *« penser à d'autres mesures »*. Pas plus que celle de la veille, cette intervention n'a paru avoir grand effet sur les députés, qui ont rejeté les demandes de M. Eltsine. Le président et toute son équipe quittèrent alors ostensiblement une salle en ébullition, et son porte-parole annonça qu'il n'y remettrait plus les pieds...

L'atmosphère était donc, à nouveau, au *« vrai drame »*, et permettait d'imaginer un scénario conforme à celui qu'avait décrit par avance le ministre des affaires étrangères russe au micro d'une chaîne de télévision américaine : le président, expliquait M. Kozyrev, n'a pas la *« maîtrise »* du Congrès, mais il peut avoir celle du *« peuple »*, et trouvera le moyen d'obtenir son soutien, d'autant que le choix est simple : c'est ou bien Eltsine ou bien *« le chaos et la désintégration »*, une manière de dire qu'on va tout droit vers un plébiscite organisé unilatéralement par M. Eltsine, et dont l'entourage présidentiel agitait de nouveau la menace vendredi matin en avançant même une date, le 25 avril.

JAN KRAUZE

A Brest et à Morlaix

Des milliers de tonnes de pommes de terre ont été déversées dans les rues

BREST

de notre correspondant

Les producteurs de pommes de terre de semence ont manifesté, jeudi 11 mars, dans le Finistère-Nord. Ils ont déversé dans la matinée, à Morlaix, 1 200 tonnes de tubercules et, dans l'après-midi, 3 000 tonnes à Brest où d'importantes forces de l'ordre faisaient face à 250 paysans sur leurs tracteurs. Ils voulaient décharger une partie de leur cargaison devant la sous-préfecture, mais tout le quartier était bouclé.

Des incidents entre manifestants et CRS ont éclaté près de la gare, sans gravité. Les producteurs s'en sont pris à des feux tricolores et des lampadaires. Sur le chemin du retour, certains d'entre eux ont bloqué le pont de Plougastel-Daoulas, provoquant de gros embarras de circulation.

Les producteurs, qui ne parviennent pas à écouler leurs stocks, en raison notamment de la perte de marchés à l'exportation (Irak et Algérie), demandent une aide de 55 millions de francs. Mais le ministère de l'agriculture a décidé de ne leur accorder que 6 millions. Le président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), M. Thierry Merret, a indiqué que d'autres actions n'étaient pas à exclure, mais pas avant les élections.

GABRIEL SIMON

□ **Mort du vice-président chinois.** – Le vice-président chinois, M. Wang Zhen, est mort, vendredi 12 mars, à Guangzhou, au sud du pays, a annoncé l'agence Chine nouvelle, en fin de matinée. M. Wang était âgé de quatre-vingt-cinq ans. – *(AFP, Reuter.)*

Victime d'une supercherie au cours du journal de Patrick Poivre d'Arvor

TF 1 annonce son intention de porter plainte contre le faux Alain Gautier

Un personne anonyme ayant usurpé l'identité du navigateur Alain Gautier a été interviewée, pendant le journal de 20 heures de TF 1, jeudi 11 mars, par le présentateur Patrick Poivre d'Arvor. Après avoir répondu normalement aux questions de ce dernier, pendant que des images du bateau du navigateur étaient diffusées, le faux Alain Gautier a ensuite évoqué les voyages que PPDA a effectués aux frais de M. Pierre Botton, avant de révéler la supercherie, et de présenter ses excuses à Alain Gautier.

Le présentateur du journal avait cru *« reconnaître »* la voix d'Alain Gautier, un *« ami et sportif de grande classe, qui n'a pas ce type de langage »*, et a regretté que quelqu'un ait tenté de *« ternir son record »*.

Selon l'hypothèse la plus plausible – celle que retenait également TF 1 à la fin de son édition de 20 heures – une personne a pu entendre la liaison radio établie vers 18 heures entre le poste central de la course Vendée-Globe, et le navigateur, donnant le numéro de la régie de TF 1 où Alain Gautier devait appeler à 20 heures.

Connaissant ce numéro, quelqu'un pouvait l'appeler directement. Gérard Carreyrou, le directeur de la rédaction de TF 1, estimait vendredi matin que le « pirate » était sans aucun doute une personne très au fait du déroulement de la course, le journaliste de TF 1, Jean-Michel Belot, qui a reçu l'appel au siège de la chaîne peu avant le journal ayant eu le sentiment d'avoir affaire à Alain Gautier lui-même. TF 1 annonçait vendredi matin son intention de porter plainte contre l'auteur encore inconnu de cette supercherie.

M. C. I.

(Lire également page 27 la chronique de Daniel Schneidermann).

EN BREF

□ **Voile : l'arrivée du Vendée Globe.** – Le navigateur Alain Gautier *(Bagages-Superior)* était attendu vendredi 12 mars en début d'après-midi aux Sables-d'Olonne, terme de la course autour du monde en solitaire et sans escale. Le skipper, qui n'aura pu améliorer le record de l'épreuve établi en 1990 par Titouan Lamazou (109 jours 8 heures 48 minutes) était néanmoins attendu en vainqueur tant son avance était importante sur son suivant, Philippe Poupon *(Fleury-Michon)*. Celui-ci, qui vient d'être victime d'un démâtage, est distancé d'un millier de milles.

□ ***Visite du premier ministre grec en Bulgarie.*** – *Le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, est arrivé, jeudi 11 mars, en Bulgarie pour une visite de deux jours, marquée par une divergence de vues sur la Macédoine voisine. M. Mitsotakis a toutefois affirmé sa volonté de « donner une impulsion » aux relations bilatérales. Le premier ministre bulgare, M. Luben Berov, a, pour sa part, déclaré que les deux parties discuteraient des problèmes « délicats et difficiles de la sauvegarde de la paix dans les Balkans ». La Bulgarie a été le premier pays à reconnaître l'ex-République yougoslave de Macédoine lorsque celle-ci a déclaré son indépendance, tandis que la Grèce s'oppose énergiquement à la reconnaissance de ce pays sous le nom de Macédoine. – (AFP.)*

Sur fond de grèves à répétition

Les syndicats refusent de publier les résultats de la consultation des conducteurs du métro parisien

La plus totale confusion régnait à la RATP après le scrutin organisé, jeudi 11 mars, par les syndicats des conducteurs du métro et du RER qui demandaient à ceux-ci s'ils approuvaient les projets d'extension d'une prime et de réorganisation de leur carrière, assortis de contreparties demandées par la direction.

En fin de soirée, un représentant de la CGT déclarait à l'Agence France-Presse que la prime était acceptée à 50,7 %, mais que la réforme des carrières était repoussée par 54,5 % des votants. Plus tard dans la nuit, un communiqué syndical signé par la CGT, le SAT-autonome, les Indépendants et le GATC-autonome appelait à *« amplifier et continuer les arrêts de travail »*, faisant état d'une expression *« massive »* pour *« rejeter les deux projets de la direction »*.

Nouveaux préavis

Interrogé par l'AFP sur ces contradictions, un responsable syndical a répondu qu'il *« fallait s'en tenir au communiqué »* et a refusé de faire état des résultats chiffrés du scrutin.

Les quatre syndicats lancent donc un véritable ultimatum à la direction, la sommant de leur donner satisfaction (prime de 285 F et améliorations de carrière) sans contrepartie aucune pour les voyageurs en termes d'aménagement des horaires et de vérification de la qualité du travail.

La grève perlée des deux derniers jours a donc continué le vendredi 12 mars avant 7 heures et devait reprendre de 17 heures à 20 h 30, même si elle semble avoir été moins suivie : le RER – où les conducteurs auraient voté en faveur des projets qui leur étaient soumis – fonctionnait à peu près comme à l'habitude vendredi matin.

Toutes les lignes de métro connaissaient un trafic proche de la normale, sauf les lignes nº1, 4, 12 et 13 où circulaient un train sur trois ou sur quatre. Après interruption des arrêts de travail pendant le week-end, les préavis de grève recommencent à courir pour le lundi 15 et le mardi 16 mars. Aucune négociation n'est prévue.

A l'évidence, les quatre syndicats tentent leur va-tout pour pousser le gouvernement Bérégovoy, fragilisé par la proximité des élections législatives, à faire céder la direction de la RATP. Deux inconnues demeurent : la combativité de la base, qui ne semble pas à son maximum, et la capacité de résistance du nouveau PDG de la RATP, M. Francis Lorentz.

AL. F.

En collaboration avec *le Monde*

Face aux maires sur RTL

RTL organise du 14 au 19 mars, avec la participation du *Monde*, six rencontres, animées par des journalistes de RTL et du *Monde*, entre des maires et les porte-parole des principales formations politiques. Huit maires interrogeront successivement MM. Antoine Waechter (dimanche 14), André Lajoinie (lundi 15), Laurent Fabius (mardi 16), Valéry Giscard d'Estaing (mercredi 17), Alain Juppé (jeudi 18) et Jean-Marie Le Pen (vendredi 19). Toutes les émissions ont lieu de 18 h 30 à 19 h 30.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 29 à 36

Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1993 a été tiré à 493 718 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Poitou-Charentes cherche son plan

Pour la troisième fois depuis les lois de décentralisation, les régions françaises sont en train de préparer leurs contrats de Plan avec l'Etat. Pour définir leurs objectifs, les responsables de la région Poitou-Charentes se sont livrés à une large consultation.

Le Monde

SANS • VISA

Maastricht sur la Meuse se livre, chaque année pour Mardi gras, à un carnaval endiablé, célèbre dans toute la contrée.



Longtemps rude enjeu militaire européen, Maastricht a pacifiquement retrouvé la célébrité grâce au traité des Douze. Pendant que les Britanniques font durer le plaisir avant de révéler leur position définitive sur ces accords, gagnons la capitale du Limbourg néerlandais par la « route d'Artagnan ». Vrai ou imaginé, un itinéraire réservant quelques découvertes.

D'Artagnan sur la route de Maastricht

CINQ CENTS cafés et cent restaurants – pour cent viogt *mille âmes – portant en français* dans l'enseigne Joie de vivre, Entre-Deux, La Proveoce, Le Chêne, Le Casque, Au Moutoo blanc, Hôtel en Grand Café Bergère, La Colombe, Grande Maisoo du Lévrier et de l'Aigle ooir, Boulangerie et Café français (noo loin il est vrai d'un Kentucky Fried Chicken...), etc. Une antique déesse catholiqoe, la Vierge à l'étoile de mer, visitée par Jean-Paul II en 1985 ; à la basilique Saint-Servais, fondée eo 570, one stèle du dix-huitième siècle portant : *« Fondation à perpétuité des sermons en langue française »* ; un couvent puis *musée des Bons-Enfants*, le tout non loin de la porte d'Enfer. Les quartiers Belfort, Malpertuis, Nazareth ou Campagne. Des panneaux indiquant *« Privé Terrein », « Bourgogne Straat »* ou *« Sterre-Plein »*.

Même le Français ayant oublié que d'Artagnan, l'authentique, le maréchal de camp de Louis XIV, fut ici envoyé *ad patres* par un boulet hollandais, à soixante-trois ans, en 1673, pendant le siège mis par le roi de France devant cette place forte des Provinces-Unies ; même ootre compatriote ignorant que les Maastrichois – tant par absence de rancune qu'en hommage à la figure littéraire universelle ioventée en 1843 par le nobliau franco-domioicaio Davy de la *Pailleterie* (dit Alexandre Dumas père) – oot élevé, en 1973, pour le triceotenaire de cette mort, une statuette au mousquetaire, dans uo parc bordé par *« Chomps-Elysées Weg »* (1), ne peut se sentir étranger ici.

Si ardemment désirée par nos ancêtres, prise encore par Kléber en 1794 et, de ce fait, inscrite à Paris sur l'Arc de triomphe, la localité limbourgeoise reste marquée par son état de chef-lieu do département français de Meuse-Iofé-rieure jusqu'à la ebute de Napoléon Iᵉʳ.

Apercevant de Maastricbt ses vieux toits peotus, sa dizaine de clochers confits d'bistoire, son front fluvial, ses einq ponts, les contempteurs de l'accord sur l'Union européenne signé ici le 7 février 1992 ne manquent pas de marmonner : *« Jolie ville pour un vilain traité ! »* Longeant le fleuve franco-belgo-hollandais, les laodateurs du texte font généralement la moue, eux, devant l'île, de créatioo récente, portant le siège du gouvernorat et le « commissariat de la *reioe* » du Limbourg (2), bâtiment neuf à l'air involontairement mésopotamien avec ses rotondités de briques brunâtres, où *fut paraphé* l'auguste traité par les chefs d'Etat ou de gouvernement.

C'est par un pont et un pootimmeuble que l'îlot, désormais sacré, est relié à ce que notre oreille a capté comme... « la Mecque ». Cette Mecque o'étant que le sigle du *Maastrichts Expositie* Coogres Centrum (MECC), cœur du vaste ebantier en cours de finition sur la rive droite *mosane*. Oo y trouve empilés toutes les commodités et tous les embêtements de notre fin de siècle : auditoriums, *interprétariat* multilingue et dépliants unilingues, galeries marchandes, salles d'exposition, foire à la brocante, kiosques de demoiselles diplômées en communication, tabernacles distributeurs de billets, hôtels de faux luxe, méchants restaurants aux aguiebants ooms exotiques, parc autos absorbant l'horizon, jardins en béton, inondations de néon, péages, passerelles, pas perdus, etc. Donc, si vous voulez bien, on fait demi-tour, on se concocte un Paris-Maastricbt à notre goût, loin des autoroutes et des « néfastes-food », on reconstitue, oo invente une « route d'Artagoan ». Premier arrêt : Villers-Cotterêts, localité d'habitude expéditivement présentée comme *« lieu de naissance du français »*, alors que François Iᵉʳ, en 1539, dans one langue déjà quasi millénaire, se contenta d'y enterrer le latin juridique et d'y imposer l'état-civil.

Mais ce qui nous intéresse aujourd'hui c'est, au coin de la solitaire rue des Frères-Dreyfus, le mioi-bôtel particulier, enlierré et enmarquisé, où naquit, en 1802, l'auteur des *Trois Mousquetaires* et d'où il partit à vingt ans, sans le rond, pour aller vendre à Paris, nux Orléans, un tour de main calligraphique bientôt mué en prodige littéraire.

Echappons aux giboulées en allant *au restaurant L'Orthographe* éplucher le dernier chapitre du *Vicomte de Bragelonne*, où Dumas relate la fin de d'Artagnan. Fin tragique, conforme pour l'essentiel à la réalité mais ajoutée *in extremis* sous la cootrainte de l'éditeur (3), lequel indiqua en note que la place assiégée était Maastricht – ou plutôt *Maëstricht*, – *précision négligée* par le romancier.

Celui-ci s'est rattrapé en inventant le bâton de *maréchal* de France que le Roi-Soleil fait remettre sous la mitraille à l'officier sexagénaire : *« D'Artagnan allongeait le bras pour ouvrir ce coffret, quand un boulet parti de la ville vint broyer le coffre entre les bras de l'officier, frappa d'Artagnon en pleine poitrine. »*

A Villers-Cotterêts, l'aneien paladin d'Anoe d'Autriche gueulerait devant le ebâteau royal en deshéreoce, l'un des plus splendides édifices de la Renaissance française, construit par le Roi-Chevalier. *« Dépôt de mendicité »* par décret du Premier Empire, le palais cotterézien affiche maintenant *« Maison de retraite »* et *« Propriété privée »*. En contrepoint de la magnificence architecturale : vitres brisées, cours vides, palissades, bâtiments usioiers surajoutés et désaffectés, tags célébrant la trilogie *« Bob Marley-Hachich-Gong People »*.

A Laon, on est accueilli par la publicité d'*« Intermarché, les Mousquetaires de la distribution »*... Mais la haute ville, la ci-devant capitale carolingienne sur sa crête calcaire, s'est actualisée sans reniement ni vulgarité, la conjonction remparts-téléeabine parvenant même à ne pas paraître contre natnre. Il faut dire que le panorama est étroitement surveillé par uo temple formidable : cathédrale en forme de paquebot arcbéo-gothique renversé, serrée de près par einq géants, cinq elocbers ajourés et massifs – sept avant la Révolution qui, ici, décapita les églises, – suspendant dans le vide, d'une très païenne façon, les statues des bœufs cornus qui aidèrent à édifier l'ensemble.

Mais quel est le Parisien, déshonoré s'il ne bantait Bangkok, Bali et Baléares, qui s'est jamais donné la peine d'aller à Laon, par l'ancienne route de Belgique, où l'icône de la Sainte-Face, envoyée en 1249 par le pape français Urbain IV, ne voit parfois passer, durant une longue journée, dans la cathédrale déchue mais toute de splendeur intacte, qu'un groupe de réfugiés sri-lankais ou un Walloo traversant l'Europe à pied *« en quête de n'importe quel boulot »*...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 32

(1) *Weg*, « allée » en néerlandais.

(2) Comme on sait, il existe aussi un Limbourg belge, flamingant, chef-lieu Hasselt.

(3) Même le fameux *Dictionnaire des personnages* de Laffont-Bompiani (« Bouquins ») ne se résout pas à laisser tomber d'Artagnan au feu, préférant le faire *« mourir subitement » (sic)*.

Douce France

RÉALISÉE en février 1992, en préface au Salon mondial du tourisme, une enquête de l'Institut français de démoscopie avait révélé un vacancier écologiste, soucieux de son environnement, prêt à sacrifier la quantité à la qualité, consommateur averti et exigeant, plus demandeur de sécurité que d'aventure. Un an après, une enquête analogue (1), menée par le même institut et dans le même contexte (le Salon se tient jusqu'au 15 mars, porte de Versailles, à Paris), confirme les grandes lignes de l'étude précédente. Le portrait-robot ainsi dessiné montre un vacancier toujours très attaché à un Hexagone où il recherche des lieux calmes et retirés. Plus actif que passif cependant, épris d'indépendance et qui, lorsqu'il s'adresse à un organisme de voyages, souhaiterait davantage de formules «sur mesure». Un consommateur qui, en dépit des offres alléchantes suscitées par un marché toujours alangui, reste assez réticent vis-à-vis des achats anticipés ou, à l'opposé, des ventes de dernière minute, solutions qui, il est vrai, exigent une grande flexibilité familiale et professionnelle.

L'enquête de Démoscopie indique d'abord que 60 % des Français (quinze ans et plus) interrogés sont partis en vacances (la moitié une seule fois) en 1992, soit une légère baisse par rapport au chiffre de 1991, qui était de 66 %. Un constat qui, d'une part, confirme quelques tendances lourdes (on part beaucoup plus dans la région parisienne, parmi les jeunes, les cadres – plus de 80 % – et les possesseurs de résidence secondaire qu'en province et chez les ouvriers, les agriculteurs et les inactifs), d'autre part, marque, dans ce domaine, une pause, sinon l'arrêt, de la progression annuelle régulière observée jusqu'ici par les statistiques officielles. Un «déficit» de vacanciers qui refléterait une frilosité et un attentisme liés à un contexte économiquement pessimiste et politiquement incertain. En relevant également que le taux de *départ* décroît après cinquante ans et surtout après soixante-cinq ans, l'enquête tempère quelque peu l'espoir des professionnels du tourisme, qui pensent pouvoir tabler, pour l'avenir, sur l'augmentation importante d'une clientèle âgée disposant de temps libre et de revenus.

A noter, toutefois, que c'est dans cette tranche d'âge (cinquante à soixante-cinq ans) et parmi les moins de trente-cinq ans, les couples sans enfant, les cadres, les professions libérales et les habitants de la région parisienne que l'on trouve les gros bataillons des 32 % (soit 19 % de la population totale) de Français qui, pour leurs vacances, ont choisi l'étranger. Un chiffre identique à celui relevé l'an dernier, mais qui, à en juger par les projets de vacances exprimés, pourrait encore décroître en 1993, 24 % seulement des personnes interrogées mentionnant l'étranger. Un constat qui devrait conforter les responsables du tourisme dans leur volonté de vendre aussi la France aux Français et d'encourager la distribution des *produits touristiques* français dans les agences de voyages, filière *encore trop peu exploitée*.


LUC CHOQUER / IN «PLANÈTE FRANCE» – ÉDITIONS CONTREJOUR

Cagnes-sur-Mer, 1988

Au palmarès des destinations, l'Europe, qui attire plus des deux tiers des «expatriés», avec, dans l'ordre, l'Espagne (23 %), l'Italie (14 %), la Grande-Bretagne (8 %), le Portugal et l'Allemagne (7 %). Une Europe suivie, de très loin, par les Etats-Unis (4 %), les trois pays de l'Afrique du Nord, l'Egypte, le Canada, la Turquie et les Antilles.

L'enquête met également en lumière un taux de départ beaucoup plus élevé dans les foyers avec enfant(s) que dans ceux sans enfant. Mais cette catégorie est également la plus casanière, au même titre que les employés et les habitants des petites villes et des communes rurales. Une attitude liée à la perception de vacances dont les foyers avec enfants attendent avant tout un rôle de rééquilibrage (décompresser) et de resserrement affectif (être ensemble), l'enrichissement personnel, la découverte et les voyages, présents dans les esprits, étant subordonnés à d'éventuelles et problématiques vacances sans les enfants. Parmi les facteurs de réussite des vacances familiales, l'enquête cite la *sédentarité*, le *confort*, la *sécurité* et l'animation, autant d'éléments qui *expliquent* le succès des clubs de vacances, notamment en raison de la prise en charge qui les caractérise, des prix parfois proposés et, surtout, de l'accueil des jeunes enfants.

Des vacances qui, cependant, ne séduisent guère ceux qui recherchent avant tout autonomie et absence de contrainte et qui, de ce fait, privilégient la recherche d'un «foyer ailleurs». En optant, par exemple, pour une location, voire le camping, moins contraignants, également, que l'hébergement chez des parents, solution dont le caractère économique reste apprécié. Point noir persistant : le pénible et toujours trop long trajet en voiture. Un «calvaire» imposé par le coût, jugé trop onéreux, du train ou de l'avion. Un domaine où, selon l'enquête, existe donc de fortes attentes de solutions alternatives. En attendant, 65 % des Français interrogés ont utilisé la voiture pendant leurs vacances contre 17 % le train (les moins de vingt-cinq ans et les plus de soixante-cinq ans) et 17 % l'avion, pourcentage atteignant 25 % parmi les foyers de cadres supérieurs.

En ce qui concerne le lieu de villégiature, l'enquête confirme le rééquilibrage entre d'une part la mer, synonyme de plage et de soleil (51 %), d'autre part, la campagne ou la montagne, synonymes de nature (46 %), ces dernières attirant particulièrement les plus de cinquante ans, alors que la mer séduit surtout les plus jeunes, les célibataires, les habitants des grandes villes et les foyers avec enfants. Mais dans un cas comme dans l'autre la préférence va majoritairement (55 %) à des endroits calmes, retirés et peu fréquentés, ce qui ne signifie pas pour autant le triomphe du farniente, 60 % des Français expriment le souhait de profiter de chaque instant pour faire et voir le maximum de choses. Preuve que les vacances actives sont définitivement entrées dans les mœurs.

Cinq profils de vacanciers se *dégagent de l'enquête : les adeptes* de la plage et de la détente en *famille* (19 %, qui envisagent de rester en France en 1993), les fans de nature et de calme, à la campagne ou à la montagne, partagés entre planificateurs organisant leurs vacances à l'avance (17 %) et partisans de l'improvisation sur place (21 %), les partisans du repos actif (14 %) qui cherchent des endroits animés où l'on peut lézarder, et les tenants du mouvement (29 %), jeunes foyers d'employés et d'ouvriers, adeptes des charters, du train, des voyages organisés, des offres avantageuses et qui sont les plus nombreux à penser partir en vacances en 1993.

L'enquête précise également que 26 % des vacanciers ont loué une *maison*, un gîte ou un appartement, 25 % sont allés à l'hôtel, 21 % ont fait du *camping* (36 % des moins de vingt-cinq ans), 8 % ont *opté pour un voyage organisé* et 4 % un club de vacances. Avec deux grandes familles de vacanciers : d'une part les adeptes des clubs, des voyages organisés, de l'hôtel, de l'avion, des vacances à l'étranger et des organismes de *voyages (en priorité les catégories aisées)*, d'autre part les adeptes des *locations*, du camping et de la voiture.

Réalisée à l'initiative des organisateurs du Salon mondial du tourisme, l'enquête indique qu'en 1992, 17 % des Français ont eu recours à un organisme de voyages (surtout les plus de soixante-cinq ans, les cadres supérieurs, les foyers sans enfant et les candidats pour l'étranger), l'image de ces derniers étant globalement bonne (surtout chez les plus de cinquante ans), même s'ils apparaissent essentiellement comme *«des commerçants cherchant à vendre leurs produits»*. Crédités d'un accueil satisfaisant, d'une capacité à donner envie de voyager et d'une bonne connaissance des pays et des formules proposés, on attend cependant d'eux davantage de souplesse et un rôle plus affirmé de conseil, d'expert et de pédagogue. Une insistance qui révèle un «déficit» persistant dans ce domaine. Quant aux jeunes, ils souhaitent se voir proposer des produits moins chers, une offre plus diversifiée et une approche plus enrichissante des pays visités.

Enfin, en confiant que, s'ils devaient réduire leurs dépenses, *ils limiteraient en priorité leurs* budgets habillement (54 %), loisirs (45 %), vacances (34 %) et logement (25 %), les Français interrogés *confirment que les vacances* constituent toujours un poste de *dépense prioritaire, loin devant* les loisirs et l'habillement certes, mais loin derrière la nourriture, poste jugé intouchable par le plus grand nombre. A *noter, comme l'an* dernier, l'importance accordée à la *qualité des vacances, les Français* préféraient, s'ils étaient contraints de réduire *leur train* de vie, *partir* moins longtemps, moins loin, voire hors saison.

Patrick Francès

(1) *Cette enquête a été conduite en* deux phases. Une phase qualitative, en décembre 1992, consistant en trois réunions de groupes judicieusement constitués. Une phase quantitative, en janvier et février 1993, *sous forme d'entretiens* d'un échantillon de 1 191 personnes représentatif des Français partis en vacances en 1992 et issu d'un échantillon national de 2 000 personnes représentatif des Français *de plus de quinze ans*.

Chez les coupeurs de têtes

L'hospitalité fait partie de la philosophie des Ibans. Dans la longue maison de Murat, bâtie sur pilotis, au bord de la rivière Skrang, les vingt-quatre familles qui vivent là en communauté considèrent les visiteurs comme des dieux. Venus apporter la chance, ils ont droit à des toasts de tuak, la traditionnelle bière de riz gluant, compagne de toutes les festivités. Dans la *ruai* (galerie commune) qui sert de salle d'accueil, tambours et gongs font entendre leur martèlement lancinant. Farouches avec leurs boucliers, leurs couperets et leurs coiffes de guerre en plumes de paon et de calao (l'oiseau fétiche du Sarawak), les hommes commencent la *ngajat* (danse guerrière) où, en imitant le cri du volatile vénéré, ils racontent les exploits de leurs ancêtres coupeurs de têtes dans la jungle de Bornéo.

Suspendus aux poutres, les trophées noircis à la fumée rappellent le temps où cette pratique était un rite de fertilité et de virilité : rapporter une tête, c'était s'assurer une bonne récolte et avoir une chance de conquérir la femme de ses rêves. Une coutume abolie en 1841 par James Brooke, un aventurier anglais raffiné devenu le rajah de vingt-six ethnies animistes qui coexistaient, plus ou moins pacifiquement, sur l'île avant l'arrivée des Européens. Certaines, comme les Punans, étaient les descendants des Homo sapiens orientaux dont les restes ont été retrouvés dans les grottes de Niah, célèbres pour leurs nids d'hirondelle vendus à prix d'or aux gourmets chinois de Kuching, la capitale du Sarawak.

Pacifique et mystique, cette ville de 306 000 habitants fait toujours figure d'avant-poste de la civilisation sur un territoire de 124 000 km² recouvert par la jungle. Eglises adventistes, temples sikhs, mosquées malaises et pagodes chinoises y perpétuent la *pax britannica* façonnée par un siècle de dynastie Brooke dans un Etat où les Blancs (un brin paternalistes), les indigènes et les immigrés étaient placés sur un pied d'égalité.

Kuching est à une heure et demie de vol de Kuala Lumpur. Parmi les quelques *voyagistes* qui programment le Sarawak, citons *Asia, le Club Méditerranée, Kuoni* et Asietours/Malaysia Tours *Expéditions. Renseignements dans* les agences de voyages.

NGOC LOAN LAM

La nostalgie des confettis

Rattachés à l'Union indienne en 1954, Pondichéry, Yanaon, Mahé, Karikal et Chandernagor, ces «confettis de l'Empire» chers au certificat d'études, représentent, pour ceux qui en sont issus, plus qu'une page d'histoire. Réunis en une association de fondation récente, les Comptoirs de l'Inde (44, rue des Parchamps, 75016 Paris, tél. : 42-24-86-21), ces Franco-Indiens, représentants d'anciennes familles françaises, ont préparé un voyage qui dresse le bilan de trois siècles de métissage culturel. Voyage qui permettra de découvrir ces comptoirs, de rencontrer leurs communautés francophones respectives et de visiter les métropoles et les sites majeurs avoisinants.

Vols Paris-Delhi-Calcutta, visite de la capitale du Bengale et excursion d'une journée à Chandernagor, puis à Yanaon, en pays telugu. Le Coromandel Express conduira ensuite les voyageurs à Madras, capitale du pays tamoul. Visite de la ville et du site de Mahabalipuram, au bord de la mer. Un moment extrêmement fort. Deux jours à Pondichéry permettront de se rendre à l'ashram du yogi Sri Aurobindo, avant de gagner Tanjore et Chidambaram (temple de Natajara). Karikal et le comptoir danois de Tranquebar, où est née la princesse d'Orléans, sont proches. Madurai et le temple de Meenakshi retiendront un temps les voyageurs qui s'envoleront pour Madras et gagneront ensuite la côte ouest et Mahé par le Mangalore Mail (couchettes de *première classe*). Vol Calicut-Bombay, visite de la métropole et fin d'une nostalgie historico-culturelle. Du 8 au 24 août, 17 jours, 17 500 F tout *compris* (bons hôtels dans les grandes villes et petits établissements proches des comptoirs) et du 9 au 25 janvier 1994. Renseignements et inscriptions auprès de la Route des Indes (7, rue d'Argenteuil, 75001 Paris, tél. : 42-60-60-90).

Avant de partir, lire et regarder *Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Mahé, Yanaon, Les anciens comptoirs français de l'Inde*, un recueil de photographies en noir et blanc de Guillaume Zuili accompagnées de textes et de documents réunis par Jérôme Boye, éditions Culture et Développement (tél. : 49-42-97-58), distribution Distique, 122 p., 150 F. Signalons qu'une partie de ces photos sera exposée, dans le cadre du Salon du livre (du 17 au 22 mars au Grand Palais, à Paris), sur le stand de France Edition.

Sur le thème de l'empire français d'outre-mer en général, comment ne pas citer également un livre-album riche d'illustrations et de textes étonnants. A partir, notamment, d'une riche collection particulière exposée en 1992 à l'Espace Kronenbourg à Paris, Eric Deroo, assisté de Gabrielle Deroo et Marie-Cécile de Taillac, a recomposé, de l'Afrique noire à l'Asie brune ou jaune, *«les vestiges d'un monde disparu»* où l'aventure du coq gaulois fut sans doute bien plus complexe que la plupart des schémas historiques actuellement *reçus l'ont établi*. Un ouvrage collectif intitulé *Aux colonies*, avec des photographies de Jérôme Da Cunha (Presses de la Cité, 130 p. grand format, illustrées en couleurs, 160 F).

Florilège marin

Illustration de la vogue des croisières, la présence, dans l'éventail des brochures du voyagiste Kuoni (renseignements dans les agences de voyages), d'une sélection de croisières maritimes et fluviales. Fidèle à son image de «qualité suisse», la *filiale française du généraliste* helvétique s'est efforcée de choisir, parmi l'offre importante existant sur ce marché en constante progression, *«les plus beaux navires et les meilleurs itinéraires»*, tout en proposant à ses clients un certain nombre de «plus» : des cabines sélectionnées, une ambiance francophone à bord et aux escales, une durée de séjour accrue dans certaines étapes (Vienne, Amsterdam, Venise, Miami, Orlando), en début ou en fin de croisière, afin de mieux profiter de ces villes, voire, à certaines dates, la présence d'un accompagnateur et trois ou quatre excursions incluses dans le forfait. A noter, pour faciliter le choix, une classification des bateaux et, pour chacune des croisières présentées, l'avis du voyagiste.

Parmi les croisières retenues pour la *période* de février à *juin*, *citons* les croisières fluviales sur le *Rhône*, de *Martigues à Lyon* (sur le *Cézanne*), sur le Rhin de Bâle à Amsterdam (le *Switzerland II* et *l'Ursula III*) et sur le Danube, de Passau/Budapest à la mer Noire *(le Rousse)* ; les croisières en Méditerranée (en mer Noire et mer Egée ou en Israël et en Egypte, de Venise, avec le *Costa Allegra*), *aux Seychelles (à bord du Renaissance)* et dans les Caraïbes, aux Antilles/Grenadines (sur le voilier *le Ponant*), à partir de Porto-Rico et jusqu'à la Barbade *(l'Horizon)*, des Antilles aux îles Vierges ou au Venezuela *(l'Amerikanis)*, *en Jamaïque* et au Mexique *(le Zenith* de Chandris). Une vaste palette complétée, dans les autres brochures du voyagiste, par des croisières en Polynésie (à bord du *Wind Song* ou du cargo *Aranui)* sur le Yang-Tseu, en Chine, et sur le Nil avec un choix de dix-sept croisières.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

TÉLEX

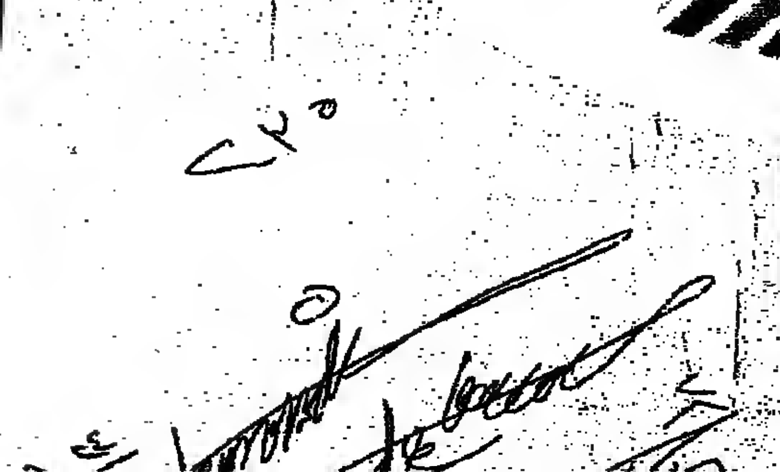
Dans les Yvelines, le 27 mars, entrée libre dans un certain nombre de musées et non des moindres : le château de Versailles et le Trianon, la Fondation Cartier pour l'art contemporain et le Musée de la toile de Jouy à Jouy-en-Josas, les Granges de Port-Royal, le château de Maisons, le musée du Prieuré à Saint-Germain-en-Laye, la maison d'Émile Zola, etc. Liste complète au conseil général des Yvelines, tél. : 39-02-78-78, poste 3183.

Vacances en musique avec le violoniste Ivry Gitlis, qui sera accueilli, du 25 avril au 1er mai, à la résidence VVF de Lozari (Corse), *située sur une grande* plage au cœur de la Balagne. *L'occasion pour les jeunes de* découvrir, dès six ans, l'univers de la musique dans le cadre d'ateliers quotidiens, de rencontres avec des luthiers, de stages de violon et de guitare (700 F) et de la participation à un orchestre. En soirée, concert avec Ivry Gitlis. Au choix, location (2 050 F pour un deux-pièces), demi-pension ou pension complète (sept jours, 1 770 F par personne, réductions pour les moins de douze ans). VVF peut organiser l'acheminement en avion ou en bateau. Renseignements dans les quinze agences VVF et par *téléphone* au 60-81-60-70 ou au 78-95-76-75.

Jordanie, l'histoire à ciel ouvert. Pétra, la nécropole de grès rose des Nabatéens, Jérash, la cité gréco-romaine, les châteaux du désert et la route des Rois, le *mont Nébo* et le *Wadi Rum* où s'illustra Lawrence d'Arabie : l'Association française des amis de l'Orient (19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 47-23-64-85) a confié la conduite de ce voyage à Laure Feugère, chargée de mission du musée Guimet. Du 14 au 24 avril, 12 900 F.

***Fines gueules à vos* Michelin!** Conseillers avisés du voyageur, les célèbres guides à la couverture rouge ne cessent de se mettre à jour. Viennent de paraître la trente-huitième édition du vétéran, *Italia 1993*, avec une sélection de deux cents bonnes tables (130 F), *Great Britain and Ireland 1993* et ses étapes choisies (120 F), *Deutschland 1993*, ses étoiles mais aussi ses mille cinq cents possibilités de repas à moins de 25 DM (140 F) ainsi qu'un petit *Benelux 1993* (100 F) à l'affût aussi bien de la qualité que des petits prix. Le complète parfaitement la carte n° 407 *Benelux* (28 F).

Des cerfs-volants dans le ciel de France avec, d'une part, les septièmes Rencontres internationales de Berck-sur-Mer, où, du 2 au 4 avril, se succéderont compétitions, combats, démonstrations, ateliers d'initiation et de construction (renseignements à l'office du tourisme, tél. : 21-09-50-00) ; d'autre part, le quatrième Cervoling du Touquet, les 24 et 25 avril, en présence de l'élite mondial (quatre cents cervolistes de dix-sept nations) réunie dans le cadre d'une grande fête où l'on pourra également se familiariser avec ces engins nés en Chine voilà plus de deux mille ans. Renseignements : Maison du Nord-Pas-de-Calais, 1, rue de Châteaudun, 75009 Paris et sur place, au 21-40-50-40 ou au 21-05-21-65.



L'après - « Moby Dick »

La littérature peut-elle aider la cause écologique ? Les mots peuvent-ils sauver les baleines encore pourchassées par des capitaines à l'âme froide ? Le romancier chilien Luis Sepulveda s'est embarqué à la suite de Melville.



Y A-T-IL encore des romans possibles, en ces temps de cynisme productiviste ? Que reste-t-il de *Moby Dick* si les tomes suivants, la suite de l'histoire, se déroulent forcément à bord d'usines flottantes japonaises qui vous désossent de la baleine bleue à la chaîne, comme on débite des conserves de miettes de thon ? Mécaniquement, au tarif horaire, sans un regard pour l'œil voilé de la bête.

Sans un souvenir d'enfance. Les armateurs modernes qui déclenchent, à mille contre un, leurs offensives générales sur les derniers refuges des orcals ou des cachalots n'ont pas lu le livre d'Herman Melville. Sinon, ils seraient restés des hommes comme les autres. Ils auraient peaufiné, le soir, dans des bars de la côte mexicaine ou chilienne, le récit attendri des chasses initiatiques, et artisanales, de leur adolescence que d'autres jeunes gens, dans l'assistance, auraient mis en textes. Mais sans doute était-ce rêver que de croire *Moby Dick* capable, seul, de protéger les femelles qui prenaient le risque, hier, d'offrir à leur progéniture la douceur des eaux chaudes, loin de leurs espaces éternels des mers inaccessibles. Les chasseurs n'ont même plus le respect des grands mythes de leur profession. Les lecteurs doivent être terriens. Ou alors, ils se sont embarqués, une fois, à seize ans, comme l'écrivain chilien Luis Sepulveda, pour se charger, à vie, de la douleur silencieuse des baleines. Ils sont devenus écolos, et le dialogue avec les prédateurs industriels est plus impossible encore.

C'est à peu près le sort du héros du *Monde du bout du monde*, nouveau livre de Luis Sepulveda publié en français, après le succès considérable, l'an dernier, du *Vieux qui lisait des romans d'amour*. Un jeune homme bien né de Santiago a été troublé par les aventures du capitaine Achab au point d'obtenir l'autorisation écrite de ses parents d'aller se perdre tout au Sud, vers les ports de fortune du détroit de Magellan, d'y chercher Antonio Garaicochea, dit Le Basque, capitaine de l'*Evangéliste*, et d'arracher à celui-ci le droit de participer à une sortie en mer, au large des dangereux récifs des îles australes. Il gagne son statut de mousse par son récit, de mémoire, du livre de Melville, et les vieux loups de mer, taillés comme « *des armoires à glace* » sont tellement surpris d'apprendre que leurs pères, et les pères de leurs pères, avaient, un jour, appartenu à « *la marine romanesque* » qu'ils resservent à boire au jeune conteur.

Le héros de Sepulveda voit donc son premier cétacé, une mère porteuse, que, par miracle, Le Basque ne fait pas harponner – la loi chilienne d'une époque non précisée, mais passée, forcément. Lors d'un mouillage devant l'une des criques de l'île Londonderry, le mousse marche au milieu des troncs pétrifiés de son premier cimetière marin. « *Le Basque m'a invité à descendre et j'ai découvert que ces troncs étaient les ossements de centaines de baleines qui avaient été dépecées sur la plage de galets et de coquillages.* »

A la mise à mort suivante, dans les jets de sang et l'odeur âcre des viscères, le jeune homme, écœuré, confie au Basque qu'il ne participera plus jamais à la chasse. Plus rude que chez Melville. « *C'est pas comme dans le roman ?* demande le capitaine, ironique, avant d'ajouter : *Il y a de moins en moins de baleines. On est peut-être les derniers baleiniers, dans ces eaux, et c'est bien comme ça. L'heure est venue de les laisser en paix.* »

Bien sûr, Le Basque se trompe, et cette histoire est écrite au passé. Cette chasse de fidèle de *Moby Dick* ronge la mémoire de l'auteur qui n'est, en fait, dans la deuxième partie du livre, qu'un adulte malheureux, un journaliste écolo, Chilien exilé à Hambourg dans les années 80. Tous les militants de Greenpeace ont-ils lu Melville ? Les amis du héros, certainement.

D'un bout à l'autre de la planète, ils tentent de suivre la route d'un navire japonais, le *Nishin-Maru*, funeste tueur en série, qui cache sa destination, et sa cible, concédée par contrat secret. Une marine qui n'a plus rien de littéraire, avec des équipages « *composés d'officiers experts en informatique et de jeunes marins pour qui la mer n'est qu'une situation transitoire* ». « *Les hommes ont tourné le dos à l'envoûtement des océans* », note Luis Sepulveda.

Et comme les Japonais croisent vers l'Antarctique chilien, vers ce monde du bout du monde, le héros est bien obligé de renoncer à son exil, de rouvrir les plaies de sa vieille déception. D'y retourner lui aussi. De retourner à Melville. Quelques harponneurs indiens, les derniers capitaines d'antiques rafiots romantiques, et parmi eux Jörg Nilssen, enfant, sans le savoir, d'Achab, vont l'aider à traquer l'usine flottante. Les baleines sont mitraillées, leurrées, la nuit, par les projecteurs qui les attirent. « *Impossible, donc, de savoir combien ils en avaient tué. L'eau de la baie puait le sang et les lambeaux de peau flottaient partout.* »

Le héros doit craquer, sans doute, Sepulveda refuse le réalisme moderne de l'après-*Moby Dick*. Car, à la fin du roman, des centaines de baleines se ruent à l'assaut du navire, surgies du fond de l'océan de l'enfance, frappent de leur tête à en mourir par dizaines, cognent à drosser le Japonais sur les récifs. Et les cétacés rescapés, « *obéissant à un appel qu'aucun autre homme n'a entendu sur les mers* », dévorent les matelots qui tentent de fuir l'incendie dans des embarcations de secours. Enfin à égalité. Mais, c'est tricher : dans la vie, les baleines perdent toujours, et leurs révoltes sont toutes symboliques.

La tentative de Luis Sepulveda de prolonger l'un des grands romans initiatiques de la littérature est une belle idée. Elle comporte néanmoins le risque, peut-être, d'un plus grand désespoir encore, en tout cas d'une voie sans issue. Banal à dire, le monde n'a jamais ressemblé aux duels fraternels, aux dures leçons, philosophiques, de la nature face aux apprentis sorciers qu'avaient imaginés les écrivains. C'est encore plus vrai aujourd'hui qu'à l'époque de la sortie en librairie du *Vieil Homme et la mer*, du *Livre de la jungle*, ou de tout autre apprentissage romanesque fameux. Relier le chef-d'œuvre de Melville aux rentables massacres des *Nishin-Maru*, sur toutes les mers, nous rend plus nostalgiques encore des combats courageux, et des baleines blanches, et des capitaines fous d'antan. Au point de nous faire douter que les uns et les autres aient pu exister.

Cela revient à se demander s'il peut y avoir une littérature écologiste et s'il faut lui laisser le droit de toucher à nos Panthéons de légendes. Même pour notre bien. L'an dernier, avec *Pawana* (1), un très beau et court récit, J.-M. G. Le Clézio s'était lui aussi égaré du côté de *Moby Dick*. Plus prudent que Luis Sepulveda, il s'était arrêté juste avant le temps de la barbarie moderne à grande échelle, laissant derrière lui, comme en suspens, des cimetières d'ossements, des vieux rafiots et des capitaines désabusés. Adviendrait ce que pourrait.

La littérature ne pouvait être en charge de la survie des espèces. Simplement de nos émotions, et de leur préservation. Le Clézio coupait court, il ne voulait pas savoir, ni faire savoir. Il devait peut-être cela à sa première lecture de *Moby Dick*, à tous les enfants qui s'étaient embarqués en rêve, et ne voulaient pas se réveiller. Les baleines flottent librement dans nos paradis personnels, c'est tout, ce n'est déjà pas si mal, comme dans les dernières lignes de *Pawana* : « *Alors le ventre de la terre pourrait recommencer à vivre, et les corps des baleines glisseraient doucement dans les eaux les plus calmes du monde, dans cette lagune qui enfin n'aurait plus de nom.* »

Philippe Boggio

► *Le Monde du bout du monde*, de Luis Sepulveda. Editions Métaillié, 1993. *Le vieux qui lisait des romans d'amour* est paru, en 1992, chez le même éditeur.

(1) *Pawana*, de J.-M. G. Le Clézio, Gallimard, 1992.

□ **Rectificatif.** – Dans « Les îles François-Joseph répondent encore » (« le Monde sans visa » du 6 mars), il a été indiqué par erreur que le duc des Abruzzes avait atteint la latitude record de 96°34'N. Record impossible. Il s'agissait de 86°34'N. Par ailleurs, l'échelle de la carte était de 500 kilomètres et non de 50 kilomètres.

VOYAGE

D'Artagnan sur la route de Maastricht

Suite de la page 29

D'Artagnan s'ouvrait les frantières à caups de canan. La construction européenne, depuis janvier, permet de ne plus ralentir que par curiosité devant les dauanes en préfabriqué. Traversant la forêt belge de Soignies, notons un autre signe des temps : *« Ici dix-sept mille nauveaux arbres plantés grâce aux couches-culottes X. »* A Bruxelles, naus gagnons, dans la Petite-Rue-des-Bouchers, le Théâtre de Tonne, qui danne *les Trois Mousquetaires*. Pas de chance, c'est la soirée en anglais... Entrerons-nous quand même ? Finalement nan. Pas de fleur pour Milady !

Nous passerons néanmains la nuit dans la capitale mal entretenue – fondrières comme au Caire ou à New-Yark – de cette nation bifide aù, même en chiens de faïence, les ethnies linguistiques ne se regardent plus. Natre bretteur, ici, se gausserait d'un clergé laissant flotter un mais sans broncher sur tel de ses elachers tel étendard *« sarrazin »* ; d'un peuple avouant à la « une » de ses gazettes sa trouille devant *« le plus célèbre délinquant de Belgique »* (4) : Mustapha (treize ans), assisté par son frère Rachid (quinze ans)... *« Vous savez, il est très intelligent, Mustapha ! »*, déclare à la presse la malheureuse mère des jeunes meurtriers présumés, redoublant sans le savair les peurs belges...

Afin de changer les idées à d'Artagnan, homme qui a sucé au sein la fidélité dynastique, ce mélange de piété familiale et de dévotion à la *res publica*, nous lui répétons que la Belgique tient grâce à son roi et nous l'emmenons visiter le nouveau Musée de la Dynastie ; de Léopold Ier à Baudouin Ier, y défilent cinq princes germains mâtinés de gaulois, appliqués, tenaces, s'évertuant à créer une nation, au milieu d'une succession de drames, peut-être atténués par le principe belge « On ne découvre pas la couronne » mais à côté desquels les malheurs présents d'Elizabeth II ne sont que des déconvenues : morts prématurées, accidents martels, démence par désespoir, invasians, détrônement, stérilité et, pour finir, peut-être ce que de plus en plus de Belges avauent espérer : l'éclatement du territoire natianal après celui, consommé, de l'Etat unitaire (*le Monde* du 9 février).

Notre compagnan de route ayant besain d'être derechef déridé, et sachant point bégueule l'amant de Canstance et de Milady, nous lui cantons la meilleure histoire belge, la plus ancienne, certifiée par la tradition : le premier souverain de Belgique, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha (1790-1865), roi en 1831, était un incorrigible cavaleur. En 1832, Louis-Philippe lui avait donné en mariage sa fille Louise (1812-1850), auge de dauceur et de joliesse, mère excellente, princesse accomplie, bref taut pour plaire.

Léopold Ier n'en continuait pas moins ses fredaines, jusque dans le parc de Laeken. La reine demanda à leur chapelain de chapitrer san épaux. Entrevue maintes fois remise. Enfin, le mari volage invite le prêtre à déjeuner : *« Je sais, mon Père, que vous souhaitez m'entretenir d'un sujet de la plus haute importance, mais mangeons tranquille, et au café je vous écouterai. »* Et les services de défiler : potage à l'ortolan (5), soufflé d'artolans, salade à l'ortolan, gratin, entremets et jusqu'à une compote du même volatile en guise de dessert... Le brave religieux n'en croyait pas son palais.

« Avez-vous apprécié, monsieur l'aumonier, ce repas confectianné pour vous honorer avec l'oiseau le plus fin, le plus recherché du monde ? – Certes, certes, ce fut succulent, sire, mais sauf votre respect, tous ces plats toujours avec le même gibier, avouez que ça finit *par devenir un tantinet lassant. Eh bien, vayez-vous, mon Père, avec la reine, pour moi, c'est pareil. C'est à coup sûr la meilleure personne du royaume, la plus aimable, la plus agréable, la plus charmante, mais tous les jours que Dieu fait, la reine, la reine, la reine, la reine, la reine... »*

Le prêtre, du coup, ravala son homélie sur la fidélité, et le *Rex Belgarum* put continuer à galoper.

Galapons, naus, en tout bien tout bonneur, vers la bonne ville de Gand, mains aubliée des Belges que Laon des Français, mais fréquemment dénigrée par rapport à Bruges la léchée, la peignée, la manucurée, la policée. Sacrebleu, ne faudrait-il pas aussi se débotter avant d'y entrer ? Gand, elle, fait mains la sucrée : elle enlève, si elle y pense, les sacs en plastique flottant sur ses canaux, les pigeons écrasés maculant ses pavés, les papiers gras voletant autant de la Triamphante, énorme cloche descendue du beffroi pour se retirer dans un square.

D'ailleurs, d'Artagnan n'a cure de cela : il s'est engouffré dans Saint-Bavon, il est en pèlerinage devant *l'Agneau mystique*, polyptique saint de Jean Van Eyck, aù vingt panneaux font vivre, à travers deux cent quarante-huit persannages et quarante-deux plantes, l'Ancien et le Nouveau Testament et la Flandre éclatante de santé de la première partie du quinzième siècle.

Devant cette œuvre à l'existence mouvementée, à la survie miraculeuse, le capitaine de tant de batailles et de coups de main se dit que si an en avait confié la garde à des gaillards de sa trempe, *l'Agneau mystique* n'aurait peut-être pas connu les humeurs incendiaires des huguenots, la pudibonderie du despote prétendament éclairé Joseph II, le pillage du Directoire puis celui des nazis, qui enfauirent le tableau dans une mine de fer autrichienne après un *détaur par Pau...*

Naus ne quitterons pas Gand sans indiquer au zélé serviteur des Capétiens-Bourbons la rue des Champs (Veldstraat), aujourd'hui artère piétonne où, entre un chausseur et un chemisier, ne subsistent que deux ou trois demeures patriciennes : celle, nous informe une plaque, aù le futur premier successeur de Washington à la tête des Etats-Unis, John Adams, signa en 1814 un accord ; celle, sans plaque et apparemment abandonnée, grosse bâtisse baroque repeinte à la diable en vert salle de bains, où Louis XVIII passa ses Cent-Jours en 1815, mangeant publiquement un cent d'huîtres, à son arrivée, pour se remettre de ses émotions. (A son retour, le roi, restauré mais jamais rassasié, ordonnerait, à la stupéfactian générale, un détour par la forêt picarde de Lihus pour s'y régaler de *« lapins admirables, mangés là il y a trente-quatre ans, et que ces gens-ci ant une manière à eux de faire cuire et d'assaisonner »* (6).

Là, nous sentons notre frugal cadet de Gascogne renâcler devant les tables épicuriennes d'une lignée en bout de course, auxquelles il aurait sans doute préféré la poudre de Waterlao, qu'on entendit, assure-t-on, péter jusqu'à la *« Cuve de Gand »*. Pour ne pas accabler d'Artagnan une fois de retour à Maastricht, finalement nous ne lui montrerons pas cette poupée de bronze, de la taille du Manneken-Pis, censée le figurer, avec *« épaule étroite, mollet épais, mine anguleuse, moustache cabotine, œil globuleux d'un goitreux »*, ainsi que Maurice Denuzière décrivit l'objet dit d'art (*le Monde* du 1er juillet 1973).

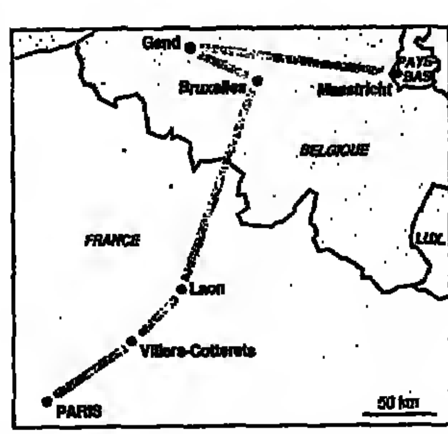
Nous préférerons emmener l'enfant de Dumas dans le bureau de l'actuel *gouverneur-commissaire* de la reine, arné d'un ancien tableau belge mettant avantageusement en scène sur les bastians maastrichois Louis XIV et d'Artagnan ; au encore devant une statue grandeur nature, face au municipe de Maastricht, vraie curiosité de la commune, manument élevé à celui de ses fils dont elle est le plus fière : Johannes Petrus Minckelers (1748-1824). Cet inconnu à natre bataillan, représenté en mince séminariste à catogan, est l'illustre apothicaire local inventeur du « gaz domestique » ; coulé dans le bronze avec son soufflet et sa chaufferette à charbon, il brandit perpétuellement vers le ciel une longue flamme de vrai feu.

Dans la paisible nuit brumeuse de la ville-citadelle, jadis assiégée vingt-trois fais, aujourd'hui réputée *« cité hollandaise la plus internationale, la plus européenne »* – et à ce titre proposée par La Haye pour y signer le traité de 1992, – le geste rougeoyant du savant statufié devient l'involontaire allégorie de cette « charte de Maastricht » dont nul ne sait encore si elle illuminera ou consumera l'Europe.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



Sur une île mosane de création récente, à la place d'un ancien bastion, le nouveau siège du gouvernement de Limbourg où fut signé en 1992 le traité européen.



(4) *Dernière Heure* du 11 février.

(5) Sur ce mets voir, l'article de Christian Colombani dans « le Monde sans visa » du 9 février.

(6) Théo Fleischmann, *le Roi de Gand*, la Renaissance du livre, Bruxelles, 1953.

SANTÉ

Une information « à la carte »

« LE *plus grand risque que court celui qui a envie de voyager*, observe le professeur Maxime Armengaud, infectiologue et tropicaliste au CHU Purpan, à Toulouse, *c'est de ne pas pouvoir partir !* » Une boutade par laquelle il a pris l'habitude de répondre à ceux, nombreux, qui l'interrogent sur les risques courus lorsqu'on part en voyage. Et qui résume aussi fort bien la philosophie générale des médecins regroupés au sein de l'Association pour la prévention des maladies du voyageur (APMAVOY), association dont il est le président (1). En résumé : ne pas jouer les rabat-joie en risquant de dissuader les candidats à l'évasion par un discours trop alarmiste sur les risques liés au dépaysement. S'attacher, au contraire, à ce que les voyageurs soient le mieux informés possible et encourager les mesures préventives adéquates. Celles qui permettront aux voyageurs de parcourir le monde avec un maximum de sécurité et de revenir en bonne santé.

« A l'origine de l'APMAVOY, explique le professeur Armengaud, *on trouve le souci de regrouper les médecins des centres de vaccination antiamarile (fièvre jaune), points de passage obligés de nombreux voyageurs. Ces médecins étaient, en effet, souvent appelés à donner des conseils dans les domaines les plus divers. Sur la seule question du paludisme, on pouvait ainsi recevoir, à Paris et surtout en province, des conseils très différents selon le centre de vaccination consulté. Chacun, en effet, donnait sa* [illegible] *l'heure actuelle* [illegible] *d'un part en Tha*[illegible] *se retrouve sur le même circuit avec d'autres voyageurs, il constatera que chacun d'entre eux a reçu des conseils différents. »*

« Paur s'en tenir à l'exemple du paludisme en Asie du Sud-Est, poursuit-il, *il est ridicule de conseiller une chimioprophylaxie contre le paludisme à quelqu'un qui se limitera à des étapes telles que Bangkok, Kuala-Lumpur, Singapour ou Hongkong. Non seulement c'est ridicule mais également offensant pour des pays qui ont une hygiène de grande qualité et relèvent, avec raison, qu'il n'y a plus de paludisme dans ces villes depuis de nombreuses années.*

» EN revanche, une telle chimioprophylaxie s'impose si le voyageur doit séjourner dans la région du pont de la rivière Kwaï ou près de la frontière birmane au cambodgienne. Autre situation, celle du voyageur qui, depuis Bangkok, se rend en excursion au pont de la rivière Kwaï dans la même journée et qui, par conséquent, a peu de chance de se faire piquer par le moustique anophèle, responsable de la transmission du paludisme. D'autant que ce dernier pique essentiellement la nuit, entre 22 heures et 5 heures. »

L'« individualisation » est ainsi devenue un des maîtres mots des consultations « conseils au voyageur » dispensées par les centres de vaccination. Chaque voyage est un cas particulier, et si les prescriptions varient, naturellement, selon la destination, elles changent aussi selon le mode de voyage envisagé. Pour une même destinatian, il n'y a en effet aucune commune mesure entre les risques sanitaires encourus par le client du Club Méditerranée ou celui d'un voyagiste qui propose des hébergements en hôtels « quatre étoiles » et par le « routard » ou l'aventurier.

Peu soucieux des conditions de confart, ces derniers n'en seront pas moins obligatoirement confrontés à certains problèmes sanitaires. Une description précise du projet de voyage permettra au médecin de proposer le plus pertinent des « menus-vaccinations » : fièvre jaune pour la majorité des pays africains tropicaux, rappel contre le tétanos et la poliomyélite, mais aussi, selon les cas, vaccinations contre la rage, la fièvre typhoïde, les hépatites A et B, voire la méningite.

En ce qui concerne le paludisme, tout le monde s'accorde aujaurd'hui sur la nécessité d'une bonne protection individuelle contre les piqûres de manstiques : aérosols, sprays, serpentins et, *surtout*, une moustiquaire imprégnée d'insecticide, reconnue comme le plus efficace des moyens de prévention (2). La chimioprophylaxie dépendra, *quant à elle*, des régions impaludées visitées (elles sont divisées en trois classes, selon que l'on y rencontre des souches *résistantes* à la chloroquine ou même des multirésistances), mais aussi de la durée du séjaur (inférieur à sept jours, inférieur à trois mois, longs séjours ou séjours courts mais fréquents) et du profil du voyageur.

Ainsi la femme enceinte, le pilote au le champion de tir à l'arc en période de compétitian, se verront déconseiller la méfloquine. On peut également suggérer au voyageur d'emporter avec lui un « traitement présomptif », à n'utiliser qu'en cas de fièvre et s'il est dans l'impossibilité de consulter un médecin et de se soumettre à l'analyse de sang, seule mesure permettant d'établir un diagnostic. *« Il faut,* insiste le professeur, *considérer le voyageur comme un homme responsable. Le principe du traitement présomptif du paludisme, par le voyageur lui-même, est quelque chose qui fait peur à tout le monde. En fait, on a constaté que l'immense majorité des voyageurs concernés a su s'en servir à bon escient. »*

D[illegible] 29 avril, l'APMAVOY o[illegible] au CNIT de la Défense, près de Paris, la troisième Conférence internationale de la médecine du voyage (3). La dernière journée sera ouverte à tous les prafessionnels du voyage. *« Longtemps,* relève le professeur, *les voyagistes n'ant voulu vendre que du soleil, de l'exotisme et des vacances, se refusant à aborder avec leurs clients l'image négative associée aux problèmes de santé. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à reconnaître qu'ils ont une responsabilité et un rôle à jouer en faveur d'une meilleure information dans ce domaine. »* Il en va d'ailleurs de leur intérêt bien compris. Les « nauveaux voyageurs » veulent, en effet, à la fais plus de liberté et plus de sécurité. Pour bénéficier d'une liberté accrue, ils délaissent les « voyages organisés » au profit de diverses formules de voyage individuel à la carte. Aussi, en matière de sécurité et, notamment, de santé, ils seront de plus en plus exigeants sur la qualité des informations fournies avant leur départ.

Le problème des assurances-assistances sera également à l'ordre du jour de la conférence. *« Le risque d'hospitalisation, par exemple, n'est pas seulement celui de la qualité de certains hôpitaux situés dans les pays pauvres et incapables de garantir les meilleurs soins, mais aussi celui d'être fort bien soigné, aux Etats-Unis par exemple, puis de recevair une facture astronomique (4). En l'absence d'une bonne assurance-assistance, an peut se trouver confronté à ce type de déconvenue. »*

Dans le domaine de la santé du voyageur, la prévention la plus efficace commence par une bonne information.

Jean-Noël Darde

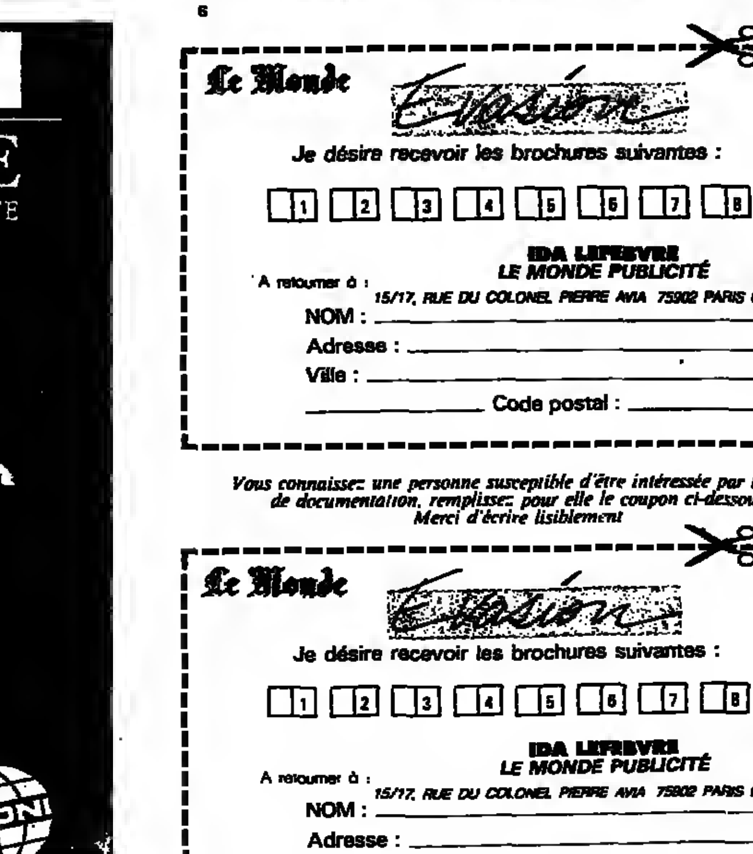
(1) Service des maladies infectieuses, CHU Purpan, 31059 Toulouse, tél. : 61-77-20-49.

(2) Notamment la moustiquaire Spider diffusée par Service médical international (44-59-27-27).

(3) Secrétariat : ICA, 23, rue d'Issy, 92100 Boulogne, tél. : 47-61-99-11.

(4) Aux Etats-Unis, une journée d'hospitalisation en soins intensifs coûte environ 30 000 F.





Le Monde — Evasion

Je désire recevoir les brochures suivantes :

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8

A retourner à : IDA LEFEBVRE
LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75902 PARIS CEDEX 15

NOM : ______
Adresse : ______
Ville : ______
______ Code postal : ______

Vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée par l'envoi de documentation, remplissez pour elle le coupon ci-dessous
Merci d'écrire lisiblement

Le Monde — Evasion

Je désire recevoir les brochures suivantes :

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8

A retourner à : IDA LEFEBVRE
LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75902 PARIS CEDEX 15

NOM : ______
Adresse : ______
Ville : ______
______ Code postal : ______

JEUX

Bridge

nº 1527

A LA MANIÈRE DE HOUDINI

La réussite de la manche à Trèfle dans cette donne de la Coupe Vanderbilt de 1991 aurait fait pâlir d'envie le célèbre illusionniste Houdioi s'il avait été bridgeur. Le Pakistanais Zia a en effet escamoté purement et simplement la levée de chute :

♠R 7
♡6 3 2
◇R 10 4 2
♣8 7 5 2

♠V 5
♡R V 9
◇A V 7 5 3
♣D V 3

♠D 10 9 6 3
♡D 8 7
◇D 9 8 6
♣10

♠A 8 4 2
♡A 10 5 4
◇–
♣A R 9 6 4

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Ekeblad	Deutsch	Sukoneck	Zia
–	passe	passe...	1♣
1◇	2♣	3◇	5♣

Malgré l'entame normale de l'As de Carreau (qui libérait le Roi), le contral semblait encore infaisable car il y avail toujours deux Cœurs et un atout à perdre; mais, après avoir coupé le 2 de Carreau et tiré As Roi de Trèfle, Zia a gagné CINQ TRÈFLES contre toute défense. *Comment a-t-il joué?*

Réponse

Zia comprit que la meilleure façon d'escamoter une des trois perdantes était de faire... onze levées, et voici commenl il y arriva : il moota au mort par le Roi de Pique, défaussa un Cœur sur le Roi de Carreau deveno maître el coupa une deuxième fois Carreau. Il tira l'As de Pique, coupa un Pique avec le 7 de Trèfle et *une troisième fois Carreau* avec son dernier atout. Il avait fail ainsi neuf levées, et il suffisait d'en faire encore *deux* avec :

♡6 3 2 ♣8
♡R V 9 ♣D ♠D ♡D 8 7
♠8 ♡A 10 5

Rien ne put empêcher Zia, quand il joua le 8 de Pique, de *couper avec le 8 de Trèfle* «en passant» car il n'aurait servi à rien à Ouest de couper avec son atout maître. Le 8 de Trèfle et l'As de Cœur procurèrent ainsi les dixième et onzième levées. Du grand art qui rapporta 10 IMPs car, *à l'autre table*, Sud joua le contrat de «3 Trèfles» et fit une levée de mieux...

LA CHUTE DE CHARLEMAGNE

Le meilleur conseil à donner à un bridgeur est de ne pas essayer une impasse quand on sait qu'elle va... échouer, mais ce n'est pas une raison pour renoncer à faire une levée avec un honneur que l'on sait mal placé.

Voici un exemple typiqne. La donne a été distribuée au cours d'un des Festivals d'été de Cannes dans le tournoi mixte par paires.

♠A D V 9
♡A D 8 3
◇R 9 8
♣10 2

♠6 4 2
♡V 9 2
◇7 5 3 2
♣V 5 3

♠10
♡R 7
◇A D V 10
♣R 9 8 7 6 4

♠R 8 7 5 3
♡10 6 5 4
◇6 4
♣A D

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Guizzardi	Y...	Pujol
–	–	1♣	1♠
passe	2♣	passe	2♡
passe	4♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle pour le Roi d'Est, comment Martine Pujol en Sud a-t-elle fait ONZE levées (une de mieux) contre toute défense à QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères

Le cue bid à «2 Trèfles», quand l'adversaire a ouvert de «1 Trèfle» et que le partenaire a surenchéri à «1 Pique», était une annonce commode pour faire une enchère forcing qui montrait une maio puissante et demandait ao partenaire de préciser si soo intervention avait été faite avec uo jeu faible ou fort. La réponse de «2 Cœurs» indiquait une force minimum avec nne deuxième couleur à Cœur et nord a conclu à «4 Piques».

CHAMPIONNAT DU MARCHÉ COMMUN

Ce championnat aura lieu du 13 au 24 avril à l'hôtel Montechoro, dans l'Algarve, au Portugal.

Philippe Brugnon



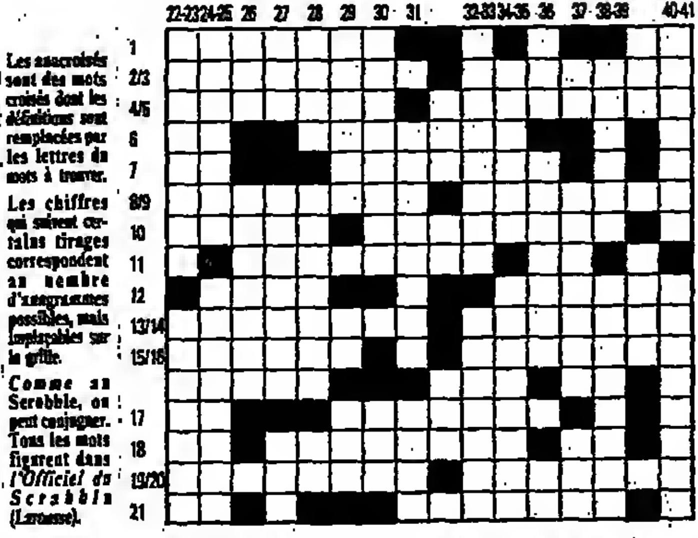
Anacroisés (R)

nº 758

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CEEEHLL. – 2. EFGOUUUX. – 3. AEIILNT (+ 3). – 4. FIMORSU (+ 1). – 5. EEGLOORU. – 6. ANOSSTT. – 7. DEEIJST. – 8. AFINNORS (+ 1). – 9. GINNOQU. – 10. AELNRSTU. – 11. AEEEISTX. – 12. ADEITU (+ 1). – 13. EEEIMPST (+ 2). – 14. AELPQSU. – 15. EEHMST. – 16. AEILSSU. – 17. AACSTTU. – 18. EEHINOPU. – 19. EEINNNOR. – 20. AACDELN (+ 1). – 21. EGILRSS (+ 1).

VERTICALEMENT

22. EFFINOSU. – 23. EEENNRT. – 24. ACNOTTU. – 25. AEHINOPS. – 26. EEEFIRS (+ 1). – 27. EEIMRSX. – 28. AAESSTT (+ 1). – 29. ELORST (+ 1). – 30. EINOSSSU. – 31. AEEINRSS (+ 4). – 32. BEIINOQU. – 33. ACDEILP. – 34. ERTTUU. – 35. AEEEGLSU. – 36. AEIISST. – 37. AEGLQUU. – 38. DINOOS. – 39. DINOSSSU. – 40. AEEMNNO. – 41. AEELSSUX.

SOLUTION DU Nº 757

1. ACTIVEUR (CURATIVE CUVERAIT). – 2. VOUCHER. – 3. APREMENT (EMPARENT PAMERENT PAREMENT). – 4. INGENIE. – 5. NATTIERE (NITRATEE...). – 6. NIMOISE (EMIJONS IONISME SIMONIE). – 7. SUERIONS (USERIONS). – 8. RHESUS (RUSHES). – 9. INNERVE (NERVINE). – 10. RESEDA (DERASE RADEES). – 11. SOTTES. – 12. NASEAUX. – 13. DISTENDU. – 14. SIXIEME. – 15. CISSOIDE type de courbe (DISSOCIE). – 16. BENTHOS. – 17. ONTARIEN (ORNAIENT RATIONNE TONNERAI...). – 18. ETIREUR. – 19. STERIDE (DEDIRES REDITES DISERTE). – 20. REXISME. – 21. RESSASSA (RASASSES SASSERAS). – 22. AMIENOIS. – 23. DOCTEUR. – 24. NOVICIAT (CONVIAIT). – 25. TEGUMENT. – 26. ETATISER (SAIETTER...). – 27. VANNIERE (VANNERIE). – 28. ENOUEES. – 29. URETERE. – 30. DEDOREE (DERODEE). – 31. MOISERAI (MOIERAIS). – 32. VEREUSES (VERSEUSE SERVEUSE REVEUSES). – 33. SEBASTE (ASBESTE BETASSE). – 34. ONEREUSE (ENROUEES RENOUEES). – 35. INERTES (NERITES...). – 36. ERSEAUX (RESEAUX). – 37. STORAX. – 38. ETHNIES (STHENIE THEINES). – 39. REDISEUR. – 40. EUSKERA.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 452

LE COIN DU DÉBUTANT DAME ENFERMÉE

Les blancs jouent et gagnent.

● **Solution** : ne s'y reporter, éventuellement, qu'après s'être imposé un effort de recherche : 40-1 (28 × 50) 1-6, +, puisque sur toute tentative de départ de la case 50, la dame noire disparaît.

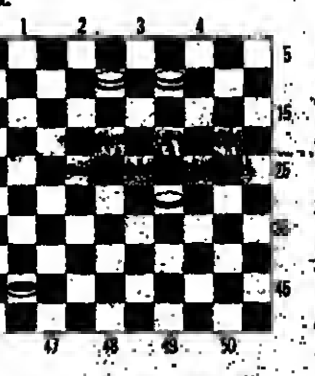
I.

● **Formez le crochet** : quand on se situe au stade de la découverte d'un damier, il faut se dire qu'on ne verra pas quelle est la dame à déplacer sur la bonne case pour former un crochet gagnant. Même dans un exemple très simple.

Les Blancs jouent et gagnent.

● **Solution** : 9-14 ! et :
– sur (41-47), la dame est prise aussitôt par 8-3 [le crochet] (47 × 9) 3 ×..., +.
– sur (41-46) 14-5, + par enfermé sur la grande diagonale.

II.



L'UNIVERS MAGIQUE A 14 ans

En 1964, Sijbrands (Pays-Bas), devenu GMI puis champion du monde, n'avait que 14 ans. Mais il possédait déjà une vision extraordinaire, exceptionnelle par sa profondeur. En voici un exemple tiré d'une partie qui l'opposait, avec les Blancs, au célèbre compositeur de finales *J. Blankenaar*.

III.

Dans cette position, les Noirs jouèrent (23-28). Plus tard, Sijbrands signala que si les Noirs avaient joué (14-20), il avait envisagé [parmi d'autres variantes et sous-*variantes*].

La possibilité suivante : 30-25 (20-24) 42-38 (23-28) 41-37 ! (18-23) 47-42 (12-18) 34-29 ! ! (23x34) 40x20 (15x24) 37-32 ! (28x48) 38-32 (27x29) 39-34 (48x30) 25x3 ! !, + sur le thème du coup renversé.

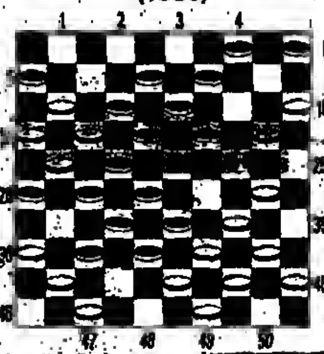
SOLUTION DU PROBLÈME nº 451
P. GARLOPEAU (Rochefort)

Blancs : pions à 26, 28, 31, 32, 33, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 47, 49.

Noirs : pions à 1, 7, 9, 10, 12, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 25, 30.

40-34 ! (30 × 48) 33-29 (24 × 22) 35-30 (25 × 34) 49-43 (48 × 39) 38-33 (39 × 28) 31-27 (22 × 31) 26-21 (16 × 38) 42 × 2 ! ! [dame] (31 × 42) 2-7 (1 × 12) 47-42 ! !, + par opposition après une combinaison en neuf temps.

PROBLÈME nº 452
P. GARLOPEAU (Rochefort) (1965)



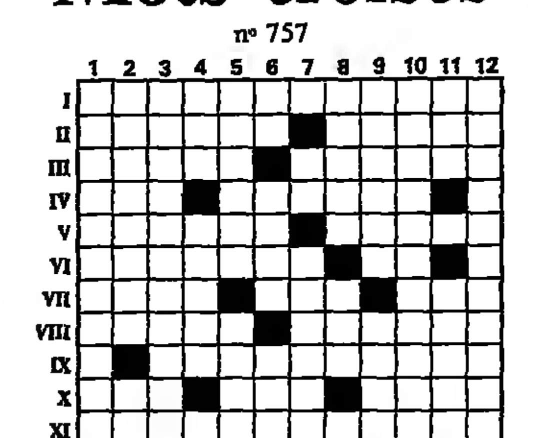
Les Blancs jouent et gagnent.

Nouveau problème de ce maître problémiste transmis pour les lecteurs du *Monde*. Un modèle de composition dile «lourde», où l'importance des effectifs, la très haute complexité du mécanisme en font une pièce de collection parmi les défis aux solutionnistes confirmés.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 757



HORIZONTALEMENT

I. Qui après Mitterrand ? – II. Il faut faire en sorte qu'elle le reste. On le *pose*, ou il détale. – III. Portent des poids. Il réagit sans doute à la chaleur. – IV. Possessif. On l'épate facilement. – V. Domine la situation. On n'est pas bien quand on l'a dans le sang. – VI. Pour un fils de roi. C'est une brève réaction. – VII. L'un contre l'autre. Veille sur les nourritures. Ville d'eaux. – VIII. Eut un royaume, jadis. Ferai mal. – IX. Affadissent d'une certaine façon. – X. Pop-art nouveau ? Pour un passage. Il n'est pas besoin d'y travailler. – XI. En savent plus que les autres.

VERTICALEMENT

1. Se bousculent autour de Marianne. – 2. Surveille les nids. Service très public. – 3. C'est un lifting très terre à terre. – 4. Ne fait pas de quartier. On leur a mangé la laine sur le dos. – 5. Fusée. Puni. – 6. Pour un jeu divin. Celui de la guerre n'est pas toujours facile à trouver. Édifiante en latin. – 7. Requiert une certaine participation. Bois. – 8. Danseuse. C'est une opinion. – 9. Elle n'est pas aussi belle que lui. Déesse. – 10. Firent un examen très complet. – 11. On en prend la tête. C'est un cadeau céleste. – 12. Celles de Jacques Brel ne sont pas conventionnelles.

SOLUTION DU Nº 756

Horizontalement

I. Coordinations. – II. Ormaie. Cabrai. – III. Ogive. Prima. – IV. Pâtissier. Tri. – V. En. Sète. Agées. – VI. Réassort. Rapt. – VII. Pa. Préparar. – VIII. Naine. Emit. Ne. – IX. Trotte. Poisse. – X. Sélectionnées.

Verticalement

1. Coopérants. – 2. Organe. Are. – 3. Omit. Apiol. – 4. Ravissante. – 5. Dièses. Etc. – 6. Ie. Stop.Et. – 7. Pierre. – 8. Acre. Tempo. – 9. Taira. Pion. – 10. IBM. Gratin. – 11. Orateur. Se. – 12. Na. Repensé. – 13. Sinistrées.

François Dorlet

Echecs

nº 1530

TOURNOI DES HAUTS FOURNEAUX

Wijk-aan-Zee, 1993

Blancs : V. KORTCHNOI.
Noirs : I. SOKOLOV.
Partie anglaise.

1. ç4	é5	12. 0-0-0!	ç5 (h)
2. Cç3	Fb4 (a)	13. Df4! (i)	Cç6
3. Cd5 (b)	Fc5 (c)	14. d6! (j)	Dd8
4. é3 (d)	Cf6 (é)	15. Cç3 (k)	çxd4
5. d4! (f)	Cxd5	16. Dxd4	Da5 (l)
6. çxd5	éxd4	17. Fd3	Cç5 (m)
7. éxd4	Fb4+	18. Fxh7+! (n)	Rxh7 (o)
8. Fd2	Dé7+	19. Dh4+	Rg8 (p)
9. Cé2	0-0	20. Cé4! (q)	g6
10. Fxb4!	Dxb4+	21. Dh6	Cb3+ (r)
11. Dd2 (g)	Dé7	22. Rb1!	abandon.

NOTES

a) 2..., Cf6 et 2..., Çç6 sont des systèmes usuels, mais ce développement accéléré du F-R bénéficie actuellement d'une certaine vogue ; il s'agit, seloo une idée chère à Nimzovitch, d'échanger le F-R contre le C-D en détériorant la structure des pions de l'aile-D, comme dans la «défense Nimzovitch» après 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cç3, Fb4 ; 4. a3(é3), Fxç3+.

b) 3. Dç2 (afio de conserver intacts les pions de l'aile-D après 3..., Fxç3+ ; 4. Dxç3) est une réponse plausible ; par exemple, 3..., ç6 (après 3..., Cé7 ; 4. Cf3, d6 ; 5. é3, 0-0 ; 6. Fé2, Cb-ç6 ; 7. 0-0, f5 ; 8. d4 les Blancs sont mieux) (Whitehead-Fritzinger, 1980) ; 4. Cf3, d6 ; 5. g3, Cf6 ; 6. Fg2, 0-0 ; 7. 0-0, Té8 ; 8. a3, Fa5 ; 9. d3, h6 ; 10. b4, Fb6 ; 11. Fb2 avec avantage aux Blancs (Bronstein-Eingorn, Tallinn, 1980). D'autres suites comme 3. Cf3 ou 3. é3 ou 3. g3 permettent aux Noirs de poursuivre leur plan par 3..., Fxç3+. Le coup du texte (3. Cd5) a l'air de gagner un temps puisqu'il force le déplacement du F-R mais, en d5, le C sera lui aussi chassé (par ç6).

c) Ou 3..., Fa5 ; 4. b4, ç6 ; 5. bxa5, çxd5 ; 6. çxd5, Dxa5 (si 6..., Cf6 ; 7. Da4, Cxd5 ; 8. Dé4!) ; 7. Db3, Cf6 ; 8. Cf3, d6 ; 9. Fa3, Cé4 ; 10. é3, 0-0 ; 11. Tç1, Ca6 ; 12. Fxa6, Dxa6 ; 13. Tç4, Cç5 ; 14. Fxç5, dxç5 ; 15. é4 (ou 15. Txç5), Dd6 ; 16. 0-0 et les Blancs ont l'avantage (Smejkal-Dely, 1981).

d) Le plus simple. Si 4. b4, Ff8 ou Fd4.

é) 4..., ç6 semble nécessaire : 5. Cç3, d5 ; 6. d4, éxd4 ; 7. éxd4, Fé7 ; 8. çxd5, çxd5 ; 9. Cf3, Cf6 ; 10. Fd3, Cç6 et les Noirs n'ont aucun problème (Suba-Knezevic, Erevan, 1980).

f) Sans craindre un pioo doublé au centre.

g) Acceptant volontiers l'échange des D car, après 11..., Dxd2+ ; 12. Rxd2, l'avantage des Blancs serait clair : colonne ç ouverte à la Ta1 et meilleur développement.

h) Le pion d doublé gêne énormément les Noirs. Après 12..., d6 ; 13. Df4! suivi de Cç3-Fd3, les difficultés des Noirs sont grandes. En outre, 12..., d6 empêche la D noire de passer sur l'aile-D d'où elle pourrait tenter d'attaquer le R blanc.

i) Très fort. Les Blancs montrent du doigt la case critique (d6). Si 13..., d6 ; 14. dxç5, dxç5 ; 15. Cç3, a6 ; 16. Fç4, b5 ; 17. d6! etc.

j) Bloquant définitivement le développement des Noirs.

k) Menaçant 16. Fxa6 et 17. dxç5.

l) 16..., b6 couperait tout passage de la Dd8 sur l'aile-D.

m) Le problème du développement du Fç8 n'est toujours pas réglé : si 17..., b6? ; 18. Dé4! Les Noirs imaginent maintenant la variante 18. Fç2, Cé6 ; 19. Dh4, Dg5+ avec échange des D.

n) Un sacrifice auquel ne s'attendaient pas les Noirs, classique, logique et décisif.

o) Forcé. Si 18..., Rh8 ; 19. Dh4.

p) Si 19..., Rg6 ; 20. Cd5!, f6 ; 21. Cé7+, Rf7 ; 22. Dh5+, g6 (ou 22..., Ré6 ; 23. Dd5 mat) ; 23. Dxg6 mat.

q) Menace mat en é7.

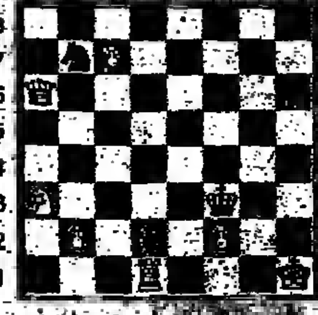
r) Ultime tentative : si 22. axb3, Dç5+ ; 23. Rb1, Dxd6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1529
V. KALANDADZE (1984)

(Blancs : Rh8, Pé2, é7, g7, g3.
Noirs : Rh6, Cg4, Pa2, b6, g6, g5.)

1. g8 = C+!, Rh5 ; 2. é8 = C!, a1 = D+ ; 3. Cg7+, Dxg7+ ; 4. Rxg7, b5 ; 5. é4, b4 ; 6. é5, b3 ; 7. é6, b2 ; 8. é7, b1 = D ; 9. é8 = C!!, Db7+ ; 10. Rh8, Df7 ; 11. Cg7+, Dxg7 ; 12. Rxg7, Cé5 ; 13. Cf6 mat. Une triple promotion en C !

ÉTUDE Nº 1530
O. PERVAKOV (1985)



Blancs (6) : Rh1, Td1, Ca3, Pb2, ç7, f2.

Noirs (6) : Rf3, Da6, Cb7, Pd2, g3, h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

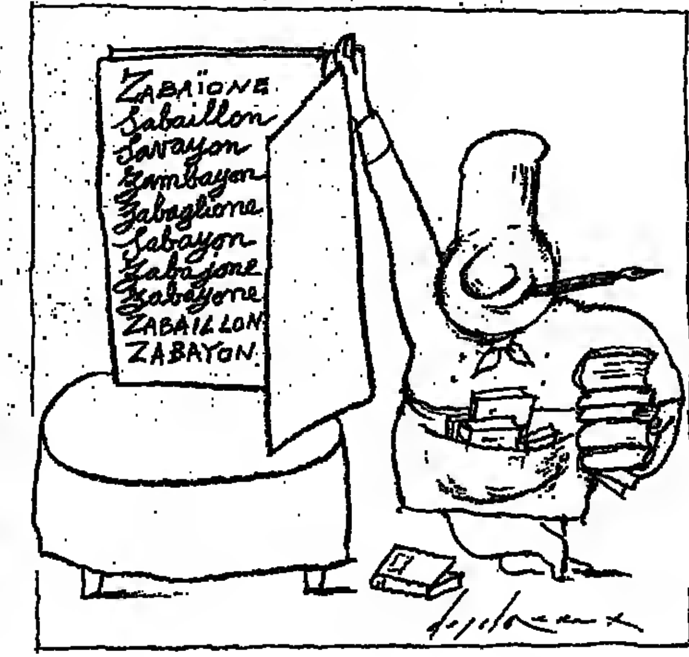


Variations sur les sabayons

SELON Larousse, cette *« crème liquide à base de vin ou de liqueur, d'œufs et de sucre porte un nom venant de l'italien zabaïone »*. Selon le Petit Robert, on écrivait également, vers l'an 1800, « sabaillon ». Alexandre Dumas, dans son *Grand dictionnaire de cuisine*, assure que l'on peut aussi dire « savayon » et que son origine est savoyarde. Jean-Louis Vaudoyer, dans son *Éloge de la gourmandise*, parle d'entamer un « zambayon » et le *Larousse gastronomique* assure que le mot vient de l'italien *zabaïone* ou *zabaglione*, dérivant du napolitain *zapillar*. Ouf !

En tout cas, tous ces ouvrages de cuisine italienne consultés parlent, à propos du *zabaïone* (que certains écrivent *zaboglione*, d'une crème au marsala. Romeo Salta en donne cette recette : battre au fouet dans une casserole huit jaunes d'œuf et une demi-tasse de sucre cristallisé jusqu'à ce que le mélange épaississe, ajouter une tasse de marsala, mettre au bain-marie et fouetter jusqu'à ce que la crème soit chaude et très épaisse, mais sans laisser bouillir.

Il sembla donc admis que les sabayons soient des desserts, Alfred Guérot dans son livre de cuisine précisant qu'en place de marsala on peut utiliser rhum, kirsch, kummel, marasquin pour les liqueurs et madère, porto, xérès, samos pour les vins, voire même le champagne. Tandis que Joseph Favre, dans son *Dictionnaire universel de cuisine pratique*, assurant que sabayon est une altération du mot italien *zabajone*, qui se prononce zabayone nous parle aussi d'un sabayon glacé au muscat et rhum vieux, et Gustave Carlio, dans son *Cuisinier moderne* (mais datant de 1887), écrit « sabaillon », « sabayon », « zabaillon », ou « zabayon ».



Les restaurants italiens de Paris l'affichent, évidemment. *Il Ristorante* (22, rue de Fourcroy, tél. : 47-63-34-00) le propose sur un gratin de fruits. *Bice* (6, rue Balzac, tél. : 42-89-86-34) le sert sur un feuilleté chaud de pommes (et l'orthographie « sabaillon »). Enfin, la « mamma » Anita Bassano (*La Main à la pâte*, 35, rue Saint-Honoré, tél. : 45-08-85-73) le présente parfumé à la noisette et sauce vanille *(zabaglione alla nocciola salsa vaniglia)*. Tandis qu'au *Métropole* de Beaulieu-sur-Mer (15, boulevard du Général-Leclerc, tél. : 93-01-00-08) Pierre Estival sert un sabayon au vin de pêche en dessert, sur une boule de glace vanille. Mais aussi, car Estival est à la fois éclectique et avisé, il fait un sabayon salé, au sauternes, pour escorter sa fricassée de mer (rouget, turbot, saint-pierre, loup et dorade rose).

Les sabayons salés sont plutôt rares sur les cartes. Et à mon goût plus intéressants que les inévitables sucrés. Mais M. Boyrie en son *Merisier* (28, rue Jean Mermoz, à Paris, tél. : 42-25-36-06), en dehors de son sabayon à l'alcool de poires sur poires confites, propose quelquefois à sa carte un sabayon à la crème de crevettes sur pain perdu.

J'ai trouvé aussi, quelquefois, avec les poissons, le sabayon au noilly. Mais je dois signaler, puisque sabayons il y a, ce régal que sont les huîtres chaudes au sabayon et cresson de Gilbert Dugast (*Le Luz*, 4, rue Pierre-Leroux, tél. : 43-06-99-39). C'est là une entrée chaude bien savoureuse et pour laquelle j'abandonne sa marinade de thon cru ou sa salade de haddock et pourpier, pourtant bien agréables. A noter aussi son tartare d'huîtres et lieu noir aux truffes, son escalope de ris de veau aux huîtres, son poussin au jus avec une galette paysanne avant les desserts (mais pour moi c'est à ce moment l'heure de l'*irish coffee*). Notez un menu à 145 F et que la carte conduit à des additions de 300 à 350 F (avec des vins de prix honnêtes). Fermé samedi midi et dimanche.

Mais j'avais oublié, dans les *zabaïone* de dessert, celui *caldo all'ananas* du *Royal Monceau*. Lui aussi a bien du mérite (*Il Carpaccio*, 35, avenue Hoche, tél. : 45-61-98-00).

La Reynière

LE CHEF DU MOIS

Une toque en cuisson

LES vieux Parisiens se souviennent encore du restaurant *Aux Ducs de Bourgogne*. Pas seulement pour sa cuisine régionaliste, mais pour avoir été une escale favorite de Courteline avant sa mort en 1929, et de ses amis montmartrois.

Depuis déjà plus d'un lustre c'est devenu *La Table d'Anvers*, avec un décor modernisé qui suprendrait l'auteur de *Boubouroche* venant faire sa manille avec *La Brige*. Ils ne retrouveraient point leurs banquettes « rond-de-cuir » ! Cette transformation, cadre et cuisine, est le fait de la famille Conticini. Et en vérité j'aurais dû dire « les chefs du mois », car, si la maman est à la caisse, les deux fils sont en cuisine : Christian pour les plats et Philippe pour la pâtisserie. Et la pâtisserie, ici, n'est point qu'une conclusion mais peut être le thème d'un menu tout entier !

C'EST que les Conticini manient d'instinct les accords, voire les subtiles et goûteuses oppositions des saveurs. Ici on ne prend pas l'apéritif, mais on peut choisir entre une douzaine de vins au verre, véritables concentrés d'arômes. Au menu « déjeuner » (190 F), au menu carte (340 F), aux menus à thème (autour des épices ou autour des desserts), et à la carte, c'est la découverte d'un festival de saveurs savamment équilibrées, comme, entre autres, la fricassée d'encornets, riz safrané et pimentade ; le hachis parmentier de boudin noir ; le crosti de foie gras à la cannelle ; la galette de rougets en pistou de pois chiches ; les salsifis à la coriandre escortant le pigeon grillé ; la fricassée de Saint-Jacques au lard, girolles, chou et châtaignes...

ET, parmi les nombreux desserts, le feuilleté de poires à la cannelle, le mille-feuille à la vanille ; la tarte au chocolat fondant ; la « riviera » (chocolat, lavande et citron).

La carte de cette *Table d'Anvers* n'est vraiment pas « comme les autres ». Tout y est nouveau, original, sans que l'on y sente le désir d'épater. Elle mérite ses deux toques ici, ses deux Tour Eiffel là, ses deux étoiles (au Bottin gourmand, pas au Michelin !). Elle mérite surtout que vous la découvriez pour sa cuisine « coup de cœur », faite d'audacieuses saveurs et de cuissons perfectionnistes.

▶ **La Table d'Anvers, 2, place d'Anvers (9e), tél. : 48-78-35-21. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : place d'Anvers. AE-CB.**

L. R.

Semaine gourmande

Guyvonne

Fidèle à lui-même depuis plus de quatre lustres, Guy Cros cuisine avec aisance les frais produits du marché, nuancés de régionalisme (il est vivarois). Aussi sa carte, si elle fait apparition entre vos mains, est quasi inutile : il aime mieux venir en personne vous la « parler ».

C'est ainsi qu'il vous fera envie avec sa crème de potiron au homard décortiqué (rôti) et mille périgourdin, son foie gras de canard et ses tourteaux décortiqués cuits chacun en aumônière de chou à la vapeur, ses saint-jacques d'Erquy marinées à cru ou rôties en un parfum d'anis, sa bien savoureuse galette de pommes de terre et céleri-rave sur salade et escortées de « bonbons » de foie gras, ses cuisses de grenouilles fraîches du marais poitevin poêlées sur salade de lentilles, et bien d'autres entrées avant les filets de sole en écaille de pommes de terre au jus de truffes, les ventres de brochet (sans arêtes !) sur fondue de poireaux, le pied de cochon truffé en crépinette sur purée de pois cassés, l'oreille et ris de veau farçis aux truffes, etc. Un chaud-froid de poires au chocolat guayaquil sauce mousseline rivalise avec la mousseline au chocolat et son biscuit au café aux zestes d'orange confits.

En vérité, ce défilé gustatif, en fonction des achats et de l'imagination du jour, est rare à Paris, escorté d'une riche carte des vins (pour ma part, restant en Ardèche, je choisis le saint-joseph rouge de chez Grippa 1990 (155 F), lorsque ce n'est pas le blanc jasnières clos Saint-Jacques (135 F). Mais il y a des vins au verre et, si la carte conduit à des additions de 350 à 400 F, un menu à 230 F vous fera découvrir l'agréable et talentueuse imagination de Guy Cros.

▶ **Guyvonne, 14, rue de Thann (17e). tél. : 42-27-25-43. Fermé samedi et dimanche. Parking : 14, avenue de Villiers.**

La Barrière de Clichy

On connaît cette belle maison à l'orée du périphérique (porte de Clichy). Y débutèrent Guy Savoy et Bernard Loiseau. Puis-je écrire que leur successeur est à égalité avec eux et que son menu (220 F ou 270 F, vin compris) est un de ces menus-cartes que l'on n'oublie point, de la salade d'escargots au basilic à la tarte aux pommes « aérienne », en passant par le mijoté de lapereau et les fromages (entre autre choix). Sauf samedi, ce menu est proposé, donc, avec une demi-bouteille de cheverny ou de quincy ou d'un bordeaux « sélection maison ».

A la carte, l'escalope de foie gras au gros sel, le dos de maquereau pommes boulangères et poireaux, le lapereau rôti au camembert, le ris de veau aux escargots, entre autres, doivent séduire le gourmet. A noter une carte des cafés, dont un moka d'Ethiopie de goût « sauvage » et un arabica décaféiné à la vapeur. A noter également qu'à la carte vous vous régalerez aussi (de 450 à 500 F) en faisant appel à la cave.

▶ **La Barrière de Clichy, 1, rue de Paris, à Clichy ou 2, boulevard de Douaumont, à Paris (17e), tél. : 47-37-05-18. Fermé samedi midi et dimanche. AE-DC-CB.**

La Petite Cour

Dans cette vieille maison de l'ancienne rue de la Foire (Saint-Germain), ce restaurant et sa cour en sous-sol ont un charme dépaysant : on s'attendrait presque à y croiser le cousin Pons ou M. de Charlus à la recherche du temps perdu. Nous y avons connu le romancier Jacques Robert, puis Stéphane Oliver, puis un certain vide. Aujourd'hui, c'est J.-F. Larpin qui l'anime, avec Patrice Guyader au « piano ».

Belle petite carte, du gratin de sardines aux herbes fraîches au suprême de barbet au safran et cerfeuil, du coq au vin bourguignon au râble de lapin farci au poivron doux, de la cuisse de canard braisée à l'oignon au foie gras (qui peut être arrosée d'un verre de sauternes ou de tokay). Bons desserts et belle cave. A la carte, comptez DE 300 à 350 F. Mais notez la formule déjeuner, qui m'a régalé (entre autres choix) d'une cassolette de moules safranées, d'un médaillon de saumon en robe fumée beurre blanc, avant l'assortiment de sorbets. Avec un quart de vin et le café, l'addition est de 150 francs. Un déjeuner comme on en voudrait trouver beaucoup au coin des rues.

▶ **La Petite Cour, 8, rue Mabillon (6e). Tél. : 43-26-52-26. T.l.j. CB.**

Mea culpa ! En citant, dans mon « papier » sur Ménilmontant le restaurant « Le XXe », rue de la Chine, et parce que je gardais en tête le souvenir de sa « marronade de chocolat sauce pistache », j'avais oublié qu'il s'agissait à présent d'une autre cuisine et d'une autre « brigade » (que je n'ai de reste point expérimentée). Mais puisque j'en suis aux changements je veux signaler que si Bernard Ganachaud à lui aussi vendu, son ancienne équipe et le nouveau propriétaire ont gardé l'enseigne et que c'est là sans doute le meilleur pain parisien (plus de 25 sortes, pétries à la main...) Les pains Ganachaud donc : 150-154, rue de Ménilmontant - Tél. : 46-36-13-82.

EN FRANCE

Brouage, port sans mer

En Charente-Maritime, les visiteurs viennent de plus en plus nombreux rôder dans Brouage, ancien port dont l'action des hommes a progressivement chassé les eaux.

LES marais délaissés par la mer, les pierres rongées par les siècles, la route qui sinue sur la plaine cnmme si elle rechignait à approcher ses hauts murs, le chenal qui glisse doucement vers cet océan que l'nn pressent dans le lointain, tout ici respire la mélancolie. Avec sa placette ombragée de tilleuls et dédiée aux morts et à la pétanque, ses cafés où se commentent les jnurnées et les donnes de belnte, ses ruelles désertées le soir par une population de couche-tôt qui ont fait du journal télévisé de 20 heures leur couvre-feu quotidien, l'endroit se glisse dans son uniforme de bourg provincial. Brouage tient la pudeur pour une vertu cardinale, la tranquillité pour un béritage à préserver et l'anonymat pour un mnindre mal.

Des soupçons pèsent pourtant. Le doute s'insinue sur tant de modestie. Le lieu n'aurait-il pas quelque chose à cacber? Dans ce décor assoupi, dans ce quadrilatère de fortifications, surgissent les fantômes d'une vie aventureuse, le reliquat d'un passé cosmopolite. Là, dans l'église, le visiteur découvre une sculpture de la Vierge, proue d'un navire suédois, le *Titus*, qui s'échoua dans les parages au seizième siècle. Ici, un coup de pioche donné il y a quelques années a fait resurgir un anneau de marine enseveli dans la terre. Ailleurs, au hasard d'une porte, un linteau porte une profession de foi en flamand. La maison appartenait à un commerçant anversois, Mathias Hazeur: *«Qui place sa confionce en Dieu a bien construit.»* L'inscription est datée: 1585. Enclavée dans 2 700 hectares de marais, Brouage livre ainsi les bribes d'une histoire marquée du sceau du voyage et du grand large. Pour expliquer ce paradoxe, il faut se munir d'une carte d'état-major.

A 3 kilomètres du bourg, le document officiel dessine une côte nettement découpée. A vrai dire, la mer n'y vient plus guère, sauf lors des marées exceptionnelles, les «malines». Pour trouver l'Atlantique, il faut encore faire quelques kilomètres, avec de la vase jusqu'aux genoux, ou emprunter un chaland, une embarcation à fond plat utilisée par les ostréiculteurs. Il faut se rendre là où sont installés les parcs à buîtres et les bouchots couverts de moules. Ainsi, alors qu'à la pointe d'Oléron la terre perd du terrain et qu'nn parle de reculer le phare de Chassiron pour la troisième fois de son histoire, ici, dans cette baie abritée, les alluvinns gagnent sur l'océan. Plus près de Brouage, à à peine 300 mètres de la forteresse, la carte dessine au lieu-dit la Cayenne une troisième ligne distincte. Là se situait la côte au seizième siècle.

THIERRY GIRARD

C'est le temps où les salines environnantes font de la Saintonge le grenier à sel de l'Europe. Les navires marchands viennent d'Angleterre, des Flandres ou de la Hanse. En 1555, le baron Jacqnes de Pons décide de bâtir sur une «broue» – ou levée de terre – une grande ferme qui doit faire nffice de «bourse du sel». Lié par un court et large chenal à une baie profonde et calme, Brouage s'arroge le titre de *«meilleur havre de France, de toute marée, à tout flot, en tout temps»* et devient une escale essentielle du négoce international. En trente ans, l'endroit connaît une fulgurante expansion et compte quatre mille habitants. *Le port devient, pour le volume* transbnrdé, le plus important de l'Atlantique.

Ephémère prospérité que contrarient les guerres de religion. Depuis l'instauratinn de la gabelle et l'étouffement des jacqueries qu'elle suscita, la Saintonge est acquise aux idées de Luther. Après quarante ans d'instabilité, de révoltes et de répressions, Richelieu, soucieux d'assurer une présence catholique et royale dans la région, confie en 1626 à Pierre d'Argencourt le soin de fortifier la place. Brouage se transforme en ville de garnison et accueille jusqu'à six *mille hommes* de troupe qui attendent d'en découdre sous les mnrs de la rebelle et protestante La Rochelle.

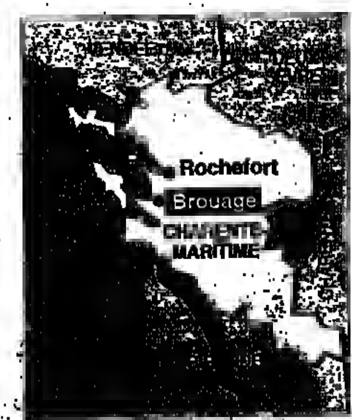
Avec la fin des hostilités, la garnison diminue mais l'économie saline ne se remettra pas de cette période de vents contraires. Les commerçants étrangers ont déserté le marché. En 1585, le prince de Condé a fait couler vingt gabarres pleines de pierres dans le chenal pour en interdire l'accès. Déversées par la Charente et la Seudre, les alluvions s'accumulent sur cet écueil. La rade s'envase, les fonds remontent et les bateaux ne peuvent bientôt plus accoster. La production s'étant effondrée, les sauniers cessent de nettoyer les canaux qui drainent le marécage. La zone devient pestilentielle. Les fièvres paludéennes se développent et trois épidémies de peste se succèdent en cinquante ans.

Brouage fera une dernière fois en 1659 la «une» de l'actualité. Mazarin prépare dans d'infinies tractatinns un mariage politique entre Louis XIV et l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. Or le bel édifice diplomatique, cette paix des Pyrénées que le diplomate négocie ardemment depuis des années, est menacé par la passion qne le jeune roi voue à Marie Mancini, sa nièce. Le cardinal convainc la jeune femme qu'un exil temporaire servirait l'intérêt de la couronne. Marie se résout à quitter Paris. Elle séjourne à Brouage de septembre à décembre. Mazarin a donné carte blanche à son intendant pour qu'il agrémente le séjour de la recluse et, tous les soirs, la maison du gouverneur est le décor de bals fastueux. Six mnis plus tard, le 29 juin, alors qu'il retourne à Paris avec Marie-Thérèse, Louis XIV fausse compagnie à sa nouvelle épouse et passe la nuit dans la chambre qu'occupait Marie Mancini. Il pleura, dit-on.

Pour la citadelle, c'est un peu le chant du cygne. Le coup de grâce arrive en 1666, lorsque Colbert dédaigne le site existant et décide d'édifier à 10 kilomètres de là un port de guerre. La naissance de Rochefort sonne le glas de Brouage. Suprême humiliation, les pierres de la ville déchue servent à paver les rues de la cruelle rivale.

Avant la Révolution française, Brouage ne compte plus que soixante foyers. Répression religieuse et misère économique ont provoqué un exode massif. Les commerçants ont refait leur vie à Rochefort. Pour le petit peuple des sauniers, las des prêches dans le désert, usé par la prison et les abjurations forcées, le salut est aux Pays-Bas, en Angleterre ou en Allemagne. Sans doute alors certains de ces déshérités se sont-ils souvenus d'un fils célèbre de Brouage : Samuel Champlain, embarqué en 1608 vers le continent américain, où il installe un fort qu'il baptise Québec. Administrateur de la colonie jusqu'à sa mort, en 1635, il revient entre-temps à Brouage. Là, sans doute fait-il miroiter à ses compatriotes la splendeur et les promesses de ces contrées. Par dizaines, ils tentent leur chance dans les bagages de la Compagnie des cent associés ou des Indes orientales. Tous n'arrivent pas, presque aucun ne revient.

«Cette ville est aujourd'hui presque déserte», note un observateur en 1770. Et Victor Hugo, en 1843,



y voit des *«maisons blanchies comme des sépulcres»* et des *«spectres qui grelottent devant les portes en plein midi»*.

D'humiliation en avanie, en 1878, les remparts sont mis aux enchères pour être démolis. Les affiches sont prêtes, mais le sous-préfet d'Aviau de Prolant évite de justesse le sacrilège et obtient le classement des fortifications par les monuments historiqoes. Le holà est mis à l'expéditif ouvrage des hommes, mais rien n'est fait contre la ruine de l'endroit. Les derniers habitants assistent encore pendant un siècle à l'agonie des vieilles pierres.

Ce n'est qu'en 1989 que débuteront les travaux de restauration. Dix millions de francs sont dépensés chaque année par l'Etat, la région et le département. Même l'Europe et des fondations canadiennes y vont de leur contribution. La porte royale est restaurée, les poternes ont été réhabilitées, le port souterrain dégagé, la halle aux vivres reconstruite, le pavage des rues restitué. On parle d'un son et lumière.

Les Arnaud, Duc et Vigé, qui forment l'essentiel du Bottin de la forteresse, surveillent attentivement ce branle-bas, même si, ici, en plein bassin de Marennes-Oléron, la préoccupation essentielle du moment est plntôt ces huîtres qu'on leur boude.

A un promoteur qui avait proposé aux cent quatre-vingts habitants de se promener en costume d'époque, l'ancien maire avait répondn : *«Nous ne sommes pas des Indiens.»* Pourtant, déjà plus de deux cent mille touristes passent ici chaque été. Lorsque débarquent les visiteurs, les bougons pleurent leur intimité bafouée. On se plaint de ne plus pouvoir fermer ses volets à cause des voitures qui sont garées trop près des murs. D'autres exhibent avec fierté ce passé dont ils sont les rares héritiers. Même François Mitterrand s'y rend régulièrement en pèlerinage, s'offrant une courte promenade sur le chemin de ronde semé d'échauguettes. Le président débarque dans ce lieu comme les gens de Brouage aiment. Incognito.

De notre envoyé spécial
Benoît Hopquin

► **A lire : *Brouage*, par Eliane et Jimmy Vigé, 2 tomes, 190 F et 200 F, 6, rue des Trois-Vierges. *Brouage*, par Thierry Girard, édition Marval. A paraître en avril, 120 F.**

